5695

Arkéos

2015j Interventions archéologiques (2014) - Contrat 1551. Rue Saint-Patrick ; rue de la Capitale (BjFj-171); rue Saint-Henri (BiFj-96).

Commission des servi électriques de Montré

Hydro Québec
Équipement et services partagés

Intervention ontrat 1551
Rue Saint- BjFj-171) ;
rue Saint-Henri (BiFj-96)

14326

5695

ARKÉOS - 2015j
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (2014) - CONTRAT 1551. RUE SAINT-PATRICK ; RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171); RUE SAINT-HENRI (BiFj-96). RAPPORT (CDROM) - RECH. ARCH.

Février 2016

042641 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie 401B

13-RGCC-03

14-COUC-09

Commission des services électriques de Montréal

Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Hydro Québec

Équipement et services partagés

Interventions archéologiques (2014) — Contrat 1551

Rue Saint-Patrick ; rue de la Capitale (BjFj-171) ; rue Saint-Henri (BiFj-96)

Arkéos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-790

SOMMAIRE

Ce rapport consigne les résultats de deux interventions archéologiques et d'une étude de potentiel réalisées en 2013 et 2014 par Arkéos inc. en vertu d'un mandat général émis en juin 2014 par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans le cadre de la réalisation de travaux de modification et d'adduction de son réseau souterrain (contrat 1551). L'objectif principal de ces recherches archéologiques était d'assurer la protection des ressources archéologiques présentes sur les domaines public et privé et ainsi, permettre à la CSEM de se conformer aux conditions fixées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et la Ville de Montréal lors de l'émission des permis autorisant leur réalisation. Les travaux de terrains ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la CSEM alors que le suivi des recherches archéologiques a été assuré par les responsables de la Ville de Montréal et, le cas échéant, d'Hydro-Québec. Les permis de recherche archéologique 13-ROCC-03 et 14-COUC-09 ont été accordés par le MCC pour encadrer les activités archéologiques de terrains menées dans le cadre de ce mandat.

Les résultats présentés dans ce rapport concernent des recherches effectuées sur :

- La rue Saint-Patrick, entre les rues Thomas-Keefer et Shearer (étude 2012 0493) ;
- La rue de la Capitale (BjFj-171), entre les rues Place-Royale et Saint-Sulpice (étude 2012 1086) ;
- La rue Saint-Henri (BiFj-96), entre les rues William et Saint-Paul (étude 2012 0326).

RUE SAINT-PATRICK, ENTRE LES RUES THOMAS-KEEFER ET SHEARER – ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Le secteur touché par cette étude s'étend sur environ 1 000 m le long de la rue Saint-Patrick entre les rues Thomas-Keefer et Shearer. Il recoupe aussi en plusieurs points les terrains et les rues limitrophes, notamment les rues d'Argenson, Charlevoix, Ropery, La Prairie, Island et Des Seigneurs ainsi que le terrain du lieu historique national du Canal-de-Lachine. Les travaux prévus par la CSEM comprennent la mise en place de plusieurs éléments notamment des liaisons aérosouterraines (PSR), des chambres de transformation, des socles pour piédestal, des bornes de raccordement, des puits d'accès (PA), des bases de lampadaire/feux circulation ainsi que près de 3 000 m linéaires de massifs de conduits.

De manière générale, l'emprise des tronçons de rues à l'étude ne possède aucun potentiel archéologique d'intérêt. Leur emprise a été établie lors du développement du quartier Saint-Gabriel, entre 1856 et 1865, et n'a pas changé depuis. Certaines ressources archéologiques, tels les premiers services d'utilités publiques (post 1870), les anciens niveaux de circulation aménagés (pavées de pierre, macadam, armatures

de trottoir) ainsi que l'infrastructure de la voie de garage du *CPR* de la rue Saint-Patrick (trois premiers quarts du XX^{e} siècle) et du tramway sur la rue des Seigneurs (1898-1906), sont toujours présentes en sous-sol. Ces infrastructures présentent cependant un intérêt documentaire faible puisqu'elles furent documentées lors d'interventions archéologiques antérieures.

Certaines des rues perpendiculaires à la rue Saint-Patrick (rues Island : canal de fuite desservant autrefois les industries localisées en bordure sud des écluses Saint-Gabriel [1857-début XX^{e} siècle] et des Seigneurs : canal de fuite de 1853 qui desservait les industries localisées au sud des écluses Saint-Gabriel), les abords du canal Lachine et certains des terrains privés possèdent cependant des ressources archéologiques d'intérêt. Certaines de ces ressources demandent non seulement à être documentées, mais également à être préservées intégralement puisqu'elles constituent des témoins privilégiés du canal et de la période de son industrialisation.

RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171), ENTRE LES RUES PLACE-ROYALE ET SAINT-SULPICE

L'intervention effectuée sur la rue de la Capitale a livré des résultats pertinents qui sont en lien avec le terrain d'origine et son occupation par les populations amérindiennes et les premiers habitants de Montréal (avant 1690-jusqu'à aujourd'hui). Ces résultats ont mené à l'attribution du code Borden BjFj-171.

L'intervention a permis de mettre au jour douze vestiges structuraux associés au cadre bâti présent entre 1721 et 1852, à la présence d'une clôture de pieux à la limite sud des propriétés dès la fin du XVII^{e} siècle, à la présence possible d'un trottoir en bois du côté nord de la rue au cours des 2^{e} et 3^{e} quarts du XVIII^{e} siècle et à divers services d'utilités publiques mis en place sur la rue de la Capitale à compter de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

De nombreuses informations de nature stratigraphique ont également été colligées lors de l'intervention. Leur analyse a permis de bien maitriser l'environnement stratigraphique du site (milieu naturel et ses modifications). La caractérisation du sol naturel en ce qui a trait à son contenu en éléments anthropiques (inclusions et culture matérielle et, plus spécifiquement en restes d'animaux) et à son contenu en macrorestes, en spores et en graines de pollen à de plus permis de connaître les premières modalités d'occupation du site, notamment à ce qui a trait à l'achalandage de sa surface et aux pratiques d'activités horticoles, en la présence de construction plus ancienne que celles répertoriées, à certaines caractéristiques écologiques du milieu naturel (forêt ouverte) et transformé (présence de potagers et de secteurs en friche) et à certaines composantes de la diète alimentaire des premiers occupants (Amérindien et premiers habitants de Montréal).

RUE SAINT-HENRI (BiFj-96), ENTRE LES RUES WILLIAM ET SAINT-PAUL

Les relevés archéologiques des vestiges de l'espace souterrain découvert fortuitement dans le cadre de la réalisation des travaux de la CSEM sur la rue Saint-Henri (site BiFj-96) et la recherche historique réalisée par la suite ont permis de déterminer l'ancienneté et la fonction de cette construction. Il s'agirait d'un espace intérieur voûté (communément appelé voûte) aménagé suite au percement de la rue Saint-Henri (1872-1879), entre 1872 et 1907. Il fut vraisemblablement utilisé comme espace d'entreposage et/ou comme chute à marchandises jusqu'au cours du XX^{e} siècle par les occupants de l'immeuble adjacent (commerce en gros Laporte, Martin & Cie. ; 1907-Auj.) et, possiblement, de l'édifice lui étant antérieur (manufacture de bottes et chaussures ; post 1872-1907). Deux ouvertures, l'une aménagée dans le soubassement de l'édifice adjacent et l'autre dans le toit de l'espace souterrain, donnaient accès à cet espace. Ce dernier a été comblé suite aux travaux de la CSEM, tel que recommandé.

TABLE DES MATIÈRES

(1/3)

Page

SOMMAIRE i
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PHOTOS ix
LISTE DES TABLEAUX xiii
LISTE DES PARTICIPANTS xiv

1 INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Structure du rapport 1

2 RUE SAINT-PATRICK 5
2.1 Mandat 5
2.2 Aire d'étude et nature des travaux d'enfouissement prévus 5
2.3 Approche méthodologique 6
2.4 Historique du secteur à l'étude 7
2.4.1 Milieu naturel et présence amérindienne 7
2.4.2 Occupation eurocanadienne 8
2.5 Potentiel archéologique et recommandations 13
2.5.1 Rue Island 13
2.5.2 Rue des Seigneurs / canal Lachine 14
2.5.3 Terrains du 2560 Saint-Patrick et 1361 Charlevoix 15
2.5.4 Terrain du 2400 Saint-Patrick (site BiFj-50) 15
2.5.5 Terrain du 2471 Saint-Patrick 15
2.5.6 Terrain du 2315 Saint-Patrick 16
2.5.7 Terrains du 2175-2155 Saint-Patrick 16
2.5.8 Terrain du 2075 Saint-Patrick 16
2.5.9 Terrain du 1900 Saint-Patrick 17
2.6 Conclusion 17

3 RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171) 19
3.1 Cadre de l'intervention 19
3.2 Potentiel archéologique 20
3.2.1 Intégrité du site 20
3.2.2 Potentiel préhistorique 20
3.2.3 Potentiel historique 23
3.3 Méthodologie 24
3.3.1 Intervention au terrain 24
3.3.1.1 Travaux de la CSEM 24
3.3.1.2 Travaux de la Ville de Montréal 30
3.3.1.3 Procédures d'enregistrement 31
3.3.1.4 Protection des vestiges architecturaux 31

TABLE DES MATIÈRES

(2/3)

Page

3.3.2 Traitement et analyse des données 31
3.3.2.1 Inventaire de la culture matérielle 31
3.3.2.2 Analyses spécialisées 32
3.3.2.3 Intégration des données 32
3.4 Intégrité du site 33
3.5 Contextes stratigraphiques 34
3.5.1 Caractéristiques du sol naturel 45
3.5.2 Indices d'occupation du sol naturel 46
3.5.2.1 Éléments anthropiques 46
3.5.2.2 Contenu en restes d'animaux, macrorestes, spores et graines de pollen 47
3.5.3 Aménagement du terrain d'origine 55
3.5.3.1 Aménagement initial 56
3.5.3.2 Aménagements subséquents et niveaux de rues 57
3.6 Vestiges des biens immobiliers et des services d'utilités publiques 59
3.6.1 Clôture de propriété 60
3.6.2 Trottoir en bois 61
3.6.3 Cadre bâti 61
3.6.4 Services d'utilités publiques 67
3.6.4.1 Réseau gazier 67
3.6.4.2 Réseau électrique 67
3.6.4.3 Réseau d'évacuation des eaux usées 67
3.6.4.4 Réseau de distribution d'eau potable 69
3.6.4.5 Autres indices de la présence de services d'utilités publiques 69
3.7 Culture matérielle 70
3.7.1 Vue d'ensemble de l'assemblage 70
3.7.2 Objet en céramique de type amérindienne 75
3.7.3 Objets lithiques de fabrication locale (amérindienne et/ou eurocanadienne) 75
3.7.3.1 Objets en silex et percuteur 77
3.7.3.2 Pièces en silex ou en chert et en quartzite 79
3.7.3.3 Plaque d'ardoise discoïde 80
3.8 Conclusion et recommandations 80
3.8.1 Bilan de l'intervention 80
3.8.2 Recommandations 83

TABLE DES MATIÈRES

(3/3)

Page

4 RUE SAINT-HENRI (BiFj-96) 85
4.1 Cadre du mandat 85
4.2 État des connaissances 87
4.2.1 Bref historique 87
4.2.2 Résultats des interventions archéologiques antérieures 92
4.3 Approche méthodologique 92
4.3.1 Contexte d'intervention et déroulement des relevés au terrain 92
4.3.2 Enregistrement des données 95
4.3.3 Recherches historiques 95
4.4 Résultats 96
4.4.1 Vestiges immobiliers 98
4.4.2 Trame stratigraphique 103
4.4.3 Discussion 106
4.5 Bilan de l'intervention et recommandations 107

OUVRAGES CONSULTÉS 109
PLANS ANCIENS 113
ILLUSTRATIONS 115
SITES INTERNET 115
ARCHIVES 116

ANNEXE 1 - RUE SAINT-PATRICK

ANNEXE 2 - RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171)
2.1 Fiche de potentiel archéologique
2.2 Répertoires des biens immobiliers et des services d'utilités publiques
2.3 Fiches d'enregistrement photographique
2.4 Culture matérielle
2.5 Analyses spécialisées
Analyses macrofossiles et sporopolliniques
Analyse zooarchéologique

ANNEXE 3 - RUE SAINT-HENRI (BiFj-96)
3.1 Historique de la compagnie Laporte, Martin & Cie
3.2 Rapport d'activité du 29 octobre 2013
3.3 Avis technique
3.4 Répertoire des biens immobiliers
3.5 Valeurs du site

LISTE DES FIGURES

(1/2)

Page

Figure 1 - Localisation générale des secteurs d'interventions archéologiques..... 3

RUE SAINT-PATRICK

Figures 1 à 14 - Rue Saint-Patrick..... annexe 1

RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171)

Figure 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Localisation générale de l'intervention et des principaux éléments à l'étude 21

Figure 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Localisation détaillée de l'intervention
Feuillet 1 - Sous-opérations 1A et 1C 25
Feuillet 2 - Sous-opération 1B..... 27

Figure 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C1 35

Figure 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C3 37

Figure 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C4 39

Figure 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C6 41

Figure 7 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C7 42

Figure 8 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C8 43

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

RUE SAINT-HENRI (BiFj-96)

Figure 1 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Localisation de l'intervention archéologique 86

Figure 2 - Extraits des plans de Levasseur de Neré (1717), de Sitwell (1871), de Hopkins (1879) et de l'Underwriters' (1940) illustrant le développement du cadre bâti à proximité du tronçon à l'étude de la rue Saint-Henri aux XVII^{e} et XIX^{e} siècles 89

Figure 3 - Carte postale de 1911 illustrant l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest abritant alors le magasin de la compagnie Laporte, Martin & Cie Limitée 90

Figure 4 - Extrait du plan des utilités publiques de la Ville de Montréal (circa 2000) 91

Figure 5 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Localisation des vestiges immobiliers et des coupes stratigraphiques..... 97

Figure 6 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Coupe stratigraphique C1 104

Figure 7 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Coupe stratigraphique C2 105

LISTE DES PHOTOS

(1/4)

Page

RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171)

Photo 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 1B et 1C — Localisation des travaux de la CSEM et de la Ville de Montréal — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-001) 24

Photo 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Excavations mécaniques nécessaires à la réalisation de l'opération de fouille manuelle — Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-026) 29

Photo 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Excavations mécaniques nécessaires à la réalisation de l'opération de fouille manuelle — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-122) 30

Photo 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1C — Fin des excavations et de l'intervention. On remarque au sud la portion préservée du tissu archéologique pouvant faire l'objet d'une fouille, au centre les conduits présents et au nord, le nouveau PA 619 — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N4-003)..... 30

Photo 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Sols en place et perturbations présentes dans la portion ouest de l'excavation — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-092) 33

Photo 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2K — Sommet du terrain d'origine (horizon supérieur du sol naturel). Les moellons visibles en surface ont été apposés sur les lieux — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N3-048)..... 45

Photo 7 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2K — Coupe stratigraphique C8, paroi ouest, portion inférieure incluant le sol naturel et les premiers remblais apposés sur le site — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N3-054)..... 46

Photo 8 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Graines, noix et noyau 50

Photo 9 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2F — Coupe stratigraphique C4, paroi est — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-125)..... 57

Photo 10 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2J — Coupe stratigraphique C6, paroi est — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-160)..... 57

LISTE DES PHOTOS

(2/4)

Page

Photo 11 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2E — Coupe stratigraphique C2, paroi sud, portion inférieure — Vue vers le sud (BjFj-171-14-N2-027) 58

Photo 12 - Site BjFj-171 — Torchis 58

Photo 13 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 2D et 2E — Portion du sommet du mur de fondation ST-6 — Vue vers le sud (BjFj-171-14-N2-051) 62

Photo 14 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 2D et 2E — Portion du parement sud du mur de fondation ST-6 — Vue vers le nord (BjFj-171-14-N2-054) 62

Photo 15 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1B et 2J — Parement sud du mur de fondation ST-7 et bandes de sols préservée pour la fouille manuelle — Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-153) 63

Photo 16 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Sommet du parement sud du mur de fondation ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-175) 64

Photo 17 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Extrémité est du parement sud du mur de fondation ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-157) 64

Photo 18 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Jonction du parement est du mur de fondation ST-4 et du parement sud mur de fondation sud de l'hôtel Nelligan — Vue vers le nord-ouest (BjFj-171-14-N1-101) 65

Photo 19 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Jonction du sommet des murs de fondation ST-5 et ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-179) 65

Photo 20 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Portion supérieure du mur de fondation ST-1 — Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-082) 66

Photo 21 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Fragments d'anse de possible pichet en faïence blanche 70

Photo 22 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Grand fragment de paroi d'une marmite en terre cuite grossière rouge pâle à glaçure ou en céramique de type Vallauris 71

Photo 23 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Fragments de paroi, d'anse et de bases avec pied d'un égouttoir probablement de la terre cuite grossière à pâte chamois et glaçure verte 71

LISTE DES PHOTOS

(3/4)

Page

Photo 24 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Perles en verre 73

Photo 25 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Talon haut et étroit de chaussure formé de plusieurs lamelles de cuir superposées reliées par des rivets de bois (type XVIII^{e} siècle) 73

Photo 26 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sceau à marchandise en plomb 74

Photo 27 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Dé à coudre en métal cuivreux 74

Photo 28 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Tesson de panse d'un vase en céramique de type amérindienne 74

Photo 29 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Fragments du tuyau de pipe en céramique de type amérindienne 74

Photo 30 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Pierres à fusil 78

Photo 31 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Nucléus en silex 79

Photo 32 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Percuteur en quartz 79

Photo 33 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Plaque d'ardoise discoïde 80

LISTE DES PHOTOS

(4/4)

Page

RUE SAINT-HENRI (BiFj-96)

Photo 1 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Portion nord et édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest — Vue vers le sud-est (BiFj-96-13-N1-006) 85

Photo 2 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Portion centrale avec le nouveau massif de conduits — Vue vers le sud (BiFj-96-13-N2-005) 93

Photo 3 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Ouverture créée dans l'espace souterrain lors de l'excavation. La portion supérieure de l'extrémité nord-ouest du mur nord ST-24, du mur ouest ST-25 et du toit ST-27 (ancrage et poutre) sont visibles sur le cliché — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N2-007) 93

Photo 4 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Réalisation des relevés d'arpentage de l'intérieur de l'espace souterrain — Vue vers le nord-est (BiFj-96-13-N2-037) 94

Photo 5 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Intérieur de la portion nord (portion documentée) de l'espace souterrain. Les murs (ST-24, ST-25 et ST-26), le plancher et le toit (ST-27) de cet espace ainsi que le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest sont visibles. On notera que les contours de la porte aménagée (aujourd'hui murée) dans le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest sont discernables sous la couche de polyuréthane — Vues vers l'est (BiFj-96-13-N2-029), vers le sud-est (BiFj-96-13-N2-030) et vers le sud-sud-est (BiFj-96-13-N2-032) 99

Photo 6 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Couvercle en acier donnant accès à l'espace souterrain (vis-à-vis sa portion sud) à partir de la rue Saint-Henri. L'une des portes (aujourd'hui murées) permettant le débarquement de marchandises au rez-de-chaussée de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest est visible sur le cliché — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N1-011) 100

Photo 7 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Détails de l'insertion de deux des poutres du toit ST-27 dans la maçonnerie ST-25 — Vue vers le sud (BiFj-96-13-N2-009) ... 102

Photo 8 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Détails de l'ancrage nord (courbé lors des excavations) et des deux rangs de brique formant l'une des maçonneries du toit ST-27 — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N2-013) 102

LISTE DES TABLEAUX

Page

RUE SAINT-PATRICK

Tableau 1 - Liste des recommandations archéologiques dans le cadre des travaux de la CSEM..... 18

RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171)

Tableau 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sommaire des activités réalisées et des unités d'enregistrement..... 24

Tableau 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Identification des restes d'animaux provenant du sol naturel et du premier remblai 52

Tableau 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Liste des vestiges immobiliers et des services d'utilités publiques mis au jour 60

Tableau 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par catégorie générale de matériau 72

Tableau 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par catégorie générale de fonction 72

Tableau 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Objets lithiques et céramiques d'origine possiblement amérindienne 76

Tableau 7 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par matériau et par objet ..... annexe 2.4

Tableau 8 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par fonction et par objet ..... annexe 2.4

LISTE DES PARTICIPANTS

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Robert Gauthier	Chef de division, Réalisation des travaux – Gestion de projets
Carmen Isac	Ingénieure – Gestion de Projets

HYDRO-QUÉBEC

André Burroughs	Conseiller environnement, Expertise environnement – Direction Ingénierie de Production

VILLE DE MONTRÉAL

François C. Bélanger	Archéologue, Direction de l'urbanisme

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau	Archéologue, coordonnateur, correction du rapport
Cathy Couture	Archéologue, chargée de projet, rédaction du rapport
Gina Vincelli	Archéologue-assistante
Jean-Pierre Henriet	Archéologue de terrain
Marie-Ève Michaud	Archéologue de terrain
Suzanne Lachance	Spécialiste en culture matérielle (historique)
Michel Plourde	Spécialiste en culture matérielle (lithique et céramique amérindinne)
Alain Beaudoin	Photographe professionnel (photos d'objets)
Mor Coumba Ndiaye	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

Le présent rapport rassemble les résultats de deux interventions archéologiques de terrain et d'une étude de potentiel réalisées en 2014 par Arkéos inc. en vertu d'un mandat général émis en juin 2014 par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) (contrat 1551) dans le cadre de travaux de modification et d'adduction de son réseau souterrain sur :

1) La rue Saint-Patrick, entre les rues Thomas-Keefer et Shearer (étude 2012 0493) ;

2) La rue de la Capitale (BjFj-171), entre les rues Place-Royale et Saint-Sulpice (étude 2012 1086) ;

3) La rue Saint-Henri (BiFj-96), entre les rues William et Saint-Paul (étude 2012 0326).

De manière générale, l'objectif principal de ces recherches archéologiques était d'assurer la protection des ressources archéologiques présentes sur les domaines public et privé et ainsi, permettre à la CSEM de se conformer aux conditions fixées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et la Ville de Montréal lors de l'émission des permis autorisant leur réalisation. Il comportait trois volets principaux : 1) l'analyse de chacun des projets soumis à l'égard de leur impact sur le potentiel archéologique et la formulation de recommandations quant aux activités de terrains à réaliser ; 2) la réalisation, le cas échéant, d'activités de terrain et en amont de leur planification et préparation et ; 3) l'analyse des données issues du terrain et la production du présent rapport.

Les travaux de terrain ont été réalisés sous la direction de la CSEM alors que le suivi de l'ensemble des recherches archéologiques a été assuré par les responsables de la Ville de Montréal et, le cas échéant, d'Hydro-Québec.

1.2 Structure du rapport

Le chapitre 2 est réservé à l'étude de potentiel produite pour le projet de la rue Saint-Patrick et qui n'a pas encore donné lieu à la réalisation d'une intervention archéologique de terrain. Il est accompagné, en annexe des figures (superpositions de plans anciens essentiellement) illustrant les propos formulés. Dans la suite du rapport, un chapitre est réservé à chacune des deux interventions archéologiques de terrain effectuées (chapitres 3 et 4). Pour chacune des interventions, il est d'abord question du mandat et du potentiel archéologique. L'étude de potentiel archéologique

réalisée en amont de l'intervention de terrain est également fournie en annexes. Vient ensuite la description des stratégies et méthodes utilisées pour mener à bien la récolte et l'analyse des données de terrain. La présentation de ces aspects est suivie des résultats de l'intervention, accompagnée de figures, de photos et de tableaux pertinents qui rendent compte des données présentées (plans, coupes stratigraphiques, tableaux de compilation, etc.). La dernière section fait le bilan de l'intervention et formule certaines recommandations quant aux futures activités archéologiques à réaliser dans le secteur à l'étude.

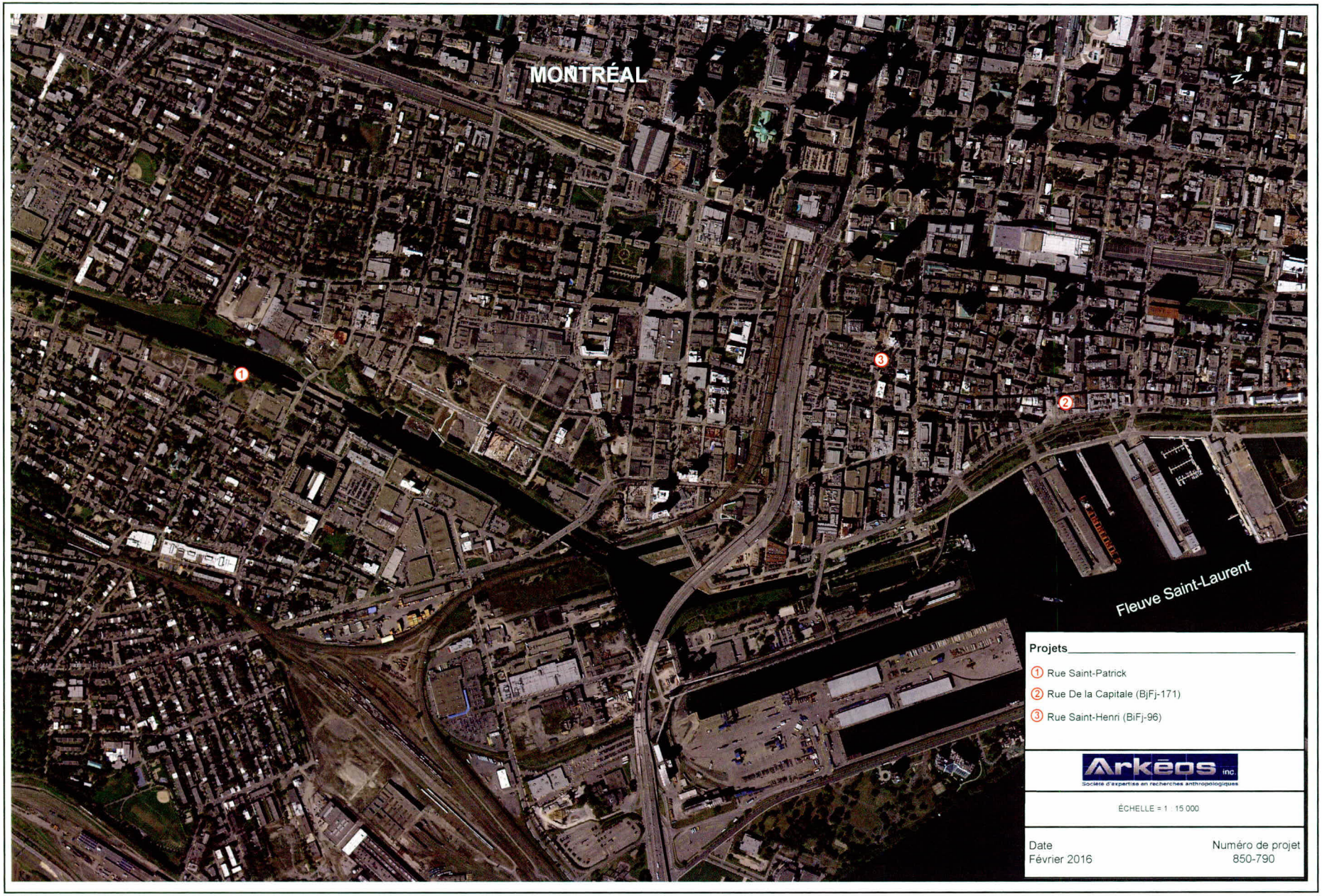

Figure 1 - Localisation générale des secteurs d'interventions archéologiques

2 RUE SAINT-PATRICK

2.1 Mandat

Dans le cadre du projet d'enfouissement du réseau aérien de distribution le long de la rue Saint-Patrick entre les rues Thomas-Keefer et Shearer, la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), qui pilote le projet conjointement avec la Ville de Montréal et Hydro-Québec, entend mettre en place plusieurs équipements dans l'emprise de ce tronçon ainsi que dans les rues et les terrains privés qui le bordent (figure 1). Le secteur visé par ce projet est situé dans les limites historiques des quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel, un secteur où le développement urbain s'amorce au milieu du XIX^{e} siècle et qui, lors de la fusion des municipalités en 2002, fut englobé dans l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal. Le secteur recoupe par ailleurs des espaces désignés « d'intérêt archéologique » ou « d'intérêt archéologique à fort potentiel » au terme de l'évaluation du patrimoine urbain de cet arrondissement exécutée dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal en 2004. Il fait également partie du corridor historique du Canal-de-Lachine et recoupe en certains points le lieu historique national du Canal-de-Lachine géré par Parcs Canada.

Dans la foulée des démarches préalables à la mise en chantier de ce projet, la CSEM a confié à Arkéos inc. le mandat de procéder à une évaluation du potentiel archéologique de l'espace concerné par ces travaux. Ce mandat devait permettre de statuer sur l'intérêt des ressources archéologiques susceptibles de persister dans cet espace et d'identifier les démarches requises pour assurer la documentation et, dans certains cas, la protection des témoins matériels significatifs. Les prochaines sections font état des principaux résultats de la démarche réalisée.

2.2 Aire d'étude et nature des travaux d'enfouissement prévus

Le secteur à l'étude s'étend sur environ 1 000 m le long de la rue Saint-Patrick entre les rues Thomas-Keefer et Shearer. Il recoupe aussi en plusieurs points les terrains et les rues limitrophes, notamment les rues d'Argenson, Charlevoix, Ropery, La Prairie, Island et Des Seigneurs ainsi que le terrain du lieu historique national du Canal-de-Lachine.

Les travaux d'enfouissement prévus par la CSEM comprennent la mise en place de 2 liaisons aérosouterraines (PSR), de 4 chambres de transformation (CT), 5 socles pour piédestal (PD), 8 bornes de raccordement (BRC), 16 puits d'accès (PA), 103 bases de lampadaire/feux circulation (ER + FC) ainsi que près de 3 000 m linéaires de massifs de conduits. Les tranchées excavées pour l'installation de ces équipements souterrains atteignent de 0,50 à 6 m de côté, parfois 12 m (CT),

ainsi qu'une profondeur de 1 à 4 m. Elles se localisent principalement dans l'emprise des rues et des trottoirs qui, comme nous le verrons plus loin dans le texte, sont en grande partie dépourvus de potentiel archéologique. Les terrains limitrophes, qui sont eux pour la plupart pourvus d'un potentiel archéologique, seront toutefois aussi touchés.

2.3 Approche méthodologique

L'évaluation du potentiel archéologique d'un espace, quelle qu'en soit la nature, est fondée sur l'analyse combinée de diverses sources documentaires et corpus de données qui doivent permettre non seulement de comprendre les modalités de l'évolution de l'occupation humaine amérindienne et eurocanadienne du territoire à l'étude, mais également d'identifier les emplacements les plus susceptibles de recéler des vestiges intègres et représentatifs de celle-ci. Diverses sources et corpus de données ont dû être assemblés et analysés afin de mener à bien ce travail.

Des ouvrages sur l'évolution du climat et de l'environnement ont été mis à profit pour comprendre l'habitabilité et l'attrait de l'espace à l'étude pour les populations amérindiennes ayant fréquenté la grande région montréalaise au cours de la préhistoire. Les résultats des interventions archéologiques antérieures ont également été mis à profit afin de mieux cerner cet espace ayant subi de grands changements à partir du XIX^{e} siècle. La détermination du potentiel archéologique préhistorique du secteur d'étude a consisté en l'identification d'espaces géographiques où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques des occupations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement ou d'activités de tous ordres. Elle découle aussi de la capacité, exprimée par l'étude de potentiel, de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du secteur étudié peut avoir supporté des occupations ou des activités humaines diverses ayant laissé peu d'indices, dont la découverte relève plutôt du hasard.

L'évolution de l'occupation eurocanadienne du secteur d'étude est fondée essentiellement sur les principales données archéologiques et historiques connues concernant le secteur à l'étude. Les principales monographies et synthèses historiques traitant du canal de Lachine et ses abords, les diverses études de potentiel archéologiques, ainsi que les plans et l'iconographie anciens disponibles dans les grands fonds d'archives publics (BAC, BAnQ, Archives de la Ville de Montréal) ont été consultés. Les sites d'intérêt archéologique et historique (patrimoniaux) et leurs composantes ont également été identifiés en consultant la tuile de la Ville de Montréal ainsi que le répertoire des biens patrimoniaux classés par le MCC et le répertoire des désignations d'importance historique nationale au Canada. Les secteurs d'intérêt patrimonial et les autres éléments patrimoniaux ayant un statut au niveau municipal ont aussi été pris en considération.

L'analyse de ce corpus de données a permis de cerner non seulement les modalités de l'occupation eurocanadienne des lieux, mais également l'emplacement et l'intégrité des vestiges et contextes susceptibles d'en témoigner (valeur d'évocation et de mise en valeur) et de le documenter (valeur documentaire) de façon originale et inédite. La valeur des témoins archéologiques découle de leur ancienneté moins bien documentée ainsi que de leur originalité ou de leur représentativité par rapport à des aspects spécifiques de l'occupation d'un lieu. Ce sont ces attributs spécifiques aux témoins archéologiques qui donnent la mesure de leur intérêt, en particulier parce qu'il s'agit de ressources fragiles et non renouvelables. Ces attributs ont été pris en compte dans l'analyse d'impact des travaux prévus par la CSEM sur les ressources archéologiques anticipées. C'est sur la base de cette analyse que les espaces où une intervention archéologique et/ou des mesures de préservation sont recommandées ont été identifiés.

2.4 Historique du secteur à l'étude

2.4.1 Milieu naturel et présence amérindienne

Le secteur à l'étude occupe la zone de terres basses (± 11-20 m) que constitue la vaste plaine Sainte-Anne localisée au sud-ouest du Vieux-Montréal et comprise entre le fleuve Saint-Laurent au sud et à l'est, la colline de Lasalle à l'ouest et la terrasse de Sherbrooke au nord (au nord de la rue Saint-Antoine). Cet espace devient habitable vers 8 000 ans BP[1], alors que l'altitude du proto Saint-Laurent atteint moins de 15 m et que le milieu humide lui ayant fait place est complètement asséché (Arkéos inc., 2013a).

Suite à son émersion, l'endroit est notamment drainé par la rivière Saint-Pierre qui sert de déversoir au lac à la Loutre localisé plus au nord-ouest. Cette voie d'eau, qui passe quelque 150 m au sud-ouest du secteur à l'étude, occupe une vallée facilitant la circulation entre l'amont et l'aval d'un important secteur de rapides sur le fleuve Saint-Laurent. Elle offre des berges qui pouvaient supporter des établissements, notamment au sud-ouest du secteur à l'étude (Arkéos inc., 2013a). Cet endroit apparaît en effet avoir été plus élevé (± 20 m) et mieux drainé (dépôts de till glaciaire et graviers essentiellement) que le secteur à l'étude. Ce dernier recoupe en effet un dépôt d'argile marine (argile et silt argileux) et des surfaces plus basses (15-16 m).

Ainsi, le secteur à l'étude apparaît peu favorable à l'établissement humain préhistorique en comparaison du secteur qui le borde plus au sud-ouest et qui se localise aux abords de la rivière Saint-Pierre. Pour cette raison, on doit considérer le potentiel de fréquentation préhistorique de l'endroit comme étant peu élevé. Le secteur étudié peut toutefois avoir supporté des occupations

1 BP : *Before Present*, avant aujourd'hui, 1950 par convention.

ou des activités humaines diverses (chasse notamment) ayant laissé peu d'indices, dont la découverte relève plutôt du hasard. Les interventions archéologiques conduites jusqu'à présent dans le secteur à l'étude n'ont d'ailleurs pas mené à la mise au jour de témoins préhistoriques.

2.4.2 Occupation eurocanadienne

Le développement des quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel est intimement lié à l'aménagement, puis à l'amélioration du canal Lachine entre 1821 et 1873. Au moment de sa construction, les territoires traversés par le canal Lachine sont essentiellement à caractère agricole. Le secteur à l'étude recoupe alors la ferme Saint-Gabriel, propriété des Sulpiciens depuis 1658. Le canal deviendra au cours du XIX^{e} siècle l'un des principaux axes du développement industriel canadien. Ce phénomène entraînera l'urbanisation intensive de l'ensemble de ses abords à partir de 1846, alors que les autorités décident d'exploiter le potentiel énergétique du canal nouvellement agrandi en louant des prises d'eau aux industries désireuses de s'installer sur les bords du canal. L'établissement de nombreuses industries entraînera dans son sillage l'installation des ouvriers qu'elles emploient et de leur famille aux abords du canal et, ce faisant, la création de nouveaux quartiers, dont celui de Sainte-Anne et Saint-Gabriel. Même si l'utilisation de l'énergie hydraulique décroît rapidement à partir du début du XX^{e} siècle, le canal Lachine constituera, jusqu'à sa fermeture en 1959, un site majeur d'implantation industrielle et un axe de transport vital pour l'économie montréalaise et canadienne.

La ferme Saint-Gabriel occupe une superficie de trois cents acres comprise approximativement entre le tracé actuel des rues Thomas-Keefer (anciennement Atwater) à l'ouest, Wellington (ancien chemin de Lachine qui est la principale voie de circulation de l'époque) au sud, Notre-Dame au nord et de la Montagne à l'est. Cette terre, concédée rapidement après la fondation de Montréal (1642), est exploitée à des fins agricoles diverses : mis en culture, pâturages, verger, etc. Les bâtiments de ferme de cette exploitation se retrouvent à la jonction actuelle des rues Saint-Patrick et de la Ferme, quelque 250 m à l'est du secteur à l'étude (site BiFj-68 ; figures 2 et 3).

Au cours du second quart du XIX^{e} siècle, la propriété des Sulpiciens sera morcelée et littéralement disloquée par l'aménagement successif de trois grandes infrastructures publiques, soit le canal de Lachine en son centre (1821-1826), le canal de l'aqueduc à son extrémité ouest (1852-1856) et la voie ferrée du *Grand Tronc* au sud (1860). La vocation essentiellement agricole du secteur à l'étude perdure toutefois longtemps après le percement du canal de Lachine, amorcé en 1821, ouvert en 1824, mais réellement terminé en 1826. L'impact de l'aménagement initial du canal de Lachine se fait en effet essentiellement sentir dans les secteurs plus périphériques à la ville, notamment dans la portion est du futur quartier Sainte-Anne.

L'ouverture du canal vient résoudre le problème ancien posé par les rapides de Lachine, qui constituent une entrave majeure à la navigation par le fleuve vers l'intérieur du continent. L'ouvrage fait 13,7 km de long, 18,30 m de large, 3,65 m de profondeur et 1,37 m de tirant d'eau. Il est jalonné de sept écluses de 30,50 m de longueur, 6,10 m de largeur et de 1,37 m de tirant d'eau. Elles étaient construites en pierre de taille et permettaient de franchir une différence de niveau de 13,4 m entre Lachine et Montréal. L'une d'elles, l'écluse Saint-Gabriel (environ 2,5 m de chute), est localisée vis-à-vis la rue des Seigneurs dans le secteur à l'étude. Treize ponts, dont deux en pierre, l'auraient traversé. Il ne reste actuellement que peu de vestiges de ce canal. L'une de ces sections est enterrée au nord des actuelles écluses Saint-Gabriel. Les ouvriers étaient logés sur leurs lieux de travail dans des baraquements construits par leurs employeurs ou des tentes aménagées par eux-mêmes, ou encore logeaient chez l'habitant. Un entrepôt localisé à la pointe à Callière aurait aussi servi à loger plus d'une centaine d'ouvriers travaillant en 1825 sur les écluses de Montréal.

Pendant les années qui suivront l'ouverture du canal, divers travaux seront effectués pour améliorer et entretenir cet ouvrage, en particulier les talus du canal lui-même, entre les écluses. Le creusement de bassin aux abords desquels seront aménagés des quais, notamment le bassin des prêtres localisé quelques dizaines de mètres à l'est du secteur à l'étude, permettra l'arrêt des bateaux et le transbordement des marchandises.

Quelques visionnaires seront attirés dans la zone rurale que traverse le canal en raison de sa présence. C'est ainsi que vers 1836-1837, la minoterie *Ogilvie-Watson* transfère ses activités (production de farine) près de l'écluse Saint-Gabriel. L'accès à l'énergie hydraulique produite par les écluses devait certainement être à l'ordre du jour, et cette ressource a fort probablement joué un rôle crucial dans les décisions d'investissement.

Le processus d'urbanisation du domaine Saint-Gabriel commence véritablement en 1840 par une Ordonnance de la Couronne britannique obligeant les Sulpiciens à réaliser le démembrement de cette propriété qui bloque alors le développement urbain à l'ouest du quartier Sainte-Anne. À l'est et au nord des bâtiments de la ferme, soit en dehors du secteur à l'étude, le lotissement et la vente des premiers lots débutent entre 1842 et 1845 (figure 3).

Rapidement, les infrastructures du canal mises en place à l'origine s'avèrent insuffisantes pour répondre adéquatement au tonnage des bateaux (sloops, goélettes et bateaux à vapeur) qui doivent dorénavant emprunter le canal. Entre 1843 et 1848, soit à peine 20 ans après son inauguration, le canal de Lachine est l'objet de travaux majeurs d'élargissement et d'approfondissement qui, à terme, double sa capacité, le chenal atteignant désormais 36,50 m de largeur et 2,75 m de tirant

d'eau en profondeur. De nouvelles écluses, beaucoup plus grandes que les premières, sont également construites. Ces dernières ne remplacent pas les anciennes, mais s'y ajoutent en parallèle afin de garder le canal ouvert à la navigation pendant la durée des travaux. Dans le secteur à l'étude la nouvelle écluse Saint-Gabriel (1848) est disposée au sud de la première, dans la portion redressée du canal (figure 3).

Face aux dépenses qu'entraîne l'élargissement du canal, les commissaires des Travaux publics perçoivent l'affermage des surplus d'eau comme un moyen efficace de générer des revenus supplémentaires. C'est pourquoi ils autorisent à compter de 1844 l'aménagement de lots hydrauliques aux abords des écluses où se trouve un dénivelé important qui est propice à l'aménagement d'infrastructures hydrauliques, tels des coursiers d'alimentation (*head race*) et des canaux de dérivation ou de fuite (*tail race*). Toutefois, la mauvaise conjoncture économique ralentit le projet. Il faut attendre le début des années 1850 pour que le projet prenne de l'ampleur et gagne les écluses Saint-Gabriel, localisées dans la portion est du secteur à l'étude. À partir de 1852, des lots hydrauliques y sont mis en location par *The Saint Gabriel Hydraulic Compagny*. Cette compagnie aménage divers pertuis dans le mur de revêtement sud du canal afin d'alimenter, via des coursiers d'alimentation, la corderie *J.R. Converse*, le moulin à scie *Allen* et les fabriques de clous, de portes et de chaises de John Ostell. Pour évacuer l'eau, une fois qu'elle a alimenté les roues hydrauliques et les turbines, un réseau de canaux de fuite se jetant dans le bassin des prêtres pour rejoindre le canal Lachine, en aval des écluses Saint-Gabriel, est également aménagé entre 1852 et 1857. L'ensemble des lots hydrauliques disponibles aux écluses Saint-Gabriel sera loué à compter des années 1860, ce qui fera de ce secteur le plus important site industriel de la région de Montréal jusqu'à la fermeture du canal en 1970 (figures 4 à 12). Le pont des Seigneurs ou Saint-Gabriel, un pont tournant à pivot excentrique, sera complété en 1866 et assurera pour la première fois dans le secteur un lien entre les deux rives du canal.

L'établissement d'industries dans le secteur des écluses Saint-Gabriel entraîne un afflux d'ouvriers en quête de lots à bâtir et de logements, ce qui entraîne l'urbanisation des zones environnantes des lots hydrauliques. Tous les bâtiments de la ferme des Sulpiciens sont alors démolis principalement pour le passage de la rue Saint-Patrick et le territoire qui s'étend jusqu'à la rue Thomas-Keefer est arpenté et cadastré. En 1866, les Sulpiciens se sont entièrement départis de l'ensemble du domaine Saint-Gabriel et une grande proportion des nouvelles propriétés libres d'industries accueille des bâtiments à logement (duplex, triplex et quadruplex) (figure 4). La portion ouest du secteur à l'étude (quartier Saint-Gabriel) est toutefois dépourvue de tous services essentiels (égout, aqueduc, etc.). Au surplus, les conditions de logement laissent parfois à désirer, certains ménages étant relégués en

fond de cours et le cadre bâti étant de piètre qualité. L'insalubrité règne donc dans les nouveaux quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel. De nombreux problèmes de santé touchent également les ouvriers en raison des mauvaises conditions de travail. Il faudra attendre les années 1870 et 1880 pour que les services d'aqueduc et d'égout, d'hygiène publique et d'incendie soient implantés dans le quartier Saint-Gabriel.

Une autre phase de transformation du canal est réalisée entre 1873 et 1885, suite à l'adoption de la recommandation faite par la Commission des canaux d'agrandir toutes les écluses entre le lac Supérieur et Montréal par les autorités canadiennes. La nouvelle politique d'uniformisation des canaux fixe la dimension des écluses à 82,2 m de longueur, 13,7 m de largeur et 3,6 m de tirant d'eau. Aucune des écluses du canal de Lachine ne répond à cette norme, excepté en largeur. Afin de garder le canal ouvert à la navigation, on construit les écluses comme précédemment, en parallèle des premières. La nouvelle écluse Saint-Gabriel prend place au nord de la première et présentera un tirant d'eau de 5,4 m afin que les bateaux océaniques puissent transborder leur marchandise jusqu'à la hauteur de cette écluse et de desservir ainsi la majorité des industries concentrées dans cette portion du canal. L'écluse de 1848 sera également restaurée. De nouvelles pile-pivot et culées seront aussi construites pour le pont tournant enjambant ces écluses. Les travaux touchèrent, en plus des écluses, l'approfondissement du canal et la consolidation de ses murs, sans modifier substantiellement son emprise.

Le secteur à l'étude poursuivra son développement au rythme de la croissance industrielle, la conjoncture de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle étant propice à l'implantation des grandes entreprises. On assiste alors à une autre vague d'industrialisation dans l'agglomération montréalaise qui se traduit essentiellement par une augmentation des investissements et une hausse significative du nombre d'employées dans les industries. Même si l'utilisation de l'énergie hydraulique décroît à partir du début du XX^{e} siècle au profit de l'énergie à vapeur et électrique, le canal de Lachine constituera, jusqu'à sa fermeture en 1959, un site majeur d'implantation industrielle et un axe de transport vital pour l'économie montréalaise et canadienne. Le secteur des écluses Saint-Gabriel profite également de la proximité des premiers terminus ferroviaires à Saint-Henri et à Pointe-Saint-Charles. La société de chemin de fer du *CPR* installera une voie de garage (*CPR siding*) le long de la rue Saint-Patrick au tournant du XX^{e} siècle afin de desservir les industries. Cette dernière apparaît pour la première fois sur le plan de 1907 (figure 7). Plusieurs voies de garage seront également installées sur les terrains des industries. À la même époque, le quartier est relié au réseau de tramway de la ville. Au pont des Seigneurs, les infrastructures du tramway seront installées lors de la construction du pont actuel en 1898.

Divers travaux d'entretien et d'aménagement secondaires sont réalisés entre la fin du XIX^{e} siècle et 1959 sur le canal de Lachine. Quelques modifications seront également apportées. Parmi celles-ci, notons l'installation d'un nouveau pont tournant à pivot central dans l'axe de la rue des Seigneurs en 1898 ainsi que le rehaussement du mur sud du canal en 1933. Des réparations majeures sont également effectuées sur les ponts au cours du XX^{e} siècle. Certains nombres de ponts faits en acier de charpente sont également remplacés entre 1903 et aujourd'hui.

Plus de 600 entreprises, de tous les secteurs de l'activité manufacturière (alimentation, peinture, textiles, bois ouvré, etc.), verront le jour le long du canal (figures 4 à 12). Outre la minoterie *Ogilvie-Watson* (1836-aujourd'hui ; actuel *Archer Daniels Midland*), on retrouvait notamment dans le secteur à l'étude des industries liées à la filature de la soie (*Belding Corticelli*, 1884-1982), à la fabrication de corde et de cordage (*Consumers cordage Co.*, vers 1853-1948) et à la transformation du bois (*John Ostell*, 1853 ; *Préfontaine & Co. Lumber*, vers 1910-1949 ; *Hebert Lumber*, vers 1949-1989). Plusieurs édifices de ces anciennes compagnies subsistent toujours. Il s'agit d'ouest en est de la *Sherwin-Williams Compagny of Canada Limited*, *Canadien Bag Co.* (*Les habitations Pointe-Saint-Charles*), *Consumers Cordage Co.*, *Shewing Paint*, *Belding Corticelli* (*Les lofts Corticelli*), *Northern Electric Ca. Ltd.* (*Le Nordelec*). La plupart ont été désignés « d'intérêt patrimonial et architectural de valeur exceptionnelle » au terme de l'élaboration du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal en 2004.

L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent et l'abandon graduel du canal marqueront le début d'une décroissance industrielle désastreuse pour ce secteur de la ville de Montréal. Jumelée à la désuétude du parc industriel, cette amélioration dans le transport maritime allait entraîner la fermeture et l'exode de plusieurs usines qui fournissaient du travail aux habitants, entraînant chômage et pauvreté dans le quartier. La fermeture officielle du canal sera réalisée en 1970. Elle amènera les autorités à remblayer l'ancien canal de 1821-1826 situé en amont des écluses Saint-Gabriel. Plusieurs autres segments du canal et de ces structures connexes (bassin, canal de fuite, etc.) seront aussi remblayés. C'est notamment le cas de la portion ouest du canal de fuite qui, après avoir été recouvert, depuis la *Consumers Cordage Co.* jusqu'à la rue des Seigneurs au début du XX^{e} siècle, fut totalement remblayée en 1960.

Depuis le début des années 2000, le secteur connaît un regain d'énergie grâce à divers projets de mise en valeur et de restauration du canal Lachine et de revitalisation des quartiers riverains. On procéda notamment à la réouverture du canal à la navigation, cette fois de plaisance, ainsi qu'à la remise en état de plusieurs édifices des anciennes compagnies du canal. Ces projets ont tous fait l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues et ont conduit, pour la plupart, à des recherches au terrain (figure 13).

2.5 Potentiel archéologique et recommandations

De manière générale, l'emprise des tronçons de rues à l'étude ne possède aucun potentiel archéologique d'intérêt. Leur emprise a été établie lors du développement du quartier Saint-Gabriel, entre 1856 et 1865, et n'a pas changé depuis. Certaines ressources archéologiques, tels les premiers services d'utilités publiques (post 1870), les anciens niveaux de circulation aménagés (pavées de pierre, macadam, armatures de trottoir) ainsi que l'infrastructure de la voie de garage du *CPR* de la rue Saint-Patrick (trois premiers quarts du XX^{e} siècle) et du tramway sur la rue des Seigneurs (1898-1906), sont toujours présentes en sous-sol. Ces infrastructures présentent cependant un intérêt documentaire faible puisqu'elles furent documentées lors d'interventions archéologiques antérieures (Ethnoscop, 2010a ; SACL, 2001 ; GRHQ, 1999 ; etc.) ainsi que dans divers documents d'archives (photographies, plan des utilités publiques, etc.). Les travaux de la CSEM prévus sur la rue Saint-Patrick et les rues lui étant perpendiculaires n'auront ainsi que peu d'incidences sur ces ressources. Aucune intervention n'est recommandée sur la rue Saint-Patrick et sur la plupart des tronçons des rues lui étant perpendiculaires.

Certaines des rues perpendiculaires à la rue Saint-Patrick (rues Island et des Seigneurs), les abords du canal Lachine et certains des terrains privés possèdent cependant des ressources archéologiques d'intérêt. Certaines de ces ressources demandent non seulement à être documentées, mais également à être préservées intégralement puisqu'elles constituent des témoins privilégiés du canal et de la période de son industrialisation. Les paragraphes qui suivent établissent le potentiel archéologique des secteurs d'intérêt et, le cas échéant, la nature des interventions à réaliser dans le cadre des travaux de la CSEM (tableau 1, figure 14).

2.5.1 Rue Island

La CSEM prévoit la construction d'un massif de conduits et de quatre lampadaires (ER 76 à 79) dans l'emprise du tronçon de la rue Island localisé au nord de la rue Saint-Patrick. À cet endroit, la rue Island croise le canal de fuite desservant autrefois (1857-début XX^{e} siècle) les industries localisées en bordure sud des écluses Saint-Gabriel ainsi que le pont permettant d'enjamber ce canal. L'intervention réalisée dans l'axe de cette rue en 2001 (MTL01-08-11 ; SACL, 2002) démontre que les vestiges de ce canal, formés de deux murs maçonnés de 1,20 à 1,50 m de large, sont toujours présents dans l'emprise de la rue Island et presque entièrement intacts. L'ouvrage présente une largeur de 7,24 m et une profondeur de 2,18 m (13,27 m NMM) et se localise à 0,74-0,79 m de profondeur sous la chaussée actuelle (16,20-16,15/15,41 m NMM). Le grand intérêt de ces vestiges (murs maçonnés) implique qu'ils soient entièrement préservés. Nous recommandons donc que le massif à construire soit enfoui à moins de 0,70 m de profondeur vis-à-vis le canal de fuite (entre ER 77 et 78), car il s'avère en conflit avec ses vestiges. Les excavations nécessaires à ces travaux seront dirigées par un archéologue afin de s'assurer du respect de cette recommandation.

2.5.2 Rue des Seigneurs / canal Lachine

La CSEM prévoit la construction de deux massifs de conduits, d'un massif de raccordement aux condominiums *Belding-Corticelli*, d'une borne de raccordement (BRC 44448), d'un puits d'accès (PA 34312) et de quatre bases de lampadaires (ER 96 à 99) dans l'emprise du tronçon de la rue des Seigneurs localisé au nord de la rue Saint-Patrick. À cet endroit, la rue des Seigneurs croise le canal de fuite (1853) qui dessert les industries localisées au sud des écluses Saint-Gabriel et dont un segment est toujours visible sur la propriété des condominiums *Belding-Corticelli*. L'intervention réalisée dans l'axe de cette rue en 1999, alors qu'on procède aux travaux de rehaussement du pont des Seigneurs et de ses abords, indique qu'à cet endroit les murs maçonnés du canal de fuite se retrouvent à une profondeur d'environ 0,50 m sous la chaussée actuelle (site MTL99-08-1 ; GRHQ, 1999) et sont toujours intacts. Le tracé de l'un des deux massifs de conduits et du massif de raccordement à construire est en conflit avec ces vestiges à préserver. Nous recommandons donc que le massif de conduits soit rehaussé afin de passer au-dessus des murs du canal et que le tracé du massif de raccordement soit légèrement déplacé plus au sud afin de passer au sud du mur nord du canal. La réalisation de ces directives sera assurée par un archéologue au terrain lors d'une surveillance archéologique. Lors de cette intervention, les excavations nécessaires à l'installation de la nouvelle base de lampadaire ER 98 devront également faire l'objet d'une surveillance afin de s'assurer qu'elles ne causent aucun dommage au mur nord du canal qui est localisé à proximité.

Par ailleurs, le massif de conduits à construire à proximité du pont des Seigneurs (1898-Aujourd'hui), risque d'entraîner la destruction d'aménagements, apparents ou non, en lien avec cet ouvrage ou l'ouvrage qu'il a remplacé en 1898 (mur de culée du pont actuel et du pont de 1866, murets d'approche du pont actuel) ainsi qu'avec le muret de soutènement de l'ancienne logette du pontier, vestiges documentés lors des interventions de 1999, 2000 et 2002 dans ce secteur (site 602G, GRHQ, 1999 ; SACL, 2003), alors qu'on procède à des travaux de restauration du pont et du secteur des écluses Saint-Gabriel. Nous recommandons donc que les travaux d'excavation nécessaire à la construction du segment nord du massif à construire à proximité du pont des Seigneurs fassent l'objet d'une supervision archéologique ayant pour but la préservation in situ des vestiges susceptibles d'être affectés. La portion du tracé de ce massif de conduits étant, le cas échéant, en conflit avec les vestiges pourra se voir rehaussée ou déplacée selon le cas.

2.5.3 Terrains du 2560 Saint-Patrick et 1361 Charlevoix

Sur les terrains situés à l'angle sud-est des rues Saint-Patrick et Charlevoix (1361 rue Charlevoix et 2560 rue Saint-Patrick), l'installation de quatre piédestaux (PD 33605, 33584, 33585 et 33606) ainsi que d'un massif de conduits est prévue par la CSEM (32 m^2). L'endroit fut jadis occupé par la cour arrière d'une résidence (vers 1865-1960) et un édifice à logement en brique de deux étages (vers 1900 - fin XX^e siècle). Des vestiges de ces occupations résidentielles (fondations et cave, niveaux d'occupation) risquent d'être toujours présents dans l'emprise des travaux de la CSEM. Il est donc recommandé de réaliser une supervision archéologique des travaux d'excavation à réaliser à cet endroit enfin de colliger les ressources archéologiques présentes. Précisons que les travaux de la CSEM recoupent au sud-ouest un espace pourvu d'une infrastructure récente (ancien bâtiment de la station d'essence construit vers 1960) qui pourrait avoir perturbé les ressources présumées.

2.5.4 Terrain du 2400 Saint-Patrick (site BiFj-50)

La CSEM prévoit construire un piédestal et un massif de conduits sur le terrain du magasin Rona (2400 rue Saint-Patrick). Ce terrain fut l'objet d'interventions archéologiques en 1995 (Arkéos inc., 1996), soit avant l'aménagement des installations du magasin Rona. Ces interventions ont permis de documenter de façon adéquate l'occupation résidentielle (logements ouvriers ; 1870/1880 - 1940-1950), puis commerciale des lieux (cours à ferrailles ; 1940/1960-1986), et ont conduit à l'assignation d'un code Borden (BiFj-50). Ainsi, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée sur ce terrain dans le cadre des présents travaux de la CSEM.

2.5.5 Terrain du 2471 Saint-Patrick

Un massif de raccordement, long d'environ 10 m, sera construit sur ce terrain qui accueillit entre 1853 et 1948 les infrastructures de la manufacture de câbles et de cordes de chanvre ainsi que de plâtre de la *Consumers Cordage Ltd.* (vers 1853-1948). Il faudra toutefois attendre le tournant du XX^e siècle pour qu'un premier bâtiment, un entrepôt à chanvre, soit construit dans l'emprise des travaux de la CSEM. Ce bâtiment, qui brûla en 1912, laissera place aux voies de garage du *CPR*. En vertu des ressources archéologiques présentes, nous recommandons qu'une surveillance archéologique soit réalisée lors des travaux de la CSEM à effectuer sur le terrain du 2471 rue Saint-Patrick.

2.5.6 Terrain du 2315 Saint-Patrick

Un massif de raccordement, long d'environ 20 m, sera construit sur le terrain des futurs condominiums *Myst* (construction 2013-2014). Les travaux archéologiques nécessaires à la compréhension de l'évolution de ce terrain qui accueillit la manufacture de la *Consumers Cordage Ltd.* (vers 1853-1948), puis l'édifice de la compagnie *Carpet Art Déco* ont vraisemblablement déjà été réalisés dans le cadre de ce projet résidentiel (en attente d'une réponse du MCC). Aucune intervention n'est donc recommandée dans le cadre des travaux de la CSEM.

2.5.7 Terrains du 2175-2155 Saint-Patrick

Un massif de conduits, long de 90 m, et un PSR (PSR 33442) seront construits sur le terrain de l'ancienne manufacture de câbles et de cordes de chanvre ainsi que de plâtre, la *Consumers Cordage Ltd.* (vers 1853-1948). Aujourd'hui, la cheminée tronquée ainsi que certaines portions des murs de l'ancienne manufacture est tout ce qui reste de cette ancienne manufacture fondée par J.A. Converses. Le terrain est en effet en partie occupé par des édifices récents (post 1948) abritant divers bureaux et ateliers. Son sous-sol présente toutefois un potentiel archéologique comme le démontrent les interventions menées sur la rue Island (site MTL01-08-11 ; SACL, 2002) et aux abords du canal de Lachine (site 171G ; GRHQ, 2000). Les travaux de la CSEM risquent de détruire de nombreux vestiges architecturaux associés à l'ancienne manufacture (canal d'amenée, canal de fuite, réservoir, voies de garage du *CPR*, bâtiments, etc.). Il est donc recommandé que les travaux de la CSEM soient accompagnés d'une supervision archéologique afin que ces vestiges soient documentés. La préservation des vestiges présents, notamment ceux du canal de fuite, n'est pas envisagée ici en raison du fort potentiel de développement du terrain à l'égard de la construction de condominiums.

2.5.8 Terrain du 2075 Saint-Patrick

La CSEM prévoit construire sur le terrain du 2075 rue Saint-Patrick deux massifs de raccordement, long de 5 m, ainsi qu'un PSR (PSR 33443). L'espace occupé par ces équipements n'a jamais supporté de gros bâtiments, mais seulement des entrepôts ou hangars hors terre. Son occupation est liée à la présence de la cour à bois de la *Shearer Mill, Sash and Door Factory* à compter de 1857 (terrain loué par Joseph Gould). Puis, en 1943, l'emplacement est vendu à la compagnie *Keating Forging & Foundry Ltd.* qui utilisera le terrain pour entreposer des produits d'oxyde de zinc. Ce terrain recèle un potentiel archéologique à l'égard de son usage industriel comme terrain d'entreposage du bois, puis de produits d'oxyde de zinc (1943). Nous recommandons donc que les travaux à réaliser par la CSEM fassent l'objet d'une supervision archéologique.

2.5.9 Terrain du 1900 Saint-Patrick

La CSEM prévoit la construction d'un puits d'accès (PA 33446) et des massifs le reliant sur le terrain du 1900 rue Saint-Patrick. L'emprise de ces travaux recoupe un espace ayant servi de cour avant à l'un des bâtiments principaux (bureaux ?) de la compagnie *Shearer Mill* (1857) dont les installations liées à la transformation du bois occupent les abords du canal de Lachine et du canal de fuite. Entre 1907 et 1912, le bâtiment sera détruit et l'espace sera par la suite utilisé comme voies de garage du *CPR*. Cet espace deviendra vacant suite à la fermeture du canal Lachine en 1970. En vertu des ressources archéologiques potentiellement présentes sur ce terrain et l'ampleur des travaux à effectuer par la CSEM (50 m^2), nous recommandons que les travaux de la CSEM fassent l'objet d'une supervision archéologique.

2.6 Conclusion

En vertu des ressources archéologiques d'intérêt présentes dans l'emprise des travaux de la CSEM, sept secteurs ont été retenus pour faire l'objet d'une supervision archéologique. Celle-ci permettra l'enregistrement de ces ressources liées au canal Lachine ainsi qu'à l'industrialisation et l'urbanisation de ses abords au cours des XIX^e et XX^e siècles. L'emprise des équipements à construire (massifs de conduits) dans deux des secteurs retenus devra également être rehaussée ou légèrement déplacée afin d'assurer la protection in situ des vestiges archéologiques rencontrés qui présentent une grande valeur d'évocation et de mise en valeur (murs du canal de fuite et de la logette du pontier). Signalons que le déplacement des équipements en conflit avec les ressources archéologiques de fort intérêt fut effectué sur la version finale du plan des travaux qui est représentée sur les différentes figures insérées dans le présent rapport.

Les interventions archéologiques et les mesures de préservations proposées seront assurées au terrain par un archéologue de terrain accompagné d'un archéologue technicien. Le temps alloué à ces activités est estimé à 15 jours. Cette estimation pourrait varier (à la baisse ou à la hausse) dépendamment du degré (régularité) d'avancement des travaux de l'entrepreneur. Également, il pourrait être envisageable de mettre à contribution plus d'une équipe d'archéologues au terrain. Ces questions de logistique devraient être abordées lors de la réunion de démarrage du projet.

Tableau 1 - Liste des recommandations archéologiques dans le cadre des travaux de la CSEM

Localisation	Équipements concernés	Recommandations archéologiques		Ressources archéologiques anticipées
		Supervision archéologique	Rehaussement des équipements	
Rue Island	Massif de conduits (11 m²)	X	Rehaussement du massif vis-à-vis le canal de fuite	Canal de fuite (1857-début XX[e] siècle) ainsi que le pont permettant d'enjamber ce canal
Rue des Seigneurs/Canal de Lachine	Trois massifs, une borne de raccordement (BRC 44448) et une base de lampadaire (ER 98) (30 m²)	X	Rehaussement des massifs localisés vis-à-vis le canal de fuite	Canal de fuite (1853) Mur de culée du pont actuel et du pont de 1866, murets d'approche du pont actuel Muret de soutènement de l'ancienne logette du pontier
Terrains du 2560 Saint-Patrick et 1361 Charlevoix	Quatre piédestaux (PD 33605, 33584, 33585 et 33606) et un massif (32 m²)	X		Vestiges de ces occupations résidentielles (fondations et cave, niveaux d'occupation) (vers 1865-1960)
Terrain du 2471 Saint-Patrick	Massif de raccordement (5 m²)	X		Infrastructures de la *Consumers Cordage Ltd.* (vers 1853-1948)
Terrains du 2175 - 2155 Saint-Patrick	Massif de raccordement et PSR 33442 (45 m²)	X		Vestiges architecturaux associés à l'ancienne manufacture (canal d'amenée, canal de fuite, réservoir, voies de garage du CPR, bâtiments, etc.) (vers 1853-1948)
Terrain du 2075 Saint-Patrick	Deux massifs de raccordement et un PSR 33443 (5 m²)	X		Vestiges liés à l'usage industriel (terrain d'entreposage du bois, produits d'oxyde de zinc) (1857-1943).
Terrain du 1900 Saint-Patrick	PA 33446 et massifs le reliant (40 m²)	X		Vestiges des installations liées à la transformation du bois (1857-1970)

3 RUE DE LA CAPITALE (BjFj-171)

3.1 Cadre de l'intervention

Au cours de l'automne 2014, la CSEM a entrepris des travaux touchant des composantes de son réseau souterrain situé sur la rue de la Capitale Est (figure 1, figure 23 en annexe 2.1). Ce projet impliquait le remplacement du puits d'accès 619 (PA 619) et son raccordement aux massifs et aux raccords attenants. Il prévoyait aussi l'implantation d'un nouveau massif de six conduits de part et d'autre du PA 619 sur une longueur de 37 m à l'ouest et sur une longueur de 3 m à l'est.

Du fait de l'ancienneté de l'occupation humaine de la rue de la Capitale, la réalisation d'un inventaire archéologique préalable à la réalisation des travaux de la CSEM s'avérait nécessaire afin d'atténuer leur impact sur les ressources archéologiques connues et présumées (voir section 3.2 et fiche de potentiel insérée en annexe 2.1). Cet inventaire (sous-opérations 1A, 1B, 2A à 2G) s'est tenu entre le 7 et le 21 octobre 2014. Il a mené à la découverte de nombreux vestiges en lien avec le terrain d'origine et son occupation par les populations amérindiennes et les premiers habitants de Montréal (avant 1690), la rue de la Capitale (circa 1690-Aujourd'hui) et les propriétés bordant au nord de son emprise initiale (1666-1852). Ces résultats positifs ont mené à l'attribution du code Borden BjFj-171.

Un mandat additionnel a été octroyé conjointement par la CSEM et la Ville de Montréal pour réaliser le même type d'inventaire dans l'emprise des excavations supplémentaires devant être réalisées pour remplacer le regard d'égout situé en marge sud-est du PA 619. Cet inventaire (sous-opérations 1C et 2K) fut entamé le 27 octobre 2014 sans être mené à terme en raison de l'annulation du projet de réfection prévue.

Le permis de recherches 14-COUC-09 a été octroyé par le MCC pour encadrer cette intervention. Le suivi des recherches effectuées a été assuré par les archéologues de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec.

Le potentiel archéologique de la rue de la Capitale fait l'objet de la prochaine section (3.2). La méthodologie employée pour réaliser l'intervention archéologique effectuée au terrain ainsi que l'analyse des données récoltées constitue la troisième section (section 3.3). Les résultats de l'intervention sont présentés dans les quatre sections suivantes, il y sera question de l'intégrité du site (3.4), des contextes stratigraphiques documentés (3.5), des vestiges immobiliers et d'utilités publiques mis au jour (3.6) et de la culture matérielle recueillie (3.7). La dernière section (3.8) fait la synthèse de l'intervention et conclut sur des recommandations qui orienteront la poursuite de la recherche archéologique.

Le rapport est accompagné de plans, de profils stratigraphiques, de photographies et de tableaux synthèses qui rendent compte des éléments les plus significatifs observés au terrain. Les plans anciens ainsi que certains des tableaux synthèses qui y sont discutés ont été insérés en annexes avec les fiches descriptives saisies sur fichiers informatiques (répertoires des biens immobiliers et des services d'utilités publiques, fiches d'enregistrement photographique, inventaire de la culture matérielle).

3.2 Potentiel archéologique

3.2.1 Intégrité du site

Les résultats des interventions archéologiques effectués aux extrémités ouest et est de la rue de la Capitale en 1991 et 2008 (site BjFj-50 et BjFj-152) ont permis une première évaluation générale de l'intégrité du tissu archéologique présent sur cette étroite voie de circulation large de 6,20 m (SANM, 1992 ; Ethnoscop, 2014). On sait ainsi que les remblais historiques s'y sont accumulés sur une épaisseur de 1,50 à 2,30 m (14,00-13,78/12,50-11,70 m NMM), préservant notamment le sol naturel d'origine sous-jacent. Les services d'utilités publiques présents sur la rue de la Capitale sont par ailleurs pour la plupart peu invasifs. Ils sont localisés essentiellement au centre de son emprise (figures 20 à 23 en annexe 2.1). Leur disposition fait en sorte que de larges (2,00 à 2,50 m) bandes de sols en place subsistent de part et d'autre de la rue, en marge de la tranchée de construction de la canalisation principale d'égout qui présente une largeur (0,80-1,80 m) et une profondeur (10,60 m NMM) importantes.

3.2.2 Potentiel préhistorique

La rue de la Capitale a un fort potentiel archéologique découlant de fréquentations et d'occupations humaines brèves au cours de la préhistoire récente. La rue de la Capitale semble en effet s'inscrire dans le prolongement du grand replat (12,50-11,70 m NMM) identifié sur la place Royale (sites BjFj-3 et BjFj-47), localisé tout juste à l'ouest. Cet endroit a livré une quantité appréciable d'indices (assemblages lithique et céramique, écofacts, etc.) témoignant d'occupations brèves en marge de la Petite rivière Saint-Pierre et du fleuve Saint-Laurent au cours du Sylvicole (3 000 à 400 ans BP) (Arkéos inc., 1991 et 2003 ; SANM, 1992). La présence de vestiges d'occupations préhistoriques s'avère donc probable sur la rue de la Capitale, tant dans le sol naturel que dans les remblais historiques constitués à partir de ses déblais de creusement.

BjFj-49

RUE SAINT-PAUL

RUE SAINT-SULPICE

Lot 199

Lot 201

PLACE ROYALE

BjFj-151

Hotel Nelligan

Emplacement 23

Lot 202

Emplacement 24

Lot 203

Lot 204

Emplacement 25

Lot 205

Lot 206

Emplacement 26

Lot 207

Emplacement 27

Lot 208

BjFj-127

1A

1B

BjFj-171

RUE DE LA CAPITALE

1C

BjFj-152

BjFj-50

BjFj-3

RUE DE LA COMMUNE

Figure 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Localisation générale de l'intervention et des principaux éléments à l'étude

Limite de site archéologique

1A Sous-opération réalisée

Secteur excavé (Intervention S.A.N.M. 1991)

Limites des propriétés - premier terrier

Limites des propriétés - second terrier

ÉCHELLE : 1:350

0 3.5 7 m

Date
Février 2016

Numéro
de projet
850-790-2

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

3.2.3 Potentiel historique

On reconnaît également à la rue de la Capitale un fort potentiel archéologique découlant d'abord de fréquentations humaines brèves résultant de l'utilisation de la commune (pâturage, zone de débarquement de marchandise), puis de la place Royale (activités militaires et marchandes - foire des fourrures et marché public) au XVII^{e} siècle (1651-1676) ainsi que d'occupations permanentes liées à la vocation commerciale et domestique du quartier de la place du Marché aux XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles (1676-1853). Les ressources présumées et connues de cet espace sont associées à la possible présence :

1) De dépôts propres à documenter la topographie d'origine du lieu et à l'occupation de la commune (zone de pâturage et de débarquement de marchandise) entre 1651 et 1665, puis aux activités militaires et marchandes (pelleteries et marché public) de la place Royale entre 1657-1676. On doit toutefois présumer que les vestiges témoignant de cette phase d'occupation se résument à quelques objets perdus ou brisés sur les lieux sans plus ;

2) De vestiges des aménagements (clôtures) et du cadre bâti domestique et commercial (maisons, maisons-magasins, hangars, voûtes et entrepôts) qui bordaient au nord la rue de la Capitale entre 1666 et 1852 ;

3) De vestiges en lien avec la rue de la Capitale (niveaux de circulation et services d'utilités publiques) depuis sa création vers la fin des années 1680.

Précisons que l'emprise actuelle de la rue recoupe au nord une bande de terrain (large de 1,45 m) autrefois (1666-1853) occupée par les propriétés qui la bordent. Ces propriétés ont été touchées à trois reprises par des incendies majeurs (1721, 1765 et 1852) qui ont provoqué la destruction de leur cadre bâti. Suite à la première conflagration (1721), les propriétaires semblent reconstruire à même les ruines des anciens bâtiments (réutilisation des fondations). Le second incendie (1765) aura un impact plus marqué dans les mentalités et entraînera la construction d'un nouveau cadre bâti, beaucoup plus imposant qui respectera finalement les normes entrées en vigueur en 1721 favorisant les constructions en pierre de deux étages ou plus. Le dernier incendie (1852) profitera aux autorités qui procèderont en 1853 à l'élargissement de la rue.

La figure 1 illustre les limites des propriétés à l'étude, telles qu'elles sont décrites dans le premier (1663-1795 ; emplacements 23 à 27) et le second terrier (1795-1866 ; lots 200 à 208) de la ville de Montréal. La fiche de potentiel et les figures 2 à 19 insérées en annexe 2.1 exposent quant à elles l'évolution des limites de propriété et du cadre bâti.

3.3 Méthodologie

3.3.1 Intervention au terrain

L'intervention effectuée en 2014 sur le site BjFj-171 a consisté en la réalisation d'un inventaire préalable en prévision des travaux de la CSEM (sous-opérations 1A, 1B et 2A à 2H) et de ceux de la Ville de Montréal (sous-opérations 1C et 1K) (photo 1). Le tableau 1 dresse le sommaire des activités de terrain réalisées. La localisation détaillée de l'intervention apparaît sur la figure 2.

Photo 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 1B et 1C — Localisation des travaux de la CSEM et de la Ville de Montréal — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-001)

Tableau 1 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sommaire des activités réalisées et des unités d'enregistrement

Activité		Plan	Profil	Photo	Structure
Excavation mécanique	Fouille manuelle				
1A	2A à 2E, 2G, 2H	P1	C1 à C3, C5	N1 et N2	ST-1 à ST-6, ST-9, ST-10
1B	2F, 2J	P2	C4, C6	N1	ST-5, ST-7, ST-8
1C	2K	P1	C7, C8	N3 et N4	ST-11

3.3.1.1 Travaux de la CSEM

La reconstruction du PA 619 et son raccordement aux massifs et aux raccords attenants de même que la construction du nouveau massif de 3 m de longueur à l'est du PA ont nécessité l'excavation d'une tranchée (sous-opération 1A) de 1,30 à 3,40 m de largeur, de 10,20 m de longueur et de 1,50 à 3,00 m de profondeur (13,93-14,08/10,93-12,41 m NMM). L'inventaire préalable de cet espace a débuté par le retrait des sols modernes et la démolition des équipements en conflit avec les

Services d'utilité publique et perturbations majeures

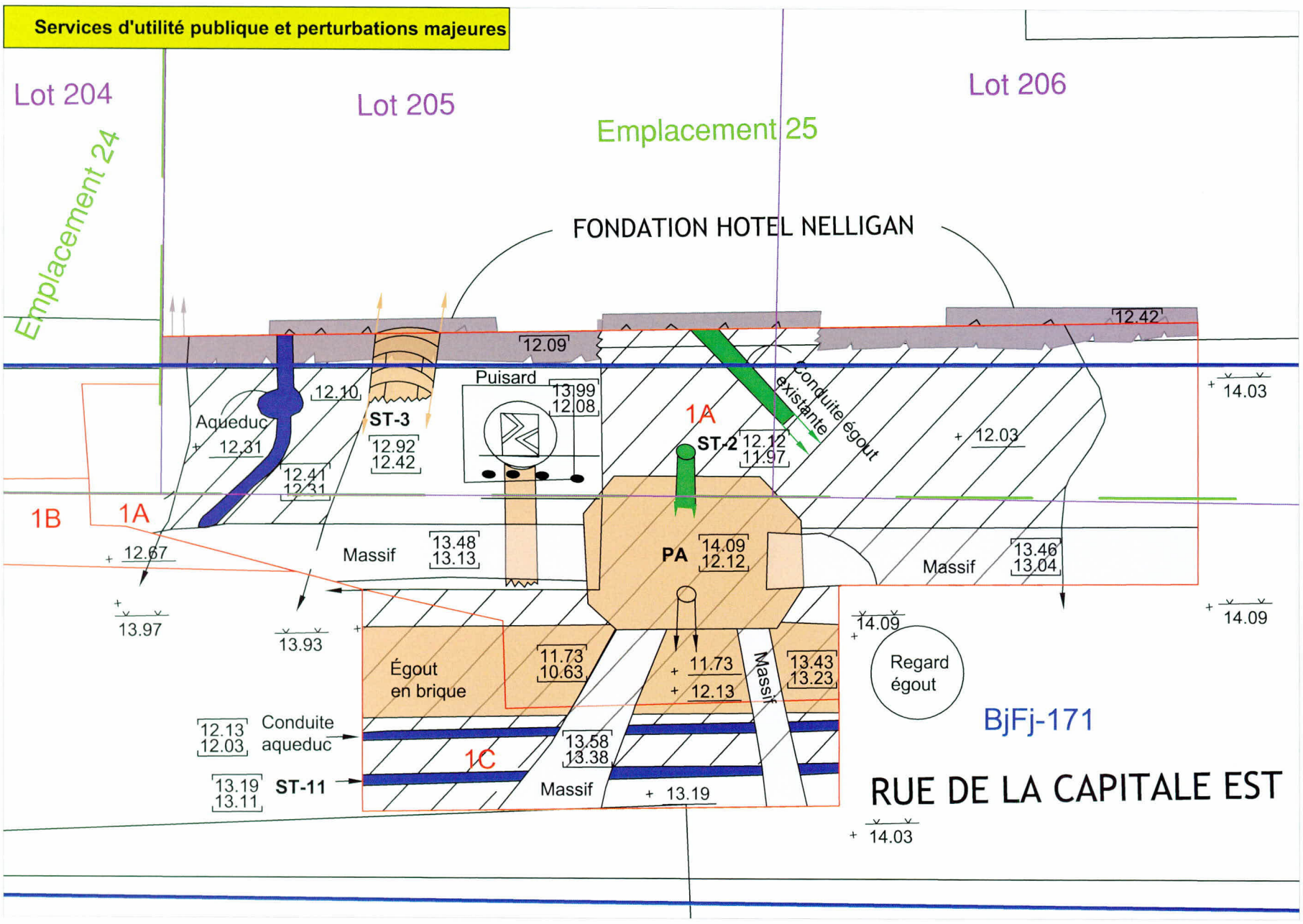

Vestiges structuraux et perturbations majeures

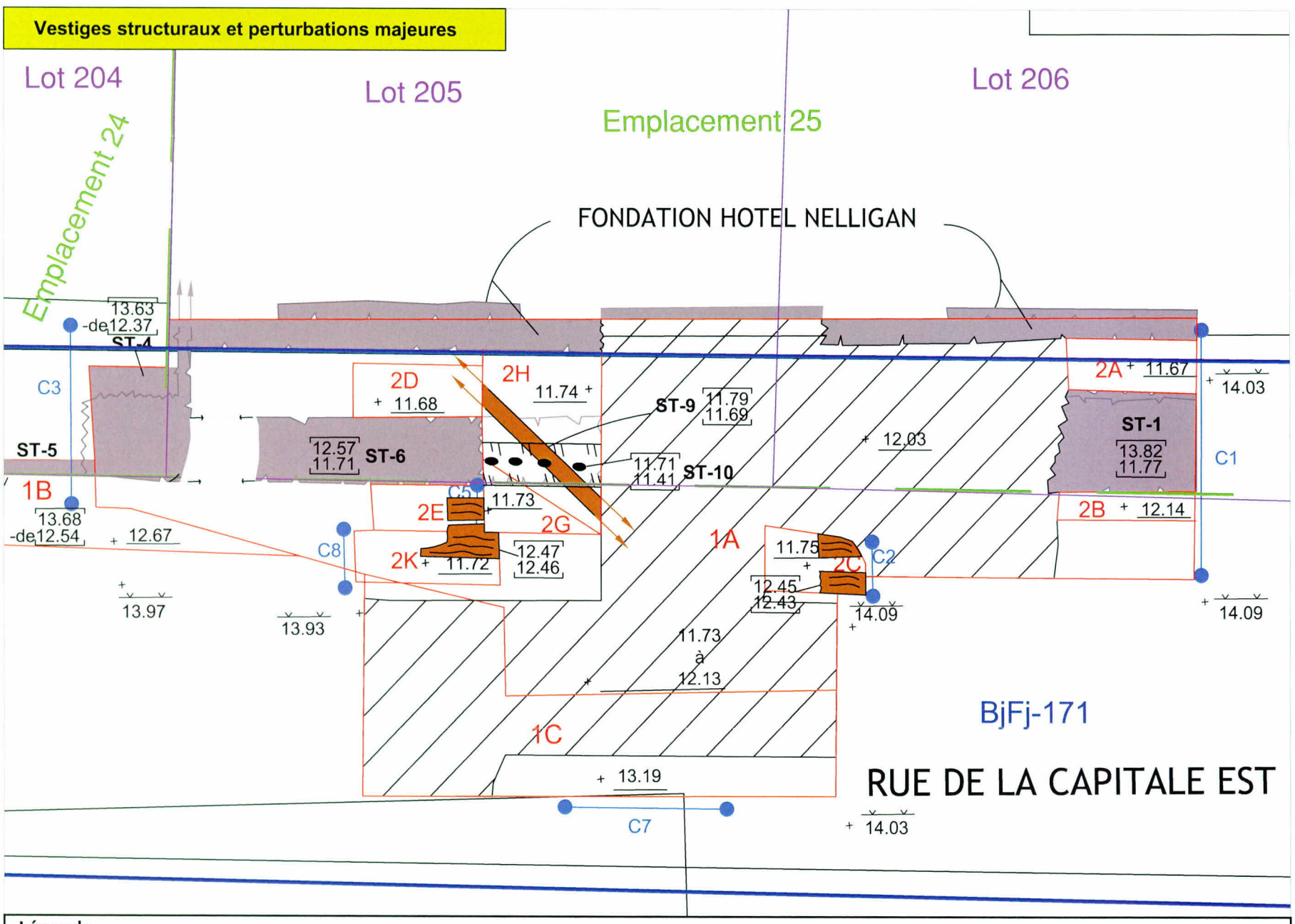

Légende

- Limite des sites archéologiques
- 3A Sous-opération réalisée
- Sous-opération antérieure
- Lot 202 Limite des propriétés - second terrier
- Limite des propriétés - premier terrier
- 14,00 Élévation (surface)
- 13.00 Élévation (niveau atteint)
- 12.53 / 12.40 Élévation du sommet et de la base d'une structure
- C1 Coupe stratigraphique
- ST-6 No de structure
- Vestige de maçonnerie
- Vestige clôture de pieux
- Structure de béton
- Structure en bois
- Conduite en métal
- Canalisation de terre cuite
- Conduite en PVC
- Tranchée récente
- Tranchée ancienne
- Élément caché, empreinte, projection

Figure 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Localisation détaillée de l'intervention
Feuillet 1 - Sous-opérations 1A et 1C

Source : 31H12-010-0136

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50
0,25 0 0,5 1 m

Date Février 2016 **Numéro de projet** 850-790-2

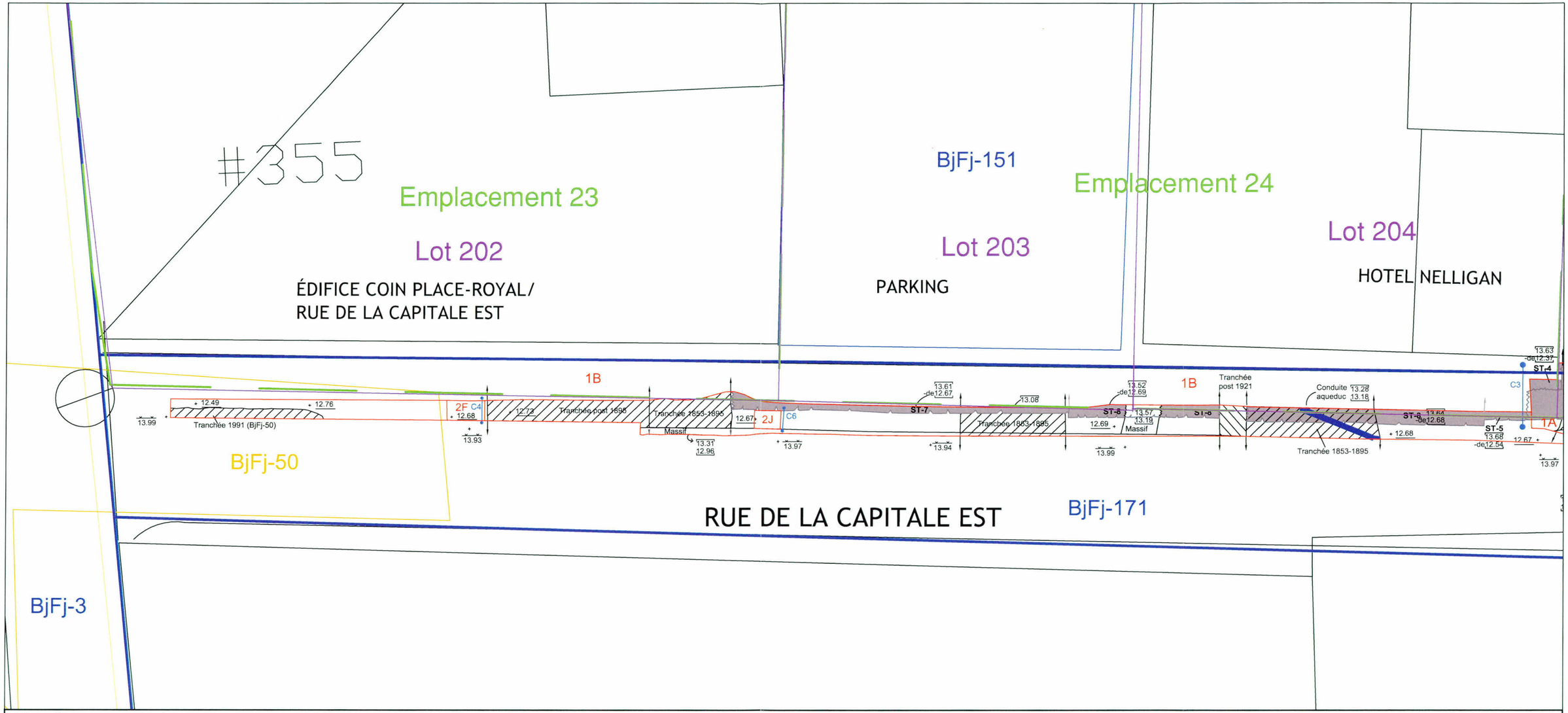

Légende

- Limite de site archéologique
- Sous-opération réalisée
- Sous-opération antérieure
- Limite des propriétés -second terrier
- Limite des propriétés - premier terrier
- Élévation (surface)
- Élévation (niveau atteint)
- Élévation du sommet et de la base d'une structure
- Coupe stratigraphique
- ST-6 No de structure
- Vestige de maçonnerie
- Structure de béton
- Conduite en métal
- Canalisation de terre cuite
- Tranchée récente
- Tranchée ancienne
- Élément caché, empreinte, projection

Figure 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Localisation détaillée de l'intervention
Feuillet 2 - Sous-opération 1B

ÉCHELLE = 1 : 100
0 1 2 m

Date
Février 2016

Numéro de projet
850-790-2

Source : 31H12-010-0136

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Photo 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Sous-opération 1A – Excavations mécaniques nécessaires à la réalisation de l'opération de fouille manuelle – Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-026)

travaux (PA 619, massifs et raccords attenants, puisard abandonné) (photo 2). L'ensemble des contextes stratigraphiques, des vestiges immobiliers et d'utilités publiques d'intérêt ont été préservés lors de cette activité afin de faire l'objet d'un enregistrement adéquat. Au terme de l'excavation préalable, la tranchée a ainsi atteint une profondeur variant entre 0,23 et 2,07 m (13,82-11,90 m NMM). Le tissu archéologique présent et devant être touché par les travaux a par la suite fait l'objet d'une fouille archéologique (sous-opérations 2A à 2E, 2G et 2H). Le sol naturel stérile a été atteint dans toutes les unités de fouille, excepté la sous-opération 2B qui s'est avérée trop exigüe. Les vestiges immobiliers et d'utilités publiques ont également fait l'objet d'un enregistrement. Des relevés stratigraphiques ont finalement été relevés en parois de la tranchée.

Suite à l'inventaire préalable de la tranchée 1A, il fut décidé d'abandonner le projet de construction du nouveau massif de 3 m de longueur localisé à l'est du PA afin de protéger le vestige architectural présent dans son emprise (ST-1). Les excavations finales ont été réalisées au centre de la tranchée 1A. Celles-ci ont entraîné la démolition de l'extrémité est des vestiges architecturaux ST-6, ST-9 et ST-10 (vis-à-vis 2E, 2D, 2G et 2H) ainsi que le vestige d'utilités publiques ST-3.

La construction du nouveau massif électrique localisé à l'ouest du PA 619 a entraîné l'excavation d'une tranchée (sous-opération 1B) de 0,43 à 0,90 m de largeur, de 37 m de longueur et de 1,30 à 1,50 m de profondeur (13,93-13,99/12,49-12,69 m NMM). Afin de réaliser l'inventaire de cet espace exigu localisé en marge de l'ancien cadre bâti, la majorité des contextes stratigraphiques ont été retirés mécaniquement (photo 3). Des bandes de sols ont toutefois été préservées pour faire l'objet d'une fouille manuelle jusqu'au niveau de construction requis (sous-opérations 2F et 2J). Une attention particulière a également été apportée à la préservation des vestiges architecturaux présents en paroi nord de cette tranchée. La présence d'un massif de conduits au sud de la tranchée a toutefois empêché la préservation du parement sud des fondations ST-8 et ST-5. Les bandes de sols préservés ont été fouillées jusqu'au niveau de construction, les vestiges architecturaux enregistrés et les parois axiales des bandes de sols préservées ont été relevées.

Photo 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Excavations mécaniques nécessaires à la réalisation de l'opération de fouille manuelle — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-122)

Photo 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1C — Fin des excavations et de l'intervention. On remarque au sud la portion préservée du tissu archéologique pouvant faire l'objet d'une fouille, au centre les conduits présents et au nord, le nouveau PA 619 — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N4-003)

3.3.1.2 Travaux de la Ville de Montréal

Les excavations supplémentaires nécessaires à la reconstruction de l'égout localisé en marge sud-est du PA 619 ont entraîné l'agrandissement vers le sud de la sous-opération 1A (sous-opération 1C). L'espace excavé a atteint une largeur de 0,95 à 2,10 m, une longueur de 4,40 m et une profondeur se situant entre 0,81 m et 2,30 m (14,03-13,93/13,19-11,73 m NMM). Les portions les moins profondes de l'excavation correspondent à l'emplacement de deux petites bandes de sols d'intérêt archéologique (l'une au sud-est, l'autre au nord-ouest) qui ont été préservées pour être fouillées et faire l'objet de relevés stratigraphique. Seule la bande de sols présente au nord-est (sous-opération 2K) a été fouillée avant que ne soit annulé le projet de réfection prévu. Précisons que l'annulation du projet découle du manque d'espace nécessaire à sa réalisation en raison de la construction du nouveau PA 619 (photo 4).

3.3.1.3 Procédures d'enregistrement

Le code temporaire MTL14-25-03 donné par la Ville de Montréal fut utilisé dans les premiers jours de l'intervention jusqu'à ce que le code Borden BjFj-171 soit octroyé par le ministère de la Culture et des Communications. Les opérations 1 et 2 identifient respectivement les activités d'excavations mécaniques et de fouille. Les sous-opérations (ex. : 1A, 1B, 2A, etc.) identifient chaque aire d'excavation et de fouille alors que les lots (ex : 1A1, 2A1) constituent l'unité minimale d'enregistrement des couches ou des autres éléments isolés en fouille.

En ce qui concerne les vestiges des biens immobiliers et des services d'utilités publiques dégagés lors des interventions, ceux-ci ont été identifiés par le code « ST » suivi d'un chiffre numéroté dans l'ordre de leur mise au jour (ex. : ST-1). Le tableau 3 dresse la liste de ces vestiges. Leurs fiches descriptives ont été versées en annexe 2.2.

L'enregistrement des contextes stratigraphiques et des vestiges architecturaux a été réalisé au moyen de fiches de saisie normalisées, de croquis, de relevés stratigraphiques des parois représentatives (BjFj-171-14-C1 à C8), de relevés altimétriques réalisés à l'aide d'un niveau d'arpentage, de plans relevés manuellement (BjFj-171-14P1 et P2) et de photographies (BjFj-171-14-N1 à N4) (voir tableau 1). L'ensemble des plans (figure 2) ainsi que les profils stratigraphiques (figures 3 à 8) et les photographies les plus significatifs ont été inclus dans le rapport. On retrouve également en annexe 2.3 les fiches d'enregistrement photographiques.

3.3.1.4 Protection des vestiges architecturaux

L'intervention a impliqué la protection *in situ* des vestiges structuraux de l'ancien cadre bâti (ST-1 et ST-4 à ST-8). Seul le parement sud des murs de fondation ST-8 et ST-5 ainsi qu'une section du mur de fondation ST-6 ont été retirés afin de libérer l'espace pour la réalisation des travaux. Le reste des vestiges a fait l'objet de mesures de protection afin de préserver à long terme leur intégrité. Ils ont été recouverts d'une toile de géotextile préalablement au remblaiement à l'aide de béton remblai.

3.3.2 Traitement et analyse des données

3.3.2.1 Inventaire de la culture matérielle

Le numéro de collection 3406 a été attribué par la Ville de Montréal. La collection a été lavée et a ensuite fait l'objet d'un inventaire numérisé (Excel) selon la nomenclature par matériaux, type d'objet et fonction mise au point par les services de Parcs Canada (fichier remis avec le dossier technique). Certains objets (perles, objets lithiques et céramiques, etc.) ont été soumis à une analyse plus poussée et ont fait, pour certains, l'objet d'un catalogage. Les objets lithiques et

céramiques ont été analysés par les spécialistes en culture matérielle lithique et céramique de type amérindienne (Michel Plourde et Patrick Eid) alors que les autres objets ont été analysés par Suzanne Lachanche, spécialiste en culture matérielle historique. Divers tableaux de compilation et de présentation des assemblages de culture matérielle ont été élaborés (tableaux 4 à 8) et certains de ceux-ci (tableaux 7 à 8) ont été insérés avec l'inventaire en annexe 2.4. Les principales données qui sont issues des analyses réalisées sur la culture matérielle sont discutées lors de la présentation des résultats.

3.3.2.2 Analyses spécialisées

ANALYSES MACROFOSSILES ET SPOROPOLLINIQUES

Un échantillon de sol a fait l'objet d'analyses macrofossiles et sporopolliniques afin d'identifier son contenu en macrorestes végétaux et en pollens. Cet échantillon a été prélevé dans la portion supérieure des sédiments formant la surface d'origine du terrain dans la sous-opération 2H (BjFj-171-2H3-E1). Les analyses ont été effectuées au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Les résultats sont intégrés au texte alors que le rapport d'analyses est versé en annexe 2.5.

ANALYSE ZOOARCHÉOLOGIQUE

Les restes fauniques récoltés (nbre : 221) dans le sol naturel d'origine et dans le premier remblai lui étant sus-jacent ont fait l'objet d'une analyse zooarchéologique par l'Ostéothèque de Montréal dans le but principal de préciser la diète alimentaire des populations anciennes ayant occupées le site. L'altération et l'état de fragmentation des restes d'animaux, les traces de nature anthropique ou naturelle présentes et, lorsque possible, les espèces en présence ont été identifiées. Les résultats de cette analyse ont été versés en annexe 2.5 et sont discutés dans la section des résultats. Un tableau (tableau 2) identifiant les restes d'animaux de la collection analysée a également été inclus dans le texte.

3.3.2.3 Intégration des données

La séquence d'aménagement et de rehaussement des lieux a pu être définie sur la base de l'analyse des divers marqueurs chronologiques (culture matérielle, inclusions) contenus dans les contextes stratigraphiques ainsi que des contextes et des vestiges architecturaux associés. Elle se base essentiellement sur les quatre grandes périodes d'occupation du site (avant 1721, 1721-1765, 1765-1852, post 1852) dont le découpage est basé sur les trois grands incendies l'ayant touché. Dans certains cas, ce découpage a pu être davantage précisé notamment grâce aux informations

historiques disponibles sur l'évolution des services publics montréalais. Le résultat de ce travail de datation est présenté sous forme de tableaux descriptifs, à la suite des profils stratigraphiques dont ils rendent compte (figure 3 à 8) ainsi que dans la liste des vestiges structuraux (tableau 3).

3.4 Intégrité du site

Les phénomènes qui, au fil du temps, ont menacé l'intégrité du site ont été consignés, ce qui a permis de mieux comprendre la nature et l'ampleur de ces évènements. Le site fut soumis à des travaux de décapage extensif (13,33-13,82 m NMM) lors de l'aménagement du niveau de circulation actuel en 1895 (pavage en pierre), lequel est aujourd'hui recouvert d'asphalte sur une épaisseur de 0,25 à 0,60 m (14,09-13,93 /13,33-13,82 m NMM)[1]. Ce décapage a conduit au retrait des niveaux d'occupation datant des trois derniers quarts du XIX^{e} siècle. Les contextes stratigraphiques préservés (incluant la portion supérieure du sol naturel et les divers creusements) se superposent aujourd'hui sur une épaisseur se situant entre de 1,60 à 2,41 m (13,33-13,82/11,73-11,41 m NMM).

Photo 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Sols en place et perturbations présentes dans la portion ouest de l'excavation — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-092)

Avec le décapage lié à l'aménagement de la chaussée actuelle, la construction des bâtiments (magasins-entrepôts, dont certains abritent aujourd'hui l'hôtel Nelligan) en bordure de la rue de la Capitale en 1853-1854 et l'installation/ réfection des services publics (réseaux d'aqueduc, d'égout, de gaz et d'électricité) dans son emprise après cette date, sont les éléments qui ont le plus affecté les contextes archéologiques (photo 5). Il a néanmoins été constaté qu'entre et sous la plupart de ces services, des bandes de sols en place de largeurs significatives conservent intactes les ressources archéologiques.

Parmi les services qui ont eu le plus d'impact sur le site, on compte la canalisation principale d'égout installée en 1895 au centre de la rue et les deux raccords domestiques d'égout desservant ou ayant desservi (ST-2) l'hôtel Nelligan. L'enfouissement de ces équipements publics, à une élévation de

1 Le niveau de circulation aménagé en 1895 (pavés, lit de pose et dalle de béton de fondation) est recouvert par deux couches d'asphalte constituant la surface actuelle de la chaussée.

plus de 11,83 m NMM, a conduit à l'éradication complète du tissu archéologique dans leur emprise. D'autres équipements publics ont également entamé le tissu archéologique de façon importante, sur une profondeur atteignant une élévation comprise entre 12,08 et 12,41 m NMM. Il s'agit du puits d'accès 619 construit en 1921, du puisard installé en 1895, du raccord domestique d'aqueduc desservant l'hôtel Nelligan depuis 1856 environ et qui récemment fut l'objet de réfections et du raccord domestique d'égout ST-3 ayant desservi l'hôtel Nelligan entre 1853 et 1895. À ceux-ci s'ajoutent des raccords domestiques indéterminés localisés dans la sous-opération 1B et dont la tranchée d'implantation fut excavée jusqu'à une élévation atteignant moins de 12,67 m NMM.

En ce qui a trait aux perturbations associées à la construction des bâtiments actuels (magasins-entrepôts) en bordure de la rue de la Capitale entre 1853 et 1854, seul le cas de l'un des magasins-entrepôts occupés par l'hôtel Nelligan (vis-à-vis la sous-opération 1A) a pu être documenté. Il a été constaté que la tranchée de construction de la fondation sud de ce bâtiment entame le tissu archéologique jusqu'au sol naturel stérile (moins de 11,71 m NMM) sur une largeur pouvant atteindre 0,80 m par endroits. Ces données laissent présumer que la construction des autres bâtiments de 1853-1854 a eu un impact aussi important sur le tissu archéologique.

Finalement, à l'extrémité ouest de la sous-opération 1B, une partie des sols archéologiques ont été retirés jusqu'aux sols naturels stériles sur 8 m lors de la réfection des conduits d'égout et d'aqueduc en 1991 (SANM, 1992). Le tissu archéologique et le vestige architecturaux affectés par ces travaux furent toutefois documentés par des archéologues (SANM, 1992).

En somme, les espaces documentés présentaient, directement sous l'infrastructure de la chaussée actuelle qui fait une épaisseur de 0,25 à 0,60 m (14,09-13,93/13,33-13,82 m NMM), des bandes de sols de largeur significative et d'épaisseur relativement importante (jusqu'à 1,60 à 2,41 m ; 13,33-13,82/11,73-11,41 m NMM) permettant la récolte de données archéologiques intactes.

3.5 Contextes stratigraphiques

De nombreuses informations de nature stratigraphique ont été colligées lors de l'intervention. Leur analyse permet de bien maitriser l'environnement stratigraphique du site, soit le terrain d'origine et ses modifications. La présentation des données acquises en relation avec la surface d'origine du terrain (sol naturel), soit les caractéristiques du sol naturel et les indices de son utilisation, sera suivie de la présentation des données se rapportant à ses modifications. Les profils stratigraphiques C1, C3, C4, C6, C7 et C8 (figures 3 à 8) rendent compte des principales séquences de dépôts mises au jour lors de l'invention.

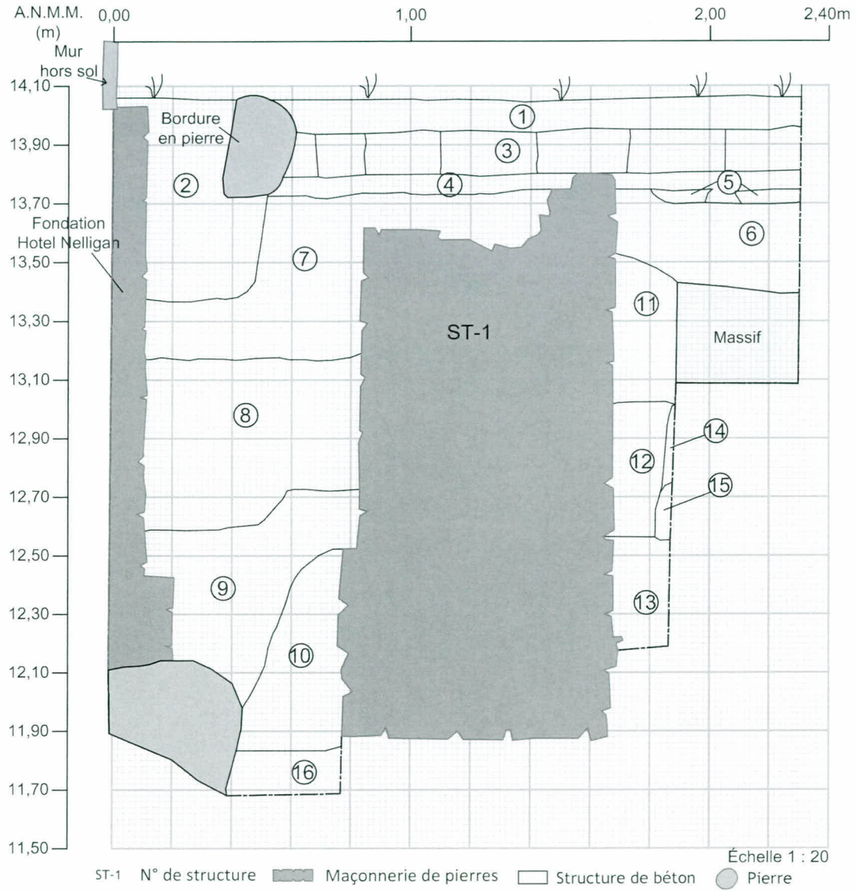

Figure 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Coupe stratigraphique C1

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1A1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX^{e} siècle
2	1A1	Sable moyen et grossier, brun chamarré beige, plutôt homogène, friable. Inclusions : quelques éclats de pierre calcaire, particules de charbon de bois, de brique et de chaux. Présence de quelques pavés de laitier déstructurés en surface plus à l'est.	Lit de pose des pavés de laitier Remblai de comblement de la tranchée installation de la bordure en pierre de la chaussée actuelle et de l'ancienne chaussée	Aménagement infrastructure rue (réaménagé en 1914)	1895-XX^{e} siècle
3	1A1	Pavés de granite rose et, parfois, en laitier.	Ancienne chaussée		
4	1A1	Sable fin, beige-jaunâtre, homogène, plutôt compact, mais friable.	Lit de pose des pavés		
5	1A1	Dalle de béton	Fondation ancienne chaussée		
6	1A1	Sable fin, légèrement graveleux et caillouteux, brun, hétérogène, compact. Inclusions : quelques éclats de pierres, charbons de bois, particules de chaux, de brique et de mortier.	Remblai de comblement de la tranchée construction du massif électrique	Construction du massif électrique	1914
7	1A1	Sable fin et moyen, gris, avec graviers et quelques cailloux, hétérogène, compact, mais friable. Inclusions : éclats de pierre calcaire, fragment de brique, particule de charbons de bois, mortier.	Remblais de comblement de la tranchée de construction des fondations de l'hôtel Nelligan	Construction des fondations de l'hôtel Nelligan	1853
8	1A1	Amas de mortier de chaux beige jaunâtre clair (60 %) incluant des pierres calcaires et quelques pierres des champs avec du mortier accolé dessus (40 %). Hétérogène, très compact.			
9	2A1	Mélange de limon organique, brun-gris foncé, incluant de rares grains de sables, graviers, et cailloutis, de pierres des champs pour certaines fracturées et de mortier pulvérisé. Hétérogène, plutôt compact. Inclusions : rares briques, fragments de pierres calcaires équarries et chauffées avec du mortier accolé.			
10	2A2	Amas figé de mortier de chaux beige jaunâtre et pierres calcaires ébauchées et équarries (aucun agacement particulier)	Remblais de rehaussement/comblement de la tranchée de construction de la fondation ST-1	Construction de la fondation ST-1	Post 1805-1852
11	2B1/ 2B2	Mélange de sable fin et moyen légèrement limoneux et de limon organique sablonneux, gris-brun à gris foncé, avec graviers et quelques cailloux, hétérogène, compact, mais friable. Inclusions : moyenne quantité de mortier de chaux (particules, concrétions, amas et joints), petite quantité de charbons de bois, éclats de pierre calcaire et fragments de briques dont certains avec mortier accolé, particules de chaux, quelques concrétions de torchis chauffés et morceaux de bois en décomposition, une pierre des champs.			
12	2B5	Limon organique, gris foncé, avec quelques grains de sable, cailloutis et cailloux, hétérogène, compact. Inclusions : gros charbons de bois, concrétions et joints de mortier de chaux de petite et moyenne quantité, rares morceaux d'ardoise, rares éclats de pierre calcaire, fragments de brique et concrétions de torchis chauffées.			
13	2B7	Sable hétérométrique graveleux, caillouteux et légèrement limoneux, brun, plutôt homogène, compact, mais friable. Inclusions : petite quantité de particules de crépi, joints de mortier, fragments de brique dont certains avec mortier accolé, charbon de bois.			Post 1765 - post 1805
-	2B3	Sable fin et quelques moyen, lité brun foncé et brun clair, avec graviers, plus ou moins homogène, très compact. Inclusions : particules de chaux, lentilles de mortier de chaux, lentilles de cendre et de charbons de bois, un fragment de brique.	Surface de circulation, niveau de construction	Occupation Niveau de Construction ST-1	
14	2B4	Mélange de mortier de chaux pulvérisé (particules et concrétions) beige jaunâtre et sable hétérométrique graveleux brun, avec lentilles de limon beige jaunâtre et de sable fin brun-rouge clair, hétérogène, friable. Inclusions : petite quantité d'éclats de pierre des champs et de pierre calcaire avec du mortier accolé, charbons de bois.	Remblai de démolition	Démolition	
15	2B6	Sable hétérométrique limoneux, graveleux et caillouteux, gris foncé, avec lentille de silt beige brunâtre, hétérogène, compact. Inclusions : éclats de pierres en grès dont certains sont chauffés, petits charbons de bois et fragments de brique.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement	Occupation	
16	2A3	Limon argileux, brun-gris à brun foncé, légèrement organique, avec quelques graviers, homogène, compact. Aucune inclusion. Quasi stérile	Horizon supérieur du sol naturel, dérasé par tranchée de construction ST-1	–	–

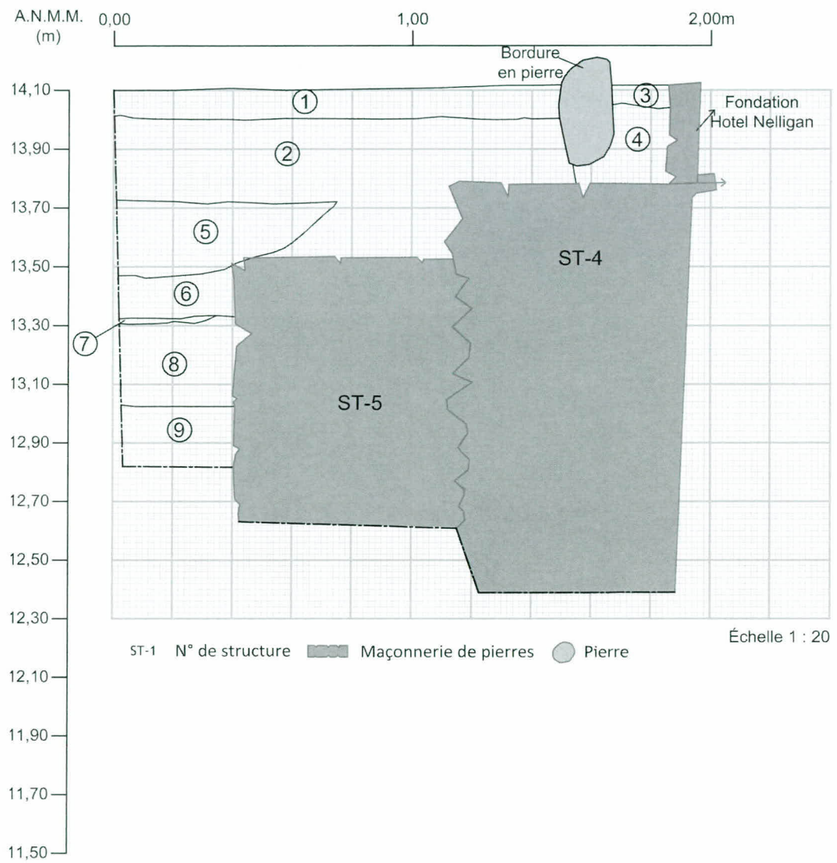

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1A1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX^{e} siècle
2	1A1	Mélange de concassé et de criblure de pierre calcaire, gris acier, plutôt homogène, plutôt compact, mais friable. Sans inclusion.	Remblai de comblement de la tranchée de réfection du raccord de conduit d'aqueduc desservant l'hôtel Nelligan	Réfection du raccord de conduit d'aqueduc desservant l'hôtel Nelligan	2^{e} moitié du XX^{e} siècle
3	1A1	Sable fin et moyen, brun et beige clair, hétérogène, fiable. Sans inclusion. Présence de quelques pavés de laitier déstructurés en surface plus à l'est.	Lit de pose des pavés de laitier	Aménagement infrastructure rue	1895 - XX^{e} siècle
4	1A1	Sable fin et moyen, brun foncé à noir, hétérogène, compact. Inclusions : fragment de brique et de pierres de construction, particules de mortier.	Remblai de comblement de la tranchée de construction des fondations de l'hôtel Nelligan	Construction de l'hôtel Nelligan	1853
5	1A1	Mélange de mortier de chaux pulvérisé beige jaunâtre et de quelques pierres calcaires, hétérogène, compact, mais friable. Sans inclusion.	Remblai de démolition	Démolition du cadre bâti (ST-4/ ST-5)	1852-1853
6	1A1	Limon organique, sablonneux et argileux, gris, avec graviers et quelques cailloux, hétérogène, plutôt meuble. Inclusions : particules de mortier et charbons de bois.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement/assainissement	Occupation	Post 1765 - Avant 1805
7	1A1	Couche de cendre gris clair incluant des charbons de bois.	Rejets de poêle ou résidus d'incendie	Occupation	
8	1A1, idem à 2C2	Argile sablonneuse, beige orangé, avec lentilles de limon organique sablonneux ou argileux brun ou gris, hétérogène, plutôt compact en surface, friable. Inclusions : petite à moyenne quantité de lentilles et concrétions de mortier de chaux, éclats de pierre de construction et charbons de bois	Surface d'occupation Remblais de rehaussement	Occupation	
9	1A1	Limon organique sablonneux et argileux, brun-gris hétérogène, plutôt compact en surface, friable. Inclusions : petite à moyenne quantité de fragments de brique avec mortier accolé, lentilles et concrétions de mortier de chaux, éclats de pierres de construction et charbons de bois			

Figure 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C3

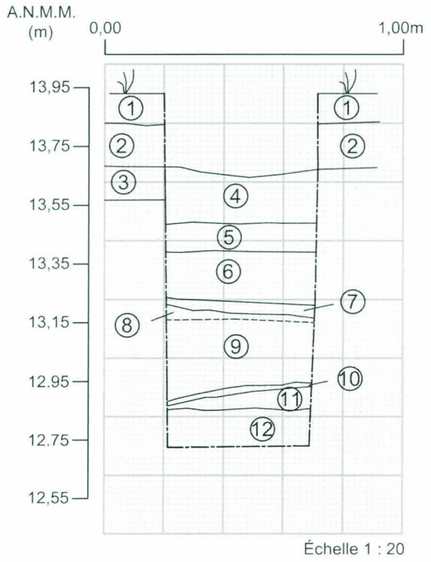

Échelle 1 : 20

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1B1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX^{e} siècle
2	1B1	Pavés de granite rose et, parfois, en laitier.	Ancienne chaussée	Aménagement infrastructure rue	1895-XX^{e} siècle
3	1B1	Dalle de béton maigre	Lit de pose des pavés		
4	1B1	Sable fin, beige jaunâtre, homogène, plutôt compact, mais friable.	Lit de pose des pavés		
5	2F1	Sable fin et limon, gris et beige clair, avec coquilles d'escargot, cailloux et petits galets, hétérogène, très compact au sommet. Inclusions : particules de chaux et de charbons de bois, fragments de brique, concrétions de mortier, éclats de pierre calcaire, anthracite.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement	Occupation Niveau d'aménagement du pavé ?	Post 1765 - Avant 1805
6	2F2/	Sable fin et moyen, beige-rose clair, avec poudre de chaux et mortier chauffé, hétérogène, friable. Inclusions : nombreux éclats de pierre des champs, rares fragments de brique avec mortier accolé, quelques concrétions et joints de mortier parfois chauffés, quelques charbons de bois et lentilles de cendre. Recouvert par un sable fin limoneux et organique gris incluant de nombreuses particules de chaux et quelques charbons de bois.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement dénotant reconstruction du cadre bâti après un incendie. Dépôt d'occupation en surface	Niveau de construction et d'occupation	
-	2F3	Sable fin et moyen, gris foncé, avec lentille de cendre et de charbons de bois en surface, hétérogène, compact en surface. Inclusions : nombreux charbons de bois dans la masse.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement dénotant démolition du cadre bâti après un incendie. Dépôt d'occupation en surface	Niveau de démolition et d'occupation	
7	2F4	Sable limoneux et graveleux, gris, altéré en surface (plus foncé et organique), avec mince couche de cendre et de charbons de bois en surface au sud, hétérogène, très compact en surface, compact dans la masse. Inclusions : moyenne quantité de gros charbons de bois, concrétions de mortier et de chaux, éclats de pierre et lentilles de cendre dans la masse	Surface d'occupation Remblai de rehaussement Dépôt d'occupation en surface	Niveau d'occupation	
8	2F5	Sable fin et moyen, beige-gris clair, plutôt homogène, compact. Inclusions : particules de chaux, rares charbons de bois, quelques éclats de pierre de construction, joints de mortier, lentille de cendre en surface.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement	Niveau d'occupation	
9	2F6	Mélange d'argile silteuse, vert olive clair, gris et brun jaunâtre, avec mince couche de poudre de mortier sur lit d'éclats de pierre en surface et quelques cailloux dans la masse, hétérogène, très compact. Inclusions : petite quantité de charbons de bois, de fibres de bois, de concrétions de mortier, particules de chaux et rares fragments de brique dans la masse.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement Dépôt d'occupation en surface	Niveau de construction et d'occupation	
-	2F7	Mélange de sable hétérométrique graveleux, gris, mortier (poudre, concrétions et joints) et éclats de pierre calcaire avec mortier accolé, hétérogène, friable.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement Rejets de démolition et dépôt d'occupation en surface	Niveau d'occupation Démolition du cadre bâti	Avant 1765 ?
10	2F8	Silt argileux, gris olive clair, veiné d'oxydation, avec lentille de silt argileux organique brun foncé, quelques cailloux et mince couche de sable hétérométrique en surface, plutôt homogène, compact. Inclusions : rares charbons de bois et concrétions de chaux dans la masse.			
11	2F9	Silt argileux, brun noirâtre, avec quelques graviers, cailloutis, cailloux et pierres, plutôt hétérogène et compact. Inclusions : petite quantité de charbons de bois, éclats de pierre calcaire et de grès, fibres de bois, quelques nodules de chaux et fragments de brique.	Dépôt d'occupation	Occupation	
12	2F10	Limon légèrement sablonneux, graveleux et caillouteux, gris-brun, homogène dans l'ensemble, compact. Inclusions : petite quantité de charbons de bois, joints de mortier, particules de chaux, rares fragments de brique.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement	Occupation	

Figure 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C4

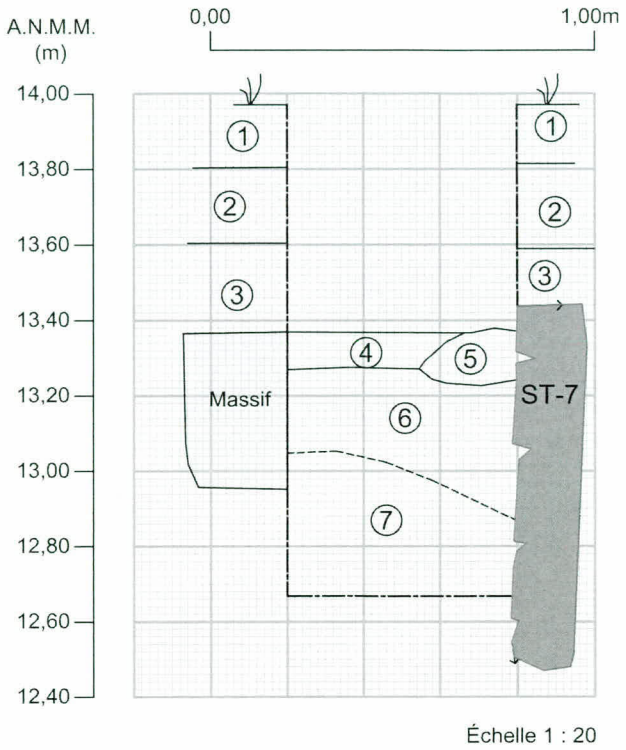

Échelle 1 : 20

ST-1 N° de structure Maçonnerie de pierres Structure de béton

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1B1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX^{e} siècle
2	1B1	Pavés de granite rose et, parfois, en laitier.	Ancienne chaussée	Aménagement infrastructure rue	1895 - XX^{e} siècle
3	1B1	Sable fin, beige-jaunâtre, homogène, plutôt compact, mais friable.	Lit de pose des pavés		
4	2J1	Silt limoneux et argileux, gris, hétérogène, compact. Inclusions : grosses concrétions de chaux, charbons de bois et quelques éclats de pierre calcaire.	Remblais de rehaussement nivelés au sommet	Occupation ST-7	Post 1772 - 1805
5	2J2	Limon sablonneux et quelque peu graveleux, brun foncé, hétérogène, plutôt meuble. Inclusions : éclats de pierre calcaire, concrétions de chaux et de mortier, charbons de bois en petite quantité, quelques fragments de brique en partie calcinés			
6	2J3	Sable fin, limoneux, brun en bordure de ST-7 et gris plus au sud, hétérogène, plutôt compact dans la masse, compact en surface. Inclusions : particules de charbons de bois et de chaux et fragments de brique en petite quantité, quelques éclats de pierres calcaires (pour certains chauffés) et mâchefer surtout en surface.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement/ comblement de la tranchée de construction ST-7	Construction ST-7	
7	2J4	Sable fin, limoneux, brun-gris, hétérogène, plutôt compact. Inclusions : grosses pierres des champs, rares particules de charbons de bois et de chaux et fragments de brique, éclats de pierre calcaire (pour certains chauffés) et mâchefer.			

Figure 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C6

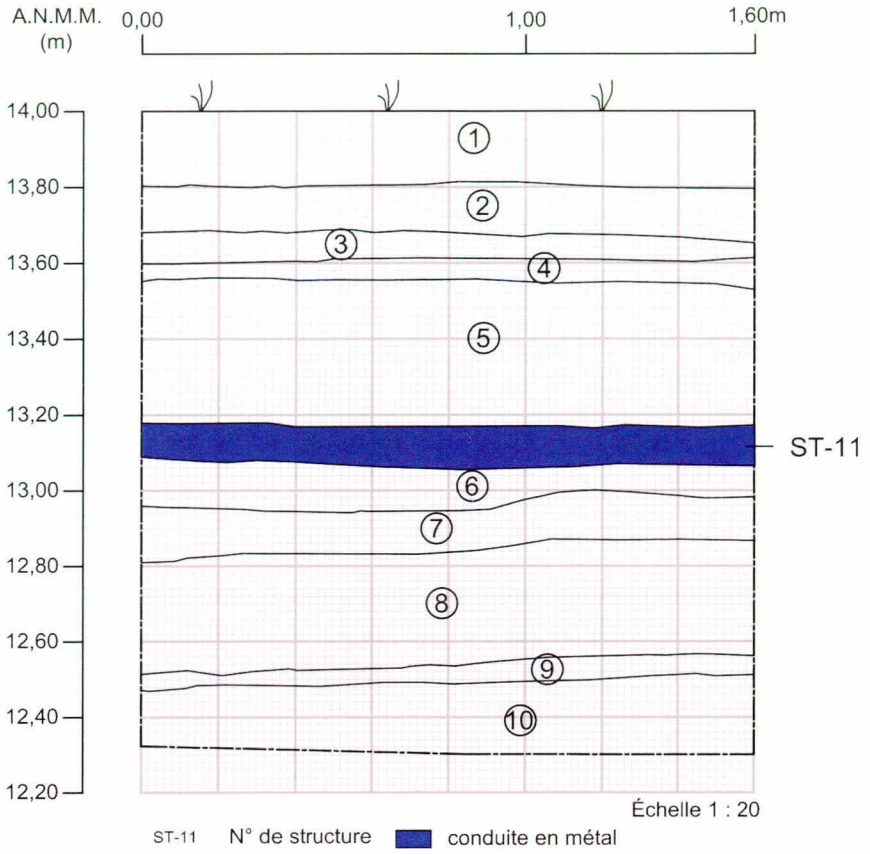

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1C1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX[e] siècle
2	1C1	Pavés de granite rose et, parfois, en laitier.	Ancienne chaussée	Aménagement infrastructure rue	1895 - XX[e] siècle
3	1C1	Sable fin, beige-jaunâtre, homogène, plutôt compact, mais friable.	Lit de pose des pavés		
4	1C1	Dalle de béton C1-1, C3-1, C4-1, C6-1, C7-1 et C8-1	Fondation ancienne chaussée		
5	1C1	Mélange de sable fin beige jaunâtre, de limon sablonneux gris foncé, de cailloutis et de pierres fracturées ou non, hétérogène, plutôt compact. Inclusions : petite quantité de chaux et mortier dans la masse.	Remblais de rehaussement nivelé en surface	Aménagement indéterminé	1786- Avant 1852
6	1C1	Mélange de limon sablonneux gris foncé, de cailloutis, de pierres fracturées ou non et d'un peu de sable fin beige jaunâtre, hétérogène, plutôt compact. Inclusions : petite quantité de chaux et mortier dans la masse.			
7	1C1	Silt, beige jaunâtre clair moucheté gris par endroits, avec petits cailloux, plus ou moins homogène, compact. Inclusions : quelques concrétions de mortier en surface,	Surface d'occupation temporaire Remblais de rehaussement.	Occupation	1765-1786
8	1C1	Sable fin, graveleux, brun, hétérogène, compact, mais friable. Inclusions : grande quantité de briques et de mortier de pulvérisées, chaux, fragments de pierre de construction, gros charbons de bois, certains de ces éléments sont chauffés.	Remblais de rehaussement post incendie.	Démolition post incendie du cadre bâti	1765
9	1C1	Limon sablonneux, brun foncé, plutôt homogène, compact. Inclusions : charbons de bois en surface, plusieurs fibres de bois et quelques particules de chaux dans la masse	Surface d'occupation Remblais de rehaussement.	Incendie Occupation	1721-1765
10	1C1	Limon organique, légèrement sablonneux et graveleux, gris-noir, plutôt hétérogène, compact. Inclusions : nombreuses racines et branches coupées, charbons de bois, fibres et morceaux de bois.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement (Déblais de creusement de l'horizon supérieur du sol naturel)	Occupation	

Figure 7 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Coupe stratigraphique C7

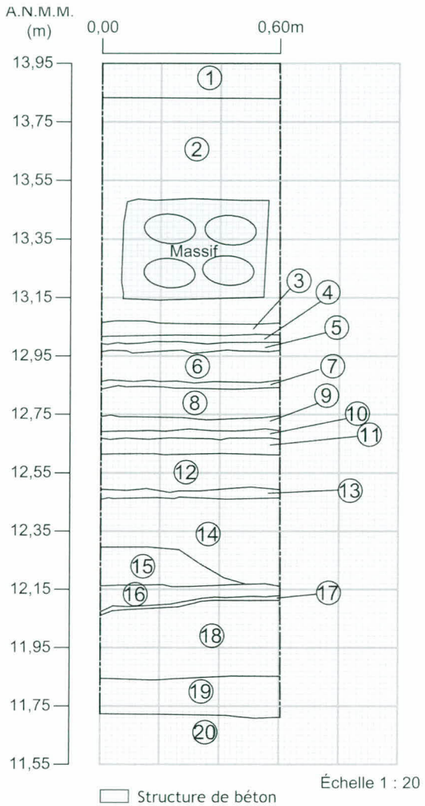

Description

Couche	Lot	Description	Nature	Évènement	Période
1	1A1	Deux couches d'asphalte	Chaussée actuelle	Aménagement infrastructure rue	XX^{e} siècle
2	1A1	Mélange de concassé et de criblure de pierre calcaire, gris acier, plutôt homogène, plutôt compact, mais friable. Sans inclusion.	Remblai de comblement de la tranchée de réfection du raccord de conduit d'aqueduc desservant l'hôtel Nelligan	Réfection du raccord de conduit d'aqueduc desservant l'hôtel Nelligan	2^{e} moitié du XX^{e} siècle
3	2K1	Sable fin et moyen graveleux, brun, avec quelques cailloutis et cailloux, hétérogène, plutôt meuble. Inclusions : joints de mortier avec enduit de chaux, concrétion et poudre de mortier, fragments e brique, grosses concrétions de chaux en moyenne quantité.	Remblai de rehaussement, dérasé. Formé de débris de démolition.	Démolition du cadre bâti ?	1765-1805
4	2K2	Matière organique (dont pâte de bois) et limon, brun marron chamarré noir par endroits, avec quelques cailloutis, homogène, meuble. Inclusions : quelques nodules de chaux	Dépôts d'occupation	Occupation	
5	2K3	Limon organique, brun noirâtre (altéré), plutôt homogène et compact. Inclusions : particules de chaux, de charbons de bois et de brique en moyenne quantité			
6	2K4	Mortier pulvérisé (poudre) incluant quelques concrétions de chaux, beige jaunâtre, avec lentilles de sable organique et limoneux gris foncé. Plutôt hétérogène, compact. Inclusions : quelques charbons de bois, éclats de pierre calcaire et en grès et fragments de brique.	Surface d'occupation Remblais de rehaussement Formé de débris de démolition.		
7	2K5	Sable fin et moyen, légèrement graveleux et limoneux, brun-gris, hétérogène, compact en surface, plutôt compact, mais friable dans la masse. Inclusions : fragments de pierres calcaires et de brique, gros charbons de bois, mortier pulvérisé chauffé.		Démolition du cadre bâti ?	
8	2K6 (2C1)	Limon organique, gris, avec quelques cailloux fracturés, hétérogène, plutôt meuble, mais davantage compact en surface. Inclusions : fibres de bois, charbons de bois, concrétions de chaux et de mortier en moyenne quantité, quelques fragments de brique.	Surface d'occupation Remblais de rehaussement	Occupation	
9	2K7 (2C2)	Mélange de silt beige jaunâtre et de limon sablonneux gris foncé, avec quelques pierres fracturées, hétérogène, compact au sommet, friable à la base. Inclusions : mortier (particules, concrétions et joints), charbons de bois, quelques petits fragments de brique avec mortier accolé			
10	2K8	Sable fin et moyen, légèrement graveleux, brun, hétérogène, plutôt meuble et friable. Inclusions : éclats de pierre calcaires et de grès, gros charbons de bois, mortier (poudre et concrétions) et fragments de brique en petite quantité.			
11	2K9 (2C3)	Sable fin et moyen, limoneux, gris foncé (altéré en surface), hétérogène, compact en surface (piétiné), friable à la base. Inclusions : éclats de pierre calcaire et de grès avec surface calcinée, mortier chauffé (particules, concrétions et joints), gros charbons de bois, fragments de brique dont certains avec du mortier accolé.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement Indices d'incendie	Occupation	
12	2K10 / 2K11 (2C5, 2E2)	Sable hétérométrique, brun rosacé à brun foncé à la base, avec quelques cailloutis, hétérogène, plutôt compact, mais friable. Inclusions : gros morceaux de charbons de bois, fragments de brique chauffée et mortier (particules, concrétions et joints) en moyenne quantité, quelques éclats de pierre calcaires chauffés.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement Indices d'incendie	Occupation, Démolition, Incendie	1765
13	2K12 (2C6, 2E3, 2C7, 2E4)	Limon organique, légèrement sablonneux, gris tacheté noir en surface (altéré), avec quelques cailloutis, plutôt homogène, compact. Inclusions : fibres et petits fragments de bois en décomposition, charbons de bois dans la masse, planche de bois calcinée disposée sur l'axe est-ouest, mince lentille de mortier pulvérisé (dont des joints), de fragments de brique chauffée et d'éclats de pierres calcaires et de grès et mince lentille de matière organique en surface	Dépôt d'occupation (indices d'incendie) Surface d'occupation Remblais de rehaussement	Incendie Occupation	1721-1765
14	2K13 (2E4)	Limon organique, légèrement sablonneux gris, avec quelques cailloutis, plutôt homogène, compact. Inclusions : éclats de pierres calcaires et de grès, charbons de bois et grosses pierres des champs en moyenne quantité dans la masse, quelques fragments de brique et lentilles de mortier pulvérisé dans la masse, lit de moellons subanguleux parfois fracturés disposés à plat (calcaire et grès) en surface.			
15	2K14 (2C8)	Limon sablonneux, brun-gris, avec quelques cailloutis, plutôt homogène, compact en surface, moins compact à la base. Inclusions : pierres calcaires chauffées, racines coupées, écorce de bouleau et d'autres arbres, morceaux et fibre de bois, charbons de bois en petite quantité, quelques fragments de brique, joints de mortier, pièce de bois équarrie, concrétions de chaux et éclats de pierre calcaire, de grès et d'autres types pierres (résulte de la taille de pierres des champs).	Surface d'occupation Remblais de rehaussement	Occupation	
16	2K15 (2C9, 2E4)	Mince couche de limon organique gris incluant de nombreuses fibres de bois plaqué (très compact) recouvrant un lit de concrétions de chaux amalgamées incluant quelques fragments de pierre calcaire chauffée et de charbons de bois. Très compact.	Dépôts d'occupation Rejets de construction		
17	2K16	Sable très fin organique (cendre ?), gris et beige jaunâtre, avec quelques cailloutis et cailloux. Inclusions : plusieurs charbons de bois, écorces (dont de bouleau), fibres et morceaux de bois (dont certains équarris), quelques joints de mortier, brindilles, lentilles de cendre avec charbon de bois, rares fragments de brique et éclats de grès.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement (indices d'incendie)	Occupation	
18	2K17 / 2K18 (2C12, 2E7/2E8, 2G1, 2H2)	Limon silteux ou silt limoneux, plus ou moins organique, brun-gris à gris foncé, chamarré gris-beige ou noir par endroits, avec rares cailloutis et cailloux et lentilles de sable fin gris, hétérogène, très compact en surface, compact à la base. Inclusions : moyenne quantité de charbons de bois, joints de mortier chauffés et petite quantité de particules de chaux dans les cinq premiers centimètres surtout, nombreux morceaux de bois (éclisses) et d'écorces (dont bouleaux et cèdres), brindilles, éclats de pierre calcaire, moellons de petite dimension à la base, rares fragments de brique, gros charbon de bois dure et une pièce de bois ouvragée dans la masse. Plaque de cendre et de charbons de bois au sud-est pénètre profondément le sol.	Surface d'occupation Remblai de rehaussement (indices d'incendie)	Incendie Occupation Construction ST-6	Cica 1690 - 1721
19	2K19 (2C13 /2C14, 2E9/2E10, 2H3/2H5, 2G2)	Limon, légèrement organique, sablonneux par endroit, devenant argileux à la base, brun-gris foncé à brun rouille clair à la base, avec quelques cailloutis et cailloux, homogène, compact. Inclusions : brindilles (branches d'arbustes), écorces, fibres et morceaux de bois en petite quantité, rares charbons de bois, éclats de pierre calcaire avec mortier accolé et particules de chaux dans les huit premiers centimètres. Certains des moellons de la couche sus-jacente s'enfoncent légèrement en surface de la couche.	Surface d'occupation Horizon supérieur du sol naturel et horizon inférieur.	Occupation	Avant circa 1690
20	2K20	Silt caillouteux et pierreux, brun rouille, homogène dans l'ensemble, très compact. Sans inclusion.	Till morainique	–	–

Figure 8 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Coupe stratigraphique C8

3.5.1 Caractéristiques du sol naturel

La surface d'origine du terrain et les premiers remblais apposés sur le site furent documentés en fouille dans les sous-opérations 1A et 1C sur une superficie de 3,5 m² (sous-opérations 2C, 2E, 2G, 2H et 2K).

Les relevés altimétriques indiquent que la surface du terrain d'origine affleure à une élévation variant entre 11,88 et 11,99 m NMM dans ces espaces. La rue de la Capitale s'inscrit donc dans le prolongement nord-est du grand replat (12,50-11,70 m NMM) identifié sur le site de la place Royale (sites BjFj-3 et BjFj-47) et ayant été fréquenté par les populations amérindiennes préhistoriques lors de brèves haltes au cours du Sylvicole (3 000 à 400 ans BP) (Arkéos inc., 1991 et 2003 ; SANM, 1992).

La composition du solum de surface du site est semblable à celle rencontrée dans la portion ouest du grand replat qui est constitué d'un dépôt fluviatile de sédiments composé essentiellement de limons, d'argiles et de matières organiques (Arkéos inc., 2003) (C8-19). Dans les espaces documentés, ce dépôt de sédiments fait une épaisseur de 0,13 à 0,28 m (11,88-11,99/11,71-11,73 m NMM) et repose sur un till morainique formé d'un silt caillouteux et pierreux très compact de couleur brun rouille (C8-20). Sa strate supérieure est composé d'un limon silteux et argileux par endroits de couleur brun-gris foncé, homogène et plutôt compact, organique et contenant quelques cailloutis et cailloux (photo 6). Elle fait une épaisseur de 0,08 à 0,15 m et inclut quelques témoins d'occupations humaines. La strate inférieure du dépôt de sédiments fait une épaisseur d'au plus 0,09 à 0,13 m et forme le sol naturel stérile du site. Elle est composée de silts limoneux ou argileux de couleur brun-gris et brun rouille clair, homogènes et compacts (C8-19).

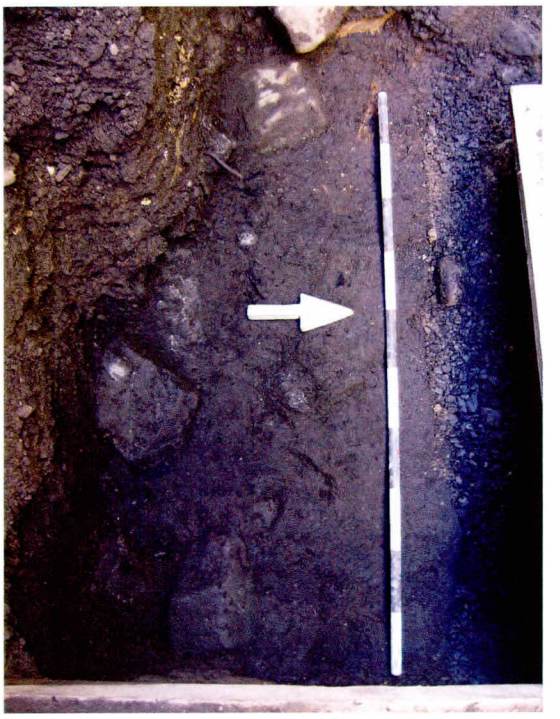

Photo 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2K — Sommet du terrain d'origine (horizon supérieur du sol naturel). Les moellons visibles en surface ont été apposés sur les lieux — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N3-048)

3.5.2 Indices d'occupation du sol naturel

3.5.2.1 Éléments anthropiques (photos 6 et 7)

La culture matérielle récoltée dans le sol naturel démontre qu'il a été utilisé comme surface d'occupation par les premiers habitants de Montréal et, dans une moindre mesure, par les Amérindiens à la fin de la période préhistorique ou au début de la période historique (1350-1700). Parmi le matériel retrouvé, un tesson de céramique et possiblement six éclats en silex sont d'origine amérindienne (voir section 3.7.3.1 pour une discussion détaillée). Les autres artéfacts (une chevrotine, un dé à coudre ainsi que quelques écofacts, épingles, clous forgé, fragments de céramique et de bouteille françaises et fragments de tuyau de pipe) sont liés aux premières occupations européennes du site. Cet assemblage sera présenté plus en détail dans la section sur le contenu du sol naturel en restes d'animaux (section 3.5.2.2) et à la section consacrée aux vestiges mobiliers (section 3.7). La séquence de déposition des sols tend par ailleurs à démontrer que la surface du terrain d'origine fut scellée assez tôt à l'époque historique, probablement vers 1690.

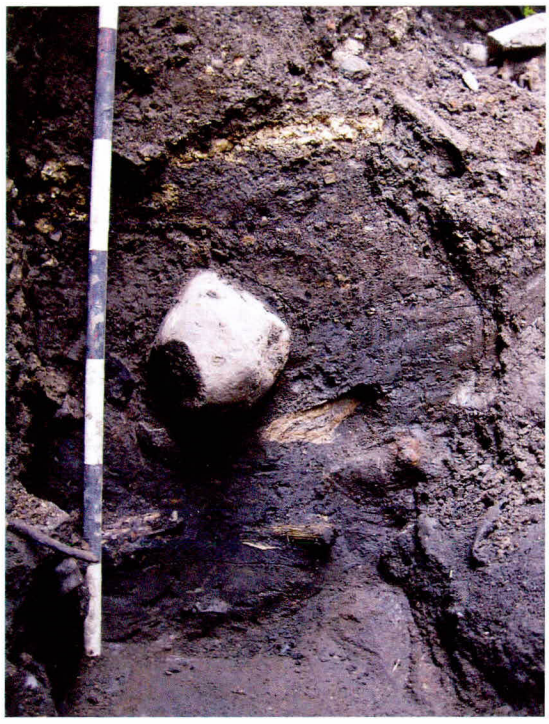

Photo 7 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2K — Coupe stratigraphique C8, paroi ouest, portion inférieure incluant le sol naturel et les premiers remblais apposés sur le site — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N3-054)

Les éléments anthropiques répertoriés dans le sol naturel furent observés dans la strate supérieure du dépôt de sédiments (C8-19). Cette portion du sol naturel a visiblement été altérée (plus grisâtre et plus compact en surface) et remaniée sur une bonne profondeur (8-15 cm) lors de l'occupation historique des lieux. Elle recèle une petite quantité d'inclusion et de menus objets disséminés de façon plus ou moins disparate dans sa masse ainsi qu'en surface. L'introduction sur une bonne profondeur de ces éléments anthropiques, ainsi que leur degré de fragmentation, plus ou moins élevé, peut s'expliquer par un certain achalandage de la surface (piétinement) et/ou par les activités reliées à son utilisation à des fins horticoles telles que l'essouchement, le labour, le touillage, etc. La plupart des activités horticoles auraient toutefois pris fin bien avant que ne soit apposé des remblais sur le terrain d'origine puisque sa surface était passablement compacte (piétinée) et jonchée d'une quantité plus importante d'éléments de nature anthropique.

Plusieurs inclusions ont été notées dans le sol naturel, dont quelques charbons de bois, racines de végétaux en décomposition et amas de petites branches d'arbustes coupées. Les charbons de bois en cours de minéralisation et de gros gabarit semblent avoir été déposés lors de la formation des dépôts meubles. Les autres pourraient témoigner de l'apposition de rejets de poêle ou d'un incendie. Quant aux racines et aux amas de petites branches coupées, elles semblent témoigner de l'ancien couvert forestier, sinon des végétaux qui ont été plantés dans les jardins et les vergers présents sur les terrains privés.

Quelques éclats de taille de pierre des champs (granitiques, calcaires et grès) et particules de chaux, témoignant de la construction de maçonneries en pierre, ont également été notés. De rares éclats de pierre présentant du mortier témoignant vraisemblablement de la détérioration de ces maçonneries ont aussi été observés. Notons que les maçonneries mises au jour ont été érigées ultérieurement à l'occupation du sol naturel, après l'incendie de 1721. Il semble que ces éléments témoignent de constructions plus anciennes que celles enregistrées jusqu'à présent sur le site. De plus, quelques petits fragments de brique aux rebords émoussés par l'eau et provenant vraisemblablement de la grève située plus au sud du site étaient également disséminés dans le sol naturel. Leur présence indique l'existence d'ouvrages maçonnés de brique à proximité du site avant l'apposition des premiers remblais vers 1690.

Finalement, de nombreux morceaux et fibres de bois, essentiellement sous forme de copeaux et d'écorces (de cèdre et de bouleau notamment) faisant jusqu'à 15 cm de longueur, étaient également présents dans le sol naturel. Ces vestiges témoignent vraisemblablement de la présence de structures en bois à proximité, possiblement de la palissade de 1687-1689 et/ou des clôtures de propriétés. La forme que prennent les restes de bois dénote une activité d'équarrissage de tronc d'arbre. La présence de tels restes fibreux fut également notée dans la couche associée à l'aménagement de la première enceinte en bois (C8-18). Cette couche fut également notée sur la place Royale, notamment de part et d'autre de la palissade et à plus de 27 m au nord de cette dernière (SANM, 1992).

3.5.2.2 Contenu en restes d'animaux, macrorestes, spores et graines de pollen

Les analyses de contenu réalisées ont pour but de mieux caractériser le couvert végétal du site et de préciser la diète des populations à l'étude, soit des groupes amérindiens des périodes préhistorique récente et historique ancienne (1350-1700) et des premiers Eurocanadiens (1666-1690). Plusieurs aspects de ces éléments sont connus grâce aux données historiques et archéologiques récoltées jusqu'à maintenant.

Le secteur de la place Royale devait initialement supporter une végétation associée au domaine de l'érablière à caryer et dominée par l'orme, le chêne et l'érable à sucre si l'on prend en considération le climat, le type de sol, l'importance des crues saisonnières et la hauteur de la nappe phréatique (Arkéos inc., 2003). Ce couvert végétal dut être rapidement défriché au début de la période historique (1651-1675) pour faire place à la commune, puis à la place Royale et aux terrains à bâtir. Les sols du secteur se prêtant bien aux cultures potagères et céréalières (Arkéos inc., 2003), ils furent ensemencés dans les espaces non bâtis des terrains privés comme le démontrent les plans anciens (voir figures 2 à 9 en annexe 2.1).

Par ailleurs, on sait que les populations amérindiennes des périodes préhistoriques récentes (3 000-400 ans BP) et historiques anciennes (1550-1700) consomment une grande variété de ressources fauniques incluant toutes les classes de vertébrés (mammifère, oiseau, poison, amphibien et reptile) et certains invertébrés (mollusques) ainsi que plusieurs ressources végétales (baies, noix, racines, etc.) pour certaines cultivées (maïs, haricot, courge, etc.). Quant aux colons français, ils s'intéressent aux ressources alimentaires locales dès leur arrivée en Amérique du Nord. Ils intègrent à leur régime alimentaire chair de mammifères, d'oiseaux, de poissons ainsi que des plantes comestibles indigènes, pour revenir toutefois aux légumes, aux cultures céréalières et aux animaux d'élevage européens (bœufs, porcs, moutons, poules, pintades et pigeons au XVII^{e} siècle) dès qu'ils le peuvent.

CONTENU EN MACRORESTES, EN SPORES ET EN GRAINES DE POLLEN

Un échantillon de sol (BjFj-171-2H3-E1) a été prélevé dans la portion supérieure du dépôt de sédiments formant la surface d'origine du terrain dans la sous-opération 2H localisée depuis 1666 environ dans les limites du lot 205 du second terrier de la ville de Montréal. Il a fait l'objet d'une analyse macrofossile et d'une analyse sporopollinique par le Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Le rapport d'analyses produit est présenté en annexe 2.5.

Cet échantillon ne contient aucun grain de pollen et spore et très peu de macrorestes végétaux (fragments ligneux) identifiables. Les conditions de conservation du sol (anaérobie et acide) dans lesquelles ces éléments ont été déposés apparaissent ainsi avoir été mauvaises. Signalons à ce propos qu'avant d'analyser un substrat, il est difficile de savoir si les conditions de conservations in situ étaient bonnes. Le fait que le sol ait été remanié par les activités agraires et le piétinement constitue cependant un bon indicateur. L'exposition à l'air libre et l'assèchement en profondeur du sol provoqués par ces activités représentent en effet de mauvaises conditions de conservations des matières organiques.

Dix-huit types de graines et d'akènes ont été trouvés dans l'échantillon et leur identification a permis de reconnaître 14 taxons : *Chenopodium sp.* (chénopode), *Panicum sp.* (panic), *Solanum sp.* (solanacée), *Scirpus sp.* (scirpe), *Scirpus Cf cyperinus sp.* (scirpe souchet), *Potentilla sp.* (potentille), *Carex sp.* (carex), *Phleum pratense* (phléoles des prés), *Portulaca oleraceae* (pourpier gras), *Rubus sp.* (framboisiers ou ronces), *Brassicaceae* (crucifère), *Plantago major* (grand plantain), *Verbena sp.* (verveine) et *Aralia* (aralie).

Aucune information particulière ne peut être tirée des akènes du genre carex, des graines du genre potentille et des graines du genre panic qui sont représentés par de nombreuses espèces s'établissant dans tous les habitats possibles.

Par ailleurs, certaines des espèces identifiées traduisent vraisemblablement la composition du couvert végétal naturel du site et de ses abords avant qu'il n'ait été modifié par l'homme (déforestation, pâturage, agriculture, occupation). On retrouve en effet quelques espèces typiques des milieux humides (scirpe, scirpe souchet et verveine) et de milieux boisés relativement ouverts (framboisiers ou ronces et aralie). La présence d'espèces de milieux humides peut s'expliquer par la proximité du fleuve Saint-Laurent et de la petite rivière Saint-Pierre, car ces espèces s'établissent le long des cours d'eau. La présence d'espèces de milieu relativement ouvert dénote vraisemblablement pour leur part que la forêt d'orme, de chêne et d'érable à sucre était peu dense.

Les autres espèces sont caractéristiques de la transformation du milieu naturel suite à l'établissement des colons français et composent l'essentiel de l'assemblage végétal de l'échantillon. Cette portion de l'échantillon suggère en effet un habitat plutôt sec et/ou encore un environnement perturbé favorisant l'établissement d'espèces rudérales (poussant dans les friches, jardins, décombres, dépotoirs, le long des chemins et des habitations), tel le pourpier gras qui est une plante indigène ainsi que les chénopodes, les grands plantains et les phléoles des prés qui sont des plantes herbacées introduites d'Europe. La présence de graines de la famille des solanacées qui se rapprochent plus du genre Solanum (patate, tomate, aubergine, etc.) pourrait de plus confirmer que l'endroit a bel et bien été cultivé (potager localisé en front de cours), et ce, assez tôt dans l'histoire du site (avant 1690). La présence de la famille des crucifères, qui regroupe essentiellement des plantes herbacées comestibles présentent dans l'hémisphère Nord à l'état sauvage ou cultivé (choux, navet, moutarde, radis, cresson, etc.), abonde également. Il est donc vraisemblable que dès le début de l'établissement des colons français, les emplacements aient été utilisés en totalité ou en partie comme potagers.

Par ailleurs, seuls quelques grains de pollen (une dizaine) fortement corrodés et non identifiables furent observés dans l'échantillon. La présence de grains de pollen et de spores identifiable aurait permis de caractériser davantage l'environnement naturel immédiat du site et les espèces mises en culture. Il faut ainsi garder en tête que l'absence de témoins d'arbres et d'arbustes de même que de céréales ou de toutes autres plantes mises en cultures dans de grands champs, n'est qu'apparente et qu'il ne faut pas en déduire l'absence du couvert forestier décrit précédemment et de la mise en culture de champs dans la commune.

Mentionnons finalement ici que quelques macrorestes végétaux de grand gabarit furent récoltés en fouille dans les dépôts les plus anciens (lots 2C11, 2C12, 2K12, 2K14, 2K17 à 2K19) et incluent à l'inventaire de la culture matérielle (photo 8). Il s'agit de graines de cucurbitacées (courge, concombre, citrouille, etc.), d'un noyau possiblement de prune et de noix (noisette et noix du caryer cordiforme) qui témoignent de l'environnement naturel du site et des espèces mises en culture (potagers et vergers) et/ou consommées sur place. On notera ici que seule l'une de ces pièces, la noix du caryer cordiforme, provient du sol naturel. Et qu'il est fort probable que cette dernière témoigne du couvert forestier de l'endroit.

Photo 8 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Graines, noix et noyau (lots 2C12, 2K14, 2K17, 2K18 et 2K19)

CONTENU EN RESTES D'ANIMAUX

Généralement, les restes d'animaux présents sur les sites archéologiques correspondent à des déchets culinaires et il est souvent difficile d'induire des comportements humains à partir de ces indices. Cette difficulté devient encore plus grande quand l'échantillonnage n'est pas représentatif et lorsque le site a été occupé par des populations différentes. Or c'est le cas du site BjFj-171. Toutefois, l'analyse des déchets culinaires récoltés dans le sol naturel n'est pas complètement inutile. Elle permet d'obtenir un coup d'œil général et une évaluation, fût-elle grossière, des efforts de subsistances des populations anciennes.

Afin de statuer sur la provenance amérindienne ou eurocanadienne des restes osseux retrouvés dans le sol naturel, la réalisation d'une analyse comparative des assemblages récoltés dans ce dépôt (nbre : 55) et dans le premier remblai apposé sur le site (nbre : 166) (tableau 2) a été effectuée. Comme nous l'avons vu, le sol naturel d'origine fut occupé par les Amérindiens à la fin de la période préhistorique et au début de la période historique (1350-1700) ainsi que par les premiers colons français (1666-1690) avant d'être scellé par l'apport d'un premier remblai vers 1690. Ce premier remblai fut quant à lui essentiellement occupé par les habitants de Montréal entre 1690 et 1721. Il recèle cependant plusieurs éléments anthropiques (inclusions, artéfacts et écofacts) provenant du sol naturel, donc des périodes d'occupation antérieures, puisqu'il est formé par les déblais générés par le creusement du terrain d'origine.

La collection analysée par l'Ostéothèque de Montréal compte au total 221 restes d'animaux (rapport versé en annexe 2.5). Cette collection est en grande partie composée d'ossements, mais aussi de dents et d'écailles de poisson et elle exclut les quelques coquilles d'œuf prélevées. Soulignons ici qu'aucun reste d'animaux invertébrés (insectes et mollusques) n'a été observé et/ou recueilli.

Au total, vingt-neuf taxons répartis dans quatre des cinq classes animales vertébrées (mammifères, oiseaux, poissons et amphibiens) ont été identifiés dans la collection[2]. Près de 38 % des restes osseux ont toutefois été inclus dans des catégories taxinomiques vastes (gros, moyens et/ou petits mammifères, oiseaux et poissons ; mammifères, oiseaux et/ou poissons indéterminés et perciformes) ou carrément non identifiable (indéterminés). L'altération et l'état fragmentaire de la collection expliquent dans bien des cas pourquoi les analystes n'ont pu identifier l'ensemble des espèces

2 La classification traditionnelle des animaux (vertébrés vs invertébrés), dite « scientifique » et basée sur l'aspect des animaux, sera utilisée ici puisqu'elle est la plus susceptible de rendre compte de la compréhension du monde animal qu'avaient les populations humaines à l'étude, tant amérindiennes qu'eurocanadiennes. On notera cependant que le classement phylogénétique, qui rend compte des degrés de parentés entre les espèces et de leur histoire évolutive (vertébrés, arthropodes, mollusques, échinodermes, annélides, cnidaires) est plus approprié pour classer les animaux. Cette classification remplace désormais la classification traditionnelle.

Tableau 2 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Identification des restes d'animaux provenant du sol naturel et du premier remblai

Catégorie taxonomique	Taxon	Sol naturel		Remblai		Total	
		NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Mammifères	Bœuf domestique		32,72	8	46,99	**8**	**43,44**
	Bovidés (bœuf, mouton)			1		**1**	
	Artiodactyles (cervidés, bovidés, suidés, etc.)	4		15		**19**	
	Porc domestique	5		8		**13**	
	Castor du Canada	1				**1**	
	Gros mammifères	3		11		**14**	
	Mammifères moyens-gros			1		**1**	
	Mammifères indéterminés	5		34		**39**	
Oiseaux ou mammifères	Oiseaux ou mammifères	1	9,09	3	3,61	**4**	**4,97**
	Oiseaux ou petits mammifères	4		3		**7**	
Oiseaux	Ansérinés (oies, bernaches, etc.)	1	14,54	1	10,84	**2**	**11,77**
	Phasianidés (perdrix, gélinotte, poulet, etc.)			1		**1**	
	Canard	1				**1**	
	Tourte voyageuse	1		4		**5**	
	Charadriiformes (pluviers/ bécasseaux)	2		1		**3**	
	Gros oiseaux	1		1		**2**	
	Oiseaux moyens			1		**1**	
	Oiseaux petits-moyens	1				**1**	
	Oiseaux indéterminés	1		9		**10**	
Poissons	Chevalier spp.	3	36,36	5	27,11	**8**	**29,41**
	Doré noir ou jaune			2		**2**	
	Esturgeon jaune			1		**1**	
	Barbue de rivière	1		4		**5**	
	Ictaluridés (barbue/ barbotte)			1		**1**	
	Malachigan	1		1		**2**	
	Perciformes (poissons osseux)	4		2		**6**	
	Poissons indéterminés	11		29		**40**	
Amphibiens	Ranidés (grenouilles/ ouaouaron)		0,00	1	0,60	**1**	**0,45**
Indéterminés	indéterminés	4	7,27	18	10,84	**22**	**9,95**
TOTAL		**55**	**100,00**	**166**	**100,00**	**221**	**100,00**

animales en présence. Seuls 14 % des restes osseux sont en effet complets et près de 30 % d'entre eux (essentiellement des os mammifères) sont altérés par la chaleur (combustion directe à plus de 200-300°C[3]). Soulignons que cette altération par la chaleur est survenue suite aux rejets des restes animaux dans le feu (foyer, poêle, antre de cheminée) après leur cuisson et consommation.

Dans la classe des mammifères, les taxons identifiés sont : le castor du Canada, le porc domestique, le bœuf domestique et, de manière plus large, les bovidés (bœuf et mouton) et les artiodactyles (cervidés, suidés, bovidés). D'autres ossements appartenant à de gros et moyens mammifères et à des mammifères indéterminés complètent le tableau. Quelques ossements furent aussi interprétés comme pouvant appartenir aux classes des mammifères ou des oiseaux. En ce qui concerne la classe des oiseaux à proprement parler, elle compte, outre des taxons généraux (petits, moyens et gros oiseaux et oiseaux indéterminés), celui des ansérinés (oie, bernache, etc.), des phasianidés (perdrix, gélinotte, poulet, etc.), des Charadriiformes (pluvier, bécasseau), des canards et des tourtes voyageuses. La classe des poissons regroupe six taxons à elle seule. On y retrouve : le chevalier, le doré, l'esturgeon jaune, le malachigan, les ictaburidés (barbue/barbotte), dont la barbue de rivière, et les perciformes (poissons osseux). À ceux-ci s'ajoutent les poissons indéterminés. Finalement, la catégorie des amphibiens ne compte qu'un seul taxon, celui des ranidés (grenouille/ouaouaron). Il s'agit vraisemblablement du ouaouaron[4].

Précisons que le castor et le canard, représentés chacun par un seul spécimen, furent uniquement et formellement identifiés dans l'assemblage prélevé dans le sol naturel. Les bovidés (bœuf et mouton), les mammifères moyen-gros (incluant le castor), les phasianidés (perdrix, gélinotte, poulet, etc.), le doré, l'esturgeon et les ranidés (grenouilles/ouaouaron) furent quant à eux uniquement reconnus dans l'assemblage provenant du premier remblai appliqué sur le site. Rappelons cependant que ce remblai est composé du sol naturel et que certains des restes osseux qu'il contient proviennent fort probablement de ce dépôt et que, pour cette raison, la comparaison entre les deux collections demeure ténue. Toutefois, l'absence, dans le sol naturel, d'une espèce grandement représentée dans le remblai, soit le bœuf domestique, dénote vraisemblablement que cette espèce ne fut consommée de façon importante que plus tardivement dans l'histoire du site (1690-1721). Il est de plus clair que le bœuf domestique et le porc domestique, espèces introduites en Amérique, ont essentiellement été consommés par les populations eurocanadiennes. On peut aussi présumer que la présence du castor

3 La combustion directe fait référence à une cuisson des os sans la présence de chair sur leur pourtour.

4 Pierre Boucher écrit en 1664 dans son « Histoire véritable et naturelle... » qu'il existe sur le bord du fleuve Saint-Laurent de gros crapauds verts, aussi gros qu'un sabot de cheval, qui meuglent comme des vaches (SHB, 1964). Il précise que les Hurons les mangent et disent qu'ils sont fort bons. Il s'agit vraisemblablement du Ouaouaron, un amphibien assez commun et répandu dans le sud du Québec. Cet animal fréquente les cours d'eau et plans d'eau permanents. Sa présence sur le site pourrait donc être naturelle. Il est cependant représenté par un fémur, soit par sa partie la plus comestible.

pourrait être liée à la fréquentation des lieux par les Amérindiens avant l'arrivée des Européens. Les stocks de castors diminuent en effet rapidement dans la vallée du Saint-Laurent après le début de la traite des fourrures au cours du XVI[e] siècle, de telle sorte que lors de la fondation de Ville-Marie en 1642, très peu étaient encore présents dans le secteur. Au surplus, les peaux apportées à Montréal lors de la foire des fourrures au XVII[e] siècle étaient vraisemblablement dépourvues d'os. Il se peut toutefois que certains habitants aient ponctuellement pratiqué la trappe pour profiter du commerce des fourrures. Le traitement des peaux aurait alors donc pu se faire sur le site.

On constate par ailleurs que les mammifères et les poissons composent plus des deux tiers des deux assemblages (respectivement 69,08 et 74,10 %). Toutefois, les poissons sont davantage présents dans l'assemblage du sol naturel (36,36 %) que dans celui du remblai (27,11 %) et, inversement, les mammifères sont davantage présents dans la collection du remblai (46,99 %) que dans celle du sol naturel (32,72 %). Dans tous les cas toutefois, la représentation en kilogramme de chair des espèces halieutiques est moindre que celle des mammifères essentiellement représentés par les bœufs et les porcs. La classe des oiseaux occupe le troisième rang avec respectivement 14,54 et 11,77 % pour les deux périodes à l'étude. La contribution de la classe des amphibiens, représentée par un seul spécimen, est pour sa part négligeable (0,45 %). On observe de cette distribution par classe, une plus grande diversité dans les choix alimentaires des occupants de la première période (avant 1700) bien que la quantité des taxons représentés soit moins importante qu'à la période suivante (tournant du XVII[e] siècle). Cette variété dans les taxons découle vraisemblablement de la taille de l'échantillon de la seconde période (nbre : 166), qui est trois fois plus importante que celle de la période précédente (nbre : 55), ainsi que de l'introduction des bovidés dans l'alimentation.

Quoi qu'il en soit, se sont plus de trois espèces de mammifères (castor, bœuf et porc), de cinq espèces de poissons (chevalier, doré, esturgeon jaune, malachigan et barbue de rivière), trois espèces d'oiseau (oie, canard et tourte voyageuse) et une espèce d'amphibien (ouaouaron) qui purent être identifiées. Cette diversité et les espèces en présence montrent que le système d'exploitation était varié et que la chasse et la pêche des espèces indigènes au Québec furent pratiquées à proximité du site (fleuve Saint-Laurent, Petite rivière Saint-Pierre, prairies de la commune de Sainte-Anne, champs labourés et forêt du mont Royal notamment) qui se trouve dans le corridor de déplacement des oiseaux migrateurs identifiés (oies, bernaches, canards, tourtes). On sait notamment qu'au cours de la seconde moitié du XVII[e] siècle l'esturgeon était pêché en abondance par les colons à Ville-Marie et était salé pour sa conservation à long terme (SHB, 1964). Pour les Amérindiens toutefois, le secteur de la place Royale ne représentait pas un lieu d'exploitation rentable des ressources fauniques, mais un lieu de haltes privilégié (bivouac de portageurs) en raison de sa position favorable (Arkéos inc., 2003). Ils durent ainsi amener lors de leurs visites quelques animaux capturés ailleurs. La collection

de restes animaux semble surtout indicative d'activités de chasse et de pêche en dehors de la saison hivernale. C'est du moins ce qu'indique la présence d'oiseaux migrateurs (de passage au printemps et à l'automne), du ouaouaron (enfouis dans la vase de l'automne au printemps) et des espèces de poissons recensées (essentiellement pêchés lors de la saison chaude). Le même constat a été fait pour les occupations amérindiennes préhistoriques identifiées à place Royale (Arkéos inc., 2003)

Par ailleurs, quelques traces de nature anthropique et naturelle ont été observées sur les ossements. Les traces d'origine naturelle sont des marques de dents, pour la plupart de carnivores. Elles furent notées sur certains os longs et vertèbres d'artiodactyles (cervidés, bovidés, suidés, etc.), pour l'essentiel des os de porcs et de bœufs provenant du premier remblai appliqué sur le site et occupé entre 1690-1721. Il s'agit vraisemblablement d'os ayant été grugés par diverses espèces animales.

Parmi les traces d'origine anthropique, on retrouve des marques d'outils (couteau, hache, couperet). Ces dernières furent observées sur neuf os (os longs et côtes) qui appartenaient à de gros mammifères ou à des artiodactyles (cervidés, bovidés, suidés, etc.), bien souvent des bœufs et des porcs. Onze os coupés (avec trace d'impact ou trace de couteau) ou huit autres fracturés intentionnellement ou non (fractures anthropiques, en spirales, avec trace d'impact) furent aussi dénombrés. Tous appartiennent aussi à de gros mammifères ou à des artiodactyles, exception faite d'une épine de malachigan qui fut coupée latéralement ainsi que l'os de l'avant-bras (ulna) d'une grosse oie et le tibia du castor qui furent fracturés. L'ulna (os de l'avant-bras) de l'oie présente également une grosse perforation qui fut vraisemblablement laissée par le passage d'une petite balle de fusil (chevrotine). Les marques anthropiques observées sur ces ossements traduisent sans contredit l'abattage et le dépeçage des bêtes. Il est cependant difficile d'attribuer ces activités à l'une ou l'autre des populations à l'étude quand on sait que les instruments apportés par les Eurocanadiens (fusil, hache en fer, couteau en fer, etc.) furent vite adoptés par les populations amérindiennes.

3.5.3 Aménagement du terrain d'origine

Les relevés indiquent que les remblais se sont accumulés sur le terrain d'origine sur une épaisseur d'au moins 1,94-2,11 m (plus de 13,93-14,09/11,88-11,99 m NMM) lors de l'occupation historique du site. La portion préservée des remblais d'intérêt archéologique atteint toutefois aujourd'hui tout au plus entre 1,33 et 1,94 m (plus de 13,33-13,82/11,88-11,99 m NMM m NMM) si l'on exclut l'infrastructure de la chaussée actuelle[5] qui, rappelons-le, fait entre 0,25 et 0,60 m d'épaisseur (14,09-13,93 /13,33-13,82 m NMM). Elle documente essentiellement l'aménagement du terrain au cours du Régime français (circa 1690-1765) et du Régime anglais (1765-avant 1820).

5 La chaussée actuelle est composée de deux couches d'asphalte et de l'infrastructure du niveau de circulation aménagé en 1895 (pavés, lit de pose et dalle de béton de fondation) sur laquelle ces dernières prennent appuie.

Les niveaux stratigraphiques liés à l'aménagement du terrain au cours du Régime français et du Régime anglais (avant 1820) ont pu être documentés en fouille (opération 2) ou en parois (opération 1) dans l'ensemble des espaces ouverts lors de l'intervention. Les premiers remblais apposés furent toutefois uniquement documentés dans les sous-opérations 1A et 1C (voir photo 7).

3.5.3.1 Aménagement initial

L'aspect physique du site est demeuré pratiquement inchangé au cours des premières décennies d'occupation de la ville (1651-circa 1690), si ce n'est le déboisement de son couvert végétal et la pratique d'activités horticoles. Les relevés archéologiques effectués suggèrent en effet l'absence de toute opération de remblaiement qui aurait occasionné une modification de la topographie des lieux avant environ 1690.

Comme nous l'avons vu précédemment (section 3.5.2.1), le premier remblai appliqué sur le terrain correspond à la couche associée à l'érection de la palissade vers 1687-1689 et fut occupée jusqu'à la conflagration de 1721 (12,05-12,22 m NMM) (C8-18), du moins dans l'emprise initiale de la rue de la Capitale, car son sommet a été dérasé sur le lot 205 où il fut aussi rencontré (voir photo 7). Rappelons que cette couche fut également répertoriée sur la place Royale, notamment de part et d'autre de la première enceinte en bois de la palissade et à plus de 27 m au nord de cette dernière (SANM, 1992).

Le dépôt fut constitué à partir des déblais de creusement du dépôt de sédiments formant la surface du terrain d'origine. Il inclut notamment dans sa masse de nombreux copeaux de bois et écorces (de cèdre et de bouleau notamment) faisant jusqu'à 15 cm de longueur et témoignant vraisemblablement du travail d'équarrissage préalablement fait sur les troncs d'arbres composant l'enceinte de bois. Plusieurs autres inclusions furent également notées dans ce dépôt. À la base, il présente une quantité appréciable de moellons de petite dimension. Ces pierres reposent pour la plupart directement sur le sol naturel (voir photo 6). Elles furent peut-être apportées sur les lieux, quelque temps avant l'apposition du remblai, pour être incluses dans une maçonnerie de pierres. La masse du dépôt inclut pour sa part plusieurs branches d'arbustes et éclats de pierre des champs (calcaire, grès) ainsi que quelques gros charbons de bois en cours de minéralisation et fragments de brique. Ces éléments anthropiques proviennent, tout comme les restes de bois, du sol naturel et leur apposition sur le site est antérieure à l'apposition du dépôt (voir section 3.5.2.1). Par ailleurs, la présence de traces d'incendie (plaques de cendre, joints de mortier chauffés et nombreux charbons de bois) au sommet de ce dépôt, démontre qu'il fut occupé jusqu'à l'incendie de 1721, voir un peu plus longtemps puisque ces témoins ont eu le temps de pénétrer le sol (piétinement) et que c'est à partir de cette

surface que le mur de fondation ST-6 fut érigé. Les particules de chaux qui parsèment le sommet de la couche sont d'ailleurs peut-être en lien avec la construction de cette maçonnerie puisque le bâtiment est recensé pour la première fois dans les actes notariés (base de données Adhémar) et sur les plans anciens en 1704 (figure 3 et 4 en annexe 2.1).

3.5.3.2 Aménagements subséquents et niveaux de rues

Les autres remblais documentés sur le site concernent uniquement l'emprise initiale de la rue de la Capitale (photos 9 à 11). La construction de bâtiments aux abords de cette rue a en effet mené au retrait des autres dépôts apposés sur le site, du moins à l'emplacement de la sous-opération 1A où ce constat a pu être fait (voir section 3.4 et 3.6.3). Comme nous l'avons vu précédemment, leur apposition fait suite à l'incendie de 1721 et les travaux de nivellement effectués en 1895 ont mené au retrait des remblais plus anciens que 1825. Les aménagements subséquents concernent donc essentiellement la période de 1721-1820.

Photo 9 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2F — Coupe stratigraphique C4, paroi est — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-125)

Photo 10 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2J — Coupe stratigraphique C6, paroi est — Vue vers l'ouest (BjFj-171-14-N1-160)

Photo 11 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 2E — Coupe stratigraphique C2, paroi sud, portion inférieure — Vue vers le sud (BjFj-171-14-N2-027)

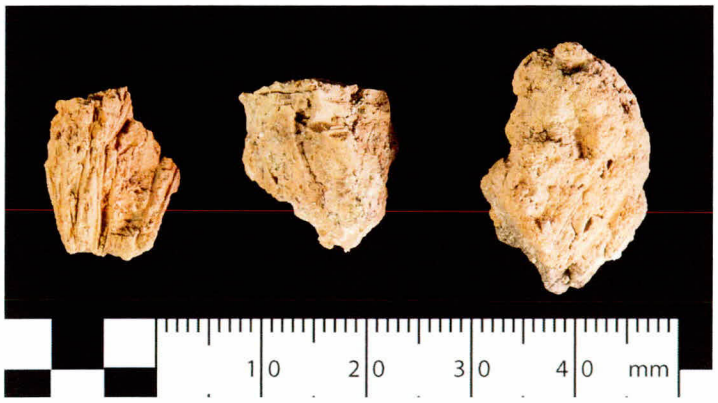

Photo 12 - Site BjFj-171 — Torchis (lot 2B5)

Les dépôts de cette période consistent en une succession de remblais pour la plupart de faible volume, constitués essentiellement dans les premiers temps des déblais de creusement des sols naturels (limon et argile). Après l'incendie de 1765, les remblais sont majoritairement formés par des sols provenant d'ailleurs et constitués de sable. Il serait vain de tracer le portrait de chacun des remblais apposés au cours de cette période. D'une manière générale, on constate que ces dépôts incluent de nombreux éléments anthropiques (inclusions et objets). Parmi les inclusions, on note notamment la présence de nombreux débris laissé par les incendies de 1721 et 1765. Il s'agit de charbons de bois et de cendre, mais également de mortier (particules, concrétions et joints) et de fragments de pierres de construction (pierres des champs) et de briques chauffées. Fait inusité, certains dépôts (C8-15, C1-12 et 13) ont livré des amas de torchis chauffés dénotant l'usage de ce type de calfeutrant dans les premiers bâtiments érigés sur le site ou à proximité (photo 12).

Les plus anciens niveaux de rues répertoriés sont sur terre battue, tout comme les deux autres précédemment discutés et datent respectivement d'avant 1690 (C8-19 ; 11,88-11,99 m NMM) et de 1690-1721 (C8-18 ; 12,05-12,22 m NMM). Ils laissent peu de traces et sont difficiles à observer. Plusieurs surfaces de circulation en terre battue furent notées pour la période comprise entre 1721 et 1765 (voir coupe C7 et C8). Mentionnons à leur sujet que lors de l'incendie de 1765, le niveau de la rue sur terre battue se situait à une élévation 12,43-12,52 m NMM (C7-9 et C8-13).

Aucun vestige de niveaux de circulation aménagés ne fut mis au jour dans le cadre de notre intervention, excepté celui du pavage installé en 1895. Mentionnons toutefois qu'un niveau de circulation en usage au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle (voir avant) fut documenté à l'extrémité est de la rue de la Capitale par la firme Ethnoscop en 2008 (2014). Il s'agit d'un pavage de moellons de granite (chaussée) qui affleuraient à 12,85 m NMM. L'élévation et les composantes du pavage s'avèrent sensiblement les mêmes que le premier pavage installé en 1786 sur la rue place Royal Est (SANM, 1992). Ce dernier fut répertorié un peu au nord de la Rue de la Capitale et affleurait à 13,13 m NMM. L'usage de ces niveaux de circulation pourrait donc être contemporain et tout porte à croire que celui aménagé dans la rue de la Capitale fut retiré dans les espaces documentés lors de notre intervention.

Le pavage installé en 1895 est par ailleurs composé de blocs de granite rose et de quelques blocs de laitier (0,11 m) disposés sur un lit de sable beige jaunâtre et une dalle de béton maigre (couches C1-3 à 5, C4-2 à 40, C6-2 et 3, C7-2 à 4). Cette infrastructure de rue fait une épaisseur de 0,22 à 0,44 m (13,73-13,96/13,33-13,82 m NMM). Elle est complétée en marge de la rue par une bordure de pierre qui affleure à certains endroits toujours en surface et un pavé de blocs de laitier (C1-2 et C3-3). Signalons que ce pavage fut remis en place suite à l'installation des équipements du réseau de transport électrique en 1914. Il reçut à l'époque moderne une à deux couches d'asphalte (couche C-1, C3-1, C4-1, C6-1, C7-1 et C8-1). Ces dernières constituent la surface de circulation actuelle.

3.6 Vestiges des biens immobiliers et des services d'utilités publiques

Au total, douze vestiges structuraux (ST-1 à ST-11 et une structure sans numéro) ont été mis au jour. De ce nombre, sept sont associés au cadre bâti présent entre 1721 et 1852 en marge nord de l'emprise initiale de la rue de la Capitale (tableau 3). Il s'agit de six murs de fondations appartenant à cinq bâtiments différents. Deux autres structures témoignent de la présence d'une clôture de pieux à la limite sud des propriétés dès la fin du XVII^{e} siècle et d'un possible trottoir en bois du côté nord de la rue au cours des 2^{e} et 3^{e} quarts du XVIII^{e} siècle. Les autres rendent compte des divers services d'utilités publiques mis en place sur la rue de la Capitale à compter de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. À ces vestiges, s'ajoutent également les services toujours en fonction, qui sont pour la plupart de facture ancienne (fin XIX^{e} et début XX^{e} siècle). Les paragraphes qui suivent discutent de ces services ainsi que de l'ensemble des vestiges structuraux mis au jour.

Tableau 3 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Liste des vestiges immobiliers et des services d'utilités publiques mis au jour

Numéro	Type	Nature	Période
ST-1	Maçonnerie	Fondation du mur sud d'un bâtiment	Post 1805 -1852
ST-2	Conduite en PVC remplaçant une conduite en grès	Raccord domestique d'égout	1895 - XX^{e} siècle
ST-3	Canalisation en brique	Raccord domestique d'égout	1853-1895
ST-4	Maçonnerie	Fondation du mur est d'un bâtiment	Avant 1805 -1852
ST-5	Maçonnerie	Fondation du mur sud d'un bâtiment	Avant 1805 -1852
ST-6	Maçonnerie	Fondation du mur sud d'un bâtiment	Post 1690 - avant 1759
ST-7	Maçonnerie	Fondation du mur sud de bâtiments et d'un mur d'enceinte	Post 1772 -1852
ST-8	Maçonnerie	Fondation du mur sud d'un bâtiment	Post 1770-1852
ST-9	Canalisation en bois	Raccord domestique d'égout	2^{e} moitié du XVIII^{e} siècle - 1852
ST-10	Tranchée	Clôture de pieux	2^{e} moitié du XVII^{e} siècle - circa 1690
ST-11	Conduite en fonte	Conduite principale de gaz	Vers 1840 - **Début XX^{e}** siècle
Sans no	Planches de bois	Trottoir en bois ?	Milieu du XVIII^{e} - 1765

3.6.1 Clôture de propriété

Les vestiges d'une clôture de pieux (ST-10) furent mis au jour en façade de l'emplacement 25, directement en dessous de la fondation ST-6 et de la canalisation en bois ST-9 (sous-opérations 2G et 2H). Le creusement de la tranchée de construction de cette fondation et de cette canalisation a toutefois mené à l'éradication partielle de ces vestiges sur une profondeur de 0,14 à 0,19 m (11,69 à 11,71 m NMM).

Les vestiges associés à la clôture de pieux prennent la forme d'une tranchée au travers de laquelle a été observé le négatif d'un alignement de pieux faisant tout au plus 0,20 m de diamètre. Cette tranchée a été creusée à partir de la surface du terrain d'origine sur une largeur oscillant entre 0,20 et 0,42 m et sur une profondeur variant entre 0,44 et 0,47 m (11,85-11,88/11,41 m NMM). Des pierres furent utilisées pour bien caler les pieux dans la tranchée. Ces derniers étaient par ailleurs absents et il semble plausible qu'ils furent retirés du sol lors du démantèlement de la clôture.

Les éléments anthropiques récoltés dans cette tranchée (lot 2H4) indiquent que la clôture de propriété aurait été mise en place quelques années après la concession de l'emplacement 24 en 1666. La tranchée, comblée à même les déblais de creusement du sol naturel, contenait en effet des inclusions et des objets-témoins similaires à ceux retrouvés en surface du terrain d'origine occupé avant 1690, mais en moins grande quantité. La clôture est par ailleurs représentée sur le plan de 1685, tout le long de la rue de la Capitale (figure 3 en annexe 2.1). Comme le montrent les plans de 1704, 1717 et 1724 (figures 4 à 9 en annexe 2.1), plusieurs sections de cette clôture auraient été démantelées pour faire place à des bâtiments au cours du premier quart du XIX^{e} siècle. Son retrait complet fait probablement suite à la densification du cadre bâti au milieu du XVIII^{e} siècle (figures 10 et 11 en annexe 2.1).

Soulignons finalement que le chevauchement en façade des terrains d'une clôture de pieux érigée suite à la concession des emplacements en 1666 et des bâtiments ayant brûlé lors de la conflagration de 1853 démontre qu'aucune bande de terrain ne fut expropriée pour permettre l'ouverture de la rue de la Capitale vers 1687-1689 (voir annexe 2.1).

3.6.2 Trottoir en bois

Quelques résidus de planches calcinées disposées à plat dans l'axe de la rue et à moins de 0,20 m du front bâti furent mis au jour dans les sous-opérations 2C, 2E et 2K à une élévation de 12,45-12,47 m NMM (sans numéro d'identification de structure). Ces dernières reposaient sur un ancien niveau de circulation en terre battue (C8-13) et étaient recouvertes par des résidus de l'incendie de 1765 (C8-12). Nous croyons qu'il pourrait s'agir des restes d'un trottoir en bois ayant été aménagé du côté nord de la rue de la Capitale peu de temps avant cette conflagration. Ce dernier aurait, tout comme le cadre bâti, été détruit lors de cet évènement.

3.6.3 Cadre bâti

Six fondations appartenant à cinq bâtiments présents entre 1721 et 1852 furent documentées (figures 8 à 17 en annexe 2.1). Aucun vestige structural ne documente donc le cadre bâti antérieur datant de la fin du XVII^{e} siècle et du début du XVIII^{e} siècle (figures 4 à 7 en annexe 2.1).

Soulignons d'abord que le front de ces bâtiments se localise aujourd'hui entre 1,45 et 1,75 m de la ligne de propriété actuelle, ce qui précise grandement nos connaissances sur la largeur de la bande de terrain expropriée pour l'élargissement de la rue en 1853. Mentionnons aussi que les portions préservées des fondations mises au jour correspondent pour la plupart à leurs portions enfouies en raison des travaux de décapage effectués en 1895 lors de l'aménagement du pavage de la rue.

Photo 13 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 2D et 2E — Portion du sommet du mur de fondation ST-6 — Vue vers le sud (BjFj-171-14-N2-051)

Photo 14 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1A, 2D et 2E — Portion du parement sud du mur de fondation ST-6 — Vue vers le nord (BjFj-171-14-N2-054)

Notons également que, en plus de ces opérations de nivellement, l'installation en sous-sol de divers services d'utilités publiques suite à la l'élargissement de la rue en 1853 a conduit au morcellement de ces vestiges architecturaux.

Le mur de fondation ST-6, dégagé partiellement sur une longueur de 3,20 m à la limite sud du lot 205, constitue le vestige du cadre bâti le plus ancien (photo 13 et 14). Il fut construit tout juste après l'apposition du premier remblai appliqué sur le site (12,05-12,22 m NMM) (C8-18). Les particules de chaux qui parsèment le sommet de la couche sont d'ailleurs peut-être en lien avec la construction de cette maçonnerie peu de l'apposition de la couche, soit vers 1690 puisque le bâtiment, une maison en bois, est recensé pour la première fois dans les actes notariés (base de données Adhémar) et sur les plans anciens en 1704 (figure 3 et 4 en annexe 2.1). Son état de préservation est assez mauvais puisqu'il a été tronqué et dérasé par l'installation de divers services à compter de 1853. Aujourd'hui, il ne présente plus que d'une à trois assises et fait une hauteur résiduelle de 0,25 à 0,86 m (12,26-12,57/11,71-11,69 m NMM). Les données récoltées indiquent tout de même qu'il s'agit d'un ouvrage à parement double avec blocage composé de pierres des champs ébauchées de petite et moyenne dimensions et lié par du mortier de chaux maigre. Son appareil est irrégulier et présente des assises plus ou moins régulières. L'axe de

cet ouvrage (est-ouest) sa localisation et sa faible largeur (0,60 m) indiquent qu'il a formé le mur sud de la maison en bois construit sur le lot 205 peu après 1690. Ce bâtiment a été touché par l'incendie de 1721. Son vide sanitaire, dont la base s'élève à 11,93 m, était en effet comblé par une épaisse couche de résidus d'incendie (gros charbon de bois). Sa superstructure fut toutefois reconstruite comme en témoignent les actes notariés (base de données Adhémar). Il disparaitra toutefois avant la conflagration de 1765 (avant 1759 pour être précis) comme le démontrent les actes notariés (base de données Adhémar).

Le second vestige du cadre bâti le plus ancien semble être le mur de fondation ST-7 qui occupe le front sud du lot 203 sur toute sa longueur (photo 15). Les objets récoltés dans sa tranchée de construction, fouillée au sud de son parement (C6-5 à 7 ; voir photo 10), sa facture grossière et la présence d'une assise d'arasement à son sommet ainsi que les actes notariés (base de données Adhémar) favorisent cette hypothèse et une datation de comprise entre 1772 et 1852. Seul le parement sud de cet ouvrage fut dégagé sur une hauteur d'au plus 0,94 m (13,61/moins de 12,67 m NMM), sur une largeur d'au plus 0,45 m et sur toute sa longueur résiduelle (8,60 m). Son sommet est apparu avoir été dérasé de façon irrégulière (13,61-13,08 m NMM) lors de l'aménagement de la rue en 1895 et de l'excavation d'une tranchée excavée entre 1853 et 1985. Son extrémité ouest a également été tronquée par une tranchée excavée entre 1853 et 1895 jusqu'à une élévation d'au moins 12,67 m NMM. Il s'agit d'un ouvrage à parement double, plus ou moins bien dressé, lié par du mortier de chaux maigre et composé de pierres des champs brutes et légèrement ébauchées de moyenne dimension. Son appareil est irrégulier et présente des assises plus ou moins régulières. Dans la portion centrale de la maçonnerie, une assise d'arasement est perceptible à son sommet. Cette assise, épaisse de 6-8 cm (13,53-13,61 m NMM), est formée de pierres calcaires plates de moyenne dimension (+ de 23 cm-27 cm x 56 cm x 6-8 cm). En se basant sur les plans anciens (voir figures 12 à 15 en annexe 2.1) et sur les actes notariés (base de

Photo 15 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opérations 1B et 2J — Parement sud du mur de fondation ST-7 et bandes de sols préservée pour la fouille manuelle — Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-153)

Photo 16 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Sommet du parement sud du mur de fondation ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-175)

Photo 17 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Extrémité est du parement sud du mur de fondation ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-157)

données Adhémar), il semble que cette construction ait supporté à l'ouest des dépendances en bois et en pierre et à l'est un mur d'enceinte en pierre. Ces constructions furent vraisemblablement détruites lors de l'incendie de 1852.

Le mur de fondation ST-8 est adossé au mur de fondation ST-7 et semble contemporain (post 1770-1852) (figures 12 à 15 en annexe 2.1). Il se localise sur le front sud du lot 204 sur presque toute sa longueur. Seul son parement sud fut dégagé sur une hauteur d'au plus 0,96 m (13,64/moins de 12,68 m NMM), sur une largeur d'au plus 0,40 m et sur toute sa longueur (10,60 m) (photo 16). Son sommet fut dérasé de façon irrégulière (13,64-13,18 m NMM) lors de l'aménagement de la rue en 1895 et de l'excavation d'une tranchée excavée entre 1853 et 1895 pour la mise en place d'une conduite d'aqueduc. Sa portion centrale fut tronquée sur une largeur de 0,65-0,70 m par une tranchée indéterminée excavée après 1895 jusqu'à une altitude atteignant moins de 12,68 m NMM. La portion sommitale de son extrémité est semble de plus avoir été déstructurée sur une longueur de 1,68 m. Il s'agit d'un ouvrage, plus ou moins bien dressé, à parement double avec blocage composé de pierres des champs brutes et ébauchées de petite à grande dimension et lié par du mortier de chaux gras (photo 17). Son appareil est, tout comme ST-7, irrégulier et présente des assises plus ou moins régulières. Cette maçonnerie semble avoir supporté un grand bâtiment totalement érigé en

Photo 18 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Jonction du parement est du mur de fondation ST-4 et du parement sud mur de fondation sud de l'hôtel Nelligan — Vue vers le nord-ouest (BjFj-171-14-N1-101)

Photo 19 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1B — Jonction du sommet des murs de fondation ST-5 et ST-8 — Vue vers l'est (BjFj-171-14-N1-179)

pierre, tel que l'indiquent les plans anciens (figures 12 et 13 en annexe 2.1). Il s'agit possiblement de l'une des trois dépendances en pierre notées dans les actes notariés en 1805 (base de données Adhémar). Cette construction fut vraisemblablement détruite lors de l'incendie de 1852.

Les fondations ST-4 et ST-5, localisées à l'extrémité est du lot 204, forment l'extrémité sud d'une petite allonge (large de 2,05 m) qui a été adossée au grand bâtiment représenté par la fondation ST-8. Le mur de fondation ouest ST-4 fut dégagé partiellement en parement est sur une hauteur de 1,26 m (13,63/moins de 12,37 m NMM), une largeur de 0,92 m et par une longueur de 0,67 m. La fondation sud de l'hôtel Nelligan s'appuie sur la portion qui se prolonge plus amplement vers le nord (photo 18). Plus au nord, la fondation de l'hôtel Nelligan s'assied sur ce mur. Le mur de fondation sud ST-5 fut pour sa part dégagé très partiellement (photo 19). Seules sa portion sommitale (vue en plan) et son extrémité est (vue en coupe), sur une hauteur d'au plus 1,14 m (13,68/moins de 12,54 m NMM), furent observées. Sa largeur (0,75-0,80 m) et sa longueur résiduelle (1,20 m) ne sont pas connues. Le sommet de ces fondations est apparu avoir été dérasé irrégulièrement lors de l'aménagement du

niveau de circulation de 1895 (12,37-13,68 m NMM) et lors de la réfection du raccord domestique d'aqueduc de l'hôtel Nelligan. Il s'agit d'ouvrages massifs (de plus de 0,80 m de largeur) plus ou moins bien dressés, à parement double avec blocage, liés par du mortier de chaux gras et composés de pierres des champs brutes ou légèrement ébauchées de moyenne dimension (portion inférieure) et de quelques pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne et de grande dimension (portion supérieure). Leur appareil est irrégulier et présente des assises irrégulières. Le parement est de ST-4 présente de plus un empattement qui donne à l'ouvrage une largeur de plus de 0,93 m. Il semble clair que ces fondations ont supporté des murs hors sol en pierre. Il s'agit donc probablement de l'une des trois dépendances en pierre recensées dans les actes notariés en 1805 sur le lot 204 (base de données Adhémar) et clairement visible sur le plan de 1804 (figures 12 et 13 en annexe 2.1). Cet édifice aurait également été détruit lors de l'incendie de 1852.

Finalement, le vestige le plus récent correspond à la fondation ST-1 (photo 20). Il correspond au mur de fondation sud d'un bâtiment en pierre érigé sur le lot 206 au cours du premier quart du XIX^{e} siècle (après 1805) si l'on se fit à sa facture, aux objets retrouvés dans sa tranchée de construction (couches C1-10 à 12), aux données présentes dans les actes notariés (base de données Adhémar) ainsi qu'aux plans anciens (figures 12 à 15 en annexe 2.1). Ce mur fut dégagé entièrement sur une longueur de 1,33 m. Son sommet fut dérasé en 1895 et son extrémité ouest fut entièrement tronquée par la tranchée d'installation des raccords domestique d'égout en PVC actuel et passé (ST-2) de l'hôtel Nelligan. Il s'agit d'un ouvrage bien dressé, à parement double avec blocage, lié par du mortier de chaux gras et composé de pierres calcaires grossièrement équarries de moyenne et de grande dimension, de quelques pierres des champs et de cales. Son appareil est plus ou moins régulier et présente des assises régulières. Cet ouvrage est massif (0,85-0,88 m de largeur) et fait une hauteur résiduelle de 2,05 m (13,82/11,77 m NMM). Signalons que les sols d'occupation de la cave du bâtiment furent retirés lors du creusement de la tranchée de construction de la fondation sud de l'hôtel Nelligan. Les données récoltées indiquent cependant que le plancher de cette cave devait se situer à une élévation de 13,54 m NMM. L'édifice fut également détruit lors de la conflagration de 1852.

Photo 20 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Sous-opération 1A — Portion supérieure du mur de fondation ST-1 — Vue vers le nord-est (BjFj-171-14-N1-082)

3.6.4 Services d'utilités publiques

3.6.4.1 Réseau gazier

Selon les données historiques disponibles, le premier réseau de distribution de gaz fut installé à Montréal à partir de 1836 (SANM, 1992). Il était formé de conduites en fonte de 2 à 4 po de diamètre. La conduite ST-11 mise au jour au sud de l'emprise de la rue de la Capitale pourrait correspondre à une branche du réseau qui fut installé vers 1840 sur la rue Place Royale est. Il s'agit d'une conduite en fonte de 3 po localisée à une élévation comprise entre 13,19 et 13,13 m NMM. Son abandon doit être relativement ancien (fin XIX^{e} - début XX^{e} siècle) puisque Gaz Métro ne connaissait pas son existence. La profondeur d'enfouissement de cette conduite permet d'affirmer que la chaussée de l'époque (1840-1895) devait fort probablement affleurer à une élévation similaire ou un peu plus importante que l'assise d'arasement observée sur la fondation ST-7 datée de 1765-1852 (13,53/13,61 m NMM). Une portion de l'emprise de cette ancienne chaussée est aujourd'hui occupée par l'infrastructure du pavage de 1895 (13,73-13,96 /13,33-13,70 m NMM)

3.6.4.2 Réseau électrique

Le réseau électrique présent sur la rue de la Capitale remonte à 1914. Il comprend un massif de 3 à 4 conduits, le puits d'accès 619, quelques raccords domestiques et aux bases de lampadaire. Les massifs de conduits sont petits (moins de 0,45 x 0,45 m) et peu profonds (13,48-13,31/13,13-12,96 m NMM). Le puits d'accès est construit en brique de petite dimension (1,13 x 1,60 m) et a une faible hauteur (1,97 m avec le couvert ; 14,09/12,12 m NMM). Les équipements présents à son extrémité ouest (massif de 4 conduits et raccordement domestique) ont fait l'objet de modifications en 2008 (Ethnoscop, 2014).

3.6.4.3 Réseau d'évacuation des eaux usées

Les vestiges fortement décomposés d'une canalisation quadrangulaire en bois de 0,15 m de côté intérieur furent observés sur une longueur de 1,90 m sous la fondation ST-6 (11,79/11,69 m NMM). Cette canalisation fut enfouie dans une large tranchée (0,50 m) comblée par les déblais générés par son creusement. Les objets récoltés dans ce remblai de comblement et dans le dépôt d'utilisation/abandon retrouvé à l'intérieur de la canalisation (lot 2H1) indiquent que cette dernière fut en fonction au XVIII^{e} siècle et qu'elle desservait sans doute le bâtiment associé à la fondation ST-6 daté de 1690-1759. Son axe (nord-ouest/sud-est) et sa pente vers le sud indiquent qu'elle devait se déverser dans une conduite principale dont la pente descendante se dirigeait, à la hauteur de ST-9, vers la rue Saint-Sulpice. Cette canalisation en bois (ST-9) traduit la présence d'un premier

système d'évacuation des eaux usées rudimentaire, mis en place avant le premier système public dont l'installation dans les principales rues de Montréal remonte au dernier quart du XVIII[e] siècle. Ce dernier système se compose de conduites principales en pierres (SANM, 1992).

Les données historiques et archéologiques indiquent qu'un réseau principal d'égout fut implanté dans la rue de la Capitale en 1841 (SANM, 1992). Il s'agirait d'une canalisation en brique de forme circulaire de 2 pieds de diamètre qui se raccordait à l'égout principal en pierre implanté au cours du dernier quart du XVIII[e] siècle dans la rue Place Royale est jusqu'à l'abandon de cette dernière en 1893. Aucun vestige de ce réseau principal ne fut mis au jour lors de notre intervention, l'installation du réseau actuel ayant vraisemblablement mené à sa destruction.

Les vestiges de la conduite ovoïde en brique ST-3 de 2 pieds qui desservait l'hôtel Nelligan correspondent vraisemblablement à la deuxième génération de raccords domestiques mis en place à compter de 1840 aux alentours de la Place Royale (SANM, 1992). Sa construction date toutefois de 1853-1854 et a entraîné le percement des fondations du bâtiment. On remarquera que la profondeur actuelle de cet élément du réseau d'évacuation des eaux usées est peu importante (12,92-12,42 m NMM) comparativement aux autres éléments mis en place en 1895 (moins de 12,12 m NMM). Ceci s'explique vraisemblablement par le fait que le site fut décapé de façon importante lors de l'aménagement du pavage en 1895.

En 1895, on modernise le réseau et l'on construit la canalisation ovoïde en brique de 2 pieds par 3 pieds qui dessert encore aujourd'hui la rue de la Capitale. Suite à l'installation de ce système et de ses raccords domestiques aux bâtiments, vraisemblablement des conduites en grès de 10 po de diamètre, on pave la rue à l'aide de blocs de granite. On peut supposer que la conduite en PVC installée récemment pour desservir l'hôtel Nelligan remplace la conduite en grès qui fut vraisemblablement installée en 1895 pour remplacer la canalisation domestique en brique ST-3. Précisons que la canalisation principale se situe entre 11,73 et 10,63 m NMM.

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales est associé à la dernière génération du réseau d'élimination des eaux usées et date de 1895. Cet élément est représenté par un puisard qui recueillait les eaux de ruissellement de la rue et son raccord de conduit, une canalisation en grès, qui les acheminaient au réseau principal. Aucun numéro de structure ne fut donné à cet équipement puisque, bien qu'abandonné (raccord de conduit coupé du réseau), il était toujours fonctionnel. Il fut retiré lors des travaux d'excavation de la CSEM sans être remplacé. La base de cette infrastructure se situait à 12,08 m NMM.

3.6.4.4 Réseau de distribution d'eau potable

Deux générations de conduites principales d'approvisionnement en eau, installées entre 1840 et 1880, furent recensées au centre de la rue de la Capitale en 1991 (SANM, 1992). La première est en fonte, mesure 3 po et fut installée au tout début de cette période, peut-être avant. Aucun vestige de cette première génération du réseau de distribution d'eau potable n'a été observé lors de notre intervention. La conduite principale actuellement en fonction, installée peu après 1856, fut quant à elle mise au jour dans la sous-opération 1C. Elle est en fonte, fait 4 po de diamètre et se situe à une élévation de 12,13/12,03 m NMM. Le plan des services d'utilités publiques produit par la Ville de Montréal jusqu'au début des années 2000 indique que cette conduite a été accouplée à une section de 6 po un peu plus à l'ouest de la sous-opération 1C.

Deux raccords domestiques ont été mis au jour et tous les deux tronquent les vestiges des fondations des bâtiments érigés sur l'ancien front de la rue de la Capitale avant 1852 et desservent les bâtiments de l'hôtel Nelligan. Ils correspondent à la deuxième génération du réseau et sont, du moins pour l'un, toujours en fonction. Le premier (sous-opération 1B) correspond à une conduite en fonte de 4 po. Bien qu'il se situe à une faible profondeur (13,28-12,18 m NMM), il semble qu'elle soit toujours en fonction. Le second correspond à deux sections de conduits en fonte de 4 po qui sont raccordés à une vanne de fermeture également en fonte. Cet élément, dont les sections de conduits s'élèvent entre 12,41 et 12,31 m NMM, fut récemment réparé. La tranchée excavée pour ce faire fut comblée de concassé et de criblure de pierre (C3-3) (voir photo 5).

3.6.4.5 Autres indices de la présence de services d'utilités publiques

Signalons finalement que plusieurs tranchées datant de 1853-1895 et d'après 1895 furent recensées, sans que leur fonction soit établie. Leur axe nord-sud propose qu'elles correspondent à l'installation de raccords domestiques d'égout, d'aqueduc ou d'électricité. Elles tronquent en effet en profondeur (plus de 12,67-12,73 m NMM) le tissu archéologique et se poursuivent en direction des bâtiments érigés en 1853-1854 en marge nord de la rue. Précisons que ces tranchées furent excavées avant ou après la mise en place du pavage de granite en 1895 et qu'elles ont été comblées à même leurs déblais de creusement.

3.7 Culture matérielle

La collection de culture matérielle récoltée lors de l'intervention rassemble 2 262 objets fragmentaires ou non qui furent pour l'essentiel récoltés dans l'emprise initiale de la rue de la Capitale. Ces objets s'inscrivent principalement dans une fourchette chronologique allant de 1350 à 1820, avec une nette prédominance pour la période du Régime français (1642-1765). Peu d'objets (nbre : 4, un tesson de vase, un fragment de pipe et deux éclats de taille en quartzite) correspondent avec certitude à des objets produits par les Amérindiens (1350-1700).

Cette section présente une vue d'ensemble de cette collection en s'attardant à caractériser cette dernière, tout d'abord de manière générale. Les objets inusités, soit les objets en céramique amérindiens et les objets lithiques, sont par la suite décrits.

3.7.1 Vue d'ensemble de l'assemblage

C'est à l'aide de tableaux (tableaux 4 et 5, tableaux 7 et 8 en annexe 2.4), compilés à partir de l'inventaire informatisé de la culture matérielle, que les principales tendances de l'assemblage seront examinées afin de définir les caractéristiques propres au site.

Photo 21 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Fragments d'anse de possible pichet en faïence blanche (lot 2A1)

L'analyse générale de la collection permet de constater qu'elle est constituée en large majorité d'objets domestiques résultant d'activités de rejet de déchets. La répartition par matériau (tableau 4) indique en effet la prépondérance de matières organiques (61,01 %), qui correspondent pour la plupart à des restes de table (ossements, coquilles d'œuf et de bivalve comestible) et de matériel céramique (17,55 %) également lié au complexe alimentaire. À ces éléments, s'ajoute le verre (11,19 %) que l'on associe généralement à la consommation de boissons. On notera parmi l'assemblage lié à l'alimentation et à la consommation de boissons, la présence d'objets rarement retrouvés sur les sites archéologiques, tels les restes d'un pichet en faïence, d'une marmite en terre cuite grossière et d'un égouttoir (photos 21 à 23).

Photo 22 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Grand fragment de paroi d'une marmite en terre cuite grossière rouge pâle à glaçure ou en céramique de type Vallauris (lot 2K16)

L'assemblage pourrait donc aussi traduire la présence d'aubergistes. La répartition de l'assemblage par fonction (tableau 5) indique en effet qu'il compte très peu d'éléments liés à l'habillement (1,42 %) et au soin du corps (0,09 %) de même qu'aucun objet associé aux jeux et divertissements, à l'acquisition (horticulture), au culte et rituel et à la médication. On notera que l'assemblage lié à l'habillement comprend 14 perles (en 15 fragments), un talon de chaussure (en 15 fragments) ainsi que deux boutons (photo 24 et 25). Précisons que les perles ne devraient peut-être pas dans ce cas-ci être considérées comme des objets liés à l'habillement, puisque communément associées à la traite des fourrures.

Photo 23 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Fragments de paroi, d'anse et de bases avec pied d'un égouttoir probablement de la terre cuite grossière à pâte chamois et glaçure verte (lots 2D1 et 2D2)

Tableau 4 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par catégorie générale de matériau

Catégorie	Total	
	Nbre	%
Céramique	397	17,55
Verre	253	11,19
Métal	207	9,15
Matière première	23	1,02
Matière organique	1 380	61,01
Indéterminé	2	0,09
TOTAL GÉNÉRAL	**2 262**	**100**

Tableau 5 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par catégorie générale de fonction

Catégorie	Total	
	Nbre	%
Travail sur la matière	44	1,95
Chasse/guerre	10	0,44
Alimentation	101	4,47
Consommation boisson/tabac	162	7,17
Habillement	32	1,42
Soin du corps	2	0,09
Construction	257	11,36
Aménagement*	3	0,13
Consommation indéterminée	236	10,43
Commerce	1	0,04
Art *	1	0,04
Écofacts	1 364	60,30
Indéterminé	47	2,08
TOTAL GÉNÉRAL	**2 262**	**100**

* Intrusion

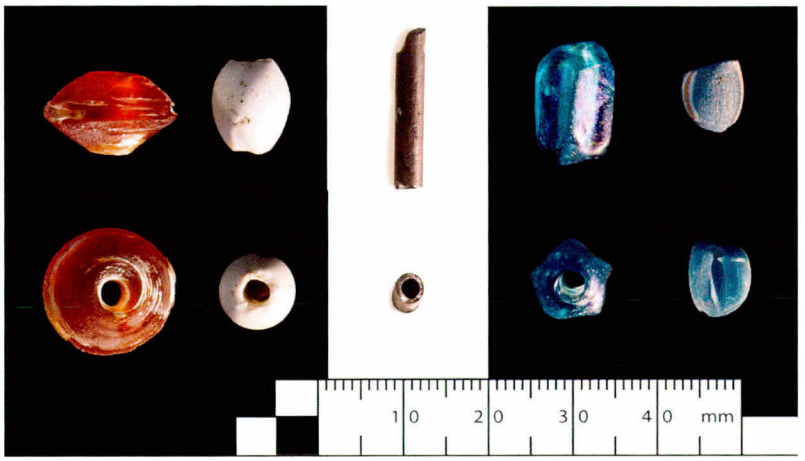

Photo 24 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Perles en verre (lots 2B7, 2H2, 2B1 et 2K16)

Photo 25 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Talon haut et étroit de chaussure formé de plusieurs lamelles de cuir superposées reliées par des rivets de bois (type XVIII[e] siècle) (lot 2K17)

Les matériaux de construction (principalement des clous et du verre à vitre) et la quincaillerie d'architecture jouent également un rôle très significatif (11,36 %) dans l'assemblage général du site. Ceux-ci proviennent de la construction, de la détérioration, de la réfection ou de la destruction (souvent suite à un incendie) des bâtiments limitrophes.

Par ailleurs, bien que le quartier de la place Royale était un lieu de travail des artisans et des commerçants de Montréal au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, peu d'objets témoignent de leurs activités, excepté peut-être celles des aubergistes comme on l'a vue. Parmi les éléments traduisant des activités commerciales, on compte quelques éléments associés à la traite des fourrures, soit 14 perles. Les activités de commerce sont aussi représentées par un sceau à marchandise en plomb (photo 26). Les artéfacts associés au travail sur la matière, qui comptent pour 1,09 % de l'assemblage, incluent notamment des éléments traduisant la taille du silex (percuteur en quartz, éclats et nucléus) ainsi que le travail des solides souples, tels les tissus ou le cuir (quelques épingles et un dé à coudre) (photo 27). Il n'est cependant pas possible de déterminer s'il s'agit d'activités de type domestique (ponctuelle) ou artisanal, voire même commercial. Il en est de même pour les objets reliés à la chasse et à la guerre (une chevrotine, un plomb de chasse et huit pierres à fusil). Cette catégorie comprend notamment trois pierres à fusil non utilisées ainsi que cinq pierres à fusil recyclées notamment en pierre à briquet.

Photo 26 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Sceau à marchandise en plomb (lot 2K17)

Photo 27 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Dé à coudre en métal cuivreux (lot 2E9)

Photo 28 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Tesson de panse d'un vase en céramique de type amérindienne (lot 2C13)

Photo 29 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Fragments du tuyau de pipe en céramique de type amérindienne (lot 2F10)

3.7.2 Objet en céramique de type amérindienne

Les objets en céramique amérindienne regroupent le tesson de panse d'un vase et le fragment d'un tuyau de pipe (tableau 6) (photos 28 et 29). Ces éléments proviennent respectivement du sol naturel (lot 2C13) et d'un remblai relativement ancien, composé à partir des déblais de creusement du sol naturel et incluant également deux objets lithiques (lot 2F10).

Le tesson de panse est de petite dimension (moins de 3 cm^2) et ne présente aucun décor. Sa pâte est composée, outre de l'argile, d'une grande quantité de dégraissant minéral. Sa paroi externe a été traitée au battoir gaufré ou cordé, des types de traitement de la surface qui sont plus courants à partir du Sylvicole supérieur médian (post 1350) jusqu'à l'arrêt de la production céramique amérindienne (circa 1700). Il est possible que le vase dont témoigne le fragment ait été fabriqué par les Iroquoiens du Saint-Laurent, une population présente dans la région montréalaise surtout entre 1350 et environ 1600. Il se peut également qu'il ait été fabriqué par les Hurons ou les Algonquiens qui pratiquaient le commerce des fourrures à compter du début du XVII^{e} siècle dans la vallée du Saint-Laurent et qui sont venus s'établir dans les missions de la région de Montréal à compter de la seconde moitié du XVII^{e} siècle.

Pour le fragment de tuyau, il provient d'une pipe coudée iroquoienne qui aurait été fabriquée entre 1350 et 1700. Il correspond à la section distale (jonction entre le tuyau et le fourneau) d'un tuyau de forme légèrement conique fait à partir d'une pâte contenant un dégraissant minéral fin et prenant une teinte foncée. Sa surface extérieure ne présente aucun décor, mais s'avère avoir été soigneusement lissée et lustrée. La présence de cet objet sur le site met en évidence la fréquentation de ce secteur du Vieux-Montréal par les populations iroquoiennes à la fin de la période préhistorique ou au début de la période historique (1350-1700). Cette fréquentation pourrait être en lien avec les campements documentés sur le site de la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47), tout juste à l'ouest.

3.7.3 Objets lithiques de fabrication locale (amérindienne et/ou eurocanadienne)

La collection d'objets lithiques de fabrication locale, qui inclut tous les témoins dénotant possiblement que des activités de taille ont été réalisées sur le site, comprend 21 pièces disséminées dans les contextes archéologiques du site datés respectivement de 1350-1700 (nbre : 11 ; lots 2C12, 2C13, 2H2, 2H3 et 2H4) et de 1700-1820 (nbre : 10 ; lots 1A1, 2C7, 2E8, 2F2, 2F10 et 2J1) (tableau 6). La plupart des contextes plus récents semblent cependant avoir été formés à partir des déblais de creusement des sols plus anciens (sol naturel et premiers remblais apposés sur le site) et la datation de certaines des pièces qu'ils contiennent pourrait de ce fait être antérieure à leur apposition. La présence du fragment d'un tuyau de pipe iroquoienne le lot 2F10 abonde notamment en faveur de cette hypothèse.

Tableau 6 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Objets lithiques et céramiques d'origine possiblement amérindienne

Catégorie	Lot	Objet	Matériel	Remarque	Datation
Objet lithique	1A1	Pierre à fusil	Silex	Transformé par Amérindien. Vraisemblablement réutilisée et peut-être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de burin (?).	Période historique ancienne (1642-1700)
	2A1	Éclat	Chert ou silex	Altéré par la chaleur	Période historique ancienne (1642-1700) ou période préhistorique
	2C7	Pierre à fusil	Silex	Transformé par Amérindien. Vraisemblablement réutilisée et peut-être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de perçoir (?).	Période historique ancienne (1642-1700)
	2C12	Éclat	Probablement silex	Éclat du même matériau que ceux dans 2H2, 2H4 et 2C13.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2C13	Éclats (2)	Probablement silex	Éclats. Le plus gros spécimen se recolle avec 2H4. Même matériau que ceux dans 2H2, 2C12 et 2H4.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2E8	Nucléus	Probablement silex	Nodule de silex (de ballast ?) avec cortex. Quelques traces de percussion et quelques petits éclats détachés par taille bipolaire (nucléus ?).	Période historique ancienne (1642-1700)
	2E8	Pierre à fusil	Silex	Transformé par Amérindien. Réutilisée comme pièce esquillée, puis comme perçoir.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2F2	Éclats (2)	Quartzite grossier	-	Période historique ancienne (1642-1700) ou période préhistorique
	2F10	Pierre à fusil	Silex	Transformé par Amérindien. Quelques traces d'utilisation ou d'abrasion sur la mèche (partie la plus mince).	Période historique ancienne (1642-1700)
	2F10	Débris de taille	Probablement silex	Fragment qui semble du même matériau que le nodule 2E8.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2H1	Percuteur ?	Quartz	Petit galet naturel portant quelques traces de percussion isolées. Traces d'utilisation ou altérations anthropiques post-déposition ?	Période historique ancienne (1642-1700) ou période préhistorique
	2H2	Éclat	Probablement silex	Éclat du même matériau que ceux dans 2C12, 2H4 et 2C13.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2H3	Plaquette taillée	Ardoise	Plaque d'ardoise noire de toiture (?) discoïde. La forme aurait été obtenue par percussion.	Période historique ancienne (1642-1700) ou période préhistorique
	2H3	Éclats (4)	Probablement silex	2 éclats avec cortex et 2 éclats sans cortex.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2H4	Éclat	Probablement silex	Se recolle à 2C13. Même matériau que ceux dans 2C12, 2C13 et 2H2.	Période historique ancienne (1642-1700)
	2J1	Pierre à fusil	Silex	Transformé par Amérindien. Vraisemblablement réutilisée et peut-être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de perçoir (?).	Période historique ancienne (1642-1700)
Objet céramique	2C13	Tesson de panse	Céramique de type amérindienne	Pâte à densité élevée de dégraissant minéral. Paroi externe traitée au battoir gaufré ou cordé. Ces types de traitement de la surface sont courants à partir du Sylvicole supérieur médian (post 1350).	Période préhistorique du Sylvicole supérieur ou période historique ancienne Datation possible entre 1350 et 1700 (Iroquoien du Saint-Laurent).
	2F10	Fragment de tuyau de pipe	Céramique de type amérindienne	Pâte à densité élevée de dégraissant minéral. Paroi externe polie. Ce type de traitement de la surface est courant à partir du Sylvicole supérieur médian (post 1350). Datation possible entre 1350 et 1700.	Période préhistorique du Sylvicole supérieur ou période historique ancienne Datation entre 1350 et 1700 (Iroquoien du Saint-Laurent).

Parmi les pièces de la collection, on retrouve cinq pierres à fusil en silex vraisemblablement recyclées, treize produits de taille vraisemblablement en silex (neuf éclats, un débris et un nucléus), en silex ou en chert altéré par la chaleur (un éclat) et en quartzite (un éclat), un percuteur en quartz et une plaque d'ardoise discoïde.

3.7.3.1 Objets en silex et percuteur

Le silex est une matière importée d'Europe, probablement de France. Sa présence en Amérique est traditionnellement associée à du lest placé dans les cales des bateaux transatlantiques (silex de ballast) (Eid, 2010). Or, avant le milieu du XIX^{e} siècle, aucune de ces embarcations ne se rendait à Montréal (Simard, 2009). Les marchandises étaient plutôt transférées à Québec dans des embarcations de moindre envergure (barque à fond plat, goélette, bateau à vapeur) qui ne requéraient aucunement l'emploi de lest. Il semble donc logique de croire qu'avant cette date, le transport de silex à Montréal l'était de manière délibérée afin de répondre à un besoin qui n'a rien à voir avec la navigation. Il y aurait donc eu à Montréal, tout comme à Québec, un intérêt pour cette matière dès l'arrivée des Européens (Eid, 2010). Cette matière était déjà bien connue des Européens pour la fabrication des briquets et des pierres à fusil.

Le silex présent dans la collection diffère selon qu'il concerne les pierres à fusil recyclées, soit les produits finis importés d'Europe et transformés à Montréal après utilisation ou non, ou les produits de taille provenant de matières brutes importées d'Europe. Le silex dans lequel sont fabriquées les pierres à fusil est de couleur brune ou grise et présente une bonne qualité de taille alors que le silex associé aux produits de taille est de couleur blanche ou beige-blond et présente une qualité de taille moindre.

Les cinq pierres à fusil vraisemblablement réutilisées diffèrent des trois autres retrouvées sur le site (photo 30). Leur front actif (mèche) et/ou leurs bords latéraux et proximaux présentent des retouches de réaménagement et/ou des traces d'utilisation non conformes à l'usage des pierres à fusil (Eid, 2010). Ces stigmates pourraient démontrer que ces pièces furent réutilisées comme briquet (traces d'abrasion et de percussion), burin, perçoir (retouchées pour obtenir une section plus pointue) et/ou pièce esquillée. Un examen tracéologique approfondi permettrait de statuer sur la nature du recyclage de ces pierres à fusil et de vérifier si ces nouveaux objets étaient emmanchés. Précisons qu'il est difficile d'associer la fonction de briquet à un artéfact lithique et que certaines retouches peuvent également avoir été faites pour réaménager la mèche de la pierre à fusil (Eid, 2010). Soulignons également qu'un examen technologique permettrait peut-être aussi de statuer sur la facture amérindienne ou eurocanadienne des retouches qui ont été faites sur ces objets européens recyclés.

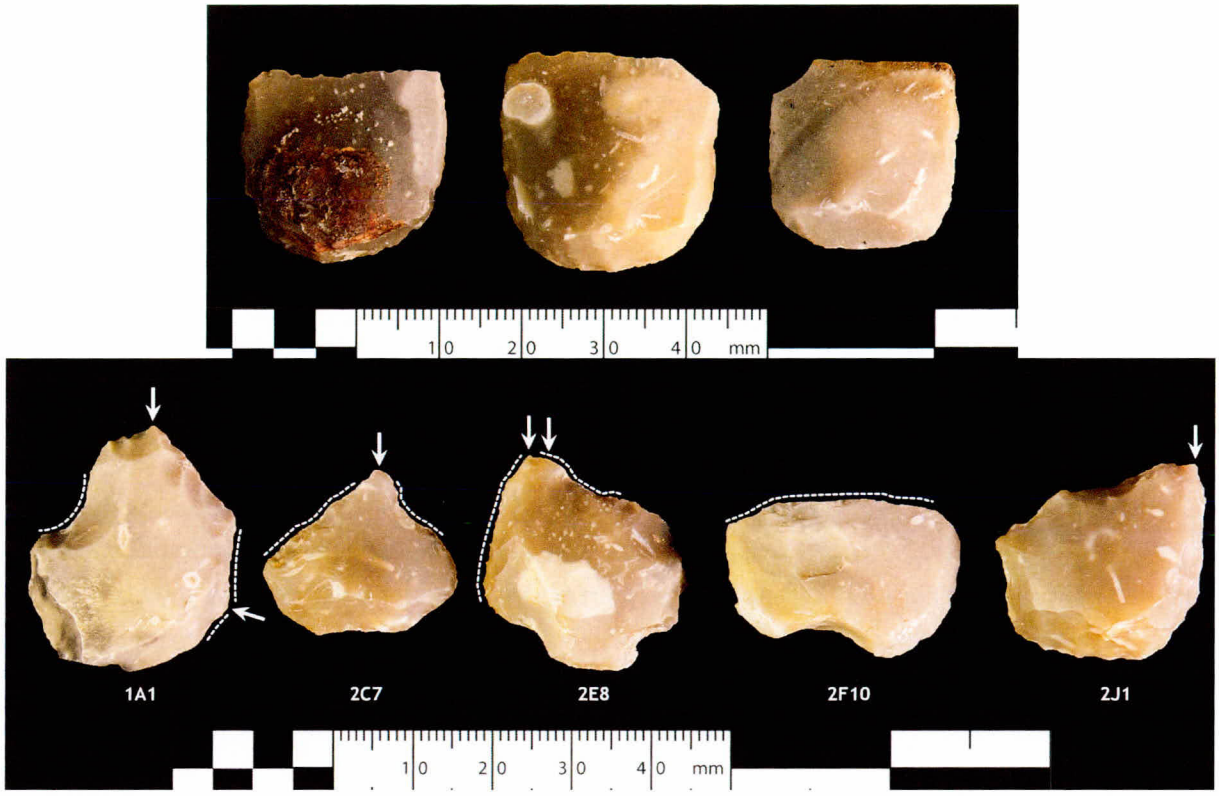

Photo 30 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Pierres à fusil
A. Pierres à fusil non recyclées (lots 2B2, 2F9 et 2G1)
B. Pierres à fusil recyclées (lots 1A1, 2C7, 2E8, 2F10 et 2J1)

Les produits de taille indiquent que le silex brut se présentait sous forme de nodules arrondis (pierres de ballast ?). Plusieurs éclats et le nucléus présentent en effet des surfaces corticales crayeuses ou non (photo 31). L'état du nucléus, qui ne fut que succinctement entamé, permet d'estimer sa taille initiale à environ 70 mm pour son axe le plus long et à un peu plus de 47 mm pour son axe le plus court. Il s'agissait donc d'un nodule relativement gros si on le compare à d'autres documentés ailleurs au Québec (Eid, 2010). Les stigmates laissés sur le nucléus (traces de percussion et quelques petits négatifs d'enlèvements de 3-12 cm^2) démontrent que les éclats qui en ont été détachés le furent par taille bipolaire et sont de dimension moyenne. L'analyse technologique des éclats n'a pas été réalisée ; on ne peut donc rien dire à leur sujet sur les techniques de taille mise de l'avant par les tailleurs. Il est toutefois plausible que certains d'entre eux (notamment le débris 2F10 qui présente une matière visuellement identique au nucléus) ont été détachés du nucléus récolté. Pour les mêmes raisons, on ne peut élaborer sur le type de percuteur dur utilisé (pierre ou métal). Soulignons tout de même l'utilisation du percuteur dur en pierre (quartz) présent dans notre collection qui pourrait être en lien avec la taille du silex (photo 32). Ce dernier, qui tient

Photo 31 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Nucléus en silex (lot 2E8)

Photo 32 - Rue de la Capitale (BjFj-171) — Percuteur en quartz (lot 2H1)

facilement dans une main et présente quelques traces de percussion isolées, fut retrouvé dans les contextes datés de 1350-1700 (lot 2H4), en association avec les neuf éclats en silex retrouvés sur le site (lots 2C12, 2C13, 2H1, 2H2, 2H3, 2H4).

Par ailleurs, la dimension des éclats en silex et des négatifs d'enlèvement sur le nucléus (moins de 1 cm^2 et 10 cm^2) indique qu'on a procédé à un débitage succinct et grossier du nucléus (état d'exploitation peu avancé), possiblement pour en tirer des éclats-support pour la fabrication d'outils (peut-être des pierres à fusil ou des pierres à briquet). La quasi-absence d'éclats de petite dimension (moins de 2 cm^2) suggère que la production de ces outils a été entreprise ailleurs et non sur place ou, plus probablement, que le projet a été abandonné étant donné la plus ou moins bonne qualité de taille de la matière. L'absence de retouches d'aménagement ou d'utilisation sur les éclats en silex retrouvés sur le site abonde également en faveur de la seconde hypothèse.

3.7.3.2 Pièces en silex ou en chert et en quartzite

Le quartzite et le chert sont des matières premières lithiques présentes en Amérique qui furent grandement utilisées par les populations autochtones au cours de la préhistoire ainsi qu'au début de la période historique. Le chert (ou silex altéré par la chaleur) et le quartzite présents dans notre collection, sous forme de deux éclats de petite (moins de 3 cm^2) ou de moyenne dimension (3-12 cm^2), furent retrouvés dans les remblais les plus récents du site (lots 2A1 et 2F2). Ces matières présentent un grain grossier et une couleur blanchâtre ou gris clair et semblent présenter une bonne qualité de taille. Leur provenance demeure toutefois inconnue.

Puisqu'on ne connaît pas la provenance des sols composant les dépôts dans lesquels ils furent retrouvés (lots 2A1 et 2F2), les éclats témoignent d'une activité de taille par les Amérindiens sur le site ou ailleurs dans le Vieux-Montréal. Si cette activité de taille s'est déroulée sur le site, elle est certes aussi marginale que celle observée sur le site de Place Royale (BjFj-3 et BjFj-47 ; Arkéos inc., 2003) où peu d'éclats, un seul nucléus et seulement deux percuteurs furent retrouvés.

Photo 33 - Rue de la Capitale (BjFj-171) – Plaque d'ardoise discoïde (lot 2H3)

3.7.3.3 Plaque d'ardoise discoïde

L'ardoise noire est un matériau disponible un peu partout dans le monde. Elle fut essentiellement utilisée dans la fabrication de parures et d'outils chez les Amérindiens et pour les toitures chez les Eurocandiens. La plaque d'ardoise noire retrouvée sur le site fut taillée sur ses bords pour lui donner une forme circulaire quasi parfaite (photo 33). Il s'agit d'une pièce plutôt fragile et coupante sur toute sa tranche. Son usage devait donc être plus artistique (apparat) que pratique (outil). La provenance de cette pièce, dans le sol naturel (lot 2H3), démontre qu'elle fut fabriquée avant 1700. Comme la facture amérindienne ou eurocanadienne de cet objet ne peut être définie, nous sommes tentés de l'associer aux populations indigènes.

3.8 Conclusion et recommandations

3.8.1 Bilan de l'intervention

L'intervention effectuée sur la rue de la Capitale a livré des résultats pertinents qui sont en lien avec le terrain d'origine et son occupation par les populations amérindiennes et les premiers habitants de Montréal (avant 1690-jusqu'à aujourd'hui). Ces résultats ont mené à l'attribution du code Borden BjFj-171.

L'intervention a permis de mettre au jour douze vestiges structuraux (ST-1 à ST-11 et une structure sans numéro). De ce nombre, six sont associés au cadre bâti présent entre 1721 et 1852 en façade sud des propriétés. Il s'agit de murs de six fondations appartenant à cinq bâtiments différents. Deux autres structures témoignent de la présence d'une clôture de pieux à la limite sud des propriétés dès la fin du XVII^{e} siècle et de la présence possible d'un trottoir en bois du côté nord de la rue au cours des 2^{e} et 3^{e} quarts du XVIII^{e} siècle. Quant aux autres, ils rendent compte des divers services d'utilités publiques mis en place sur la rue de la Capitale à compter de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. L'analyse de ces vestiges a permis de mieux circonscrire les limites initiales des propriétés à l'étude et l'emprise au sol des anciens bâtiments et de mieux comprendre l'évolution du cadre bâti et des services d'utilités publiques. Il a aussi pu être démontré qu'aux endroits où ils subsistent, ces vestiges sont aisément accessibles et se trouvent, pour la plupart, dans un très bon état de conservation.

De nombreuses informations de nature stratigraphique ont également été colligées lors de l'intervention. Leur analyse a permis de bien maitriser l'environnement stratigraphique du site (milieu naturel et ses modifications). Précisons également que les relevés indiquent que la surface du terrain d'origine affleure à une élévation variant entre 11,88 et 11,99 m NMM et que les remblais se sont accumulés sur une épaisseur importante (plus de 1,83-1,94 m ; plus de 13,33-13,82 m NMM) lors de l'occupation historique du site. L'examen des données acquises en relation avec la surface d'origine du site indique que ce dernier se localise dans le prolongement nord-est de la basse terrasse localisée sur la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47) plus à l'ouest et fréquentée par les populations amérindiennes préhistoriques. La caractérisation du sol naturel en ce qui a trait à son contenu en éléments anthropiques (inclusions et culture matérielle et, plus spécifiquement en restes d'animaux) et à son contenu en macrorestes, en spores et en graines de pollen à de plus permis de connaître les premières modalités d'occupation du site, notamment à ce qui a trait à l'achalandage de sa surface et aux pratiques d'activités horticoles, en la présence de construction plus ancienne que celles répertoriées, à certaines caractéristiques écologiques du milieu naturel (forêt ouverte) et transformé (présence de potagers et de secteurs en friche) et à certaines composantes de la diète alimentaire des premiers occupants (Amérindien et premiers habitants de Montréal).

En ce qui a trait aux remblais historiques, il a pu être constaté que ces remblais sont très nombreux et que leur application sur le site débuta peu de temps après le commencement de l'occupation historique du site, soit à partir de 1690 environ. Les dépôts mis au jour consistent en une succession de remblais pour la plupart de faible volume, constitués dans les premiers temps des déblais de creusement des sols naturels, mais également des nombreux débris laissés par les incendies de 1721 et 1765. Après cette époque, les remblais sont majoritairement formés par des sols provenant d'ailleurs.

Les phénomènes qui, au fil du temps, ont modifié l'intégrité du tissu archéologique ont aussi été consignés, ce qui a permis de mieux comprendre la nature et l'ampleur des évènements qui ont perturbé le site. Ce dernier fut soumis à des travaux de décapage extensifs lors de l'aménagement du niveau de circulation actuel en 1895 (pavage en pierre), lequel est aujourd'hui recouvert d'asphalte. Ce décapage a conduit au retrait des niveaux d'occupation datant des trois derniers quarts du XIX^{e} siècle, de sorte que les contextes stratigraphiques préservés (incluant la portion supérieure du sol naturel et les divers creusements) se cumulent aujourd'hui sur une épaisseur pouvant atteindre de 1,60 à 2,41 m (13,33-13,82 /11,73-11,41 m NMM). Avec le décapage lié à l'aménagement de la chaussée actuelle, la construction des bâtiments actuels (magasins-entrepôts) en bordure de la rue de la Capitale en 1853-1854 et l'installation/réfection des services publics (conduite d'eau et d'égout, de gaz, massif électrique, etc.) dans l'emprise de cette dernière après cette date, sont les éléments qui ont le plus affecté les contextes archéologiques. Il a néanmoins été constaté qu'entre et sous la plupart des services répertoriés (excepté la conduite principale d'égout et ses raccords), des bandes de sols en place de largeurs significatives conservent intactes les ressources archéologiques.

Pour sa part, l'analyse générale de la collection de la culture matérielle récoltée sur le site, principalement dans l'emprise initiale de la rue de la Capitale, permet d'établir certains constats. Cette collection est constituée en large majorité d'objets à caractère domestique. Outre quelques objets, elle ne témoigne pas de la présence des artisans et des commerçants ayant occupé les lieux. Le caractère domestique de l'assemblage est toutefois ténu puisque basé essentiellement sur la présence d'objets liés à l'alimentation (vaisselle et restes de table) et à la consommation de boisson. Il pourrait donc en partie traduire la présence d'aubergistes.

Soulignons finalement que la collection de la culture matérielle récoltée met en lumière les relations entre les Amérindiens et les premiers habitants de Montréal dans le cadre du commerce des fourrures de même qu'une occupation amérindienne brève et peu intense du site avant l'arrivée des Européens. La collection compte quelques perles d'échange, deux éclats de taille en quartzite ainsi que le fragment d'une poterie et d'une pipe en céramique produite par les Iroquoiens du Saint-Laurent (1350-1700). À cela s'ajoutent certaines pierres à fusil possiblement réutilisées comme briquets, mais aussi peut-être comme perçoirs, burins ou pièces esquillées et quelques produits de taille du silex, un matériau lithique importé d'Europe. L'occupation amérindienne du site BjFj-171 semble ainsi beaucoup moins importante que celle recensée sur la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47). On gardera toutefois en tête que la portion du sol naturel fouillée est peu représentative (3,5 m^2) de la grandeur du site.

3.8.2 Recommandations

Ainsi, les résultats obtenus dans le cadre de l'intervention archéologique menée sur le site BjFj-171 en 2014 ont mis en lumière sa valeur patrimoniale. Sur cette base, il a été recommandé qu'aucune excavation n'y soit pratiquée sans qu'elle soit encadrée par les archéologues afin d'assurer la préservation des vestiges qui y sont toujours présents, notamment par la fouille des contextes stratigraphiques anciens (avant 1825) qui se trouvent dans leurs emprises.

Le potentiel archéologique résiduel du site concerne la plupart des espaces localisés en dehors de l'emprise de la canalisation principale d'égout installée en 1895 au centre de la rue et remplacée à son extrémité ouest en 1991 (BjFj-50). Il touche également l'emprise du nouveau puits d'accès 619 (BjFj-171, sous-opération 1A). Précisons finalement que d'autres équipements publics ont pu également perturber le tissu archéologique en plusieurs autres endroits.

4 RUE SAINT-HENRI (BiFj-96)

4.1 Cadre du mandat

Ce rapport dresse le bilan d'un constat archéologique mené en novembre 2013 sur le site archéologique du moulin des Sulpiciens (site BiFj-96) qui occupe le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul, Richard, Saint-Henri et William dans le Vieux-Montréal. Cette activité fut réalisée suite à la découverte fortuite d'un espace souterrain abandonné dans le cadre de l'installation d'un nouveau massif de 9 à 13 conduits par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans la portion est de la rue Saint-Henri, entre les rues William et Saint-Paul (figure 1, photo 1). Elle visait, par le biais de relevés des ressources archéologiques mises au jour et par l'examen de la documentation historique et archéologique disponible, à évaluer l'ancienneté et la fonction de cet espace ainsi que l'intérêt d'en assurer la protection. La portée du mandat confié à Arkéos inc. a été définie lors d'une rencontre tenue les 23 octobre 2013 où étaient présents les représentants des différentes parties concernées, soit de la firme Arkéos inc., de la Ville de Montréal, d'Hydro-Québec et de la CSEM. Il a également été convenu lors de cette réunion que l'exécution du reste des travaux de la CSEM, soit le remblaiement de la tranchée excavée, soit temporairement suspendue à proximité des vestiges mis au jour jusqu'à la réalisation des relevés archéologiques prévus dans cet espace.

Photo 1 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Portion nord et édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest – Vue vers le sud-est (BiFj-96-13-N1-006)

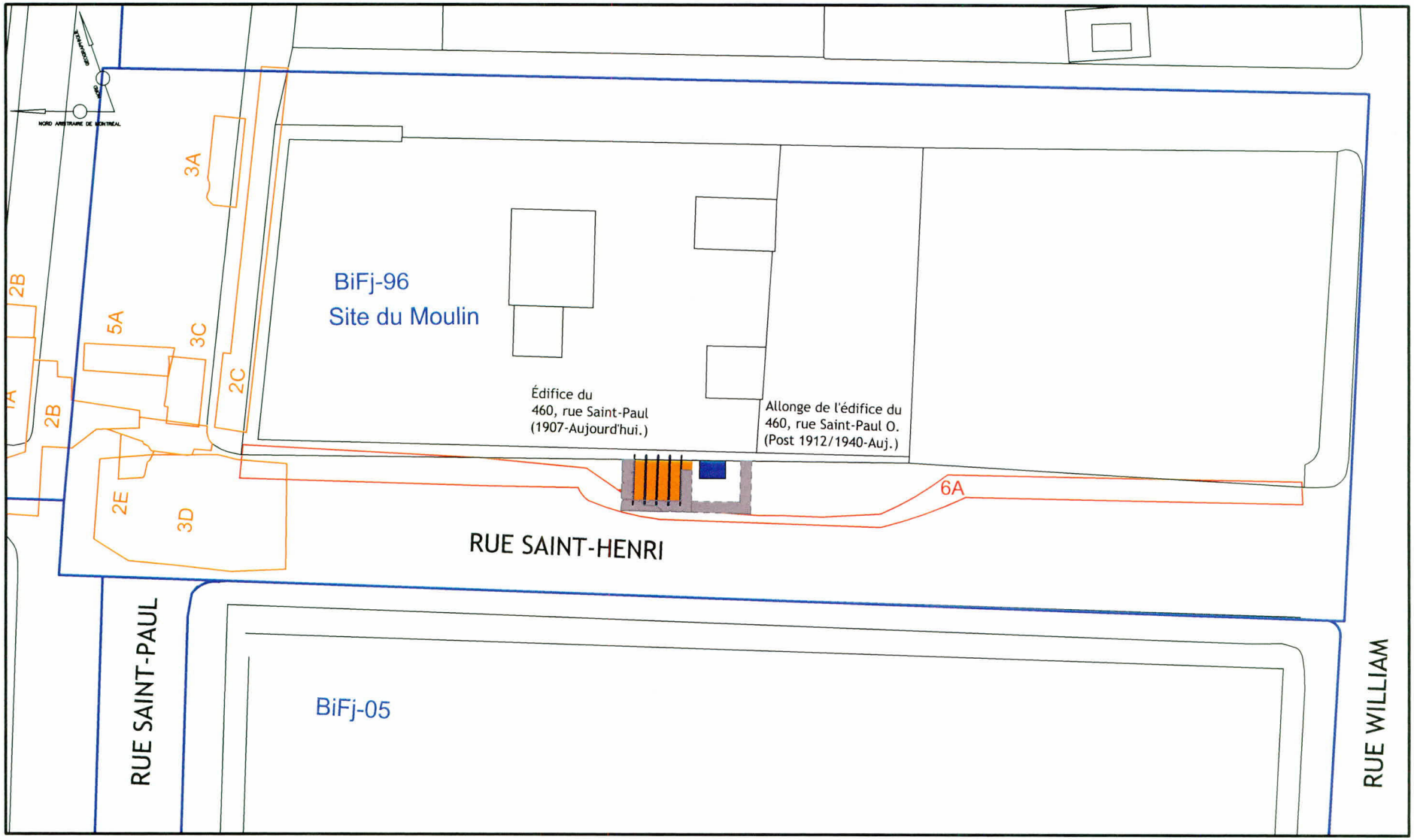

Figure 1 -Rue Saint-Henri - Site BiFj-96, sous-opération 6A - Localisation de l'intervention archéologique

Sources: Tuile Ville de Montréal, Feuillet 31H12-010-4036

Limite des sites archéologiques
6A Sous-opération réalisée
3A Sous-opération antérieure
Maçonnerie en pierre
Maçonnerie en brique
Élément en acier

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 400
2 0 4 8 m

Date
Février 2016

Numéro de projet
850-790-4

Arkéos inc.

Une première visite sur le site des travaux a par la suite été effectuée le 25 d'octobre 2013. Cette visite a permis une première inspection des ressources archéologiques dégagées et, ainsi, prendre connaissance de leur intérêt de même que de l'ampleur du travail à réaliser et des méthodes de terrain à adopter pour ce faire. Il a ainsi été proposé de procéder à l'enregistrement complet des vestiges architecturaux et des contextes stratigraphiques visibles à partir de la tranchée excavée par la CSEM et du sous-sol de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest donnant autrefois accès à l'espace souterrain. L'ancienneté présumée des vestiges architecturaux dégagés nous a également poussés à suggérer que des mesures de protection soient prises en fonction des recommandations émises par un ingénieur.

Après l'obtention auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) des autorisations requises, notamment du permis de recherche 13-ROCC-03, l'enregistrement des ressources archéologiques visibles à partir de la tranchée excavée par la CSEM a été réalisé par un archéologue le 25 novembre 2013. Au terme de cette visite, les relevés archéologiques prévus dans le soubassement de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest n'ont pas été jugés nécessaires en raison de la qualité des données déjà récoltées. Notre démarche d'intervention s'est terminée par l'examen de la documentation historique et archéologique disponible et la production du présent rapport. En ce qui a trait aux mesures de protection édictées par un ingénieur (remblayage du vide technique), elles furent réalisées par les propriétaires de l'espace souterrain au cours de l'année 2014, sans que soit avisée la Ville de Montréal. Cette dernière exécuta un forage dans le toit de l'espace souterrain afin de vérifier que le travail a bel et bien été exécuté.

4.2 État des connaissances

4.2.1 Bref historique

Le segment de la rue Saint-Henri compris entre les rues Saint-Paul et William se localise à l'origine sur les terrains des seigneurs de l'île de Montréal, les Sulpiciens. La figure 2 illustre le cadre bâti s'étant développé au cours de la période historique à proximité de ce segment de rue.

Vers la fin du XVII^{e} siècle, le canal Saint-Gabriel ainsi que le moulin à eau et les greniers des Sulpiciens sont aménagés à l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Henri. Le canal, qui devait permettre d'éviter les rapides de Lachine en reliant le lac Saint-Louis et la Pointe-à-Callière, ne sera cependant jamais achevé. La partie aval de l'ouvrage, située 5 m au sud de la rue Saint-Paul, servit toutefois à alimenter le moulin des Sulpiciens. Au tournant du XIX^{e} siècle, les Sulpiciens démolissent le complexe du moulin qui fera place en 1804 au 3^{e} collège de Montréal qui occupera le vaste terrain compris entre les rues Saint-Paul, William, Richard et Inspecteur.

Au moment de la construction du 3e collège des Sulpiciens, le terrain, qui est en secteur humide, sera rehaussé. À part le collège qui occupait l'angle sud-ouest des rues Saint-Paul et Saint-Henri, une grande annexe sera érigée à l'est du terrain. Celle-ci devait abriter la charbonnière, la buanderie, la glacière, l'écurie et le hangar dont la mise en place était prévue. Un mur d'enceinte sera également érigé le long de la rue Saint-Paul. Plus tard, au cours des années 1840, une boulangerie sera ajoutée au complexe du collège (Ethnoscop, 2010b). La localisation de cette dernière n'est pas connue.

En 1871, le terrain du collège (lot 1756 du cadastre originaire du quartier Sainte-Anne, circa 1866-2000) est vendu à Michael Mullin. Il le divise en 46 parcelles qu'il vend ou loue et un cadre bâti s'y développe lentement (manufactures, fabriques, usines et magasins). Plusieurs de ces bâtiments sont construits en retrait du front sud de la rue Saint-Paul en prévision de son élargissement qui sera complété en 1894. C'est notamment le cas du grand bâtiment qui est érigé entre 1872 et 1879 à l'est de l'espace souterrain dégagé par la CSEM (parcelles 22 et 23) et qui accueillera une manufacture de bottes et de chaussures. La rue Saint-Henri est également percée entre les rues Saint-Paul et William entre 1872 et 1879. Son tracé sera cependant officialisé et rendu public qu'en 1907. L'édifice de six étages présent actuellement à l'est de l'espace souterrain dégagé (640, rue Saint-Paul Ouest) est pour sa part érigé en 1907, pour abriter l'épicerie en gros de la compagnie Laporte, Martin & Cie (1888-1950) (figure 3, voir l'historique de ce commerce en annexe 3.1)[1]. Soulignons ici que cet édifice commercial occupe la même emprise que la manufacture de bottes et chaussures qu'il remplace et, fait peu commun pour ce type d'immeuble datant du début du XXe siècle, présente une fondation en pierre[2]. On peut présumer à cet égard que le soubassement de la manufacture de bottes et chaussures de 1872-1879 pourrait avoir été réutilisé dans l'édifice de la compagnie Laporte, Martin & Cie. Cet édifice sera par ailleurs prolongé vers le sud entre 1912 et 1940. Le soubassement de cette nouvelle partie est en béton.

Soulignons finalement qu'un seul des documents anciens consultés (plans de 1685 à 1964 et actes notariés de 1881 à 1907) mentionne la présence d'une construction à l'emplacement de l'espace souterrain découvert fortuitement dans la rue Saint-Henri. Il s'agit du plan de localisation des utilités publiques produites au cours du XXe siècle par la Ville de Montréal pour rendre compte de la présence d'infrastructures en sous-sol sur son territoire (figure 4). Ce plan indique la présence de deux espaces souterrains (identifiés « E-voûte ») en bordure sud-ouest de l'édifice de la compagnie Laporte, Martin & Cie. Celui le plus au nord correspond à l'espace souterrain mis au jour fortuitement lors des travaux de la CSEM. L'autre, localisé vis-à-vis l'allonge de l'édifice Laporte, Martin & Cie,

1 La compagnie Laporte, Martin & Cie est établie en 1888. En 1904, la firme sera réorganisée en compagnie à responsabilité limitée avec une chartre fédérale. Puis, en 1932, la firme fusionnera avec Hudon-Hébert-Chaput Limitée pour créer la compagnie Laporte, Hudon, Hébert Limitée. Elle fera faillite en 1950.

2 À compter du tournant du XXe siècle, on utilise de plus en plus des ossatures d'acier ou en béton armé dans la construction des édifices commerciaux et industriels imposants.

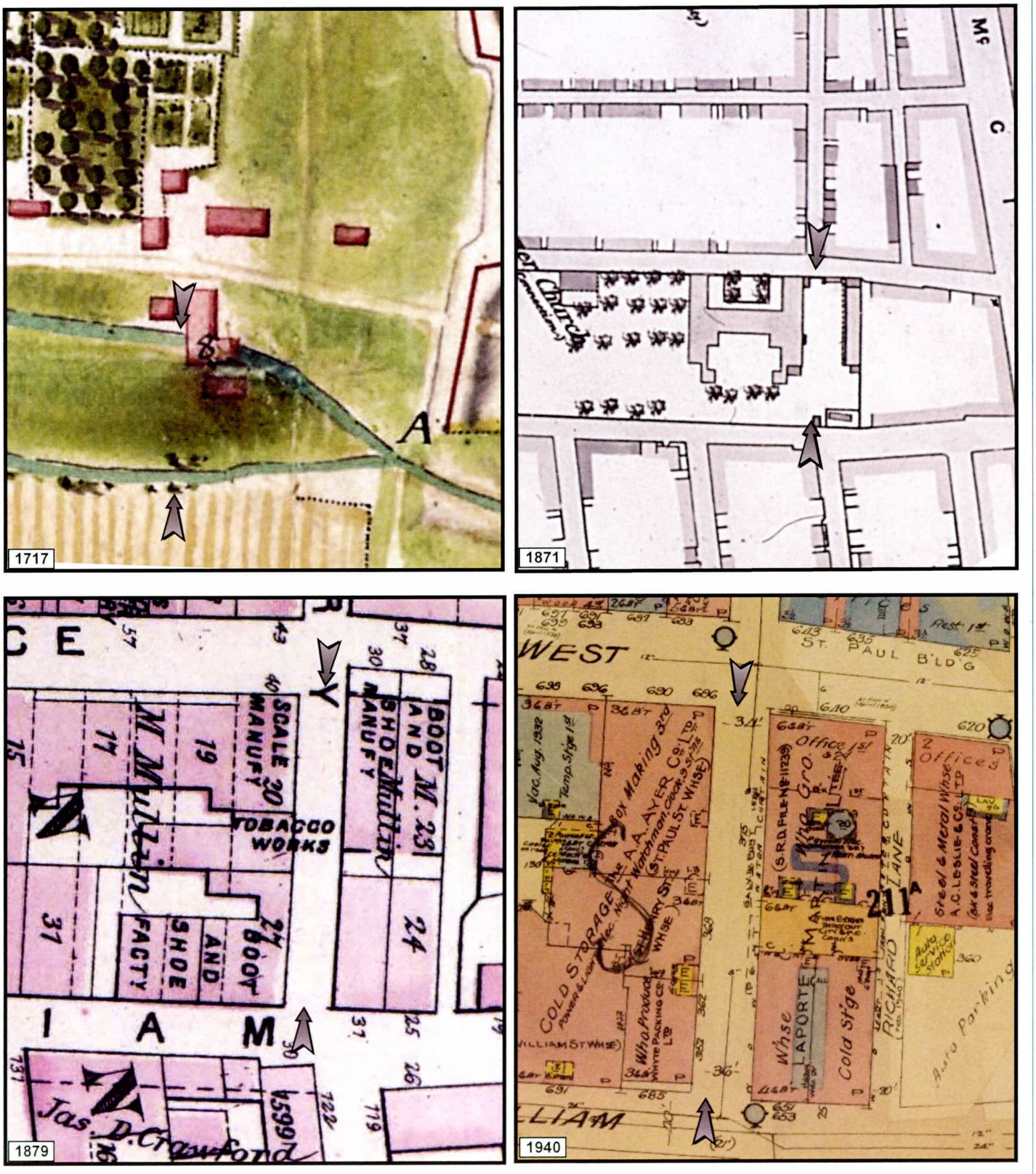

Figure 2 - Extraits des plans de Levasseur de Neré (1717), de Sitwell (1871), de Hopkins (1879) et de l'Underwriters' (1940) illustrant le développement du cadre bâti à proximité du tronçon à l'étude de la rue Saint-Henri aux XVII[e] et XIX[e] siècles

Figure 3 - Carte postale de 1911 illustrant l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest abritant alors le magasin de la compagnie Laporte, Martin & Cie Limitée

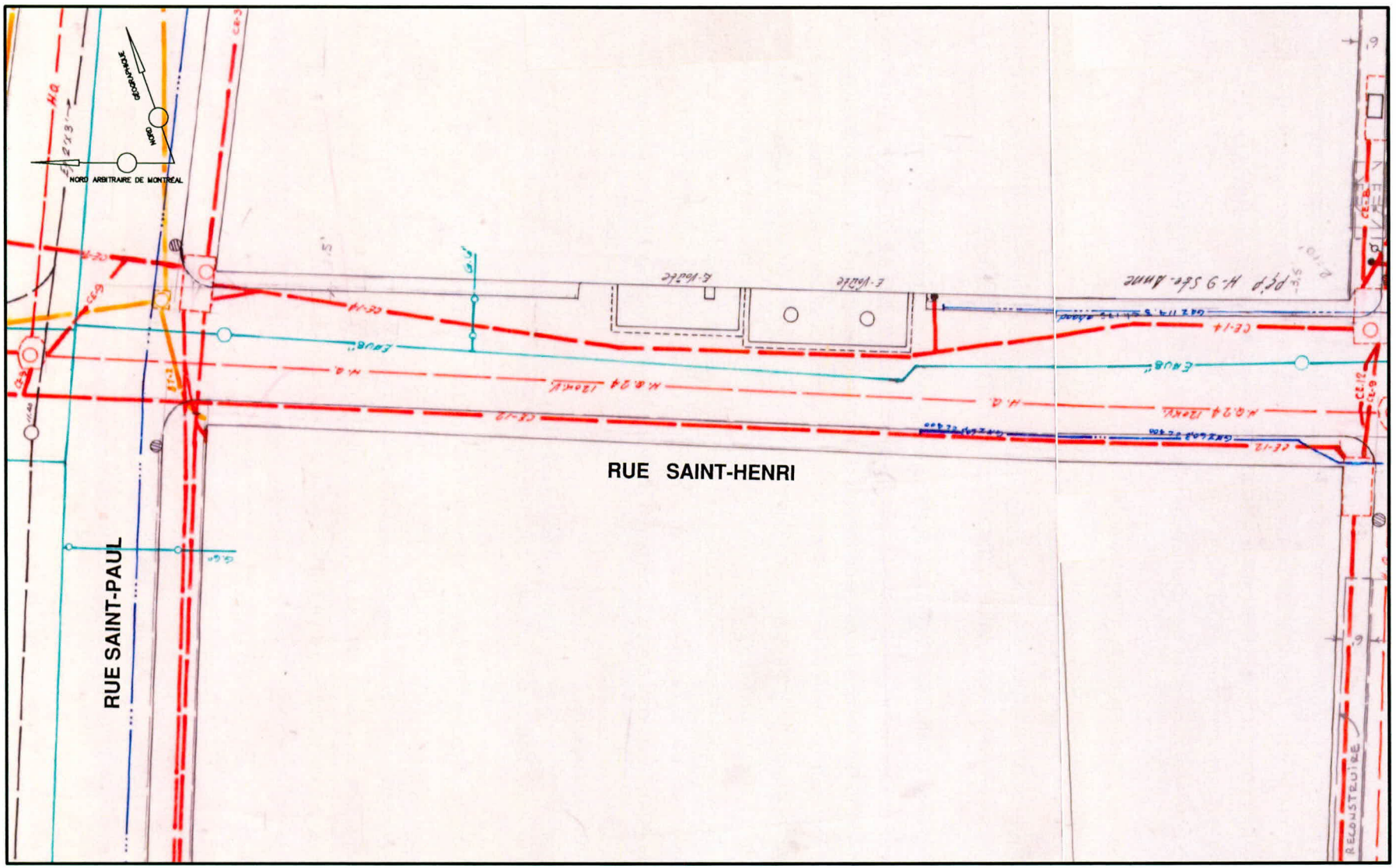

Figure 4 - Extrait du plan des utilités publiques de la Ville de Montréal (circa 2000)

Sources: Tuile Ville de Montréal, Feuillet 31H12-010-4036

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 400

2 0 4 8 m

Date	Numéro de projet
Février 2016	850-790-4

est construit en béton armé et fut possiblement utilisé comme réservoir puisqu'il n'est doté que de deux petites ouvertures au niveau de la chaussée de la rue Saint-Henri. Ces espaces appartiennent actuellement aux propriétaires de l'édifice Laporte, Martin & Cie. Ces derniers paient des taxes foncières sur ces constructions. Il est donc certain que les actes notariés plus récents que ceux dépouillés jusqu'à présent (post 1907) mentionnent la présence de ces espaces souterrains dans l'emprise de la rue Saint-Henri et des droits d'un usage privé du sous-sol de cette rue.

4.2.2 Résultats des interventions archéologiques antérieures

Le secteur à l'étude recoupe le site archéologique du moulin des Sulpiciens (BiFj-96) qui occupe le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul, Richard, Saint-Henri et William et englobe l'extrémité est de l'ancienne propriété des Sulpiciens (fin XVII^{e} siècle-1871) (voir figure 1).

Plusieurs tranchées préalables d'inventaire et de supervision ont été ouvertes à l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Henri, par la firme Ethnoscop en 2002 et 2009 (2008 et 2010b) et par la firme Arkéos inc. en 2010 (2013b) dans le cadre de travaux d'infrastructures. Outre la caractérisation de la topographie naturelle des lieux et des modifications importantes qui lui ont été apportées, plusieurs vestiges architecturaux furent mis au jour. Ces derniers sont associés au canal Saint-Gabriel, au moulin à aube et aux greniers des Sulpiciens ainsi qu'au complexe du collège de Montréal (annexe, rallonge de l'annexe, mur d'enceinte du collège et latrines). Les données utiles contenues dans les rapports rendant compte de ces interventions archéologiques seront présentées en détail à la section des résultats (4.4). Elles concernent le terrain d'origine et ses modifications (rehaussement).

4.3 Approche méthodologique

4.3.1 Contexte d'intervention et déroulement des relevés au terrain

Les excavations nécessaires à la construction d'un nouveau massif de la CSEM dans la portion est de la rue Saint-Henri comprise entre les rues Saint-Paul et William ont été entreprises au mois d'octobre 2013 sans que les archéologues de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec en soient avisés préalablement, une procédure inadéquate pour un secteur aussi sensible de la Ville de Montréal. Mis au fait grâce à la découverte d'un espace souterrain abandonné, la Ville de Montréal et Hydro-Québec obtiennent la suspension provisoire des travaux afin de statuer sur la nature des activités archéologiques requises et de procéder à leur réalisation.

Le 23 octobre 2013, Arkéos inc. participe, en vertu d'un mandat général octroyé par la CSEM et à la requête de cette dernière, à une rencontre avec les représentants de la Ville de Montréal, d'Hydro-Québec et de la CSEM afin d'établir la portée du mandat confié. Ce dernier visait, par le biais de relevés

Photo 2 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Portion centrale avec le nouveau massif de conduits — Vue vers le sud (BiFj-96-13-N2-005)

Photo 3 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Ouverture créée dans l'espace souterrain lors de l'excavation. La portion supérieure de l'extrémité nord-ouest du mur nord ST-24, du mur ouest ST-25 et du toit ST-27 (ancrage et poutre) sont visibles sur le cliché — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N2-007)

archéologiques des ressources archéologiques mises au jour et par l'examen de la documentation historique et archéologique disponible, à évaluer l'ancienneté et la fonction de cet espace souterrain ainsi que l'intérêt d'en assurer la protection.

Une première visite sur le site des travaux a par la suite été effectuée le 25 octobre 2013. Cette visite a permis une première inspection des ressources archéologiques accessibles et, ainsi, prendre connaissance de leur intérêt de même que de l'ampleur du travail à réaliser et des méthodes de terrain à adopter pour ce faire (rapport d'activité du 28 octobre 2013 versé en annexe 3.2). Signalons que l'essentiel des travaux à réaliser par la CSEM avait été complété à cette date et que seule la portion de la tranchée excavée aux abords des vestiges mis au jour n'était pas remblayée (photo 2). Le nouveau massif de conduits empêchait de voir complètement les parois stratigraphiques et les parements extérieurs des vestiges immobiliers dégagés. Une petite brèche créée lors des excavations de la CSEM permettait toutefois d'observer l'intérieur de la portion nord de l'espace souterrain qui ne s'avérait pas être comblée (photo 3). Une ouverture (couvercle en acier), localisée au niveau de la rue Saint-Henri, permettait également d'envisager que l'on puisse pénétrer à l'intérieur de cet espace souterrain pour effectuer nos relevés. En raison des risques d'affaissement, il a toutefois été proposé de procéder à l'enregistrement complet des vestiges

architecturaux et des contextes stratigraphiques visibles à partir de la tranchée excavée par la CSEM et du sous-sol de l'édifice adjacent (640, rue Saint-Paul Ouest) donnant autrefois accès à l'espace souterrain. L'ancienneté présumée des vestiges architecturaux dégagés nous a également poussés à suggérer que des mesures de protection soient prises en fonction des recommandations émises par un ingénieur (avis technique versé en annexe 3.3).

Après l'obtention auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) des autorisations requises, notamment du permis de recherche 13-ROCC-03, l'enregistrement des ressources archéologiques visibles à partir de la tranchée excavée par la CSEM a été réalisé par un archéologue et un arpenteur-géomètre le 25 novembre 2013. Les travaux ont débuté par l'examen et l'enregistrement des éléments d'intérêts localisés en dehors de la tranchée excavée par la CSEM, soit au sol (couvercles en métal) et sur le bâtiment du 640, rue Saint-Paul (carré initial et allonge, fenêtres et porte murée, etc.). Ils ont par la suite consisté à l'enregistrement des éléments archéologiques accessibles (vestiges et contextes stratigraphiques) à partir de la tranchée excavée par la CSEM et de la petite brèche percée dans le coin nord-est de l'espace souterrain mis au jour. Finalement, les relevés planimétriques et altimétriques des éléments documentés ont été effectués à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet de notes électronique) (photo 4). En raison de la qualité des données déjà récoltées, la réalisation des relevés archéologiques prévus dans le soubassement de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest n'a pas été jugée nécessaire.

Photo 4 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Réalisation des relevés d'arpentage de l'intérieur de l'espace souterrain — Vue vers le nord-est (BiFj-96-13-N2-037)

L'examen de la documentation historique et archéologique disponible a été réalisé suite à la visite du 25 novembre sur le terrain (voir section 4.3.3). Les mesures de protection édictées par l'ingénieur (remblayage du vide technique) furent pour leur part réalisées par les propriétaires de l'espace souterrain (propriétaire de l'édifice adjacent situé au 640, rue Saint-Paul Ouest) au cours de l'année 2014, sans que soit avisée la Ville de Montréal. Cette dernière exécuta un forage dans le toit de l'espace souterrain afin de vérifier que le travail a bel et bien été exécuté et qu'il n'y avait aucun problème structurel dans l'emprise de la rue Saint-Henri.

4.3.2 Enregistrement des données

Le secteur à l'étude est situé dans les limites du site du moulin des Sulpiciens (site BiFj-96), un espace qui a été l'objet de deux interventions archéologiques successives en 2009 et 2010 (Arkéos inc., 2013b ; Ethnoscop, 2014). La désignation des unités d'enregistrement, effectuée au moyen du système Tikal (opération, sous-opération, lot), a été réalisée en continuité de ces dernières. L'excavation mécanique effectuée par la CSEM a été identifiée par l'opération 1, la sous-opération A et le lot 1 du site (BiFj-96-6A1). Les vestiges architecturaux dégagés ont cependant été identifiés par les lettres « ST » suivies d'un chiffre débutant par le numéro 24 (ST-24 et suivant), soit en continuation avec les éléments architecturaux déjà relevés sur le site BiFj-96.

L'enregistrement de l'ensemble des contextes stratigraphiques et vestiges architecturaux mis au jour a été réalisé selon les standards communs à la profession et au moyen de fiches de saisie normalisées, de schémas de parois stratigraphiques représentatives avec descriptions des sols (BiFj-96-13-C1 à C3), de croquis en plan (BiFj-96-13-P1) et de photographies (BiFj-96-13-N1 et N2). Les relevés altimétrique et planimétrique des aires excavées ont été effectués à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet de notes électronique) compatibles avec l'utilisation du système AutoCAD. Les points ont été rattachés au système SCOPVM de la Ville de Montréal. Enfin, soulignons qu'aucun objet-témoin n'a été recueilli lors de l'intervention.

4.3.3 Recherches historiques

Les données historiques et archéologiques présentées à la section 4.4.2 sont issues d'une recherche documentaire visant à mieux cerner les modalités de l'occupation humaine du secteur à l'étude. Divers sources et corpus de données ont dû être assemblés et analysés afin de mener à bien ce travail. L'emphase a été mise sur les informations aptes à livrer un portrait précis de l'évolution et l'organisation du cadre bâti sur le territoire à l'étude afin de déterminer l'ancienneté et la fonction de l'espace souterrain découvert fortuitement.

L'identification des grandes phases de développement historique du secteur à l'étude est fondée essentiellement sur l'étude de potentiel traitant en détail des contextes du développement de la propriété des Sulpiciens (Ethnoscop, 2010b), ainsi que sur l'analyse de plans anciens et d'archives manuscrites tirés principalement des fonds de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) et du Service des infrastructures, des travaux et de l'environnement (SITE) de la Ville de Montréal (voir la bibliographie). Signalons que seuls les actes notariés (et plans associés) liés au secteur à l'étude (parcelles 21 à 26 du lot 1756 du cadastre du quartier Sainte-Anne) et datés de 1881 à 1907 ont été dépouillés. Ces recherches en archives visaient à compenser l'absence de documentation

sur l'espace souterrain mis au jour sur les plans anciens représentant de façon générale la Ville de Montréal datant de 1685 à 1964. Elles n'ont cependant pas apporté un éclairage nouveau sur cette construction puisque sa présence ou tous droits d'usage privé du sous-sol de la rue Saint-Henri ne sont pas mentionnés dans ces documents. De plus amples recherches devraient être menées en archives afin de consulter les actes notariés plus récents, en lien avec le secteur à l'étude. Cette démarche permettrait notamment de mieux cerner la date de construction de l'espace souterrain découvert.

Une part du travail a également consisté à dépouiller les rapports des interventions archéologiques menées jusqu'à présent aux abords du secteur à l'étude (Arkéos inc., 2013b ; Ethnoscop, 2008 et 2014).

Par ailleurs, le traitement des données recueillies a consisté à sélectionner les plans anciens les plus représentatifs de l'évolution du cadre bâti aux abords du secteur à l'étude et à indiquer l'emplacement des travaux sur ces derniers. Dans la plupart des cas, il s'agit de représentations générales de la ville aux différentes étapes de son développement, mais également de plans plus spécifiques, notamment des plans associés à la gestion des services d'utilité publique et de la Ville de Montréal. Le traitement des données a également compris la compilation des faits saillants de l'histoire du secteur à l'étude, soit l'écriture de la section 4.2.1. Signalons que les données issues des découvertes réalisées lors des interventions archéologiques antérieures ont été prises en compte dans cette section. Elles ont aussi contribué à documenter le milieu naturel et ses modifications, informations qui, comme nous le verrons (section 4.4), se sont avérées utiles à la datation de l'espace souterrain documenté.

4.4 Résultats

La tranchée creusée pour la construction d'un nouveau massif de 9 à 13 conduits par la CSEM occupe la portion est du segment de la rue Saint-Henri compris entre les rues Saint-Paul et William (BiFj-96, sous-opération 6A) et fut excavée sans supervision archéologique (voir figure 1 et photo 1). Elle présente une longueur de 76,50 m, une largeur de 0,80 à 1,00 m et une profondeur variant de 1,00 à 1,30 m (14,11-14,82/12,81-13,82 m NMM). Lors de nos visites sur le terrain, seule sa portion située aux abords de la portion dégagée de l'espace souterrain mis au jour était accessible ; le reste ayant été remblayé pour des questions de sécurités publiques (voir photo 2). Dans cette portion de la tranchée, le nouveau massif de conduits empêchait de voir complètement les parois stratigraphiques et les parements extérieurs des vestiges immobiliers dégagés. Une petite brèche (0,50 x 0,80 m), créée lors des excavations de la CSEM et réduite par la présence du nouveau massif de conduits (0,26 x 0,80 m), permettait toutefois d'observer l'intérieur de l'espace souterrain qui ne s'avérait pas être comblé (voir photo 3). La présence d'un mur de refend au centre de cet espace nous a cependant empêchés d'observer son intérieur en entier. Ainsi, seules les composantes de sa portion

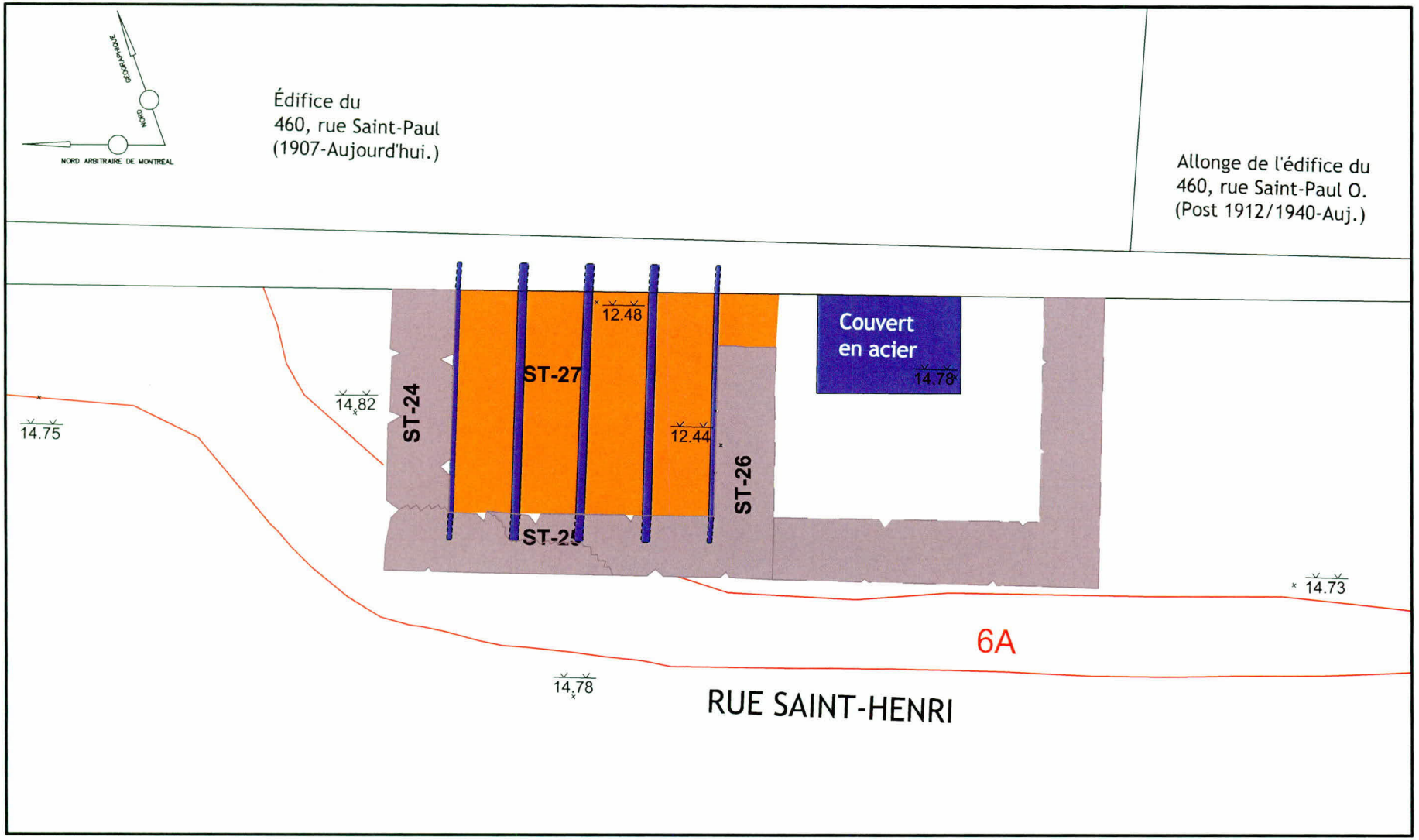

Figure 5 - Rue Saint-Henri - Site BiFj-96, sous-opération 6A - Localisation des vestiges immobiliers et des coupes stratigraphiques

Sources: Tuile Ville de Montréal, Feuillet 31H12-010-4036

Sous-opération
6A No sous-opération
14,00 Élévation de surface
Élément présumé
Maçonnerie en pierre
Maçonnerie en brique
Élément en acier
ST-25 No de structure

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 75
0.375 0 0.75 1.5 m

Date: Février 2016
Numéro de projet: 850-790-4

nord (murs est, nord, ouest et de refend, plancher et toit) furent relevées (figure 5, tableau 1). La présence d'un enduit d'uréthane sur le mur est de son enceinte a toutefois empêché de bien le décrire. En ce qui a trait aux contextes stratigraphiques relevés en parois de la tranchée excavée par le CSEM (coupes C1 et C2, figures 6 et 7), ces derniers sont vraisemblablement tous en lien avec l'aménagement de l'ancien terrain des Sulpiciens et de la rue Saint-Henri (post 1872) et représentent donc un faible intérêt archéologique.

Tableau 1 - Sites BiFj-96 — Liste des composantes visibles de l'espace souterrain mis au jour

Structure	Type	Nature	Datation
ST-24	Maçonnerie en pierre	Mur nord de l'espace souterrain	Post 1872/1907 - XX^{e} siècle
ST-25	Maçonnerie en pierre	Mur ouest de l'espace souterrain	
ST-26	Maçonnerie en pierre	Mur de refend de l'espace souterrain	
ST-27	Armature en acier et maçonnerie en brique	Toit voûté de l'espace souterrain	
S.O.	Maçonnerie en pierre	Mur ouest du 640, rue Saint-Paul Ouest formant également le mur est de l'espace souterrain	
S.O.	Dalle en béton	Plancher de l'espace souterrain	Post 1907 ?

4.4.1 Vestiges immobiliers

Les observations réalisées au terrain ont permis de documenter les composantes de la portion nord de l'espace souterrain mis au jour (photo 5). Il s'agit des murs nord, ouest et de refend composant son enceinte (ST-24 à ST-26) et de son toit (ST-27). Il s'agit également du mur est de son enceinte, formé par le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest, et de son plancher (sans numéros d'identification). Avant de présenter plus spécifiquement chacune de ces composantes, faisons d'abord le point sur quelques faits importants les concernant.

Mentionnons d'abord que la documentation de ces éléments d'architecture a permis d'établir les dimensions intérieures et extérieures de l'espace souterrain avec passablement de précision. La portion nord de cet espace, observée lors de l'intervention, fait à l'intérieur 3,30 m de longueur (axe nord-sud) et 2,82 m de largeur (axe est-ouest). On peut présumer que la portion sud de cet espace possède les mêmes dimensions intérieures si l'on prend pour acquis que le mur de refend (ST-26) occupe la portion centrale de l'aménagement. Cette hypothèse localise la limite sud de l'espace souterrain vis-à-vis celle du carré initial de l'enceinte de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest, ce qui apparaît logique. Il est donc plausible de penser que les dimensions extérieures de l'espace souterrain (incluant l'épaisseur de ses murs, excepté son mur est) font 9,80 m de longueur (axe nord-sud) et 3,62 m de largeur (axe est-ouest). Les relevés altimétriques effectués indiquent par ailleurs

que la hauteur intérieure de l'espace souterrain varie entre 1,82 et 1,92 m (14,36-14,30/12,44-12,48 m NMM). L'ensemble de la construction occupe pour sa part une hauteur de plus de 2,13 m (14,51-14,57/ moins de 12,44 m NMM). Sa hauteur réelle n'étant pas connue puisque la base des murs et du plancher n'a pas été dégagée.

Signalons également que le mur de refend (ST-26) divisant l'espace souterrain en deux pièces (nord et sud) termine sa course 0,90 m avant le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest formant son mur est. Cet espace laissé libre de toute construction servait visiblement à circuler entre les deux pièces.

Photo 5 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Intérieur de la portion nord (portion documentée) de l'espace souterrain. Les murs (ST-24, ST-25 et ST-26), le plancher et le toit (ST-27) de cet espace ainsi que le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest sont visibles. On notera que les contours de la porte aménagée (aujourd'hui murée) dans le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest sont discernables sous la couche de polyuréthane — Vues vers l'est (BiFj-96-13-N2-029), vers le sud-est (BiFj-96-13-N2-030) et vers le sud-sud-est (BiFj-96-13-N2-032)

Deux ouvertures, l'une aménagée dans le toit de l'espace souterrain et l'autre dans le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest, permettaient pour leur part de pénétrer dans ces pièces. L'ouverture aménagée dans le toit de l'espace souterrain fut localisée grâce à la présence d'un couvercle en acier au niveau de la rue Saint-Henri (14,78 m NMM), vis-à-vis la portion sud de l'espace souterrain (photo 6). Ce couvercle fait une longueur de 1,80 m et une largeur de 1,25 m et permettait le passage de personnes, aussi bien que de gros objets. L'ouverture aménagée dans le mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest se situe dans la portion nord de l'espace souterrain et fut crée lors de la construction de ce mur (voir photo 5). Il s'agit d'une porte qui fut murée à l'aide de bloc de béton au cours du XX^{e} siècle et recouverte par l'enduit d'uréthane appliqué sur la portion du parement du mur de fondations ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest donnant sur l'espace souterrain au cours des dernières décennies. Elle fait une largeur d'environ 1,20 m et une hauteur égale, sinon plus importante. La présence de l'enduit d'uréthane n'a pas permis de mieux définir ces dimensions. Signalons que la présence d'un recouvrement de finition (gypse) des murs du sous-sol de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest n'a pas permis de décrire davantage cette ouverture, ni de vérifier la présence d'autres éléments architecturaux d'intérêt.

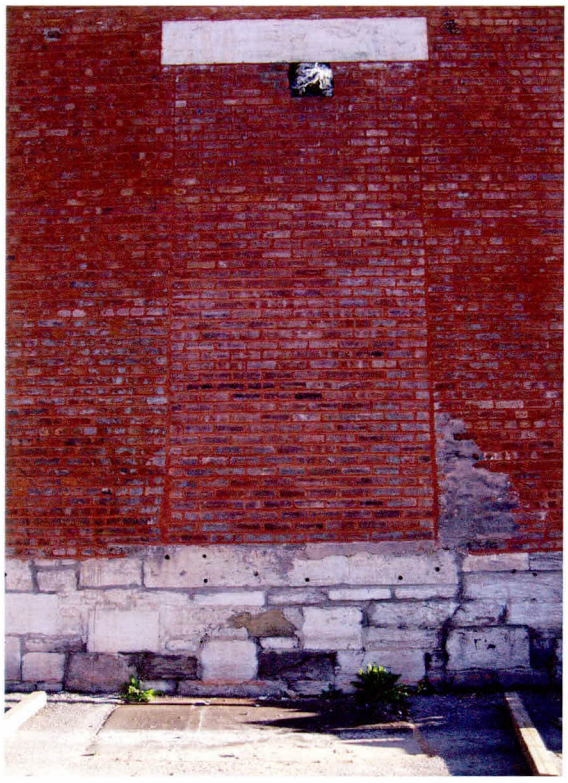

Photo 6 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Couvercle en acier donnant accès à l'espace souterrain (vis-à-vis sa portion sud) à partir de la rue Saint-Henri. L'une des portes (aujourd'hui murées) permettant le débarquement de marchandises au rez-de-chaussée de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest est visible sur le cliché — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N1-011)

LES MURS

Les murs documentés correspondent tous à des maçonneries en pierre. Seuls les murs nord, ouest et de refend de l'espace souterrain (ST-24 à ST-26), ont pu être relativement bien décrits lors de l'intervention (voir photo 5). La présence d'une couche d'uréthane sur son mur est, formant également le mur de fondations ouest du 640, rue Saint-Paul (sans numéro d'identification), a en effet empêché de caractériser ses composantes au niveau de l'espace souterrain et sa relation

(imbrication) avec les autres murs de cette construction. Sans surprise, l'examen de sa portion hors sol a permis de constater qu'il présente une facture différente à celles des autres murs. L'ensemble de ces maçonneries pourrait toutefois avoir été érigé au même moment, soit lors de la construction de l'édifice du 640, rue Saint-Paul (1907) ou de l'édifice lui étant antérieur (circa 1872-1879) et duquel il a pu tiré ses fondations.

Les murs nord, ouest et de refend (ST-24 à ST-26) sont complets, c'est-à-dire non dérasés, et présentent une hauteur de plus de 2,13 m (14,57/moins de 12,44 m NMM). Comme nous l'avons vu, les travaux de la CSEM en 2013 ont cependant entraîné la destruction de la portion supérieure de l'extrémité ouest du mur nord (ST-24) et l'extrémité nord du mur ouest (ST-25) et, au final, le percement d'une petite brèche (0,55 x 0,80 m) dans le coin nord-ouest de l'espace souterrain. Il a pu être constaté que les murs nord (ST-24) et ouest (ST-25) présentent un parement double avec blocage et une largeur de 0,80 m. Il est plausible de croire que le mur de refend (ST-26) présente une construction et un gabarit similaire. Ce dernier, tout comme le mur nord (ST-25), est imbriqué au mur ouest (ST-26). L'ensemble de ces maçonneries est par ailleurs constitué de pierres calcaires ébauchées et équarries de moyennes et grandes dimensions disposées à plat, en panneresse et boutisse, pour former des assises plus ou moins régulières. Elles sont liées par du mortier de chaux gras.

La portion hors sol du mur de fondation ouest de l'édifice du 640, rue Saint-Paul Ouest est pour sa part constituée de pierres calcaires bien équarries et taillées de moyennes et de grandes dimensions disposées à plat ou de champs, en panneresse et boutisse, pour former des assises irrégulières (voir photo 1). D'après les observations réalisées, sa facture diffère grandement de celle de sa portion enfouie. Cette dernière semble en effet présenter plus de similitudes avec les autres murs de l'espace souterrain. Plusieurs aspérités, que l'on peut assimiler à la présence de pierres ébauchées et équarries, sont en effet perceptibles sous la couche d'uréthane recouvrant le parement extérieur de cette portion du vestige. Au surplus, une coupure nette a été observée entre la portion hors sol et la portion enfouies de ce mur de fondation (voir photo 1).

LE TOIT

Le toit de l'espace souterrain (ST-27) était intact avant la réalisation des travaux de la CSEM en 2013. Ces travaux ont entraîné la destruction de son extrémité nord-est sur une longueur de 0,82 m et une largeur de 0,22 m. Seule la portion tronquée de cet ouvrage (vue en coupe) ainsi que son intrados ont été observés dans la portion nord de l'espace souterrain. Ce toit se poursuit toutefois plus au sud, au-delà du mur de refend (ST-26), et recouvre vraisemblablement la portion sud de l'espace souterrain.

L'ouvrage se compose d'une armature (ossature) en acier soudé et d'une maçonnerie de briques communes rouges et fait une épaisseur de 0,28 m (14,51-14,57/14,36-14,30 m NMM). L'armature de la portion nord de l'espace souterrain est constituée de cinq pièces en acier soudé (deux fers et trois poutres) disposées dans l'axe est-ouest et distancées l'une de l'autre de 0,80 m. Ces pièces sont imbriquées à la portion sommitale du mur ouest (ST-25) et, vraisemblablement, du mur est de l'espace souterrain, soit du mur de fondations ouest du 640, rue Saint-Paul Ouest (photo 7). Il semble donc qu'elles aient été installées lors de la construction de ces maçonneries et que l'ensemble des éléments caractérisés lors de l'intervention furent érigés en même temps. Les deux fers présentent un profil en « U », une hauteur de 21 cm et une largeur de 6 cm. Ils sont disposés aux extrémités nord et sud de la portion nord de l'espace souterrain et sont vraisemblablement ancrés aux murs nord (ST-24) et de refend (ST-26) à l'aide de rivet. Les trois poutres présentent un profil en « I » et font une hauteur de 21 cm et une largeur de 11 cm.

Photo 7 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Détails de l'insertion de deux des poutres du toit ST-27 dans la maçonnerie ST-25 — Vue vers le sud (BiFj-96-13-N2-009)

Photo 8 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Détails de l'ancrage nord (courbé lors des excavations) et des deux rangs de brique formant l'une des maçonneries du toit ST-27 — Vue vers l'est (BiFj-96-13-N2-013)

La maçonnerie de briques s'insère entre chacune des pièces de l'armature (la semelle inférieure des pièces en acier supportant sa charge) et les murs de l'espace souterrain (photo 8). La portion nord de l'espace souterrain compte quatre pans de cette maçonnerie. Ces derniers font chacun 0,80 m de largeur et 2,82 m de longueur et présentent un léger arc. Les dimensions des briques de la maçonnerie sont de 20,5 x 8,5 x 6,5 cm. Elles sont liées, tout comme les murs, par du mortier de chaux gras beige jaunâtre. Elles sont disposées sur deux rangs, en panneresse, sur le chant, et donnent à l'ouvrage une épaisseur de 21 cm.

LE PLANCHER

Le plancher de l'espace souterrain affleure à une élévation de 12,44-12,48 m NMM. Il est formé d'une dalle de béton qui fut coulée suite à la construction des murs puisqu'elle s'adosse à ces derniers. L'usage courant du béton dans ce type d'aménagement remontant au tournant du XX^{e} siècle, on peut avancer que le plancher de l'espace souterrain fut vraisemblablement aménagé lors de l'occupation du 640, rue Saint-Paul Ouest, soit après 1907. Signalons ici qu'aucun élément ne reposait sur le plancher au moment de notre visite au terrain, outre les débris de démolition (pierres, briques, joint de mortier pulvérisé) introduits par la brèche lors des excavations de la CSEM en 2013.

4.4.2 Trame stratigraphique

La séquence stratigraphique enregistrée aux abords de l'espace souterrain est fort simple (coupes C1 et C2, figures 6 et 7). Signalons tout d'abord que les excavations réalisées par la CSEM (sous-opération 6A) ont entraîné le retrait de tous les sols compris entre l'espace souterrain et l'ancien massif de conduits présent à l'ouest sur une profondeur de 1,00 m (14,81/13,81 m NMM). La base de ces excavations n'était pas accessible en raison de la présence du lit de pose du nouveau massif de la CSEM et de ce dernier (C2-1). Ainsi, seule l'infrastructure de la chaussée Saint-Henri et des remblais assez récents et, pour la plupart, de faible intérêt archéologique, furent observés.

La chaussée de la rue Saint-Henri fait une épaisseur de 24 à 31 cm (14,81/14,57-14,51 m NMM). Elle est composée de deux couches d'asphalte et d'une épaisse dalle de béton armé (C1-1 et 2, C2-2 et 3). La dalle de béton repose directement sur le sommet des murs nord, ouest et de refend (ST-24 à ST-26) cette maçonnerie et sur l'extrados du toit (ST-27) de l'espace souterrain. En marge ouest de cet espace, l'infrastructure de la chaussée repose sur le remblai de comblement de la tranchée de construction du massif de conduits existant (C2-4). Il s'agit d'un dépôt hétérogène de sable fin brun comprenant quelques inclusions (anthracite, brique commune rouge et mortier).

Au nord de l'espace souterrain, les travaux d'aménagement de l'infrastructure de la rue Saint-Henri ont causé le retrait d'une portion des sols en place, sur 10 à 45 cm (14,41-14,06 m NMM). La dépression laissée fut comblée par du béton (C1-3). Un important dépôt de sable fin brun foncé recélant quelques inclusions (anthracite, brique commune rouge et mortier) était présent sous cette couche (C1-4), et ce, jusqu'à la base de la tranchée de la CSEM (13,81 m NMM). Selon les données récoltées par le passé à l'intersection des rues Saint-Henri et Saint-Paul (Arkéos inc., 2013b ; Ethnoscop, 2008 et 2014). Il s'agirait d'un remblai de rehaussement qui fut vraisemblablement appliqué vers 1871-1879 dans le cadre du réaménagement du terrain des Sulpiciens nouvellement acquis par Mullin. On sait en effet que la surface d'origine du terrain s'élève dans le secteur à une

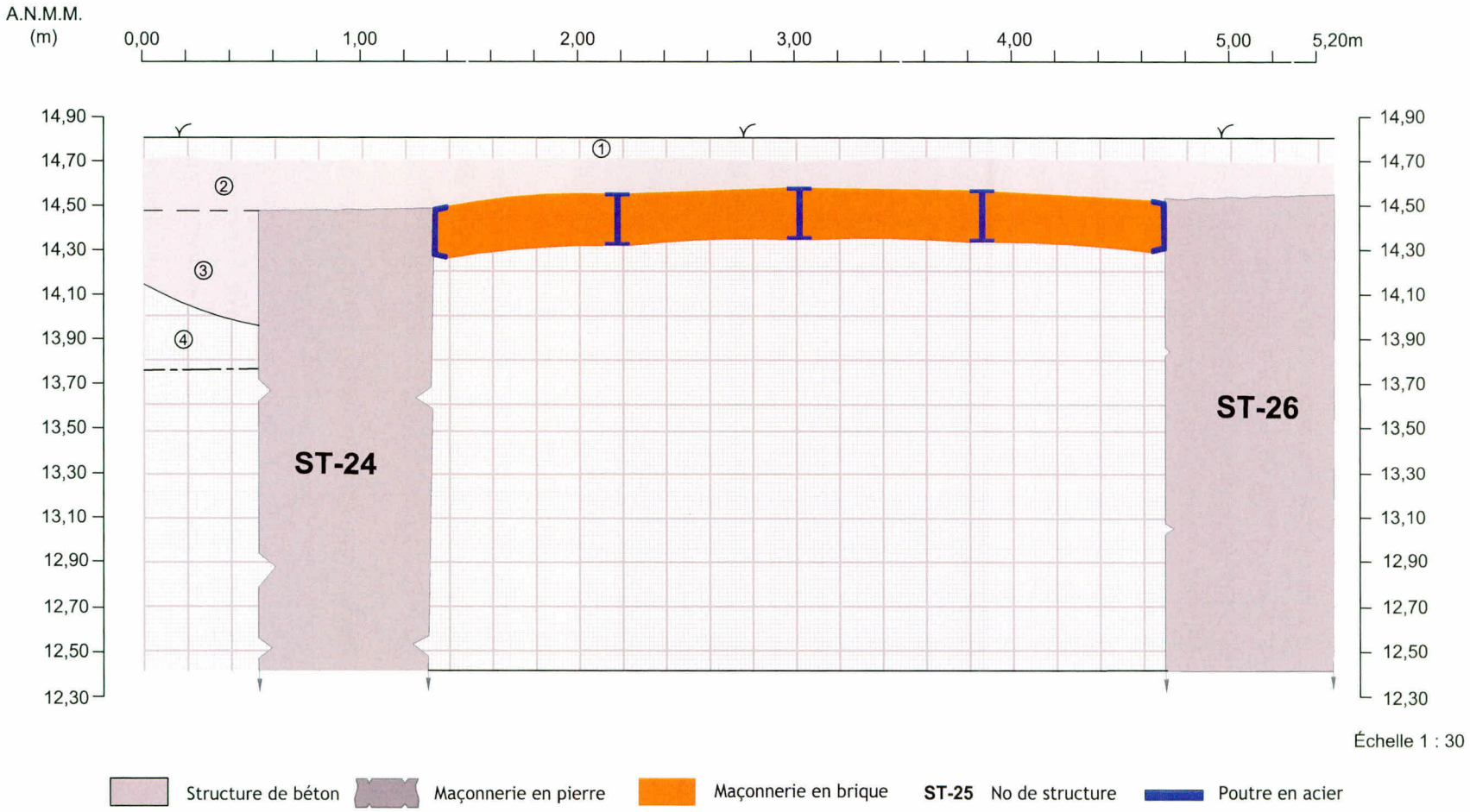

Description

Couche	Description	Nature	Période
1	Deux couches d'asphalte	Infrastructure de la chaussée	XX[e] siècle - Aujourd'hui
2	Dalle de béton armé		
3	Coulée de béton		
4	Sable fin, brun, plutôt hétérogène, compact (en partie gelé). Inclusions, en petite quantité : anthracite, particules de brique commune rouge et de mortier	Remblai de rehaussement	1804-1871

Figure 6 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) – Sous-opération 6A – Coupe stratigraphique C1

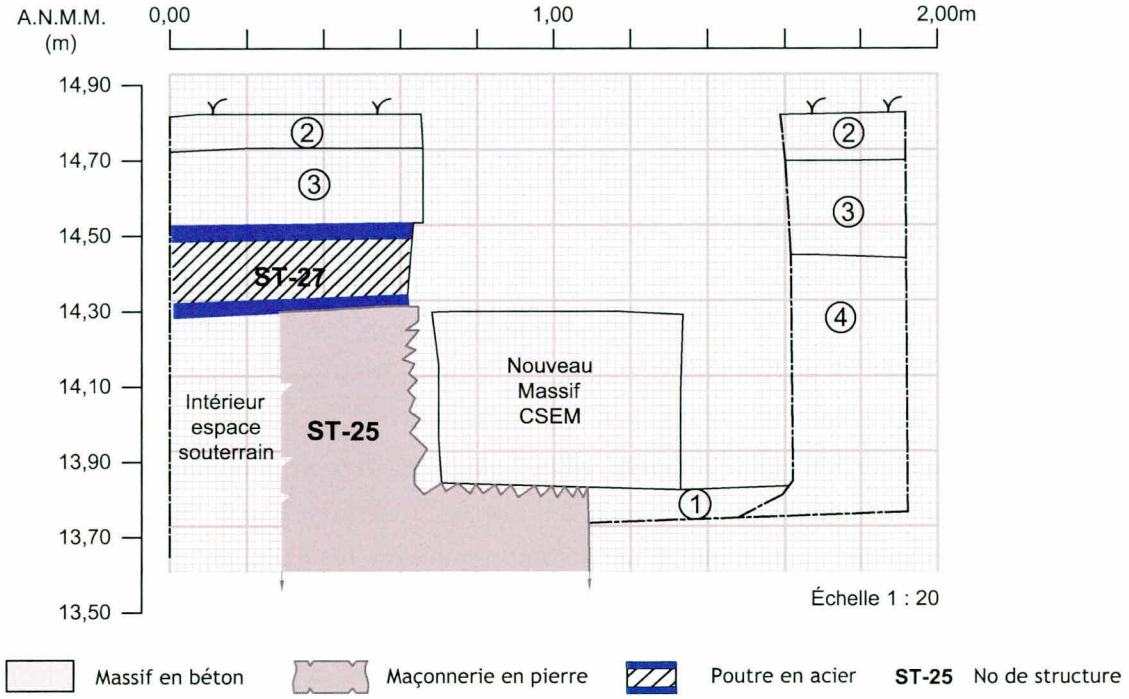

Description

Couche	Description	Nature	Période
1	Concassé 0 - 3/4" de pierre calcaire, gris acier, homogène, friable	Lit de pose du nouveau massif de la CSEM	2013
2	Deux couches d'asphalte	Infrastructure de la chaussée	XX^{e} siècle - Aujourd'hui
3	Dalle de béton armé et coulée de béton		
4	Sable fin, brun foncé, avec quelques cailloux fracturés, hétérogène, compact (en partie gelé). Inclusions, en petite quantité : anthracite, particules de mortier et fragments de brique commune rouge	Remblai de comblement de l'ancien massif de la CSEM	XX^{e} siècle
5	Sable très fin, brun, avec quelques cailloux fracturés, hétérogène, plus ou moins compact. Inclusions, en petite quantité : particules de mortier et fragments de brique commune rouge	Remblai de comblement de la tranchée de démolition ST-24 à ST-27	1872-1907

Figure 7 - Rue Saint-Henri (BiFj-96) — Sous-opération 6A — Coupe stratigraphique C2

altitude de 12,14-12,35 m NMM et qu'au moment de l'ouverture de la rue Saint-Henri (1872-1879), la surface de cette dernière s'élevait à peu de chose près à son niveau actuel (plus de 13,80 m NMM) grâce à l'apport d'importants remblais de rehaussement témoignant de l'incendie du collège en 1866 et des modifications lui ayant été apporté par la suite (1871-1875) (Ethnoscop, 2008 : MTL02-25-1-1E couches 6 à 7). Une illustration ancienne du secteur (voir figure 3) indique par ailleurs que la rue Saint-Henri fut dotée, tout comme la rue Saint-Paul, d'un pavage en pierre suite à son ouverture (post 1872 ou en 1907). Ce pavage ne fut observé dans aucune des aires documentées lors des interventions antérieures. Il semble donc que ses composantes furent retirées lors de la reconstruction de la chaussée actuelle au cours du XX^{e} siècle. On soulignera ici que l'espace souterrain était encore en usage suite au réaménagement de l'infrastructure de la rue Saint-Henri puisque l'ouverture enregistrée au niveau de son toit fut préservée (aménagée ?).

En somme, les contextes archéologiques mis au jour sont vraisemblablement en lien avec l'aménagement de l'ancien terrain des Sulpiciens et de la rue Saint-Henri. Ils représentent un faible intérêt archéologique. La présence d'un remblai de rehaussement appliqué lors du réaménagement du terrain des Sulpiciens nouvellement acquis par Mullin fourni toutefois à terminus post quem (post 1871) pour la construction de l'espace souterrain.

4.4.3 Discussion

Selon les données historiques et archéologiques disponibles jusqu'à présent, l'espace à l'étude était susceptible de conserver des témoins en lien avec l'occupation de l'ancienne propriété des Sulpiciens (fin XVII^{e} siècle-1871). Aucune construction n'est toutefois représentée sur les plans anciens produits avant le XX^{e} siècle à l'emplacement de l'espace souterrain dégagé par la CSEM. On sait cependant, grâce aux actes notariés dépouillés (Ethnoscop, 2010b), que ce ne sont pas tous les bâtiments et aménagements du complexe du 3^{e} collège, notamment la boulangerie, qui sont représentés sur ces plans. Il était donc important de se questionner sur la possibilité que certaines composantes de l'espace souterrain mis au jour (murs) puissent avoir initialement composé le soubassement de l'un des bâtiments du complexe du 3^{e} collège.

Les éléments d'informations récoltées démontrent toutefois clairement que la construction de cet espace est contemporaine de celle du soubassement de l'édifice de la compagnie Laporte, Martin & Cie (1907-Auj. ; 640, rue Saint-Paul Ouest) et, qu'il s'agit, dès le départ, d'un espace intérieur voûté (communément appelé voûte). Les relevés stratigraphiques (remblai de rehaussement) et certaines composantes de l'espace souterrain (pièces en acier soudées) indiquent que la construction de cet espace ne peut avoir eu lieu qu'après que Mullin se soit porté acquéreur de l'ancienne propriété des Sulpiciens en 1871. L'imbrication entre elles de chacune des composants de l'espace

souterrain, notamment au soubassement de l'édifice de la compagnie Laporte, Martin & Cie (1907-Auj.), démontre par ailleurs qu'ils furent érigés au même moment. La date de construction de ce soubassement est cependant incertaine, car nous n'avons pu établir si ce dernier appartenait à l'origine au bâtiment lui étant antérieur et ayant abrité une manufacture de bottes et de chaussures (post 1872-1907). L'absence d'indice de l'existence de l'espace souterrain mis au jour dans les documents notariés avant 1907 tend cependant à démontrer qu'il fut érigé au même moment que l'édifice de la compagnie Laporte, Martin & Cie, soit en 1907.

Quoi qu'il en soit, l'espace souterrain identifié est associé à un magasin en gros et, peut-être, à une manufacture, des commerces et industries nécessitant un flux de marchandises important pour assurer leur roulement (matières premières et/ou produits finis, combustibles, etc.). Les ouvertures permettant l'accès à cet espace au niveau du soubassement de l'édifice adjacent et de la rue Saint-Henri ainsi que le passage présent à la hauteur du mur de refend s'avèrent adéquates pour assurer la circulation de personnes et de gros objets. L'espace disponible pour l'entreposage est cependant assez restreint et devait être utilisé pour cette fonction que temporairement, le temps de débarqué et de faire l'inventaire des marchandises reçues ou à envoyer.

Ainsi, l'espace intérieur voûté mis au jour fut vraisemblablement utilisé comme espace d'entreposage et/ou comme chute à marchandises jusqu'au cours du XX^{e} siècle par les occupants de l'immeuble adjacent (commerce en gros Laporte, Martin & Cie. ; 1907-Auj.) et, possiblement, de l'édifice lui étant antérieur (manufacture de bottes et chaussures ; post 1872-1907).

4.5 Bilan de l'intervention et recommandations

Les relevés archéologiques des vestiges de l'espace souterrain découvert fortuitement dans le cadre de la réalisation des travaux de la CSEM sur la rue Saint-Henri (site BiFj-96) et la recherche historique réalisée par la suite ont permis de déterminer l'ancienneté et la fonction de cette construction. Il s'agirait d'un espace intérieur voûté (communément appelé voûte) aménagé suite au percement de la rue Saint-Henri (1872-1879), entre 1872 et 1907. Il fut vraisemblablement utilisé comme espace d'entreposage et/ou comme chute à marchandises jusqu'au cours du XX^{e} siècle par les occupants de l'immeuble adjacent (commerce en gros Laporte, Martin & Cie. ; 1907-Auj.) et, possiblement, de l'édifice lui étant antérieur (manufacture de bottes et chaussures ; post 1872-1907). Deux ouvertures, l'une aménagée dans le soubassement de l'édifice adjacent et l'autre dans le toit de l'espace souterrain, donnaient accès à cet espace. Ce dernier a été comblé suite aux travaux de la CSEM, tel que recommandé.

RECOMMANDATIONS

Les recherches archéologiques et mesures de protection effectuées dans le cadre de ces travaux de la CSEM sur la rue Saint-Henri sont suffisantes et aucune recommandation de travaux supplémentaires n'est formulée à leur égard.

L'espace souterrain documenté devrait toutefois à l'avenir faire l'objet d'une protection spécifique, car il présente une valeur patrimoniale importante, tout comme l'édifice lui étant adjacent, liée à l'histoire du commerce canadien-français de Montréal et, plus particulièrement, à la compagnie de commerce en gros Laporte, Martin & Cie (voir annexe 3.5). Cette protection spécifique devrait empêcher toutes excavations dans son emprise et à ses abords.

Des recherches supplémentaires, en archives notamment, pourraient par ailleurs apporter plus de précisions quant à l'usage réservé à cette construction, les conditions de son aménagement et celles ayant entraîné son abandon.

OUVRAGES CONSULTÉS

Arkéos inc. (1991) — Projet Pointe-à-Callière. Centre d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les sites préhistoriques du Vieux-Montréal. Analyse et synthèse — Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal.

Arkéos inc. (1996) — Inventaire archéologique de cinq terrains municipaux et fouille du terrain Ropery et St-Patrick, Montréal, 1995 — Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme

Arkéos inc. (2003) — La préhistoire du Vieux Montréal. Analyse des sites Place Royal (BjFj-3, BjFj-47) Jardins d'Youville (BjFj-43), Place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990, Vieux-Montréal — Ville de Montréal, Collection patrimoine archéologique de Montréal n° 2.

Arkéos inc. (2013a) — Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation. Potentiel archéologique — Hydro-Québec Équipement et services partagés.

Arkéos inc. (2013b) — Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Chemin Remembrance (MTL10-25-5) ; Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) ; Rue Notre-Dame (MTL09-25-4) ; Rue Gauvin (MTL09-25-16) ; Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-61, BiFj-96, MTL10 25 6) ; Avenue Troie ; Boulevard Saint-Jean-Baptiste (MTL09-19-1) ; Avenue du Manoir ; 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles (MTL10-19-2) ; Rue Saint-Sulpice (BjFj-13, BjFj-112 et MTL09-25-3) ; Station de pompage Côte-des-Neiges (MTL09-04-2) ; Chemin Summit Circle (MTL09-27-1) ; Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL10-04-1) ; Boulevard de Maisonneuve ; Rue McTavish (MTL10-25-7) ; Rue Sainte-Anne (MTL11-11-1 et BiFl-8) — Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Desjardins, P. (1999) — L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au 19e siècle — Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Docteur en anthropologie — Université de Montréal, Faculté des arts et sciences, Département d'anthropologie.

Desloges, Y. et A. Gelly (2002) — Le canal Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950 — Septentrion.

Eid, P. (2010) — Analyse technologique de la collection lithique du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis — Parcs Canada.

ESDEP (S.D.) — Construction métallique : introduction à la conception. Leçon 1b.4.3 : histoire du développement du fer et de l'acier dans le bâtiment — ESDEP, groupe de travail 1B et APK (www.systemx.fr/meca/cm/ESDEP/Volume%2001/Groupe%201B/Lecon%2004/Francais/L1B-4-3.pdf).

Ethnoscop (2000) — Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel archéologique. Pôle Atwater, avenue Atwater et terrain vacant (3735-02) entre la rue Saint-Patrick et le canal de Lachine — Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.

Ethnoscop (2000) — Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel archéologique. Pôle Saint-Gabriel, rue Island — Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.

Ethnoscop (2002) — Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel et interventions archéologiques. Pôle Atwater, avenue Atwater entre la rue Saint-Patrick et le canal de Lachine (MTL01-08-2) et emplacement de la Sherwin William (MTL01-08-8) — Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.

Ethnoscop (2008) — Interventions archéologiques réalisées en 2002 et 2003, rue Saint-Henri et périphérie (MTL02-25-1), rue Notre-Dame et Parthenais (MTL02-25-03), rue Saint-François-Xavier (MTL02-25-24), rue des Sœurs-Grises (BiFj-62), faubourg Québec (BjFj-56), place Paul-Émile-Borduras (MTL03-25-04) — CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

Ethnoscop (2010a) — Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007. rue McGill (BiFj-61), côte du Beaver Hall (BjFj-149), boulevard Saint-Laurent (BjFj-67, BjFj-146 et MTL06-25-13), rue de la Montagne (MTL06-25-11), rue Metcalfe (BjFj-01), rue Mill (MTL06-25-12), rue Saint-Éloi (BjFj-107), Île des Sœurs (MTL06-24-1), rue Saint-Patrick (BiFj-55, BiFj-65, BiFj-89 et MTL06-23-1), boulevard Saint-Laurent et rue Saint-Antoine (MTL06-25-5), rue de la Capitale (BjFj-143), boulevard Saint-Laurent et rue Duluth (MTL07-25-16), rue Peel (BiFj-52, BiFj-53 et MTL07-25-18), rue Notre-Dame (BiFj-79), rue Saint-Maurice (MTL07-25-5), rue de Bleury (BjFj-140 et MTL07-25-17), chemin Queen-Mary (BiFj-88 et MTL07-04-2), rue Saint-Paul (MTL07-25-13), rue Redpath (MTL07-25-14), rue de la Place d'Youville (BiFj-04) — CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

Ethnoscop (2010b) — Site du petit séminaire de Montréal (BiFj-5) Quadrilatère Saint-Paul\Saint-Henri/William/De l'Inspecteur. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologiques au terrain — Entente sur le développement culturel de Montréal — Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Ethnoscop (2014) — Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009, Boulevard de Maisonneuve (MTL07-25-19), rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), rue de la Montagne, rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-16), rue Saint-Jacques (MTL08-23-5), Canal Lachine (613G et MTL08-23-5), Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14), rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21), Place d'Armes (BjFj-154), rue Saint-Paul (BiFj-5, BiFj-96 et MTL09-25-19) — CSEM, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

Deshaye, H. (2005-06) — *Laporte, Martin & Cie* — Bulletin de la SHPQ, n° 94_4e trim. 2005-06 : 17.

Génivar (2005) — Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup. Études des impacts socioéconomiques. La sauvagine en migration dans le Québec méridional, particulièrement la Grande oie des Neiges et la Bernache du Canada — Environnement Canada. (disponible au www.bape.gouv.qc.ca).

GRHQ (1998) — Répertoire et caractérisation des espaces libres du canal de Lachine. Patrimoine archéologique. Propriétés municipales et paramunicipales. Fiches et plans — Ville de Montréal et Parcs Canada

GRHQ (1999) — Travaux archéologiques, pont n° 3, des Seigneurs, 602G, MTL99-08-1A, canal de Lachine — Parcs Canada, région de Montréal, Lieu historique national du canal de Lachine.

GRHQ (2000) — Surveillance archéologique à la Consumer Cordage, 171G, Canal Lachine — Parcs Canada.

Groupe de recherches en histoire du Québec (2003) — Montréal carrefour de commerce et des populations. Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la pointe à Callière (BjFj-22, 101G), 1991 — Collection Patrimoine archéologique de Montréal 7 — Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Ostéothèque de Montréal (1983) — Analyse zooarchéologique des ossements provenant du site de la Place Royale, Montréal (BjFj-3). Rapport nº 4 — Réalisé pour la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal.

Parcs Canada (2002) — L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du Canal de Lachine, 1820-1940. Rapport synthèse — Parcs Canada

Patrimoine Experts (1996) — Inventaire archéologique de trois terrains localisés dans le secteur du canal de Lachine (Groupe 2 du Projet-pilote). Novembre - Décembre 1995 — Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme

SACL (2001) — Travaux archéologiques, pont Charlevoix, 603G, canal de Lachine — Parcs Canada

SACL (2002) — Inventaire archéologique de la rue Island et du terrain vacant situé immédiatement à l'est, canal de Lachine, MTL01-08-11 et MTL01-08-12 — Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain.

SACL (2003) — Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la restauration et la mise en valeur du secteur des écluses Saint-Gabriel, canal de Lachine — Parcs Canada.

Saint-Pierre, T. (1984) — Histoire du commerce canadien-français de Montréal 1535-1893 — Montréal, Chambre de Commerce du district de Montréal.

Sévigny, A. (1986) — L'urbanisation dans le corridor du canal Lachine dans la deuxième moitié du 19e siècle — Parcs Canada.

Simard, F. (2009) — Patrimoine archéologique maritime. Les épaves et anciens quais. Participation au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux — Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine.

Société de numismatisme de Montréal (SANM) (1992) — Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50). Rue St-Pierre et quadrilatère borné par les rues Place Royale est, de la Commune, Place d'Youville nord et de Callière, 18 juin 1990 - 30 juin 1991 — Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.

Société Historique de Boucherville (SHB) (1964) — Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du Pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le CANADA. 1664, Pierre Boucher — SHB.

PLANS ANCIENS

1685 Anonyme [Attribué à Robert de Villeneuve], Villemarie dans l'isle de Montréal / 13 novembre 1685. Centre des archives d'outre-mer (France) ; Fonds du Dépôt des fortifications des colonies : 03DFC 466C

1704 Levasseur de Neré, Plan de la ville de Montréal "Levé en l'année de 1704" Archives nationales de France, Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence.

1713 Gédéon de Catalogne, Plan de la ville de Montreal en Canada levé en lannee 1713.

1717 Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Montréal en Canada, 10 août 1717. Fonds du Dépôt des fortifications des colonies. Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence. 03DFC 472B

1724 Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France pour faire voir seulement les ouvrages qui ont été faits cette année à l'enceinte, 20 octobre 1724. Centre des archives d'outre-mer (France). Fonds du Dépôt des fortifications des colonies. Cote : 03DFC 474B

1752 Louis Franquet. Plan de la ville de Montreal dans la Nouvelle France. 1752. Service historique de l'armée. Château de Vincennes.

1801 [1919]Charland, Louis, Plan de la ville et cité de Montréal / Copie de l'original daté de 1801, dessinée par E.P.J. Courval en 1919. BAnQ : G 3454 M65 1801 C4 CAR

1804 Louis Charland, Plan de la ville de Montréal démontrant tout les bâtiments. 1804. Archives du séminaire de Québec. Fond Viger-Verreau. no 225B, X-29

1815 Bouchette, J., Carte topographique de la province du Bas-Canada/Montréal : édition Élysée, 1980. Fac-similé de l'édition originale : To his Royal Highness George Augustus Frederick...this topographical map of the Province

1825 John Adams, *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public and private... 1825*. Archives nationales du Canada H1/340/Montreal/1825 NMC 12938

1846 Cane, J., *Topographical and pictorial map of the city of Montreal/surveyed and drawn by James Cane*. Montréal : Matthews & McLees, 1846. G 3454 M65 1846 C35 CAR.

1871 Sitwell, H.S. Sans titre [*Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*]. Southampton [England] : 1865-1871. Note : titre factice. Également connu sous le nom de *Fortification Surveys*. BAnQ : G/3452/M65/1869/C657 CAR

1872 Plunkett et Brady, *Plan of the City of Montreal made by order of the Major Alderman and Citizens*. Archives de la Ville de Montréal MACM 1872.

1879 Hopkins, Henry Whitmer, *Atlas of the City and Island of Montreal* / sheet H. Québec (province) : Provincial Surveying and Pub. Co., 1879. BAnQ : G 1144 M65G475 H6 1879

1881 Ville de Montréal, *Expropriation plan* (College Street) / City Surveyors Office, Montreal, 1881. Montréal : 1881. SITE : Plana No 204 et 204a

1890 Goad, Charles Edward, *Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* / Chas. E. Goad, civil engineer - Montreal : Chas. E. Goad, civil engineer, 1890, vol. I , BANQ : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR.

1893 Ville de Montréal, *Plan d'une partie du numéro 1756, Quartier Ste-Anne* / A. Michaud, 31 juillet 1893 : Montréal 1893. BANQVM : CA601, S171, SS1, SSS2, D2-14-42

S.D.[19-] Plan montrant l'arpentage du secteur compris entre les rues Saint-Henri, Saint-Paul et William à Montréal [parcelle 22,23, 24 et 25 du lot 1756 du quartier Sainte-Anne], Montréal : s.d.[19-]. BANQVM : CA601, S171, SS1, SSS2, D2-14-11.

1907 Pinsoneault, A.R., *Atlas of the Island and City of Monteal and Ile Bizard* : a compilation of the most recent cadastral plans *fron the book of reference* / Plate 18 et 23 [s.l.] : *the Atlas Publishing Co. Ltd*, 1907.

1907 Ville de Montréal, *Plan showing the land required for the extension of St-Henry Street, St-Ann Ward* / City Surveyors Office, Montreal, March 1 1907. Montréal : 1907. SITE : Plan H-2 Ste-Anne.

1912 Goad, Charles Edward, *Atlas of the city of Montreal & vicinity* / Chas. E. Goad, civil engineer - Montreal : Chas. E. Goad, civil engineer, 1890, vol. I , BANQ : G 1144 M65G475 C3 1912 DCA

1926 Underwriters' survey bureau, *Insurance plan of the city of Montreal, volume 4*. Toronto ; Montreal : Underwriters' Survey Bureau Limited, 1926. BAnQ : 3216548

1940 Underwriters' survey bureau, *Insurance plan of the city of Montreal, volume 1*. Toronto ; Montreal : Underwriters' Survey Bureau, 1940. BANQM : 3216542_29 et 32 (no d'identification catalogue Iris)

1949 Ville de Montréal, Plan d'utilisation du sol / planches 48-72 et 52-72. Montréal. 1949. BANQ : 3343054

1964 Underwriters' survey bureau, *Insurance plan of the city of Montreal, volume 1*. Toronto ; Montreal : Underwriters' Survey Bureau, 1964. BANQM : 3216542_29 et 32 (no d'identification catalogue Iris)

ca2000 Ville de Montréal, Plan général des utilités publiques / feuillets 79-86-2 et 79-86-4, Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement.

2014 Ville de Montréal, Index des propriétés / Feuillet V-P-8. Ville de Montréal, Services des infrastructures, du transport et de l'environnement.

ILLUSTRATIONS

[1910] Carte postale (photolithographie) datée du 7 avril 1911 représentant l'édifice Laporte Martin & Cie Limitée [vers 1910], BAnQ : P186, S9, P70

[19-] Photographie Hormidas Laporte, 19-, GDAVM : BM1, S5, P1140

SITES INTERNET

Adhémar, Bases de données du Groupe de recherche sur Montréal (consulté en août 2015) Propriété, bâti et population à Montréal, 1642-1805
http://www.remparts.info/adhemar_php/

Canards Illimités Canada (consulté en août 2015)
www.canards.ca

La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours - Ville de Montréal (consulté en novembre 2014)
http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_fr/index.shtm

Le Centre de généalogie francophone d'Amérique : Sir Hormidas Laporte (consulté en novembre 2014)
www.genealogie.org/famille/laporte/fr/hormidas.html

Nos origines : Hormidas Laporte (consulté en novembre 2014)
www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Laporte_Hormidas&pid=966467&lng=fr

Réseau de Suivi de la Biodiversité Aquatique (consulté en août 2015)
www.rsba.ca

Parcs Canada : lieu historique national du Canal-de-Lachine (consulté en août 2014)
http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/qc/canallachine/plan

Planète, généalogie et histoire : Sir Hormidas Laporte (1850-1934), 27ième maire de Montréal (consulté en novembre 2014)
http://genealogie.planete.qc.ca/blog/view/id_3252/title_Sir-Hormidas-Laporte-1850-1934-27i-me-maire-de/

Ville de Montréal : Fiche d'une société, Laporte, Martin & Compagnie en 1895 (consulté en novembre 2014)
www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_gro.php?id=240

Wikipédia : Hormidas Laporte (consulté en novembre 2014)
http://fr.wikipedia.org/wiki/Hormidas_Laporte

ARCHIVES

25-06-1881, min. not. Edouard Lafleur, n° 4449 - BANQVM, cote M-620.1401

25-06-1881, min. not. Edouard Lafleur, n° 4450 - BANQVM, cote M-620.1401

08-06-1894, Cour Supérieure, cause ex parte n° 256, rayon no 10 expropriation. SITE : Dossier de coordination G-114

05-08-1887, min. not. Edouard Lafleur, n° 5455 - BANQVM, cote M-620.1402

07-08-1906, min. not. Joseph Bonin, n° 5447 - BANQVM, cote CN601 S424

12-12-1907, min. not. R.A. Dunton, n° 26563 - SITE : dossier de coordination 23 232

1
Annexe

Rue Saint-Patrick

LISTE DES FIGURES

Page

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM – Feuillets 1 à 10

Figure 2 - Extrait du plan de Adam de 1825 illustrant une portion du secteur à l'étude

Figure 3 - Extrait du plan de Cane de 1846 illustrant une portion du secteur à l'étude

Figure 4 - Extrait du plan de Sitwell de 1865-1871 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 5 - Extrait du plan de Hopkins superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 6 - Extrait du plan de Goad de 1890 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 7 - Extrait du plan de Pinsoneault de 1907 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 8 - Extrait du plan de Goad de 1912 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 9 - Extrait du plan de Underwriters' de 1926-1940 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 10 - Photographie aérienne du secteur à l'étude en 1947-1949 – Feuillets 1 et 2

Figure 11 - Extrait du plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1949 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 12 - Extrait du plan de Underwriters' de 1961 superposé sur la trame actuelle de la portion ouest du secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 13 - Localisation des interventions archéologiques antérieures dans le secteur à l'étude – Feuillets 1 et 2

Figure 14 - Localisation des interventions archéologiques recommandées – Feuillets 1 et 2

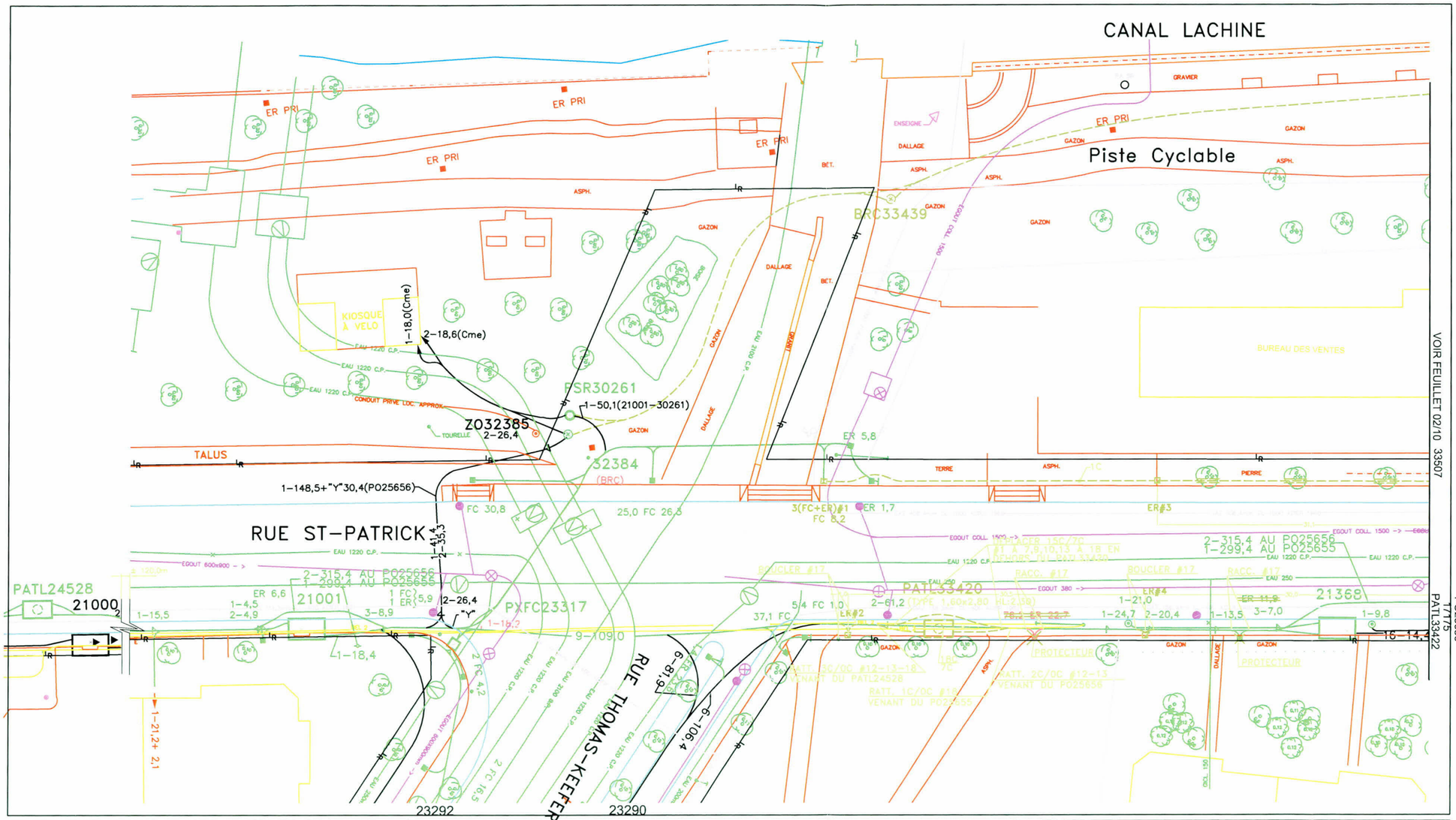

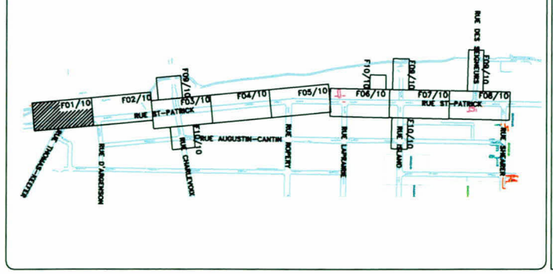

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 1

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS
NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT
RUE SHERBROOKE
RUE MONTCALM

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 01/10

DATE D'IMPRESSION:
FICHIER ORIGINE: Arr_figures_850-790-1_fig_1.dwg
FORM CARTOUCHE TRACEUR

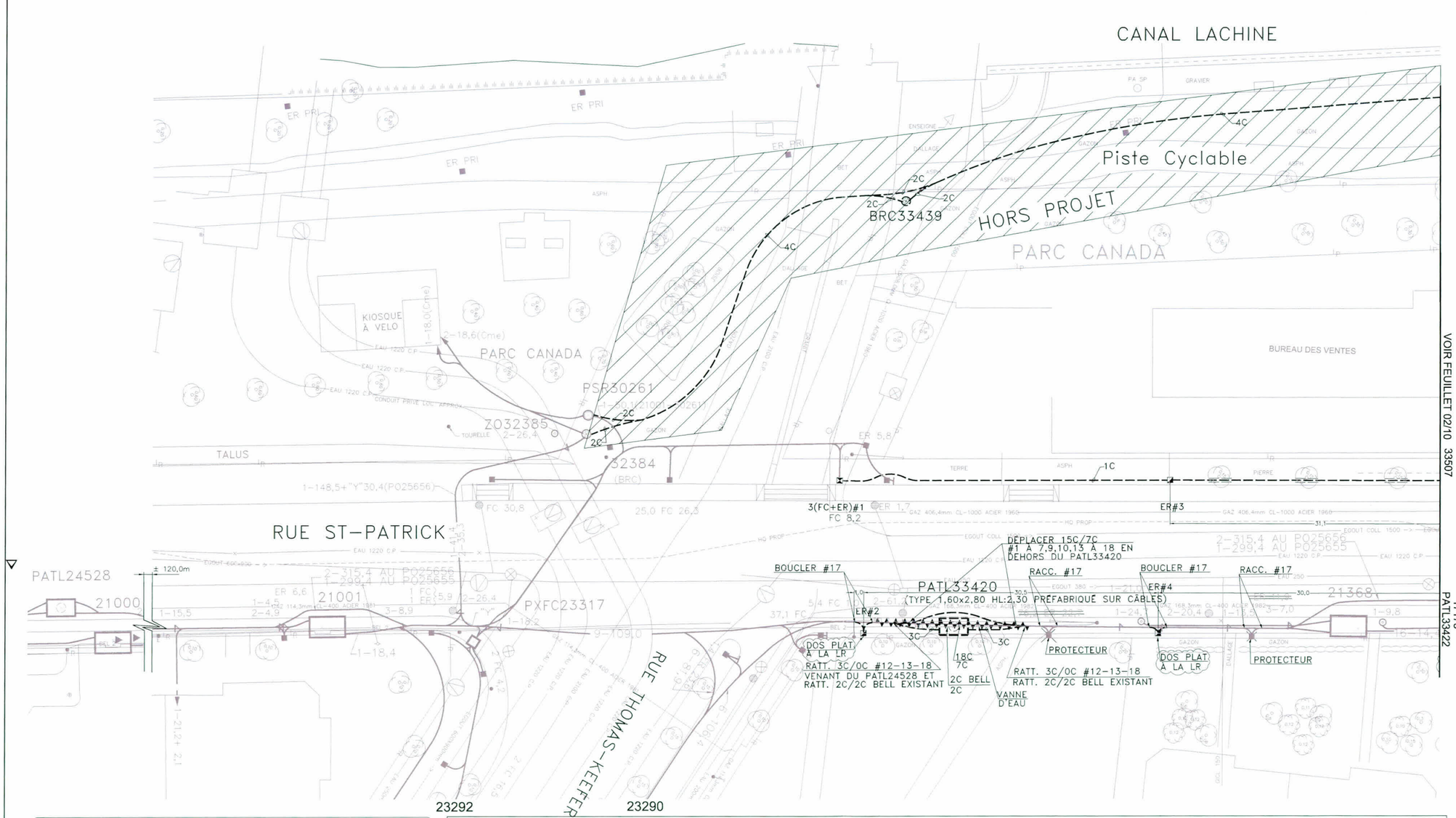

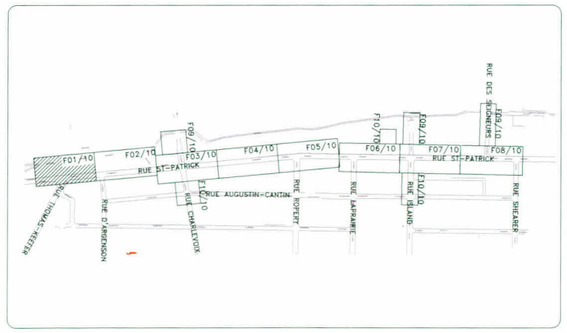

Figure 1 - Plan des travaux des la CSEM - Première modification
Feuillet 1

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIÉDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
SOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT
NORD
MONTRÉAL

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET:
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	1286	ÉTUDE NO	20120493
R/T #	N/A	FEUILLET NO	01/10

DATE D'IMPRESSION: 2012-06-27 15:33:31
FICHIER ORIGINE: 20120493.dwg
FORM CARTOUCHE TRACIEW

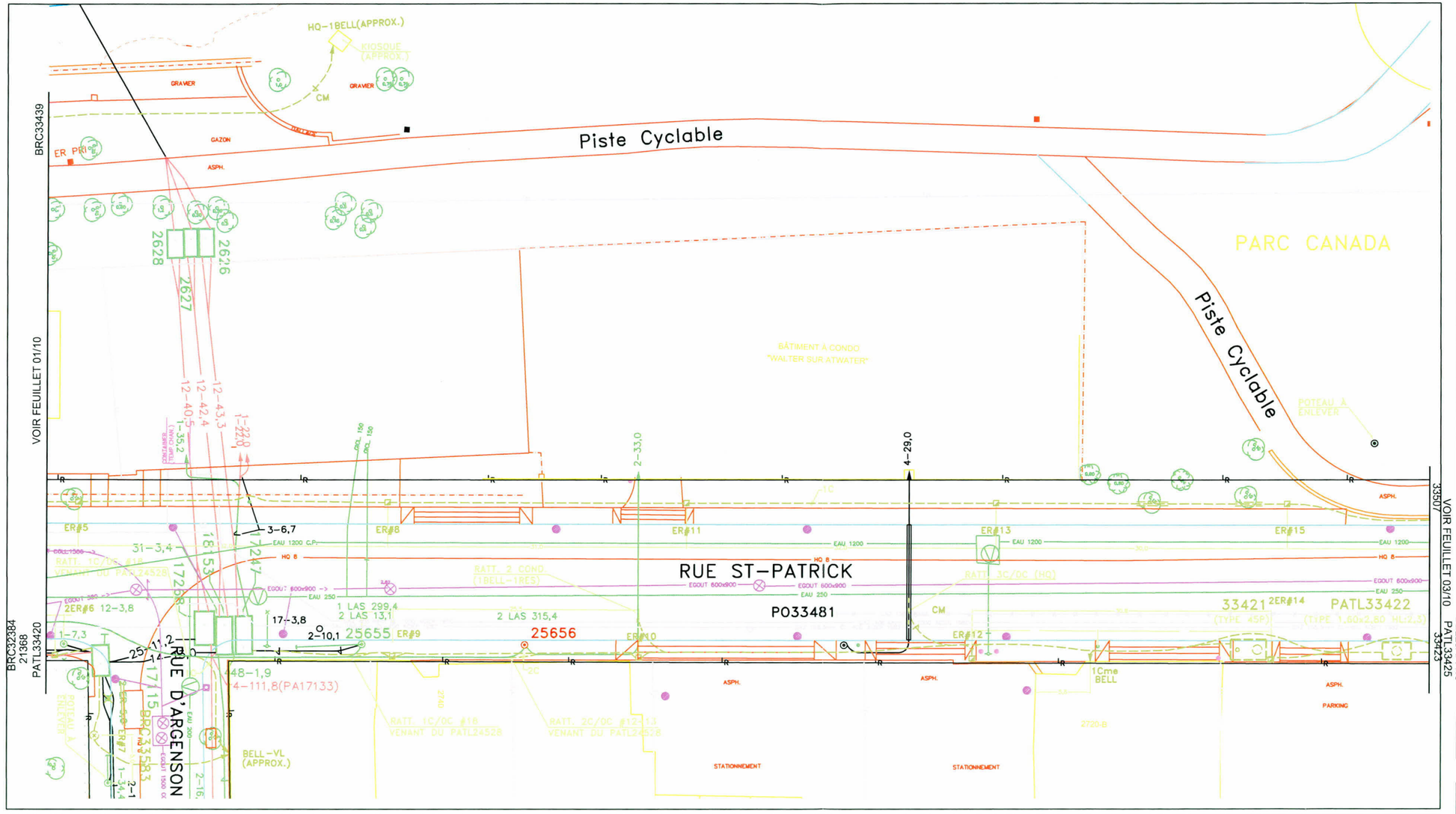

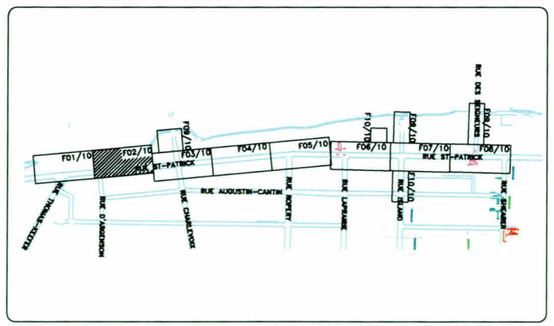

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 2

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- PUITS D'ACCÈS
- CHAMBRE DE TRANSFORMATION
- BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
- PIEDESTAL
- MASSIF DE CONDUITS
- ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
- CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
- PLAQUE D'ACIER
- CONDUIT MORT
- FIN DE MASSIF
- CONDUIT DE SERVICE
- MISE À LA TERRE
- LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
- BASE
- BASE MURALE
- BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
- PROFONDEUR DU ROC
- RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
- NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
- NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER
- LIGNE DE RUE
- LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

- SOTIP
- COLONNES D'AFFICHAGE
- CABINE TÉLÉPHONIQUE
- BOLLARD ÉLECTRIQUE
- HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT
ROAD
MONTRÉAL

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR NO: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 02/10

DATE D'IMPRESSION:
FICHIER ORIGINE: Arr_figures_850-790-1_fig_1.dwg

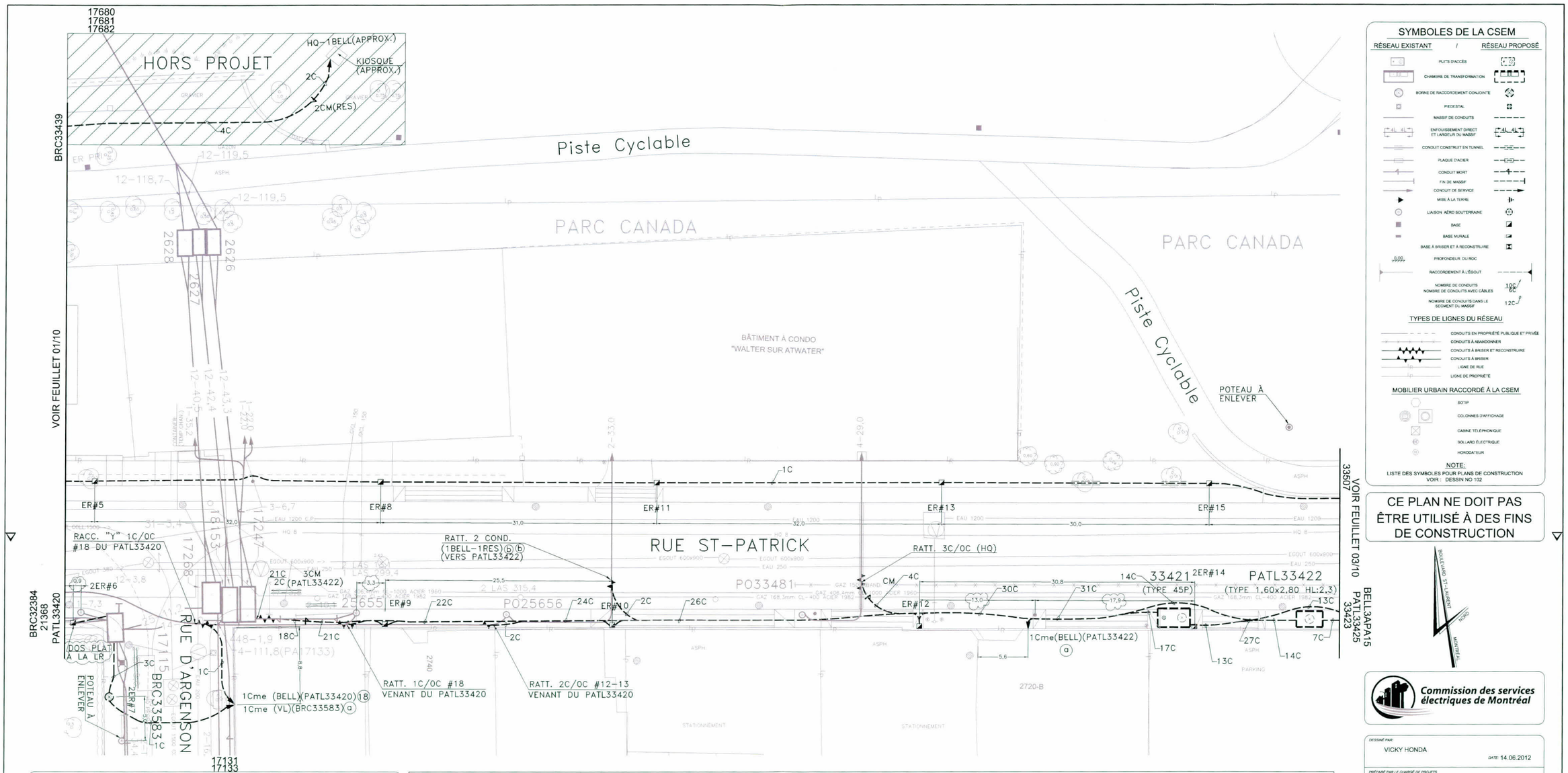

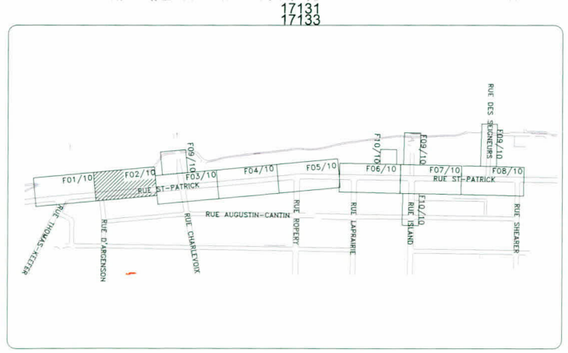

Figure 1 - Plan des travaux des la CSEM - Première modification
Feuillet 2

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT NORD MONTREAL

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ:

ÉCHELLE

CONTRAT NO	1286	ÉTUDE NO	20120493
R/T #	N/A	FEUILLET NO	02/10

FORM CAD TOUCHE TRACKER

DATE D'IMPRESSION: 2013-01-22 13:28:52
FICHIER ORIGINE: 20120493.dwg

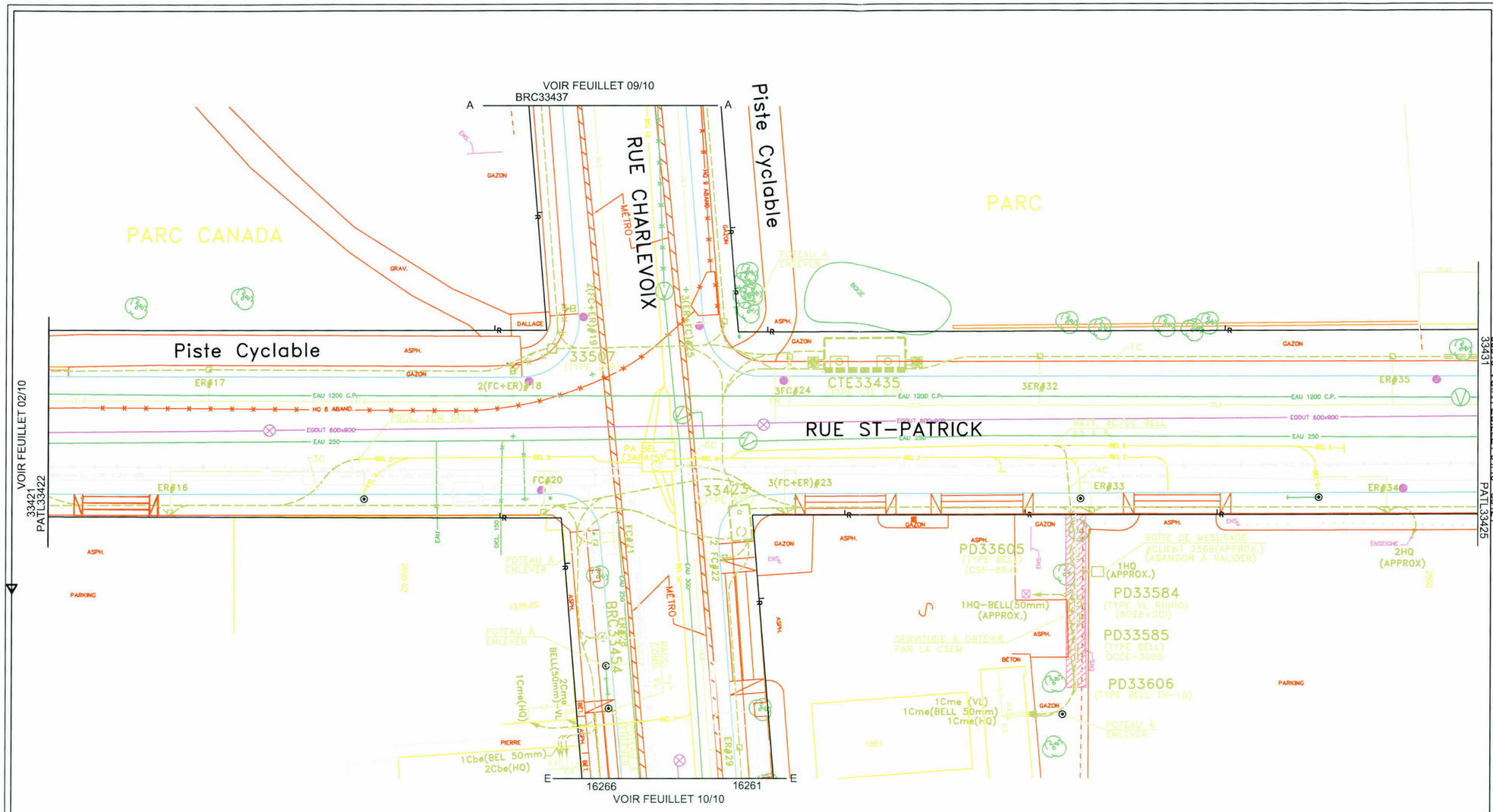

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIÉDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS
NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

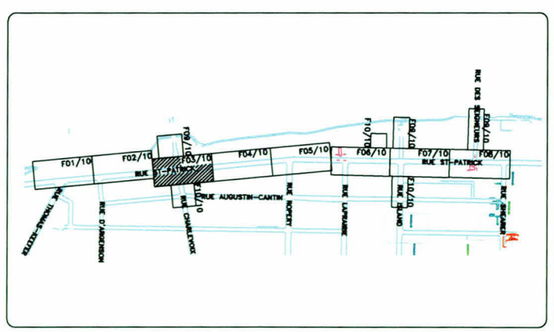

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 3

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET:
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO		ÉTUDE NO 20120493
R/T #	N/A	FEUILLET NO 03/10

DATE D'IMPRESSION:
FICHIER ORIGINE: Art_figures_850-790-1_fig_1.dwg

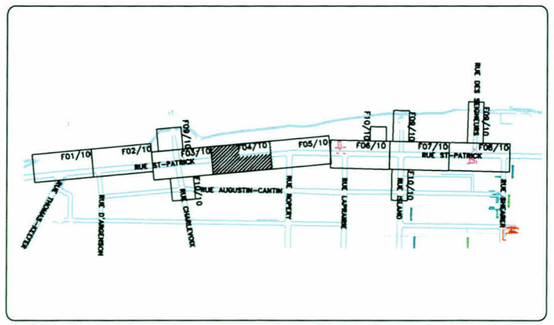

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 4

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE:
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE:

LOCALISATION DU PROJET:
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ — SI
ÉCHELLE

CONTRAT NO — ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A — FEUILLET NO 04/10

DATE D'IMPRESSION: 2012-06-14 13:53
FICHIER ORIGINE: Ark_figures_850-790-1_fig_1.dwg

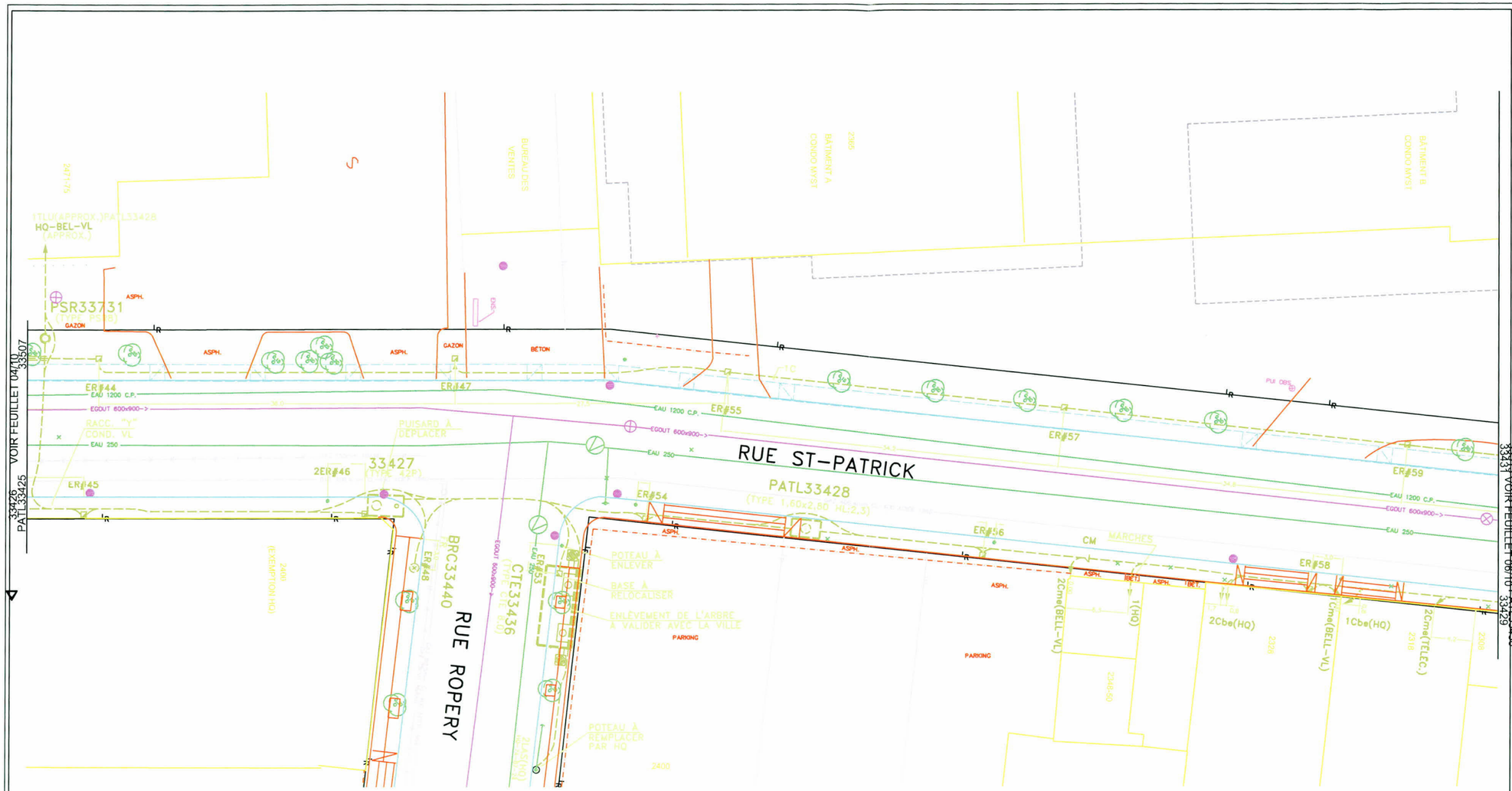

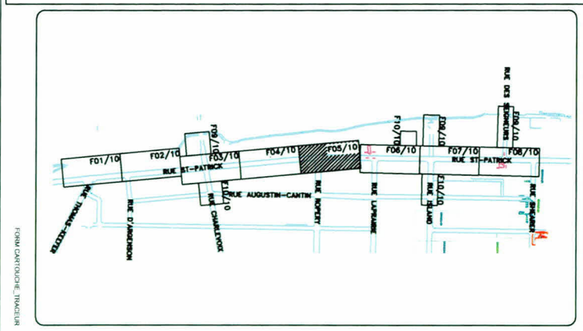

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 5

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- PUITS D'ACCÈS
- CHAMBRE DE TRANSFORMATION
- BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
- PIEDESTAL
- MASSIF DE CONDUITS
- ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
- CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
- PLAQUE D'ACIER
- CONDUIT MORT
- FIN DE MASSIF
- CONDUIT DE SERVICE
- MISE À LA TERRE
- LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
- BASE
- BASE MURALE
- BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
- PROFONDEUR DU ROC
- RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
- NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
- NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER
- LIGNE DE RUE
- LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

- SOTIP
- COLONNES D'AFFICHAGE
- CABINE TÉLÉPHONIQUE
- BOLLARD ÉLECTRIQUE
- HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT NORD MONTRÉAL

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE:
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE:

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 05/10

DATE D'IMPRESSION:

FICHIER ORIGINE: Ark_figures_850-790-1_fig_1.dwg

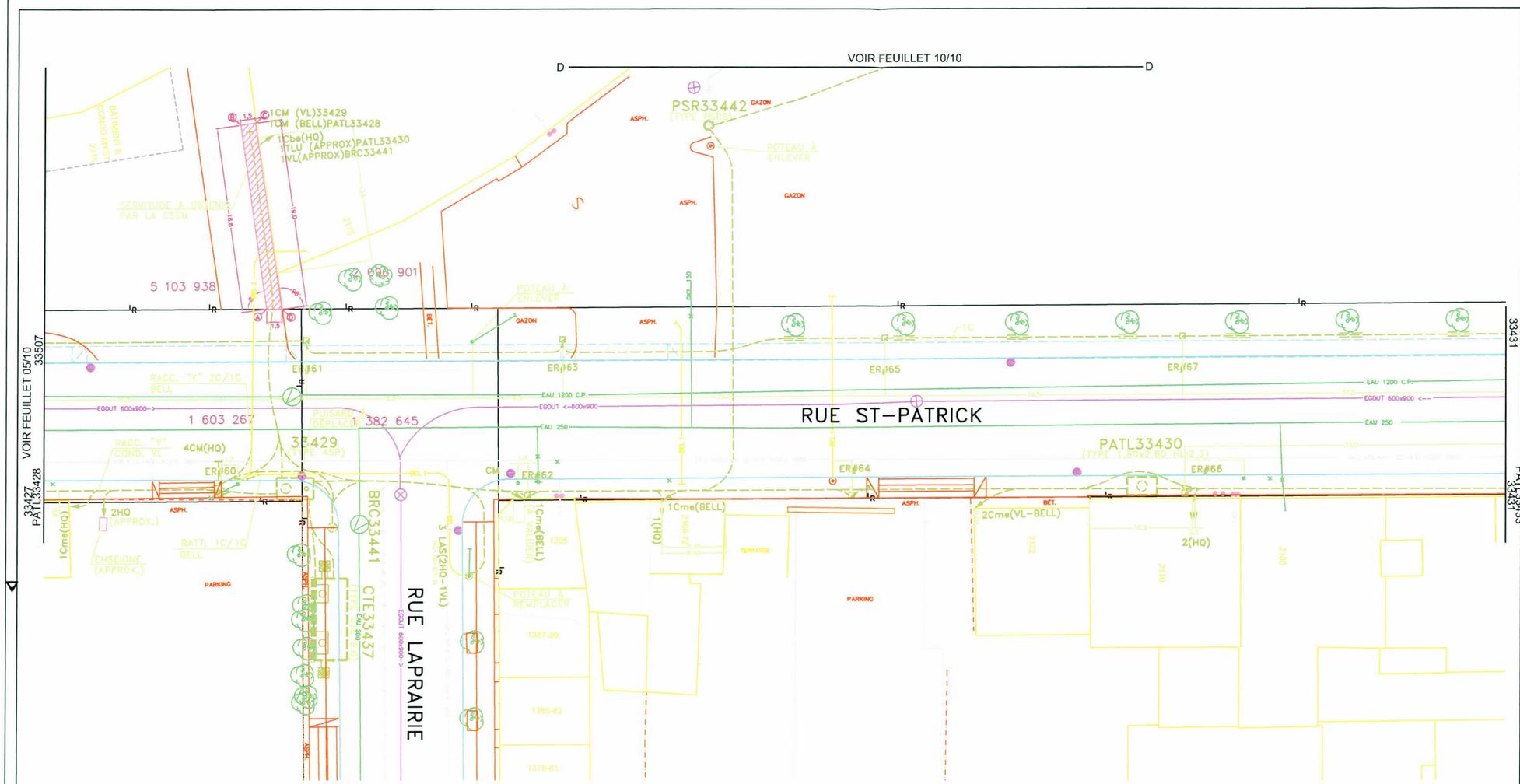

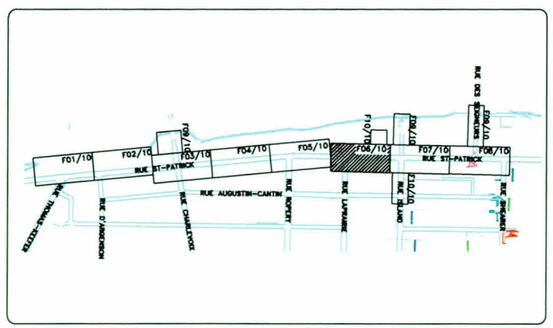

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 6

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 06/10

FORM CARTOUCHE_TRACEUR

DATE D'IMPRESSION:

FICHIER ORIGINE: Art_figures_850-790-1_fig_1.dwg

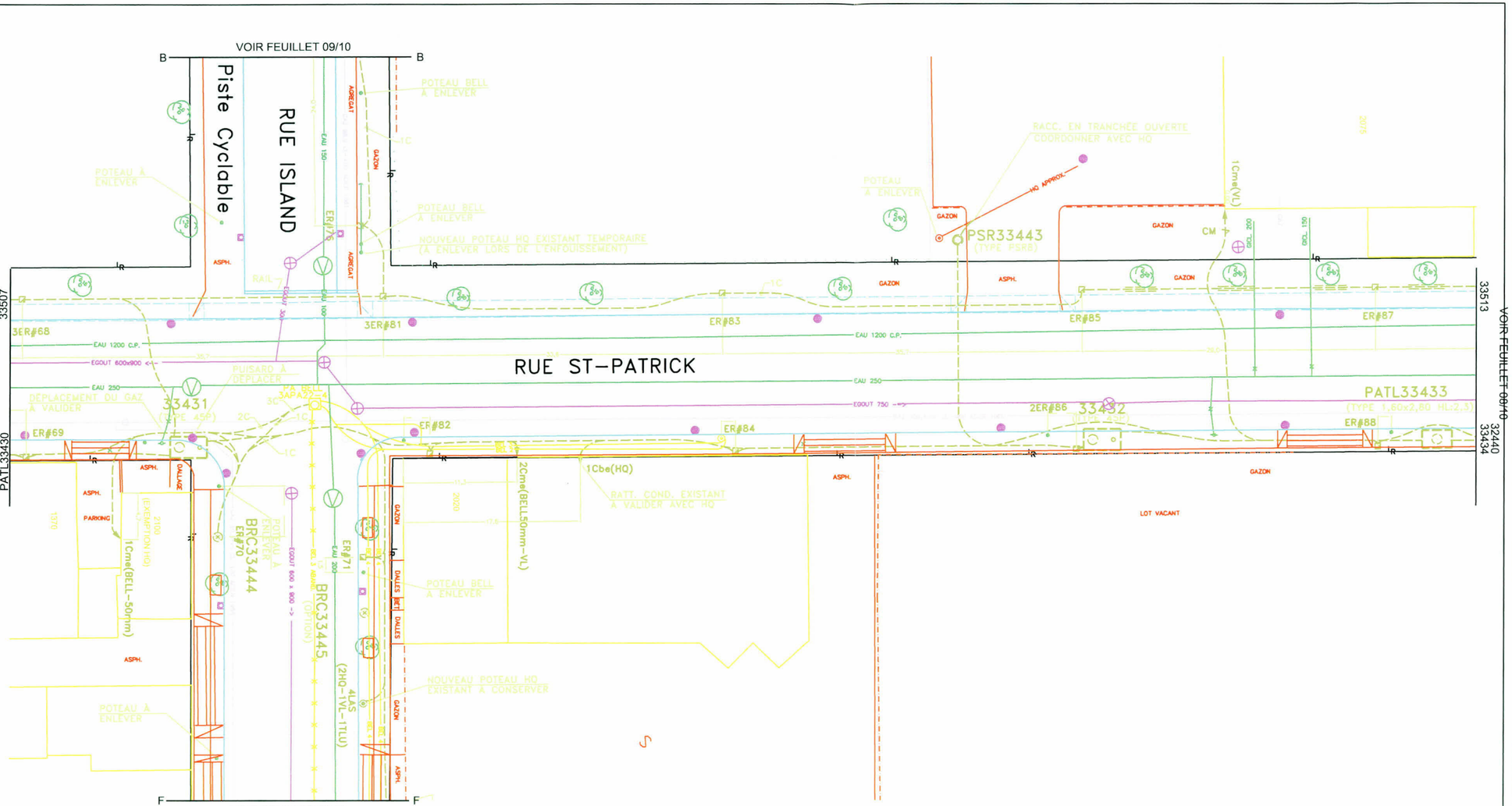

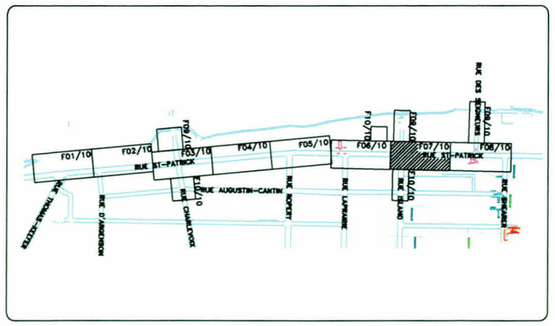

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 7

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

- PUITS D'ACCÈS
- CHAMBRE DE TRANSFORMATION
- BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
- PIEDESTAL
- MASSIF DE CONDUITS
- ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
- CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
- PLAQUE D'ACIER
- CONDUIT MORT
- FIN DE MASSIF
- CONDUIT DE SERVICE
- MISE À LA TERRE
- LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
- BASE
- BASE MURALE
- BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
- PROFONDEUR DU ROC
- RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
- NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
- NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

- CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
- CONDUITS À ABANDONNER
- CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
- CONDUITS À BRISER
- LIGNE DE RUE
- LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

- SOTIP
- COLONNES D'AFFICHAGE
- CABINE TÉLÉPHONIQUE
- BOLLARD ÉLECTRIQUE
- HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA	DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC	DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS	DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS	DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 | SECTEUR HQ | SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 07/10

DATE D'IMPRESSION:

FICHIER ORIGINE: Arx_figures_850-790-1_fig_1.dwg

FORM CARTOUCHE TRACEUR

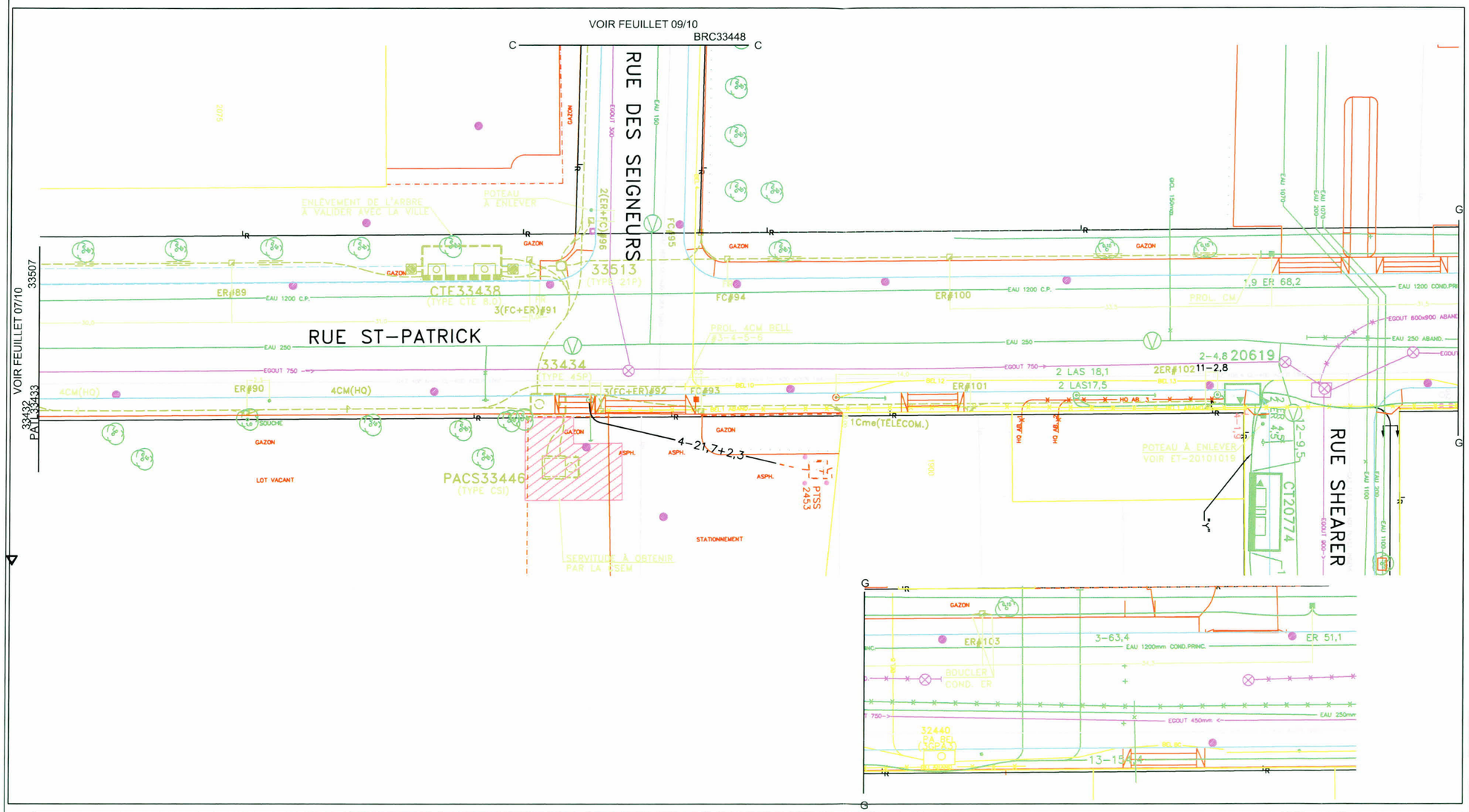

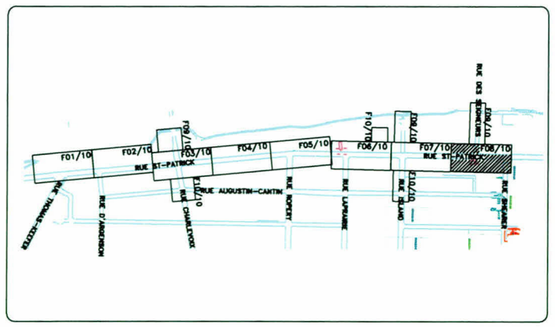

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 8

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIÉDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS
NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

BOULEVARD ST-LAURENT
NORD
MONTRÉAL

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE:
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE:

LOCALISATION DU PROJET:
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835
SECTEUR HQ: SI
ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 08/10

FORM CARTOUCHE TRAVAUX

DATE D'IMPRESSION:
FICHIER ORIGINE: Art_figures_850-790-1_fig_1.dwg

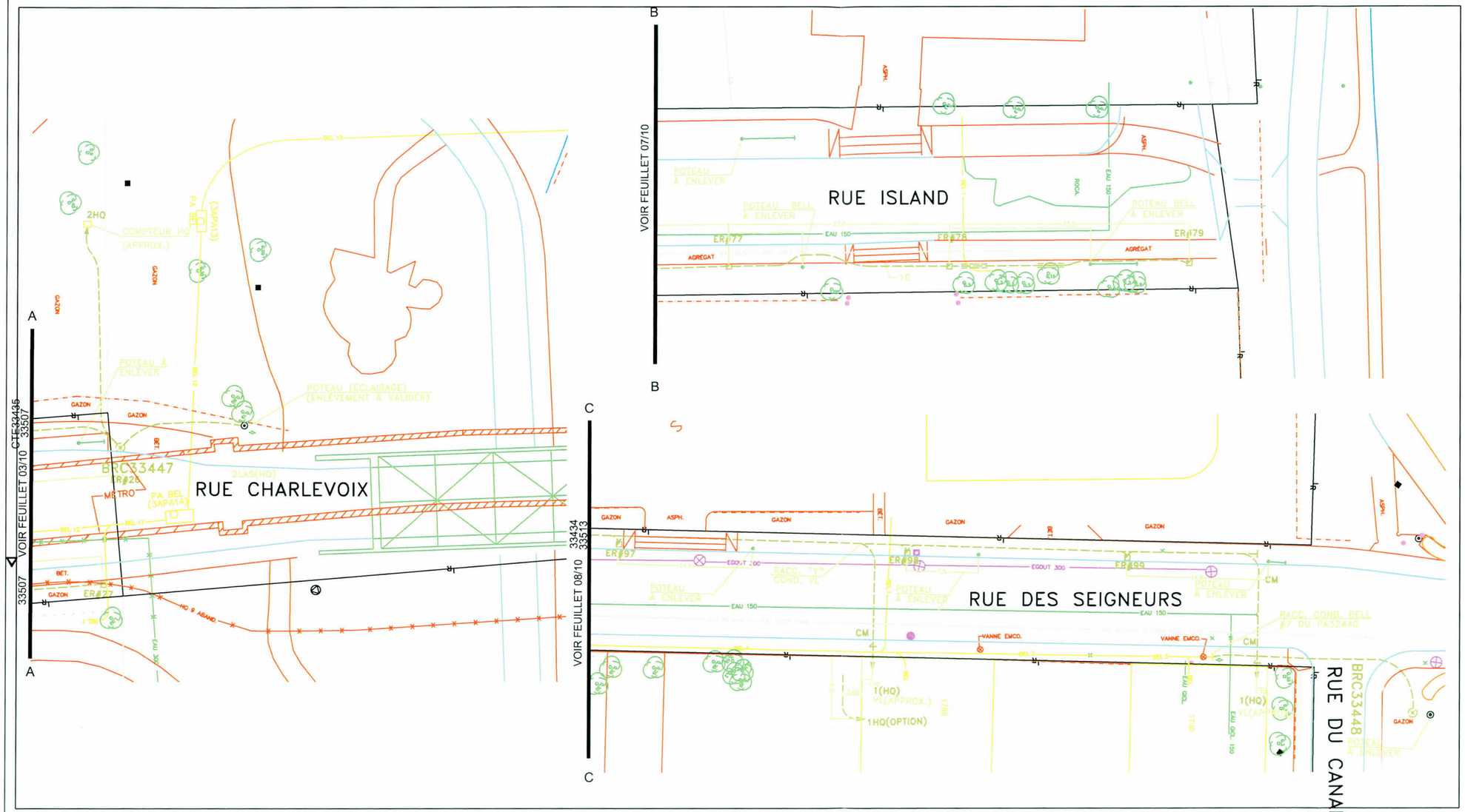

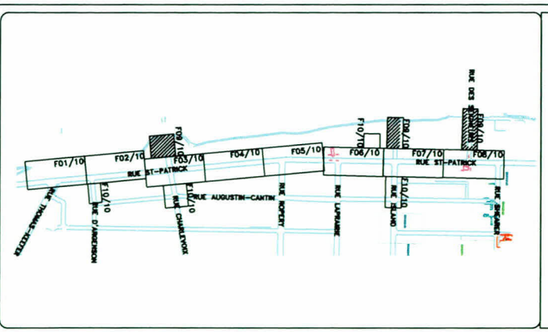

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 9

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIÉDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE:
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE:

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ — SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 09/10

DATE D'IMPRESSION:

FICHIER ORIGINE: Ark_figures_850-790-1_fig_1.dwg

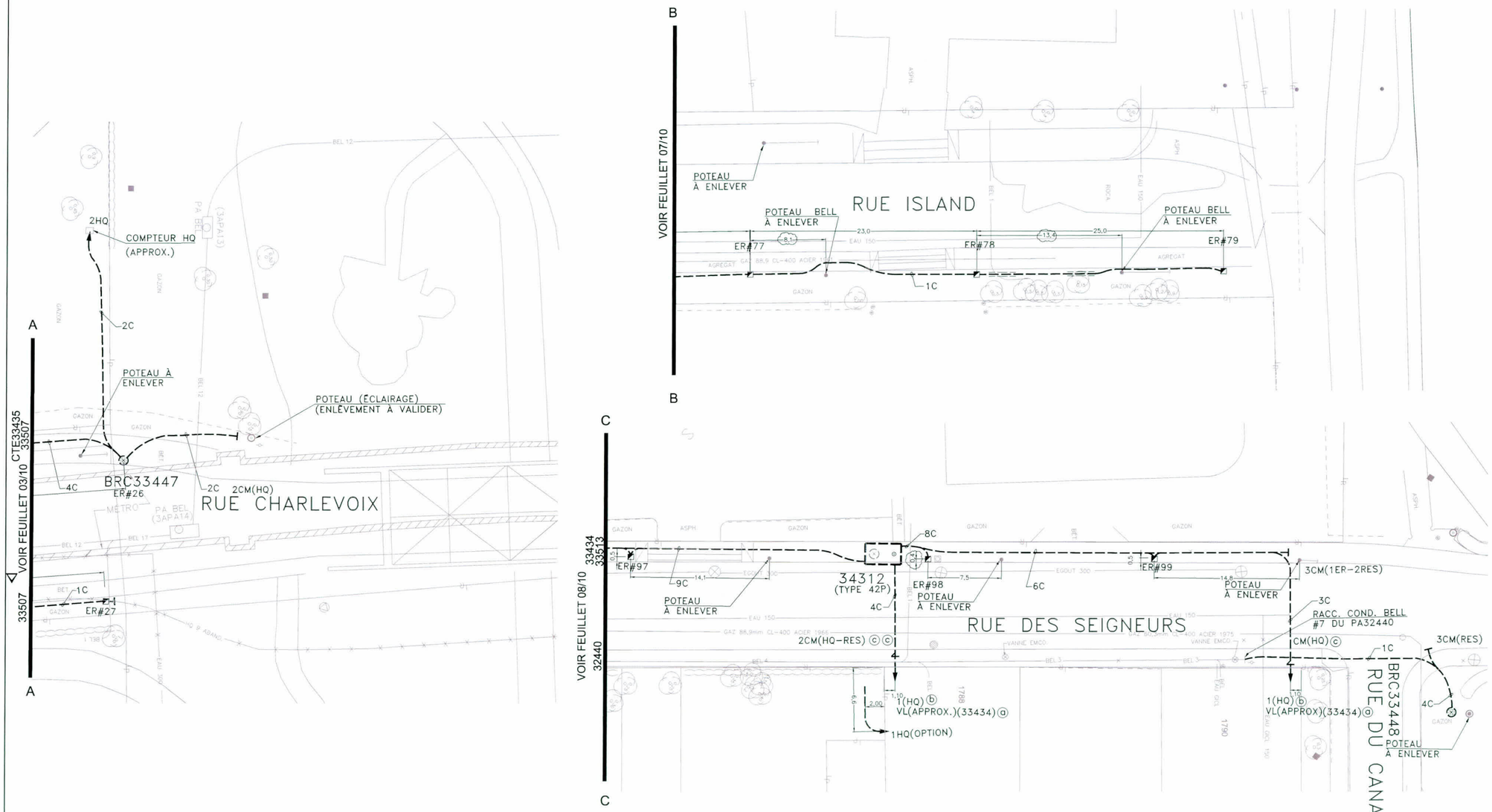

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

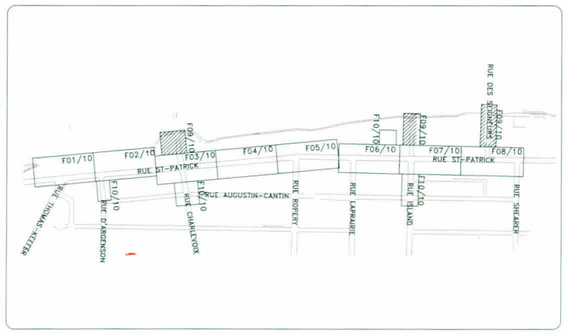

FORM CARTOUCHE_TRACEUR

Figure 1 - Plan des travaux des la CSEM - Première modification
Feuillet 9

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	1286	ÉTUDE NO	20120493
R/T #	N/A	FEUILLET NO	09/10

DATE D'IMPRESSION: 2015-02-23 13:31:30
FICHIER ORIGINE: 20120493.dwg

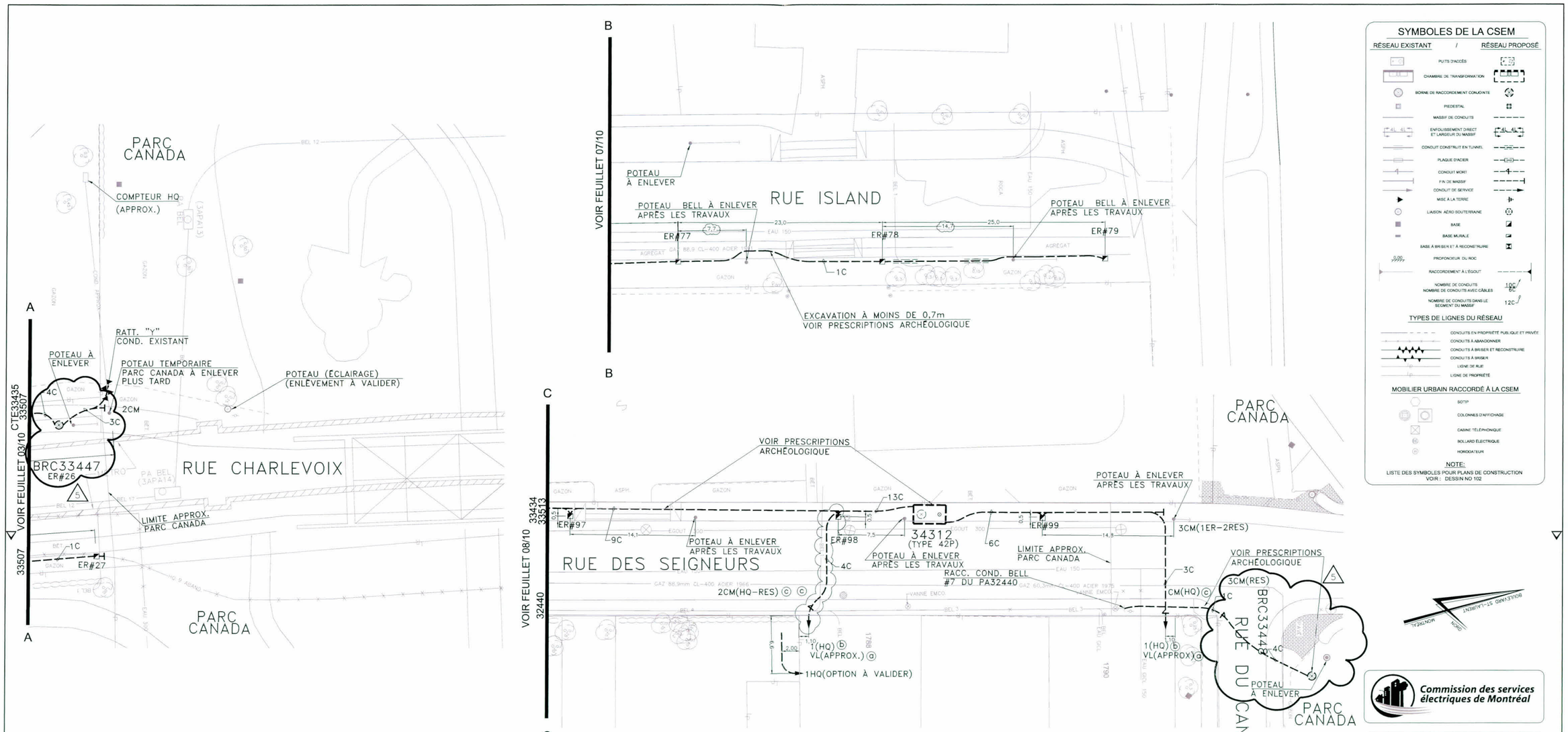

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIÉDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS / NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

SOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION VOIR : DESSIN NO 102

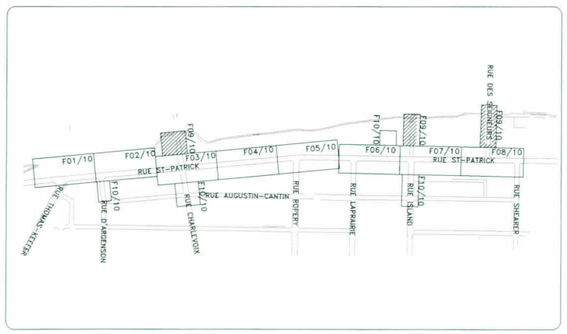

Figure 1 - Plan des travaux des la CSEM - Deuxième modification
Feuillet 9

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET:
RUE ST-PATRICK
ENTRE RUE THOMAS-KEEFER ET RUE SHEARER
(ARR. SUD-OUEST)

CELLULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ

ÉCHELLE

CONTRAT NO	1286	ÉTUDE NO	20120493
R/T #	N/A	FEUILLET NO	09/10

DATE D'IMPRESSION: 2015-06-16 09:24:48
FICHIER ORIGINE: 20120493.dwg

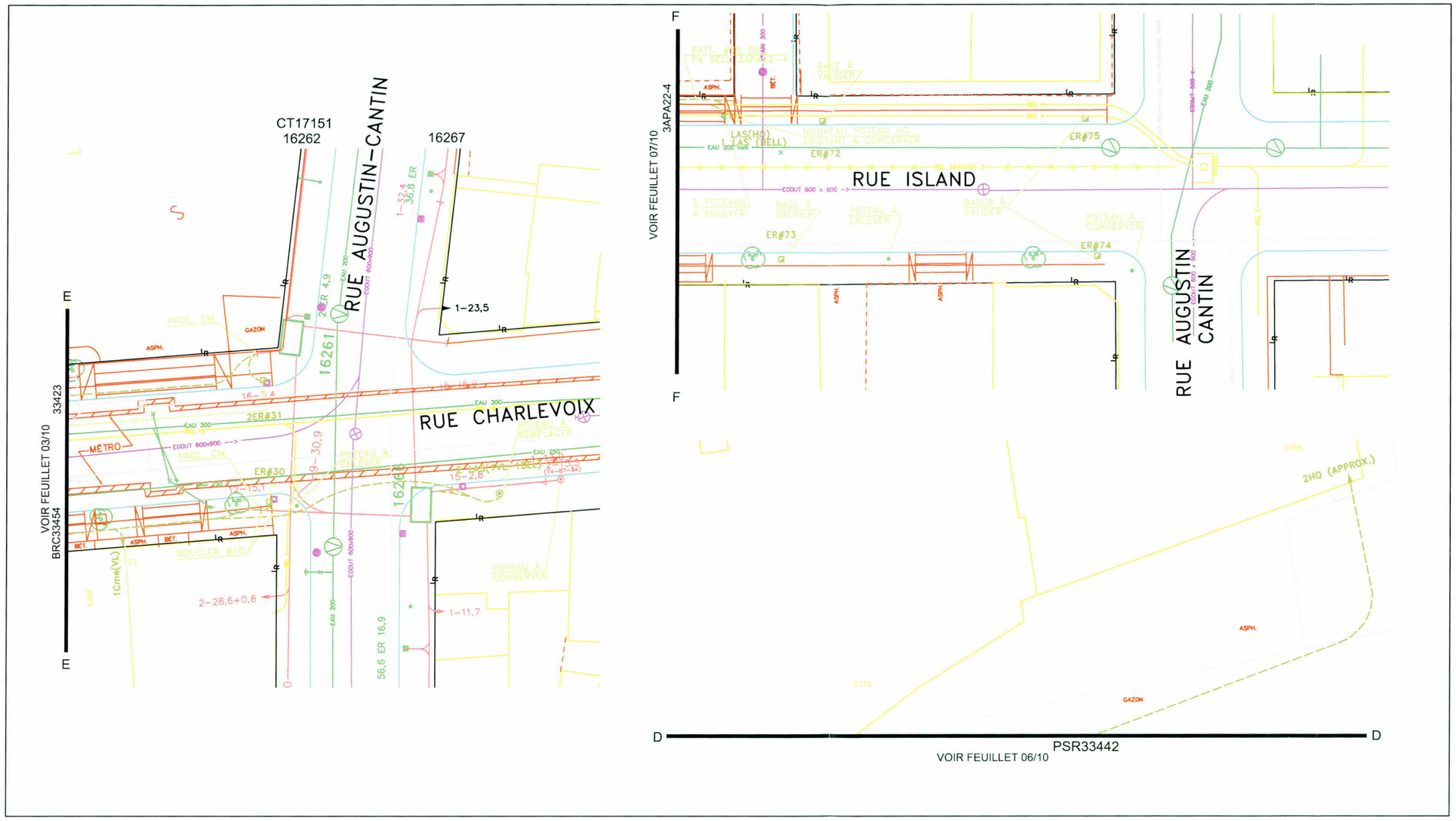

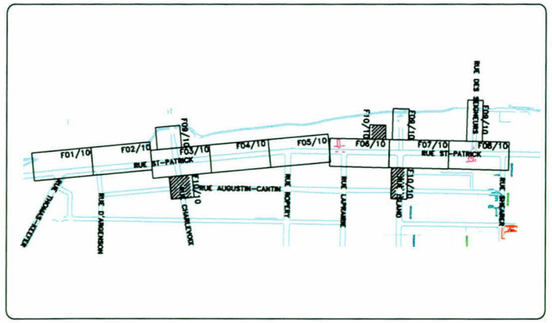

Figure 1 - Plan des travaux de la CSEM - Version initiale
Feuillet 10

SYMBOLES DE LA CSEM

RÉSEAU EXISTANT / RÉSEAU PROPOSÉ

PUITS D'ACCÈS
CHAMBRE DE TRANSFORMATION
BORNE DE RACCORDEMENT CONJOINTE
PIEDESTAL
MASSIF DE CONDUITS
ENFOUISSEMENT DIRECT ET LARGEUR DU MASSIF
CONDUIT CONSTRUIT EN TUNNEL
PLAQUE D'ACIER
CONDUIT MORT
FIN DE MASSIF
CONDUIT DE SERVICE
MISE À LA TERRE
LIAISON AÉRO SOUTERRAINE
BASE
BASE MURALE
BASE À BRISER ET À RECONSTRUIRE
PROFONDEUR DU ROC
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT
NOMBRE DE CONDUITS
NOMBRE DE CONDUITS AVEC CÂBLES
NOMBRE DE CONDUITS DANS LE SEGMENT DU MASSIF

TYPES DE LIGNES DU RÉSEAU

CONDUITS EN PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE
CONDUITS À ABANDONNER
CONDUITS À BRISER ET RECONSTRUIRE
CONDUITS À BRISER
LIGNE DE RUE
LIGNE DE PROPRIÉTÉ

MOBILIER URBAIN RACCORDÉ À LA CSEM

BOTIP
COLONNES D'AFFICHAGE
CABINE TÉLÉPHONIQUE
BOLLARD ÉLECTRIQUE
HORODATEUR

NOTE:
LISTE DES SYMBOLES POUR PLANS DE CONSTRUCTION
VOIR : DESSIN NO 102

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Commission des services électriques de Montréal

DESSINÉ PAR: VICKY HONDA — DATE: 14.06.2012
PRÉPARÉ PAR LE CHARGÉ DE PROJETS: RICHARD LECLERC — DATE: 14.06.2012
VÉRIFIÉ PAR L'INGÉNIEUR GESTION DE PROJETS — DATE
APPROUVÉ PAR LE CHEF DE DIVISION GESTION DE PROJETS — DATE

LOCALISATION DU PROJET: RUE ST-PATRICK ENTRE RUE THOMAS-KEEPER ET RUE SHEARER (ARR. SUD-OUEST)

CÉDULE CSE: *3735 & *3835 — SECTEUR HQ: SI

ÉCHELLE

CONTRAT NO	ÉTUDE NO 20120493
R/T # N/A	FEUILLET NO 10/10

FORM CARTOUCHE TRACTEUR

DATE D'IMPRESSION:

FICHIER ORIGINE: Ark_figures_850-790-1_fig_1.dwg

Figure 3 - Extrait du plan de Cane de 1846 illustrant une portion du secteur à l'étude

Secteur à l'étude

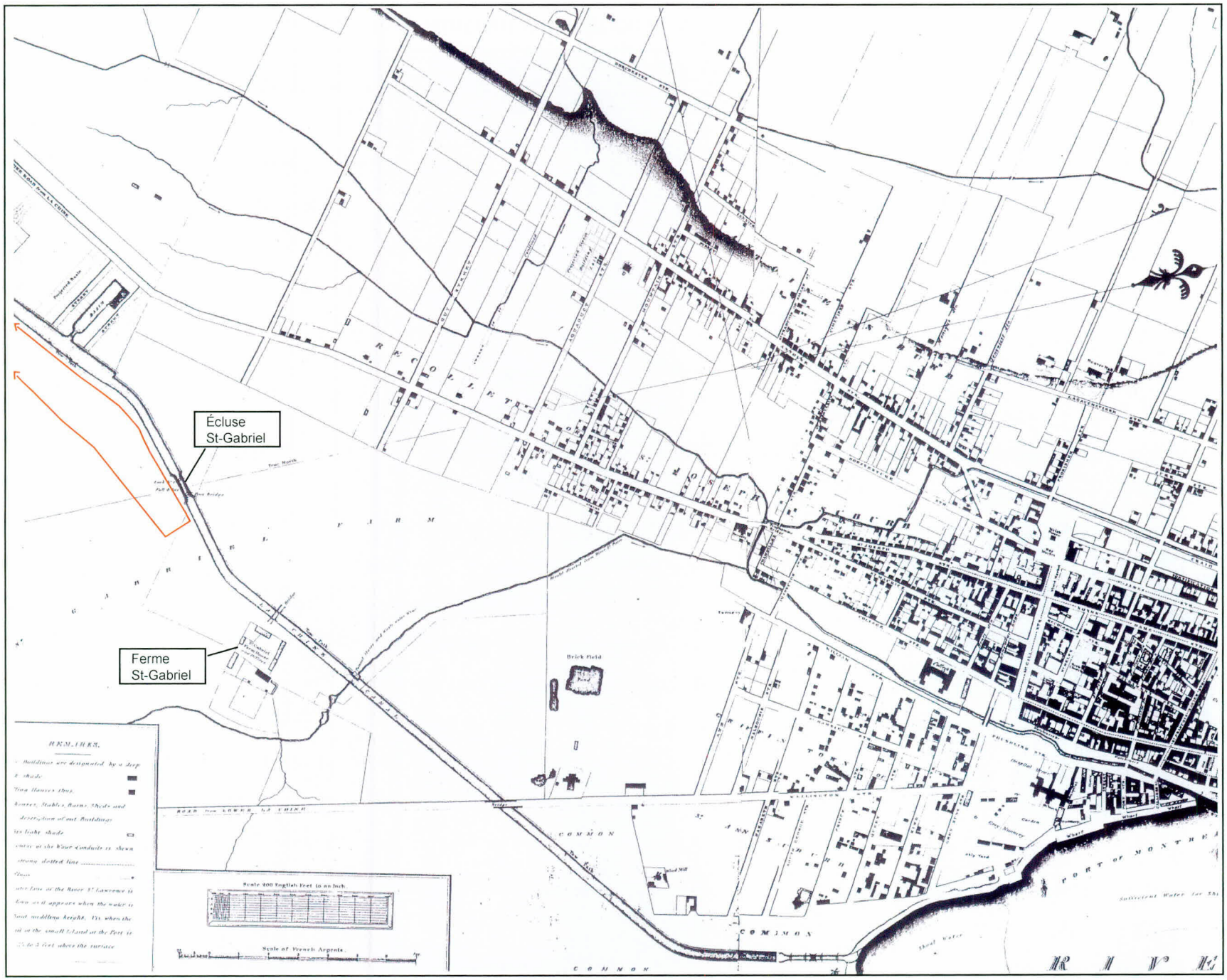

Figure 2 - Extrait du plan de Adam de 1825 illustrant une portion du secteur à l'étude

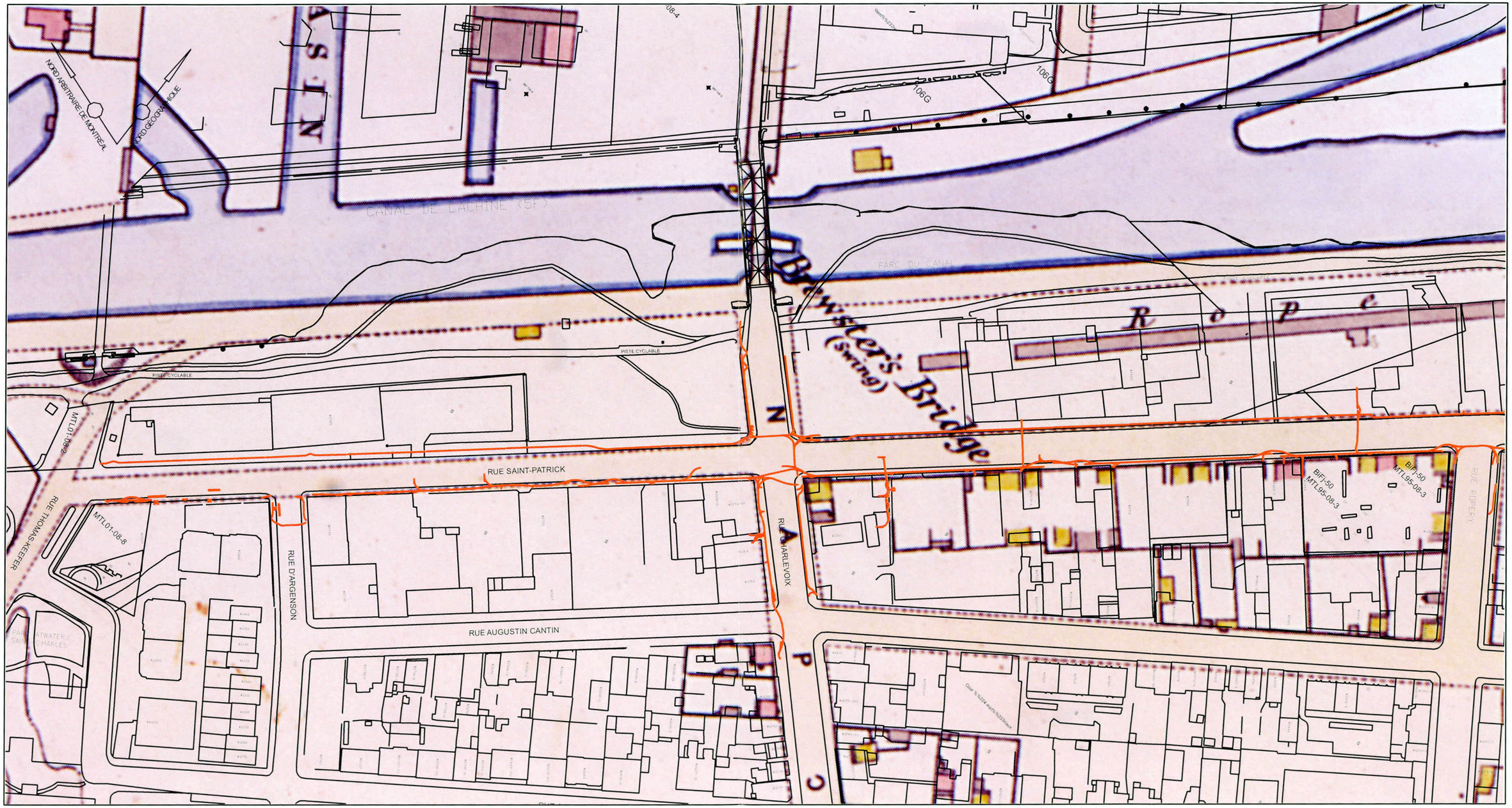

Travaux de la CSEM

Figure 4 - Extrait du plan de Sitwell de 1865-1871 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier: P:\Cartographie\AutoCad\qgis\790\790-1\corrections Figures 15\10\16\figure 4_f1.mxd

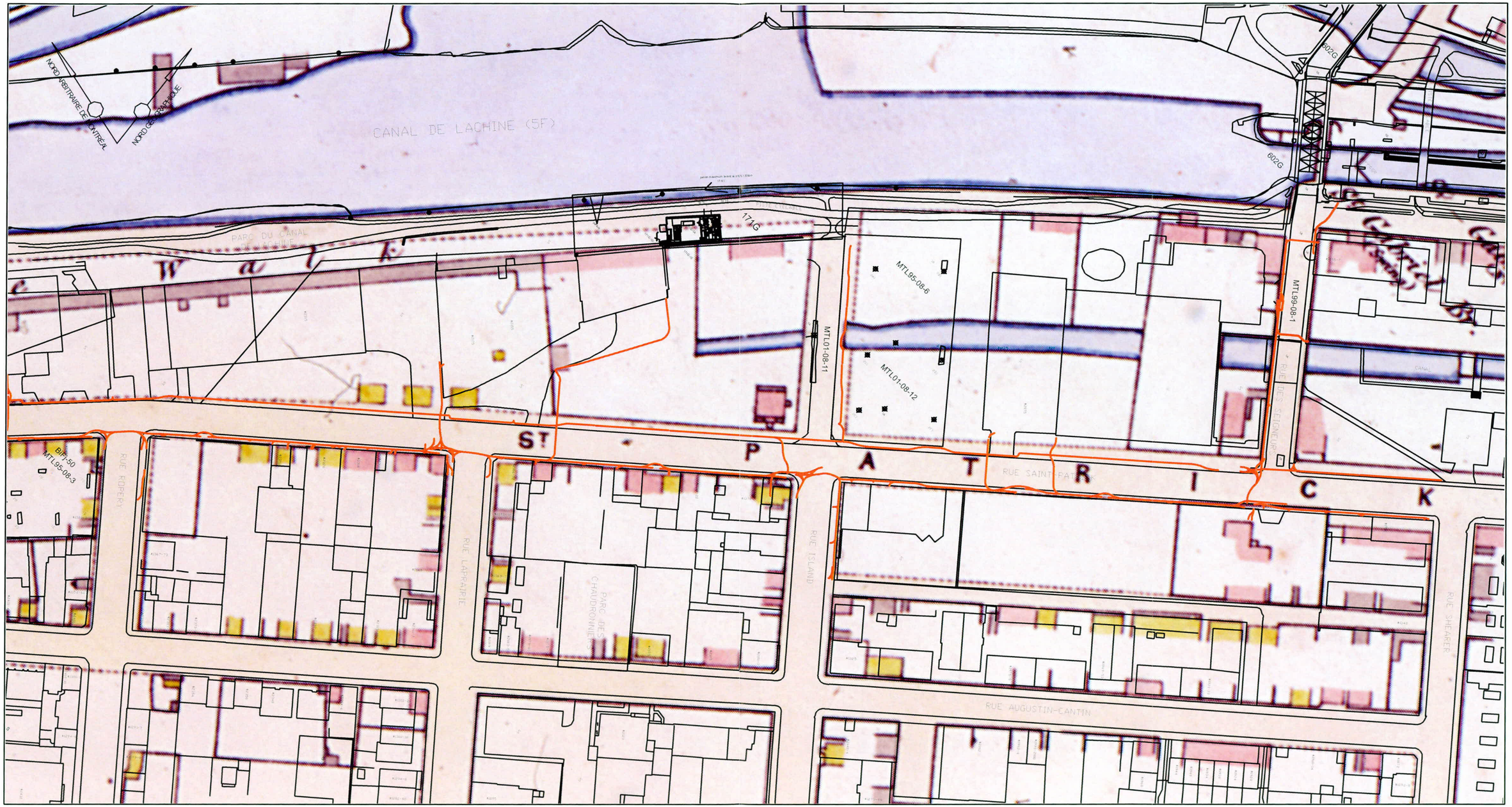

Travaux de la CSEM

Figure 4 - Extrait du plan de Sitwell de 1865-1871 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

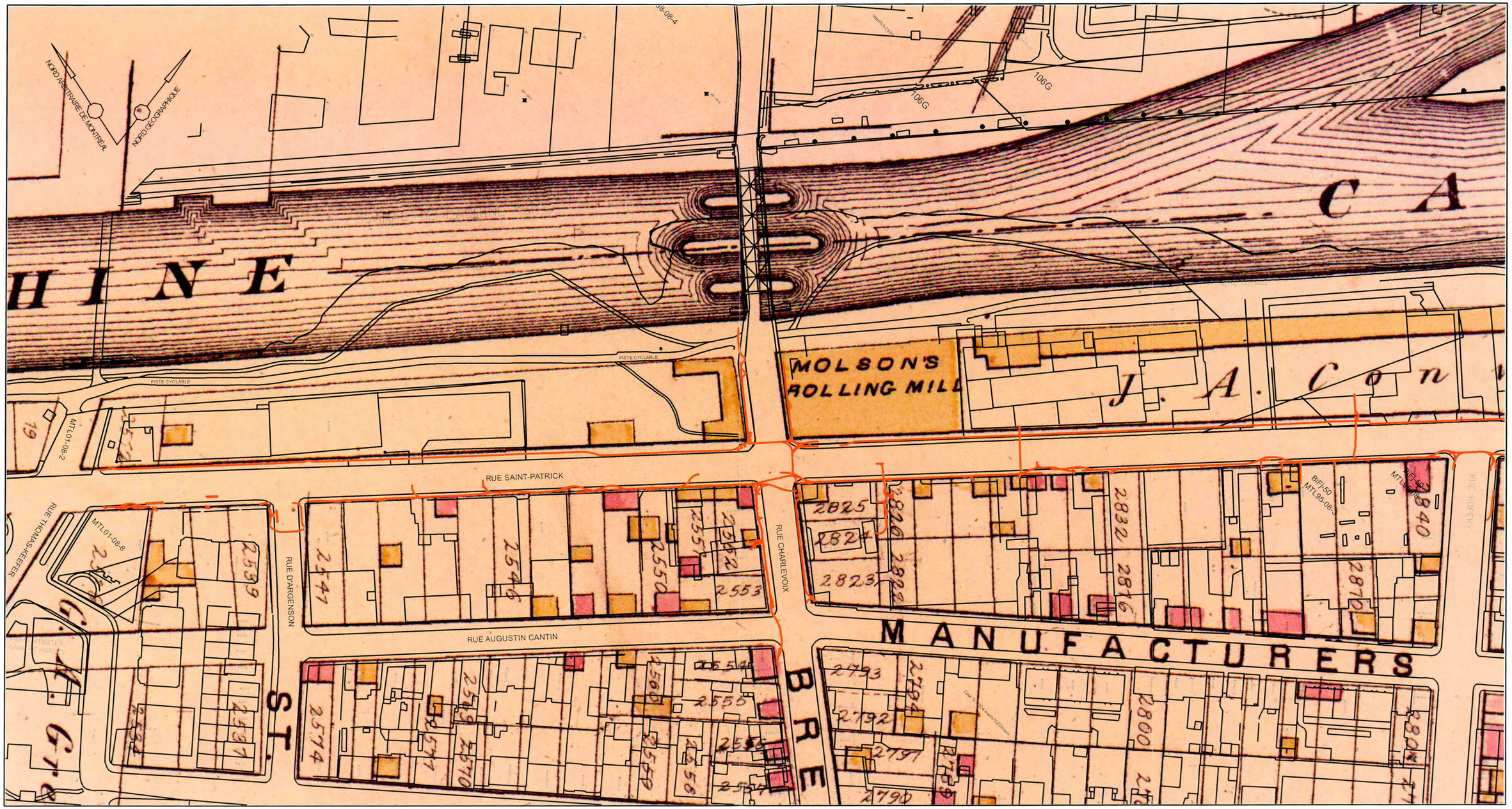

Travaux de la CSEM

Figure 5 - Extrait du plan de Hopkins superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier: P:\Cartographie\Arcabag\790\790p1\corrections figures 15 10 16\figure 5_11.mxd

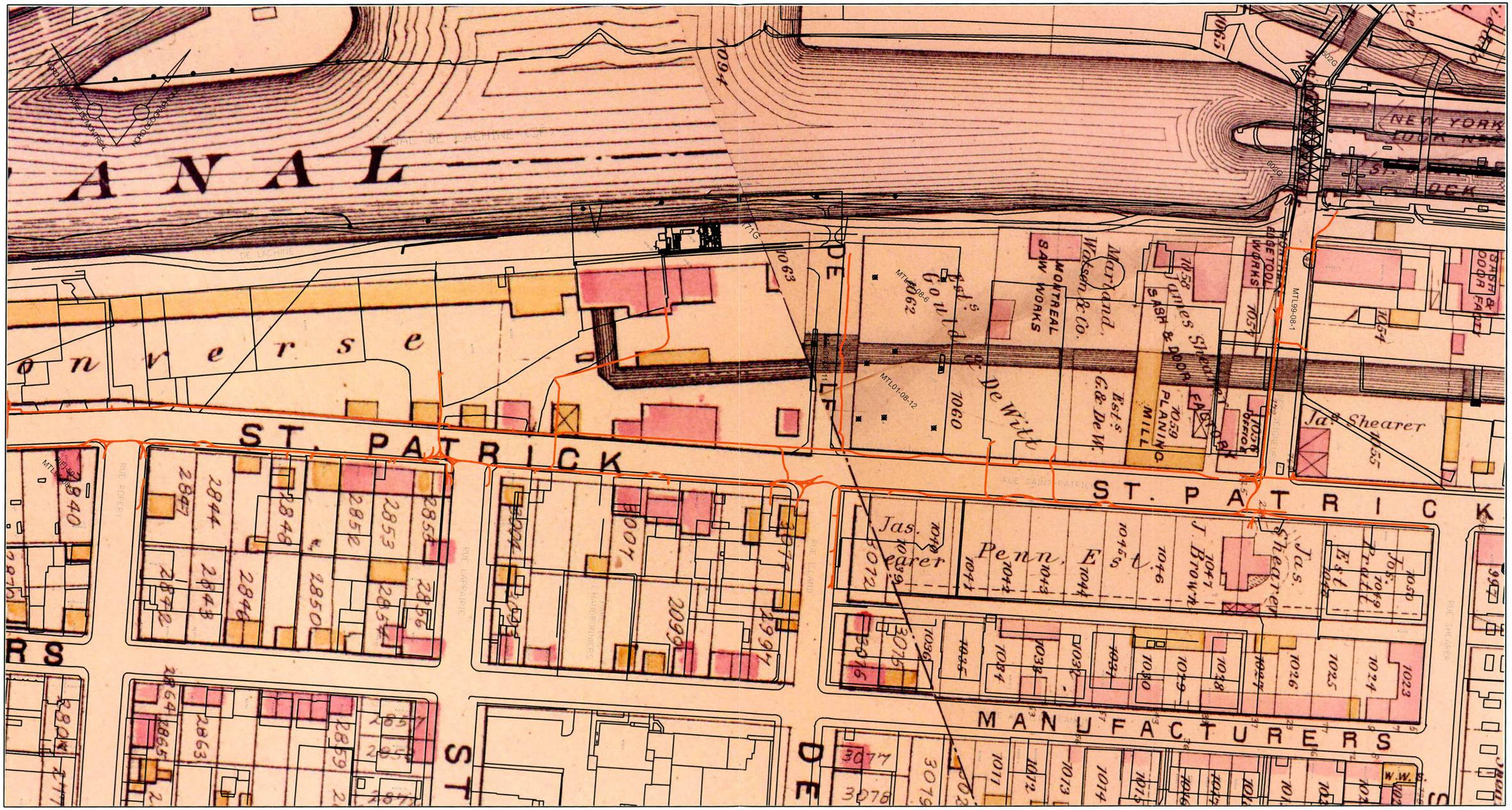
ANAL
onverse
ST. PATRICK
ST. PATRICK
MANUFACTURERS
RUE SAINT-PATRICK
RUE SHEARER
RUE LAPARIE
RUE POPEY
1064
1063
1062
1060
1059
1058
1057
1054
1065
1055
1045
1046
1047
1048
1049
1050
1051
1052
1039
1038
1037
1036
1035
1034
1033
1032
1031
1030
1029
1028
1027
1026
1025
1024
1023
1022
1021
1020
1019
1018
1017
1016
1015
1014
1013
1012
1011
2840
2847
2844
2843
2842
2848
2849
2850
2852
2853
2854
2856
2857
2858
2859
2863
2864
2865
3077
3076
3075
3074
3073
3072
3071
3070
3069
3068
2999
2997
2996
2995
2994
2993
2992
2991
2990
2989
2988
2987
2986
2985
2984
2983
2982
2981
2980
2979
2978
2977
2976
2975
Jas. Shearer
Penn. Est
J. Brown
Est's G. & De Witt
Est's Gould
Maryland Woksen & Co.
MONTREAL SAW WORKS
James Shearer SASH & DOOR FACTORY
PLANING MILL
MONTREAL EDGETOOL WORKS
STAFF & DOOR FACTORY
NEW YORK DOCK
ST. DOCK
MTL99-08-1
MTL01-08-12
MTL01-08-6
MTL01-08-5
MTL01-08-4
MTL01-08-3
MTL01-08-2
MTL01-08-1
MTL99-08-2
MTL99-08-3
MTL99-08-4
MTL99-08-5
MTL99-08-6
MTL99-08-7
MTL99-08-8
MTL99-08-9
MTL99-08-10
MTL99-08-11
MTL99-08-12
MTL99-08-13
MTL99-08-14
MTL99-08-15
MTL99-08-16
MTL99-08-17
MTL99-08-18
MTL99-08-19
MTL99-08-20
MTL99-08-21
MTL99-08-22
MTL99-08-23
MTL99-08-24
MTL99-08-25
MTL99-08-26
MTL99-08-27
MTL99-08-28
MTL99-08-29
MTL99-08-30
MTL99-08-31
MTL99-08-32
MTL99-08-33
MTL99-08-34
MTL99-08-35
MTL99-08-36
MTL99-08-37
MTL99-08-38
MTL99-08-39
MTL99-08-40
MTL99-08-41

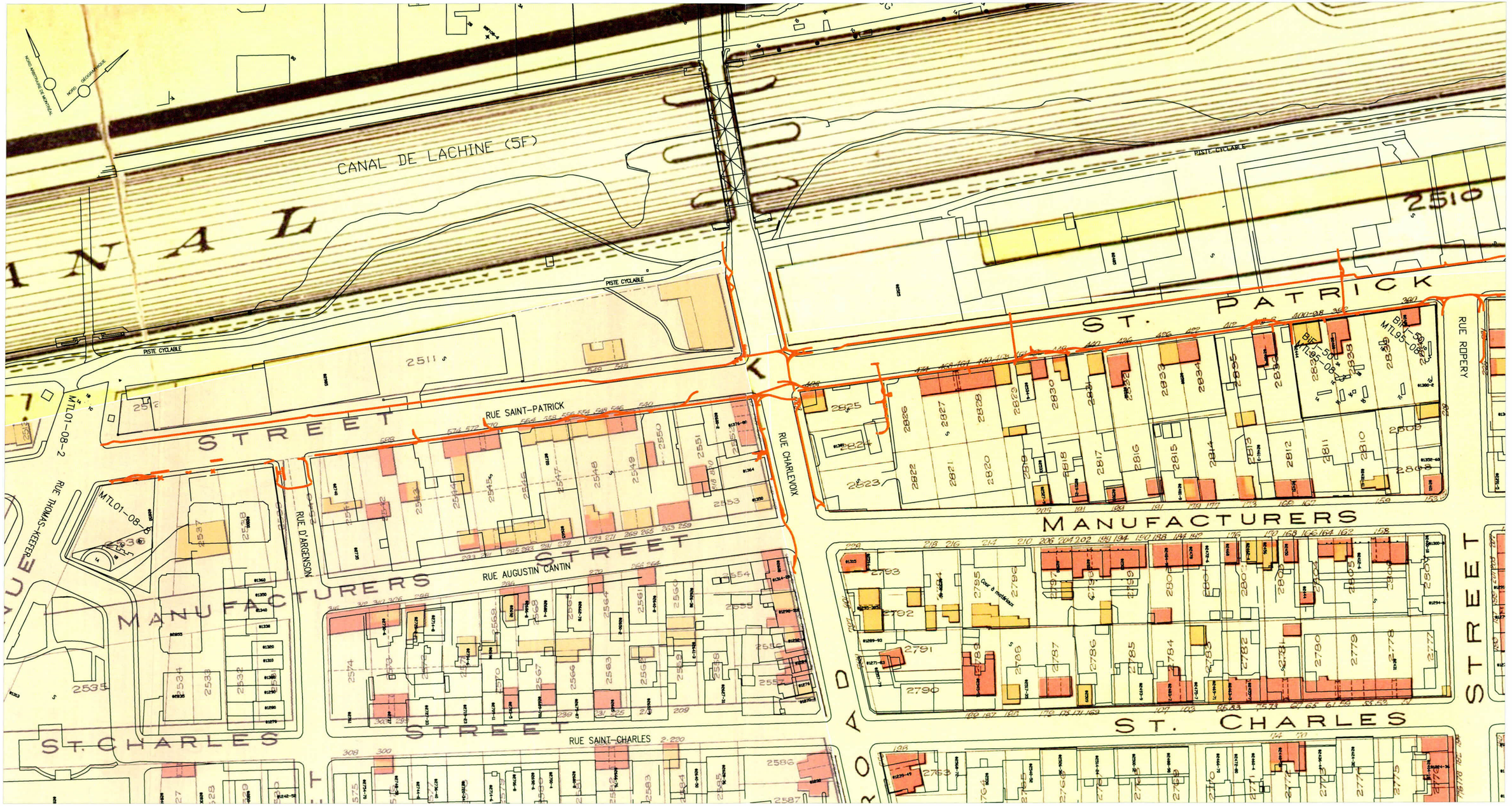

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-3735

Figure 6 - Extrait du plan de Goad de 1890 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

Date	Numéro de projet
Juillet 2015	850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

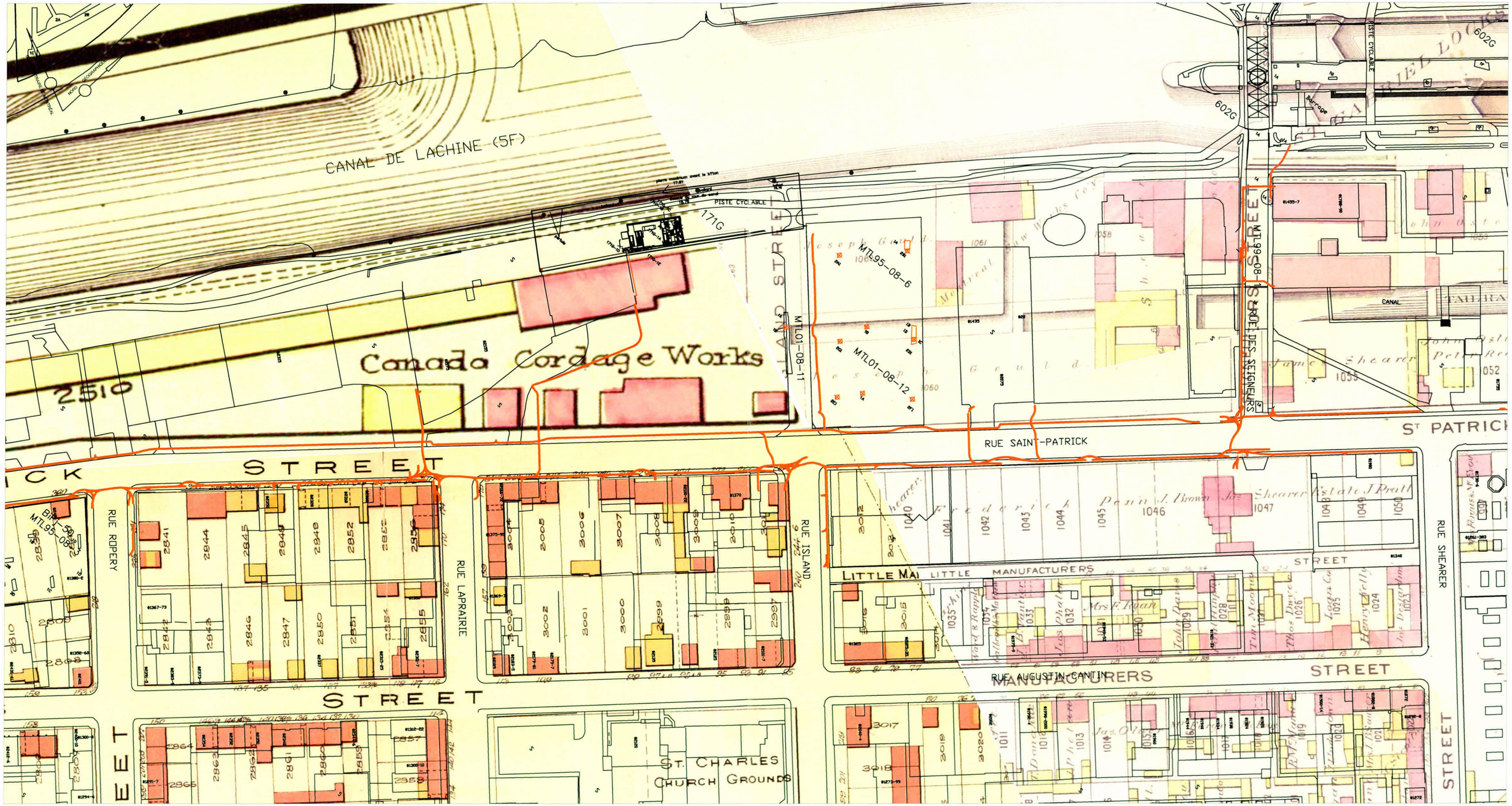

Figure 6 - Extrait du plan de Goad de 1890 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

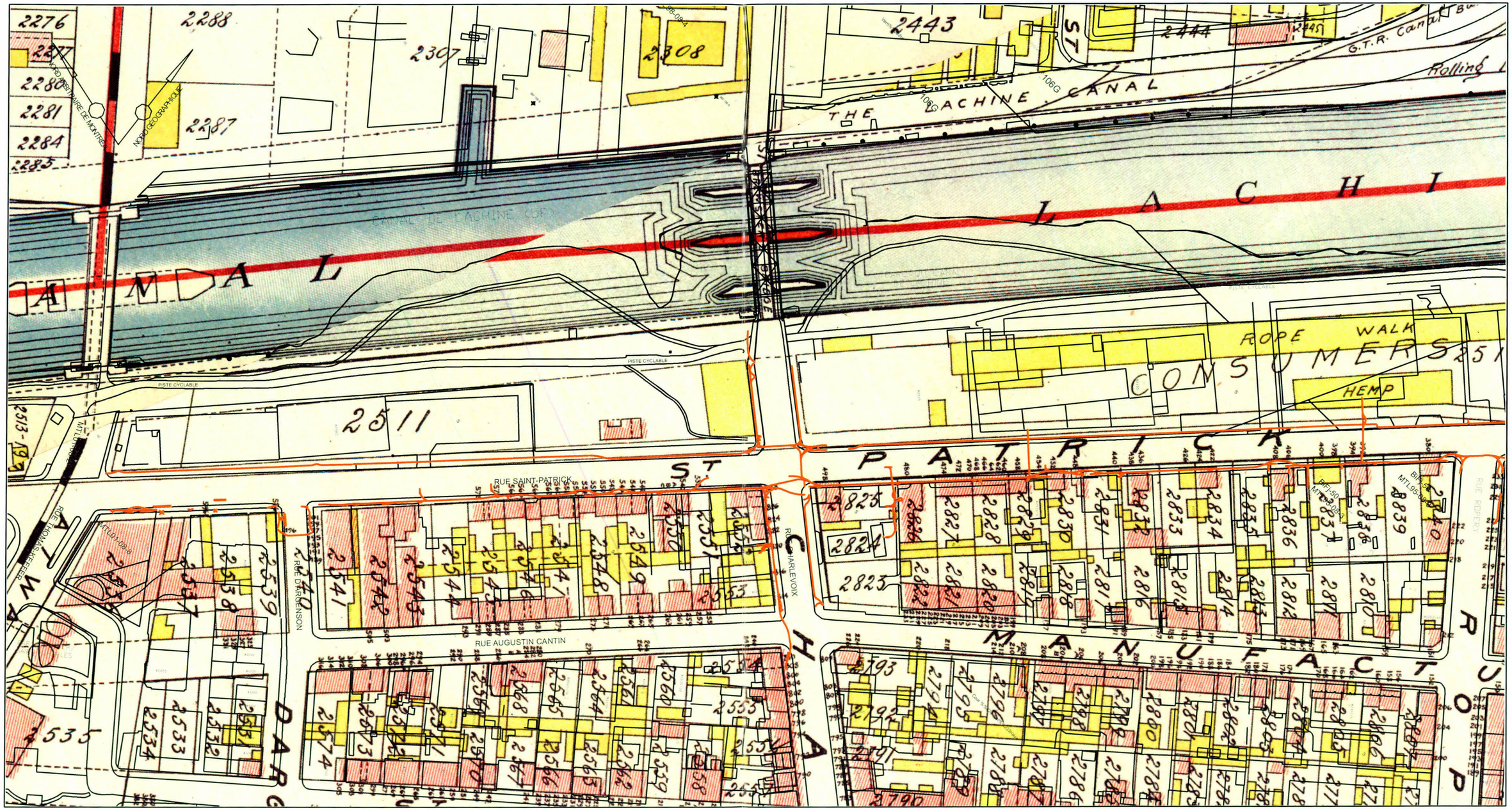
CANAL DE LACHINE
THE LACHINE CANAL
G.T.R. Canal Bas
Rolling L
ROPE WALK
CONSUMERS
HEMP
PATRICK
RUE SAINT-PATRICK
RUE AUGUSTIN CANTIN
RUE CHARLEVOIX
RUE DARLINGTON
RUE THOMAS-MACKAY
RUE RUPERT
PISTE CYCLABLE
2511
2513
2535
2288
2307
2308
2443
2444
2445
2276
2277
2280
2281
2284
2285
2287
2824
2825
2823
2535
2534
2533
2532
2539
2538
2537
2541
2542
2543
2544
2545
2546
2547
2548
2549
2550
2551
2553
2554
2555
2556
2557
2558
2559
2560
2561
2562
2563
2564
2565
2566
2567
2568
2569
2570
2571
2572
2573
2574
2575
2576
2577
2578
2579
2580
2581
2582
2583
2584
2585
2586
2587
2588
2589
2590
2591
2592
2593
2794
2795
2796
2797
2798
2799
2800
2801
2802
2803
2804
2805
2806
2807
2808
2809
2810
2811
2812
2813
2814
2815
2816
2817
2818
2819
2820
2821
2822
2826
2827
2828
2829
2830
2831
2832
2833
2834
2835
2836
2837
2838
2839
2840
106G
106G-094
MTL106-094
MTL101-068
MTL095-094
MTL095-095
MTL095-096
MTL095-097
MTL095-098
MTL095-099
MTL095-100
MTL095-101
MTL095-102
MTL095-103
MTL095-104
MTL095-105
MTL095-106
MTL095-107
MTL095-108
MTL095-109
MTL095-110
MTL095-111
MTL095-112
MTL095-113
MTL095-114
MTL095-115
MTL095-116
MTL095-117
MTL095-118
MTL095-119
MTL095-120
MTL095-121
MTL095-122
MTL095-123
MTL095-124
MTL095-125
MTL095-126
MTL095-127
MTL095-128
MTL095-129
MTL095-130
MTL095-131
MTL095-132
MTL095-133

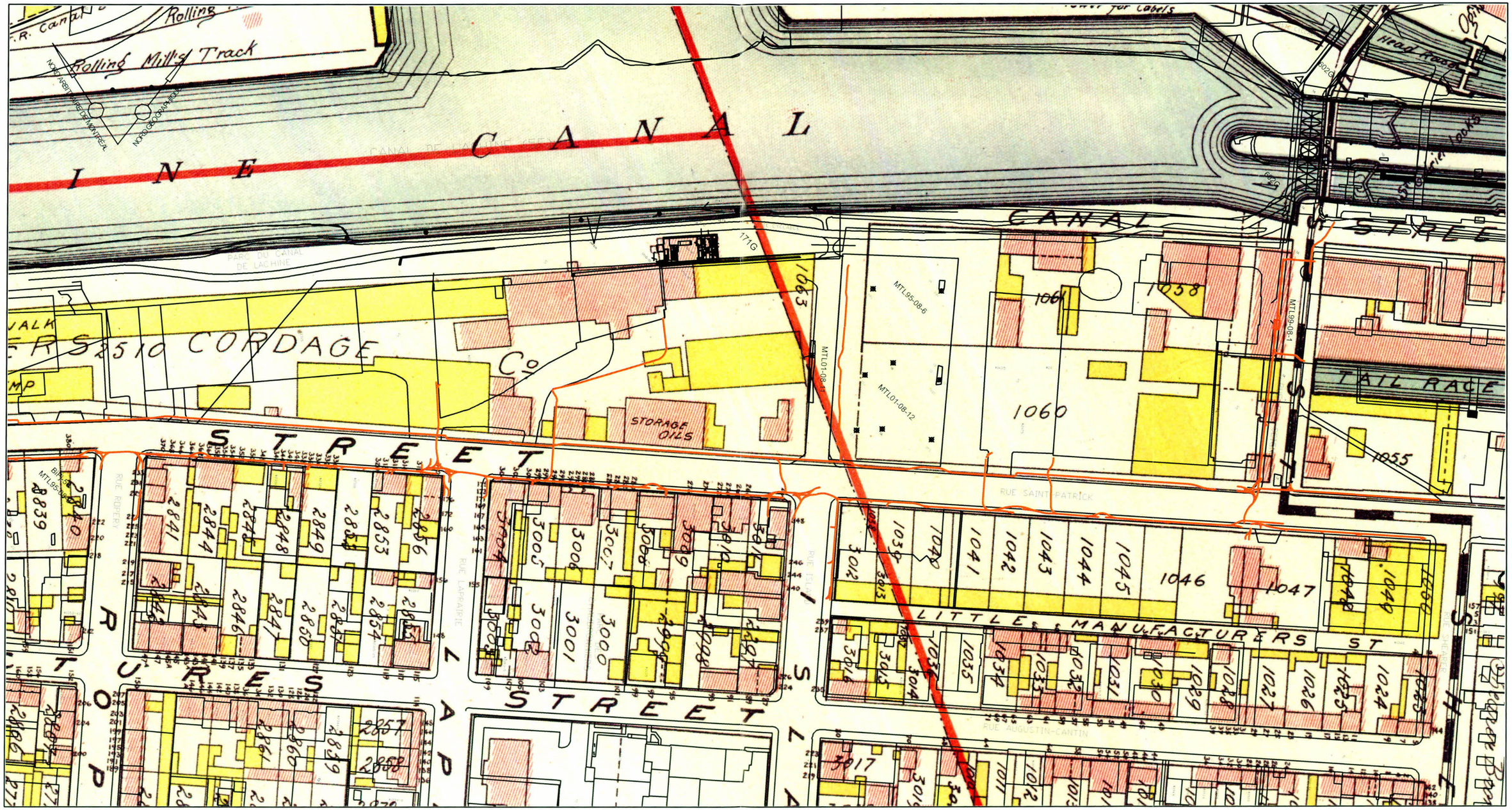

Travaux de la CSEM

Figure 7 - Extrait du plan de Pinsoneault de 1907 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PARC DU CANAL DE LACHINE

Fichier: P:\Cartographie\Acadiaq\790\790-1\cormotions figures 15\101\Figure 7_f2.mxd

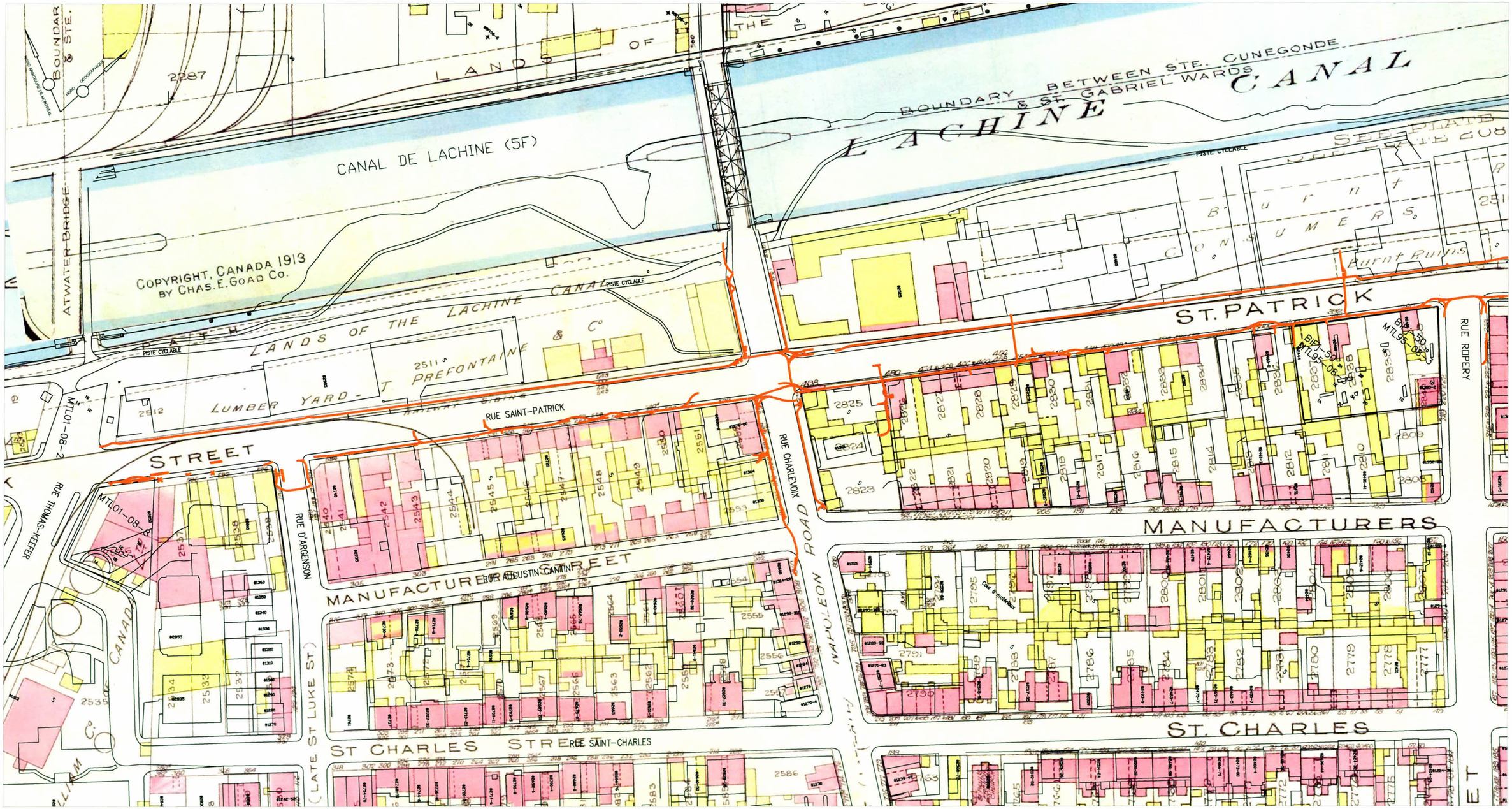

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-3735

Figure 8 - Extrait du plan de Goad de 1912 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

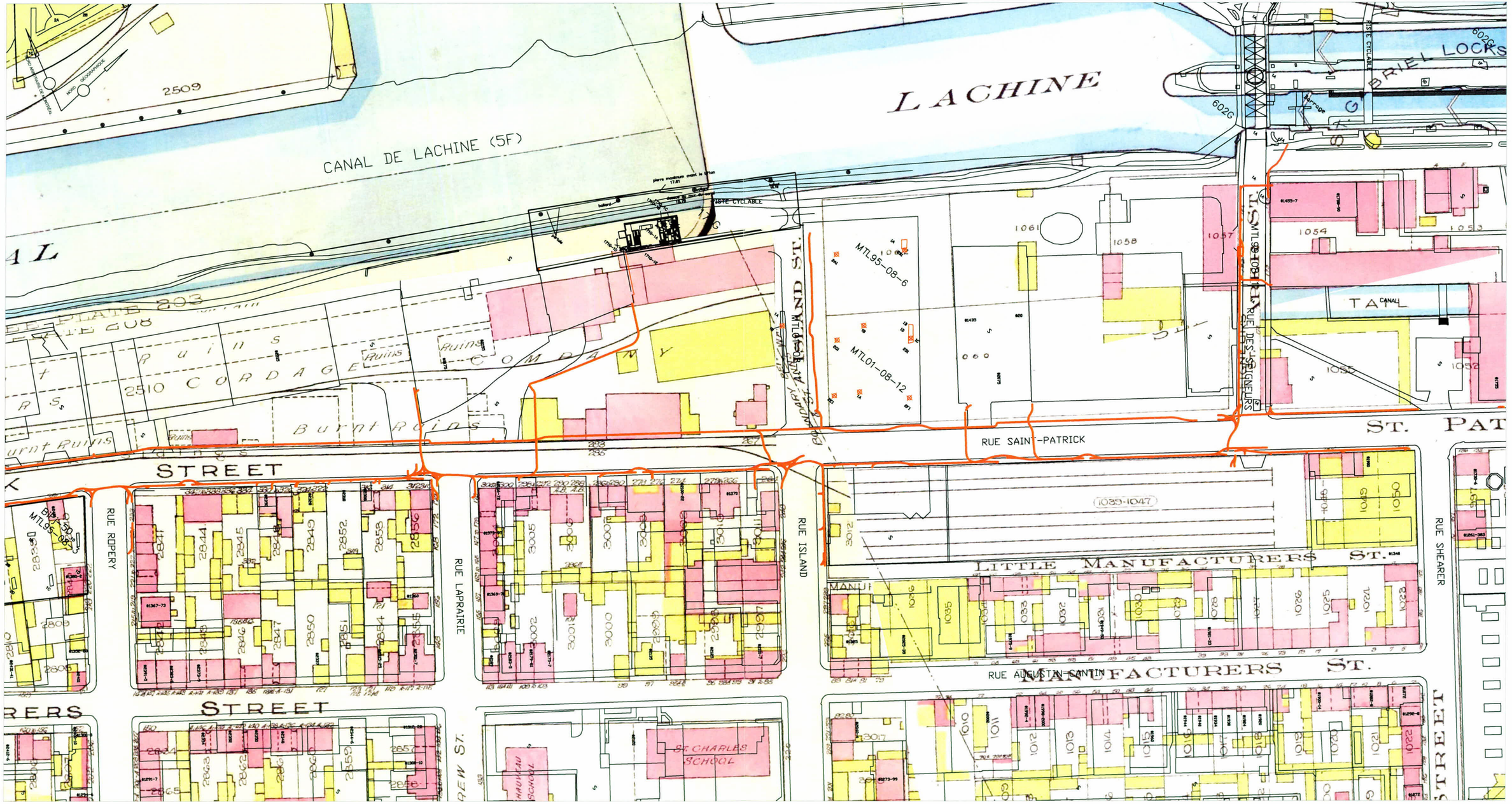

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H05-010-3735

Figure 8 - Extrait du plan de Goad de 1912 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

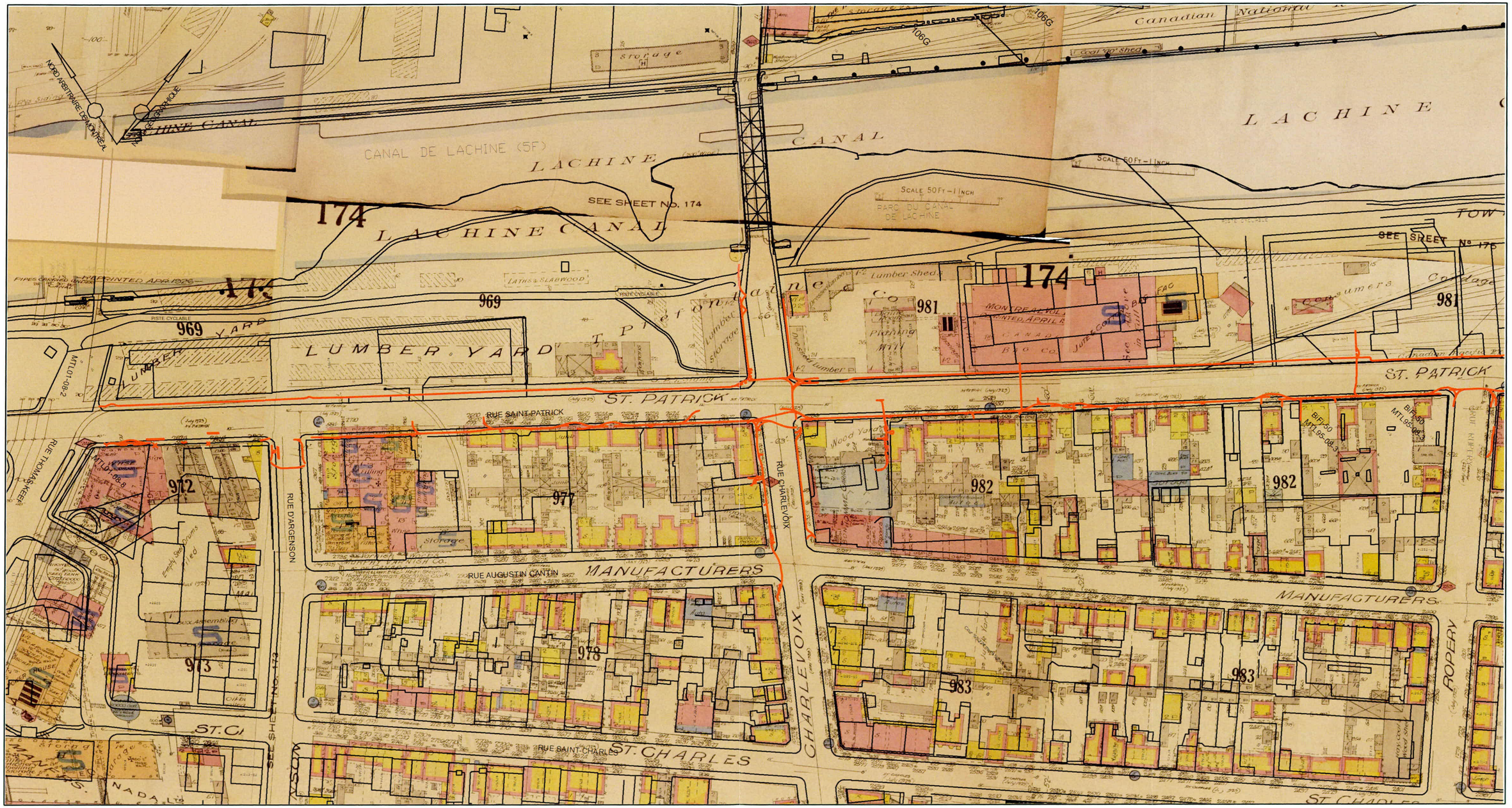

Travaux de la CSEM

Figure 9 - Extrait du plan de Underwriters' de 1926-1940 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier: P:\Cartographie\Acad\avg\790\790-1\corrections figures 15\16\Figure 9_11.mxd

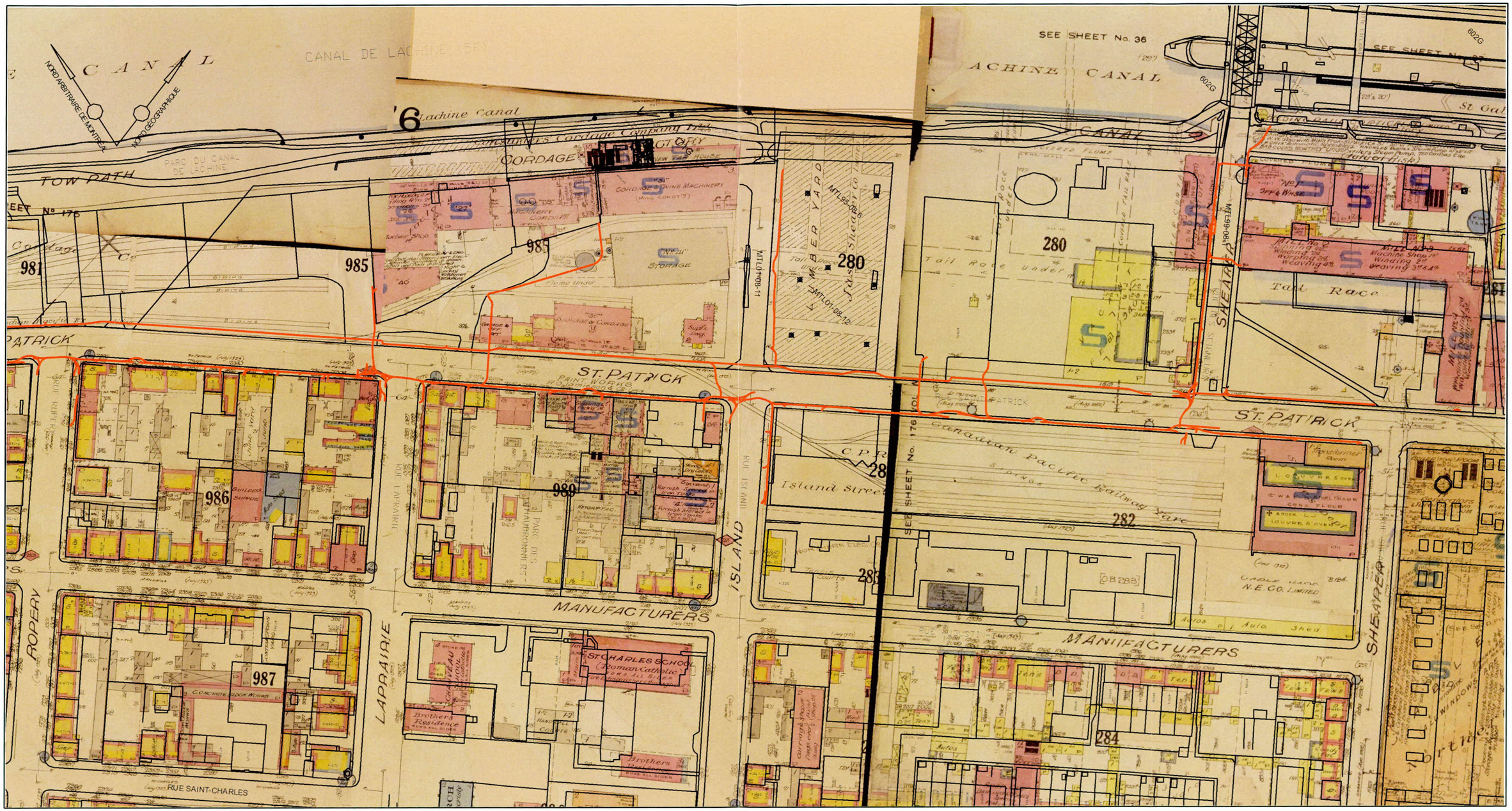

Travaux de la CSEM

Figure 9 - Extrait du plan de Underwriters' de 1926-1940 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier : P:\Cartographie\Acadwg\790790-1\corrections figures 15 10\Figure 9_D.mxd

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1 500

0 7.5 15 30 45 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Figure 10 - Photographie aérienne du secteur à l'étude en 1947-1949
Feuillet 1

Fichier : P:\Cartographie\Acadey\790\790-1\connections figures 15\1016\figure 10_11.mxd

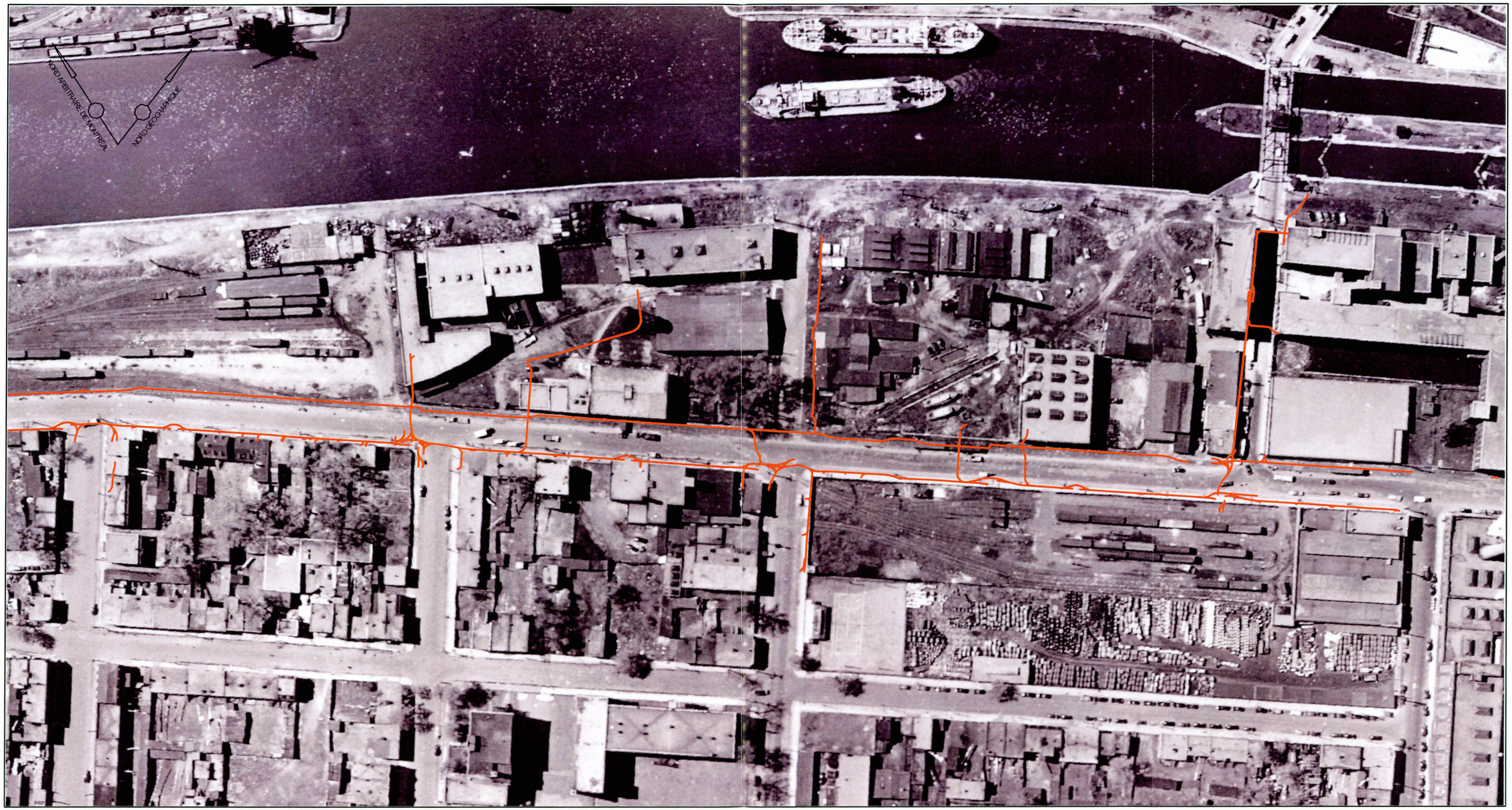

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal

Figure 10 - Photographie aérienne du secteur à l'étude en 1947-1949
Feuillet 2

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

F:\Cartographie\Acadwg\790\790-1\corrections figures 15 10\fr\[figure 10_f2.mxd

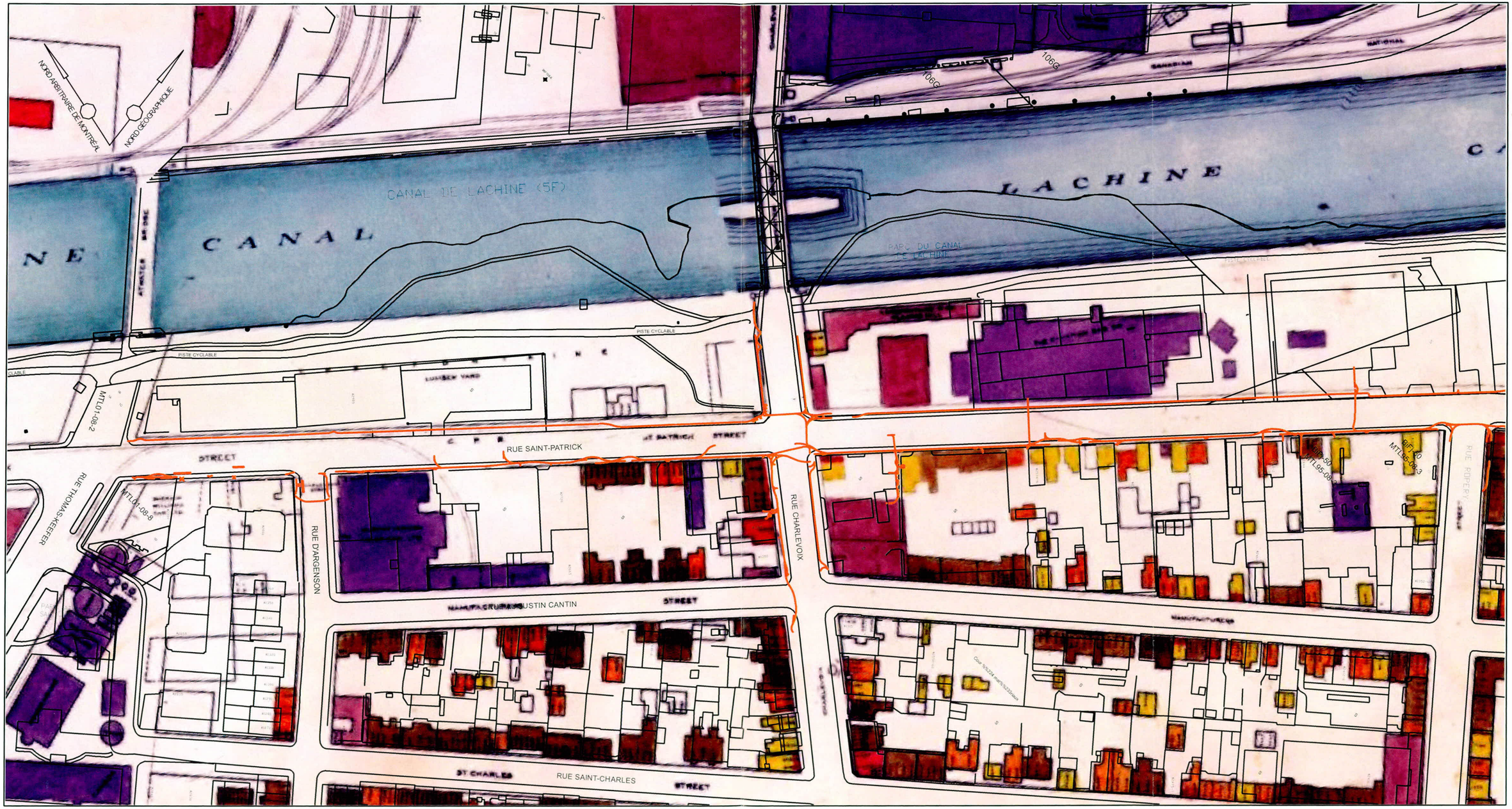

Travaux de la CSEM

Figure 11 - Extrait du plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1949 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 1

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier: P:\Cartographie\Acadaxe\790\790-1\corrections figures 151016\figure 11_11.mxd

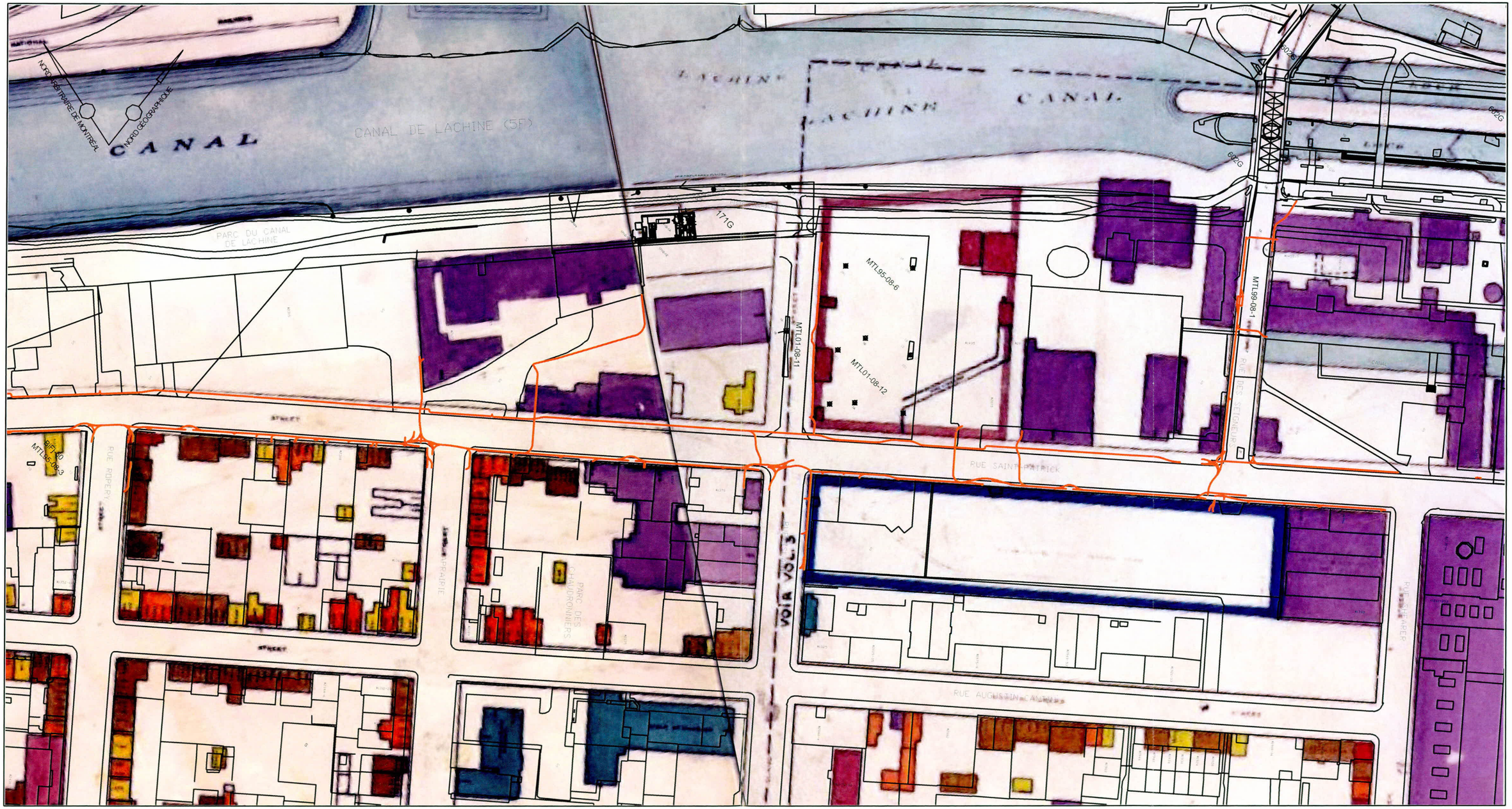

Travaux de la CSEM

Figure 11 - Extrait du plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1949 superposé sur la trame actuelle du secteur à l'étude
Feuillet 2

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Fichier: P:\Cartographie\Acadaeg\790\790-1\corrections fig\avec 15\1016\Figure 11_f2.mxd

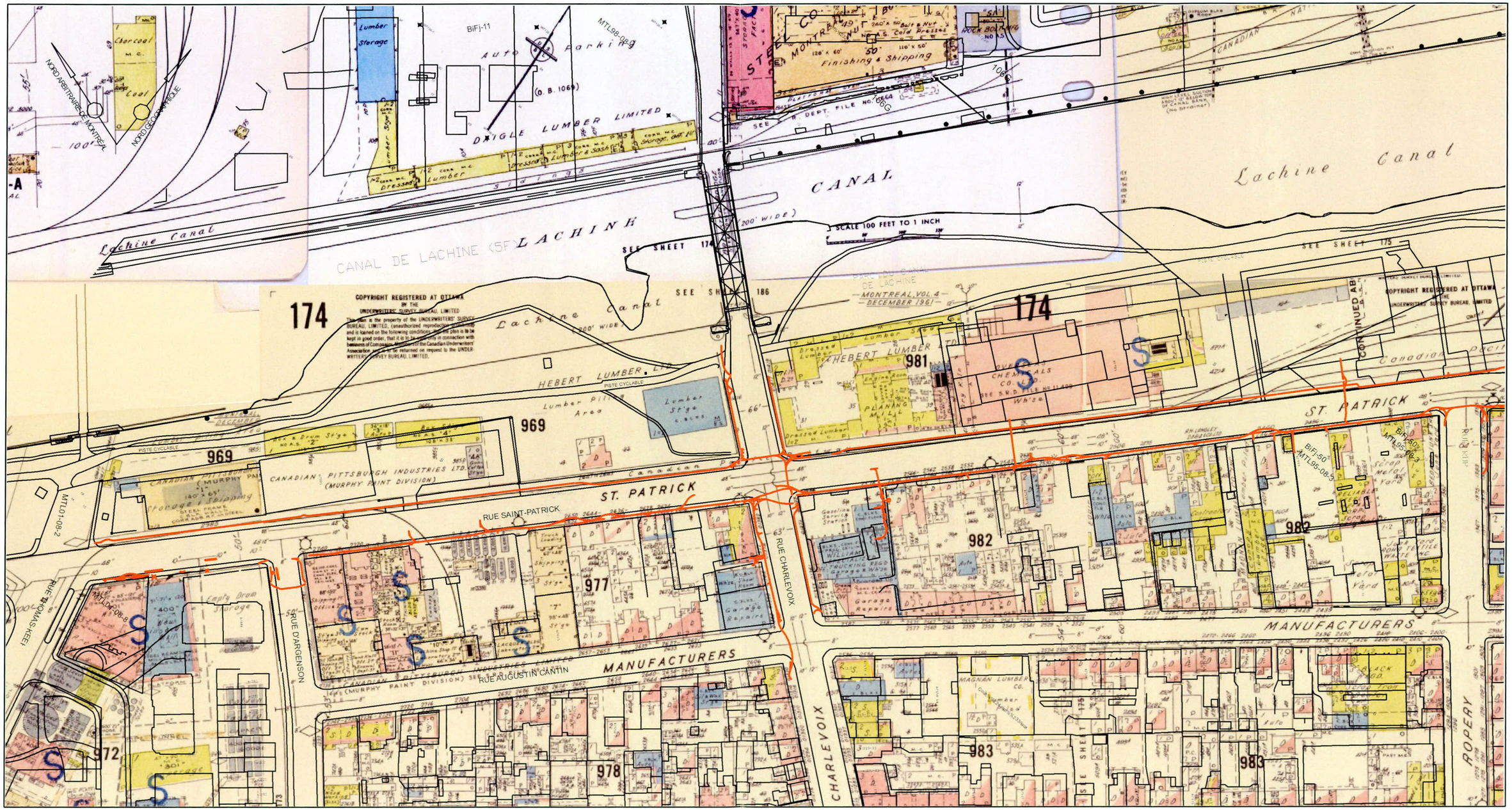

Travaux de la CSEM

Figure 12 - Extrait du plan de Underwriters' de 1961 superposé sur la trame actuelle de la portion ouest du secteur à l'étude
Feuillet 1

ÉCHELLE = 1 : 1 500
0 7.5 15 30 45 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

K:\Arkeo P\Cartographie\Acadaw\790\790-1\corrections figures 15\16\figure 12_f1.mxd

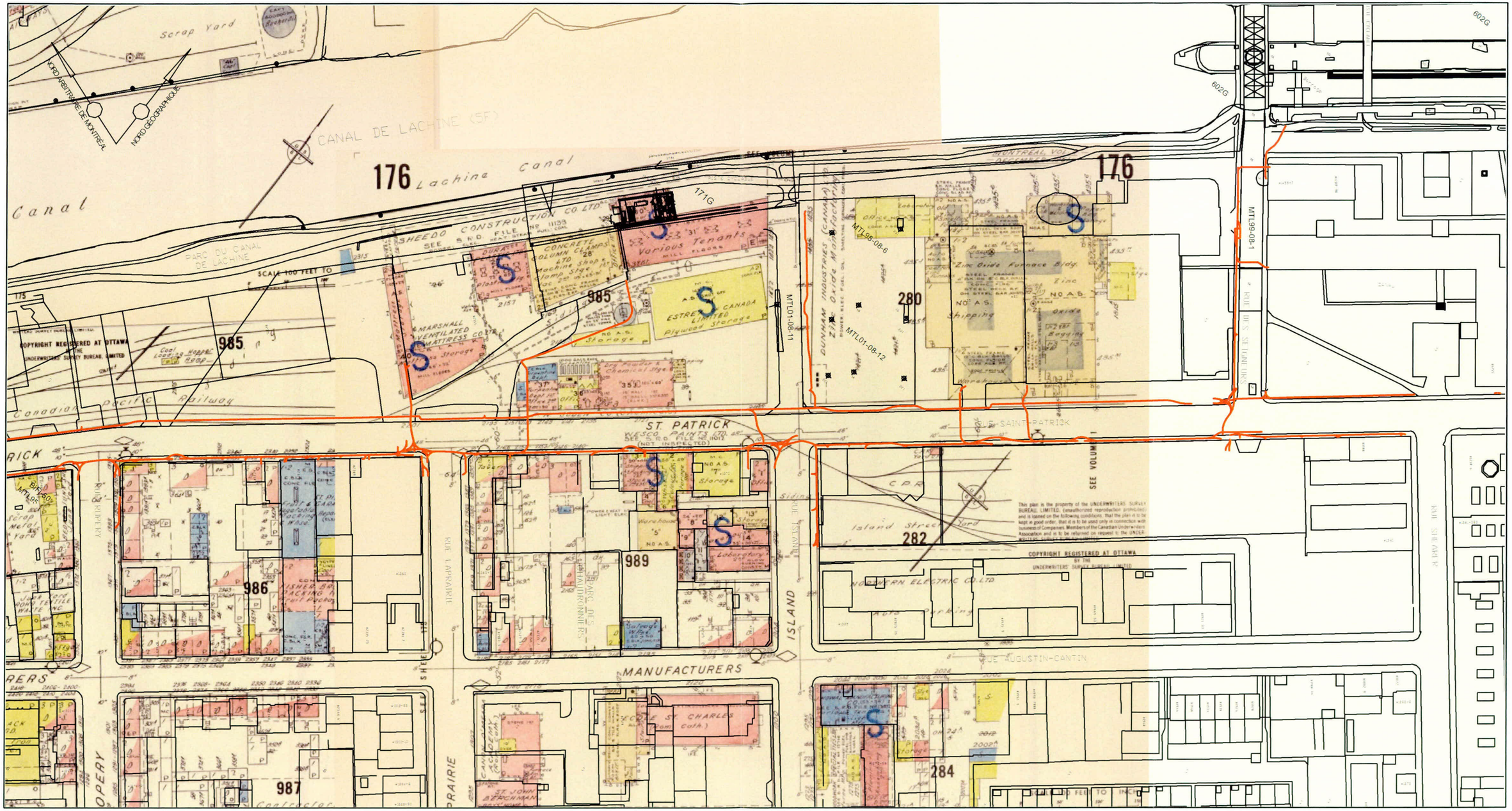

Travaux de la CSEM

ÉCHELLE = 1 : 1 500

0 7.5 15 30 45 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Figure 12 - Extrait du plan de Underwriters' de 1961 superposé sur la trame actuelle de la portion ouest du secteur à l'étude
Feuillet 2

Figure 13 - Localisation des interventions archéologiques antérieures dans le secteur à l'étude
Feuillet 1

ÉCHELLE = 1 : 1 500
7,5 0 15 30 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

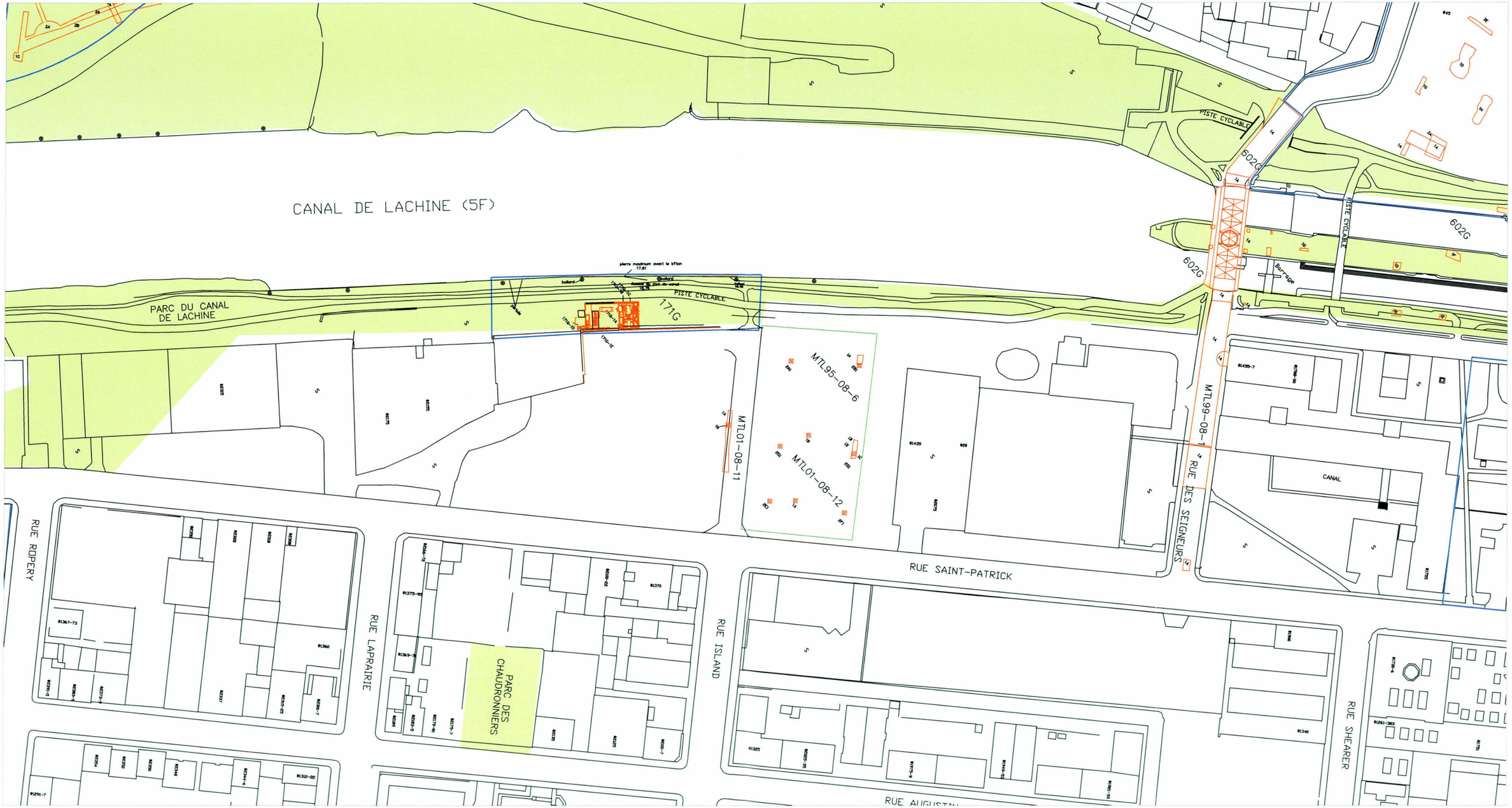

Figure 13 - Localisation des interventions archéologiques antérieures dans le secteur à l'étude
Feuillet 2

ÉCHELLE = 1 : 1 500
7,5 0 15 30 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

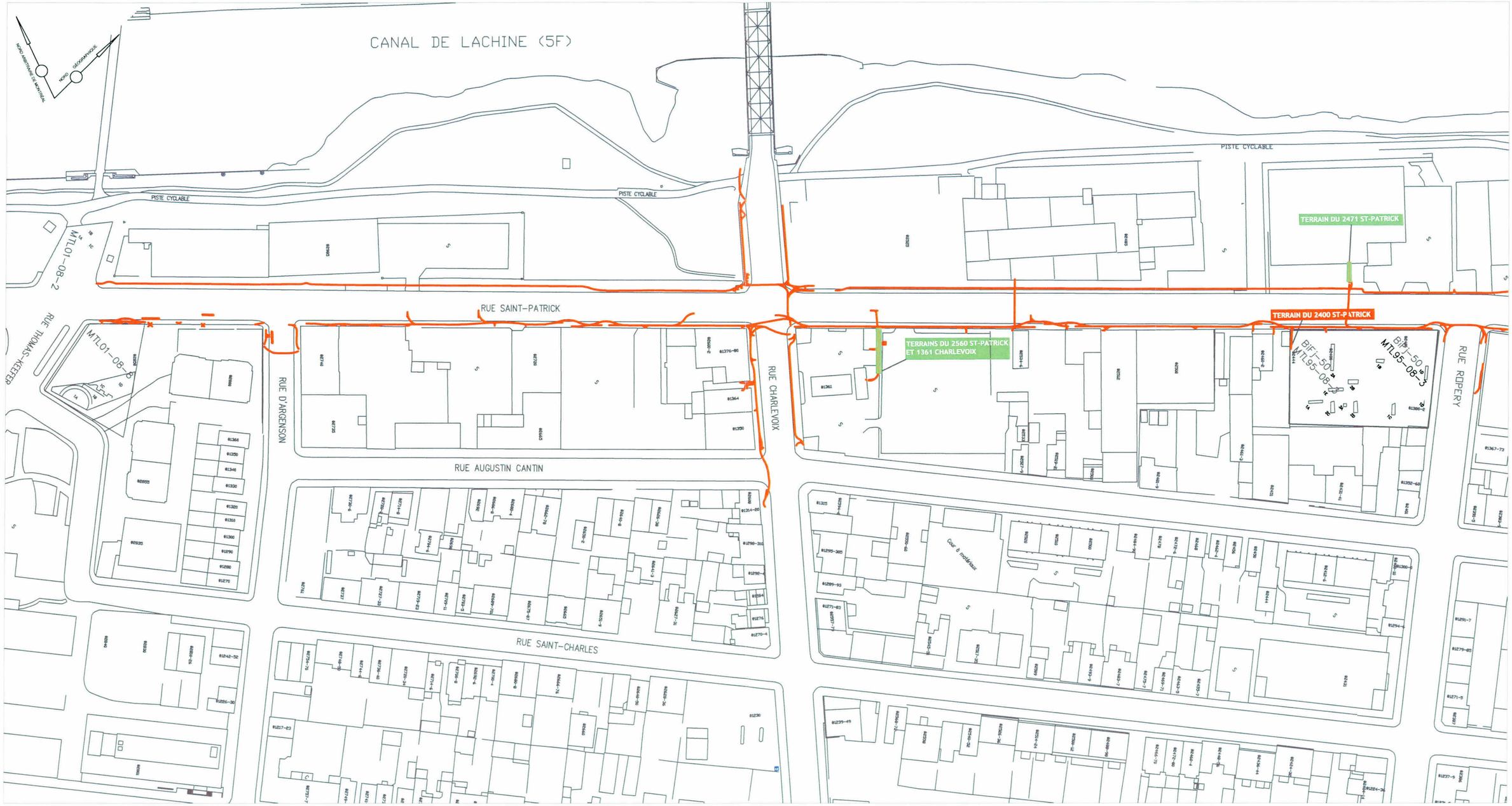

Figure 14 Localisation des interventions archéologiques recommandées
Feuillet 1

Travaux de la CSEM
Supervision archéologique
Supervision archéologique et rehaussement équipement

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Figure 14 Localisation des interventions archéologiques recommandées
Feuillet 2

Travaux de la CSEM
Supervision archéologique
Supervision archéologique et rehaussement équipement

ÉCHELLE = 1 : 1500
0 15 30 m

Date
Juillet 2015

Numéro de projet
850-790-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-3635-3735

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

2
Annexe

Rue de la Capitale (BjFj-171)

2.1

Fiche de potentiel

Nom : De la Capitale (Est)

FICHE DE POTENTIEL

Type de rue : rue

Tronçon : Entre place Royale et la rue Saint-Sulpice

Code Borden : BjFj-50 (91Y11 et 91Y12)

Autre code : BjFj-50 (91Y11, 911Y12, 91Y59) **Code temporaire :**

Arrondissement de Montréal (avant 01/01/02) :

06 Ville-Marie

Arrondissement de Montréal (après 01/01/2002) :

25 Ville-Marie (6)

Statut légal :

Nom du bien : Arrondissement historique du Vieux-Montréal

Lieu historique national Canadien

Statut du bien : AH arrondissement historique

Catégorie :

C classé (bien culturel)

Contexte : aire de protection

Étude d'un consultant : non

Potentiel archéologique : oui

Caractérisation historique

Date d'ouverture de la rue :

Cette portion de la rue de la Capitale fut vraisemblablement ouverte suite à l'érection de la palissade de bois en 1687-1689. Elle possédait alors une largeur d'environ 10 pieds (3,25 m). Son tracé fut cependant officialisé vers 1714, suite à l'expropriation d'une bande de terrain faisant partie de l'îlot urbain qui le borde actuellement au nord.

Modification(s) :

Les données archéologiques démontrent que l'îlot urbain concédé au sud de la rue dans les années 1680-1690 empiète sur celle-ci jusque vers 1700, moment où le second corps de garde est construit dans l'alignement actuel de la rue.

Élargissement de la rue vers le nord suite à l'acquisition d'une bande de terrain large de 4'7" à 4'8" (1,45 m) en 1853. Cet élargissement donne à la rue sa largeur actuelle de 20,3 pieds (6,20 m ; Index des propriétés, vol. 7 folio 2 ; STP : Dossiers de coord. 33240, 3902,3899, 21338, voir figure 1).

Retranchée à son extrémité est suite à l'élargissement de la rue Saint-Sulpice vers l'ouest suite à l'acquisition d'une bande de terrain large de 11'3" (3,67 m) en 1854 (Index des propriétés, vol. 7 folio 2 ; STP : Dossiers de coord. 213338, voir figure 1).

Toponymie :

Le nom de la rue est associé à la géométrie de la palissade de bois qui entoure la ville dès 1689. Le tronçon est de la rue se trouve dans l'axe de la capitale de l'un des bastions de l'enceinte de bois qui bordent le fleuve. Si on utilise parfois une désignation géographique telle que « rue qui passe le long de la clôture de la ville », le nom de rue Capitale s'impose rapidement pour le tronçon est. Le tronçon ouest de la rue, ouvert vers 1714, sera surtout connu sous le nom de rue Saint-Louis avant que le toponyme Capitale ne finisse par s'appliquer à l'ensemble de la rue (site Ville de Montréal).

Séquence événementielle :

1650-1690

Le tronçon est de la rue de la Capitale fait partie du terrain de 400 arpents qui avait été concédé peu après la fondation de Ville-Marie, en 1651, aux habitants de la ville pour servir de commune. Les seigneurs s'étaient toutefois réservé le droit d'y reprendre le terrain nécessaire pour établir un marché ou un port, ou encore pour des colons ; en contrepartie, un nouveau terrain communal devait être concédé ailleurs. En 1657, on y établit une place publique ; on la nomme à la fois place d'Armes et place du Marché. Les militaires s'en servent comme terrain de pratique, les habitants viennent y vendre leurs produits et les Amérindiens, en provenance de l'ouest, viennent y échanger leurs fourrures ; un hangar servant à héberger ces derniers sera d'ailleurs érigé dans la commune en 1663. La population se réunit également sur la place pour entendre les édits et ordonnances et y voir exécuter les peines infligées aux criminels, y compris la peine capitale. Ces limites actuelles (place Royale) ne seront toutefois formellement établies qu'en 1676 et les secteurs lui étant périphériques ont de ce fait également pu accueillir des activités commerciales jusqu'à leur concession, voir même après, car ce ne sera qu'en 1675 qu'une règlementation est établie en vue de confiner au terrain communal (place du Marché) les foires commerciales annuelles. Le plan de bornage des rues attribuées à Dollier de Casson illustre l'emplacement de la commune ainsi que l'espace réservé à la place publique (figure 2). Cette dernière semble alors s'étendre plus à l'est, jusqu'à mi-chemin du premier séminaire Saint-Sulpice, soit dans le secteur à l'étude.

Suite à la création d'une nouvelle commune à la plaine Sainte-Anne (dans le Griffintown) en 1665, la fabrique paroissiale de Montréal, nouvellement propriétaire de l'ancienne commune, procède à son morcellement. Les premières concessions de terrain sont faites en 1666 et concernent l'îlot urbain localisé au nord de la rue de la Capitale Est (à l'étude). Cet îlot comprend cinq bandes de terrain d'environ 60 x 110 pieds (emplacements 23 à 27 du premier terrier). Il est alors délimité par la place du Marché (place Royale) à l'ouest, la rue Saint-Paul au nord (verbalisée en 1673), la rue Saint-Sulpice à l'est (verbalisée en 1673) et une ligne arbitraire au sud qui englobe la future rue de la Capitale Est (à l'étude) et qui borde à bonne distance le fleuve. Soulignons que les autres concessions faites dans la commune concernent l'espace localisé à l'ouest de la place publique et seront verbalisées en 1672. Le plan produit en 1685 (figure 3), indique que quelques bâtiments sont présents dans le nouvel îlot. Une série de bâtiments rectangulaires prennent place en marge de la place publique, sur l'îlot concédé en 1666. Ces bâtiments servent probablement le domaine militaire ou tiennent tout simplement lieu de hangar. On sait à tout le moins qu'ils ont été construits en 1680 et qu'ils sont loués à un taillandier jusqu'en 1683 (base de données Adhémar). Les autres bâtiments, parmi lesquels se trouvent probablement les deux maisons et la dépendance construites sur l'emplacement 24 entre 1666 et 1680 (base de données Adhémar), prennent place en front de la rue Saint-Paul.

1690-1721

Dans les années 1680-1690, on procède à la concession des terrains situés au sud de rue de la Capitale. L'îlot urbain créé à cette occasion a une profondeur d'au plus 22 pieds et sera recoupé au sud par le mur d'enceinte de la palissade du bourg érigée en 1687 -1689. La création de la rue de la Capitale Est découle vraisemblablement de la concession de ces nouvelles propriétés et de la construction de la palissade de bois du bourg en 1687-1689. On en fait pour la première fois mention dans la concession de terrain à Louis de Laporte de Louvigny en 1689 (site Ville de Montréal). Son tracé ne sera toutefois verbalisé qu'au milieu des années 1710 (vers 1714), alors que les seigneurs procèdent formellement à l'expropriation d'une bande de terrain d'environ 10 pieds (3,25 m) de largeur tout le long de la limite sud des grandes propriétés dont la façade principale prend place sur la rue Saint-Paul.

Le plan de Levasseur de Neré de 1704 (figures 4 et 5) identifie pour la première fois la présence de bâtiments de part et d'autre de la rue de la Capitale ainsi que le tracé de la palissade et les modifications devant lui être apportées. Au sud-ouest, on remarque le second corps de garde construit vers 1700. D'autres bâtiments moins imposants bordent également ses flancs. Le cadre bâti représenté s'avère somme toute assez clairsemé en front sud de la rue alors qu'il s'avère plus important en front nord. Cet état semble s'expliquer par le fait que le tracé de la palissade recoupe une partie l'îlot urbain localisé au sud. Selon les données historiques consultées (base de données Adhémar), les bâtiments représentés en 1704 correspondent, à l'exception du corps de garde, à au moins neuf maisons, dont six sont en pierre, et en plusieurs dépendances et cabanes qui auraient été louées à divers gens de métiers (cordonnier, boucher, boulanger, etc.) et commerçant. Nous présumons que la façade des bâtiments principaux se situe pour l'essentiel en bordure de la place du Marché et des rues d'importances que sont Saint-Paul et Saint-Sulpice. La rue de la Capitale Est ne constituera que la façade secondaire des propriétés de l'îlot urbain nord et des propriétés de l'îlot urbain sud qui débouche sur la place du Marché et sur la rue Saint-Sulpice. Quoi qu'il en soit, la rue devait être très achalandée de par sa proximité avec le marché public.

Sur le plan de Chaussegros de Léry de 1717 (figures 6 et 7), les bâtiments illustrés sur le plan précédent sont toujours présents. En bordure du secteur à l'étude, on note que des bâtiments plus imposants remplacent de plus petits bâtiments au nord-est et au sud-est. Celui localisé au sud-est déborde de l'enceinte de la palissade et occupe toute la profondeur de la propriété. Dans les faits, les modifications proposées par Levasseur de Neré en 1704 ne furent pas réalisées à la hauteur du secteur à l'étude. Le plan de 1717 illustre également le futur tracé des fortifications qui remplaceront éventuellement la palissade.

1721-1765

En juin 1721, un important incendie fait rage autour de la place du Marché. Le cadre bâti localisé de part et d'autre de la rue de la Capitale Est est alors entièrement détruit. La leçon est dure et de nouveaux règlements de construction sont imposés. Désormais, les maisons devront être faites de pierres, posséder au moins deux étages, avoir des murs pignons coupe-feu et des toits d'ardoises munis d'une échelle pour le ramonage régulier des cheminées. Le plan produit par Chaussegros de Léry de 1724 (figures 8 et 9) illustre les nouvelles constructions. La plupart d'entre elles semblent occuper les mêmes emplacements que les précédentes, ce qui pourrait témoigner de la récupération de certaines de leurs composantes, telles leurs fondations. Un nouveau bâtiment prend également place du côté sud de la rue. Selon les données historiques consultées (base de données Adhémar), l'espace n'aurait pas été entièrement reconstruit selon les règles édictées. Parmi les onze maisons recensées, cinq sont en effet en bois et certaines des maisons qui sont en pierre ne possèdent qu'un étage. Les données historiques indiquent également que l'incendie donne l'occasion à certains propriétaires

de morceler leur terrain (emplacement 23 et 25 du premier terrier). L'une des nouvelles parcelles (lot 206 du second terrier) aura d'ailleurs sa façade sur la rue de la Capitale. Il s'y trouve l'une des maisons en bois. Soulignons que parmi les propriétaires, on retrouve des aubergistes, des cultivateurs, des marchands et des marchands-voyageurs (pelleterie). Le plan de 1724 illustre également que le tracé de la palissade fut déplacé vers le sud, de façon à épouser les limites de l'îlot urbain localisé en bordure sud du secteur à l'étude. Les bâtiments présents ne recoupent ainsi plus son tracé.

En 1733-1734, la palissade de bois est remplacée par une enceinte de pierre qui sera également érigée à la limite des propriétés (Stewart, 2000). Suite à cette modification, l'espace disponible aux abords de la rue de la Capitale sera presque entièrement construit comme en témoigne le plan attribué à Louis Franquet en 1752 (figures 10 et 11). Mentionnons ici que la plus grande part de la superficie des propriétés localisées dans autour de la place du Marché est surtout utilisée pour le commerce et les affaires. Les marchands et aubergistes installent leur famille à l'étage des maisons et tiennent commerce au rez-de-chaussée. Leurs dépendances sont essentiellement utilisées comme entrepôts de marchandises, ateliers ou boutiques.

Mentionnons que le dernier morcellement recensé dans le secteur à l'étude est réalisé vers 1745. L'emplacement 24 (du premier terrier) est alors scindé en deux sur sa longueur (lot 203 et 204 du second terrier).

1765-1852

En mai 1765, un autre incendie majeur touche le quartier de la place du Marché. Cent deux maisons, incluant celle du secteur à l'étude, sont détruites. Les données historiques consultées (base de données Adhémar) indiquent que cette fois-ci la règlementation de 1721 sera davantage respectée au moment de la reconstruction. Parmi les bâtiments reconstruits, on compte treize maisons, dont seulement une n'est pas construite en pierre sur deux étages. Plusieurs dépendances sont aussi érigées en pierre. On note également l'apparition de quelques voûtes en pierre destinées à l'entreposage. Le plan de Charland de 1804 (figures 12 et 13) illustre la disposition de ces bâtiments et les limites des propriétés. On note que les abords de la rue de la Capitale Est sont réoccupés en continue sur toute sa longueur et que les cours intérieurs ont rapetissé au profit des édifices. La rue de la Capitale constitue toujours la façade principale des propriétés de l'îlot urbain localisé au sud ainsi que la façade secondaire des propriétés de l'îlot urbain localisé au nord, à l'exception d'une propriété qui ne possède qu'une seule façade (lot 206 du second terrier créé en 1721). Celle-ci fait face à la rue de la Capitale.

Par ailleurs, les fortifications sont graduellement démolies entre 1805 et 1808 (Stewart, 2001), et l'espace s'ouvre à nouveau sur le fleuve et sur les activités commerciales du port qui deviendra la principale porte d'entrée de la marchandise pour le Canada. Les propriétaires des îlots urbains localisés au sud de la rue de la Capitale prennent possession des terrains sur lesquels s'élevaient ses composantes et profiteront de ces espaces devenus libres pour construire des bâtiments secondaires. Le plan de Bouchette de 1815 (figures 14 et 15) illustre cette appropriation graduelle du nouvel espace disponible. Il illustre également la pérennité du cadre bâti construit suite à l'incendie de 1765.

Après l'ouverture du Marché-Neuf à la place Jacques-Cartier, en 1807, la place du Vieux-Marché est peu à peu délaissée. La Couronne acquiert, en 1834, le terrain de la place du Vieux-Marché pour y construire la douane du port. Au sud, les bâtiments obstruant la rue du port sont démolis vers 1840 pour faire place à un square.

Pour les marchands et les aubergistes, les nouvelles maisons de pierres à deux étages sont polyvalentes : commerce au rez-de-chaussée, logis familial à l'étage, entrepôt dans les caves et dans les combles. Elles correspondent davantage à des maisons-magasins. Mais avec l'augmentation du commerce portuaire et la présence de nombreux voyageurs, il faut toujours davantage de lieux d'entreposage et d'accueil. Les efforts se multiplient, un tel ajoute un étage à sa résidence, un autre construit un entrepôt dans sa cour arrière. Un autre encore fait bâtir une seconde bâtisse accolée à sa maison. De telle sorte que la superficie des cours arrière est de beaucoup réduite au milieu du XIXe siècle, comme le démontre le plan de Cane de 1846 (figures 16 et 17).

1852-AUJOURD'HUI

Le secteur est ravagé une troisième fois par les flammes en 1852 et tous les bâtiments sont détruits. Au lendemain de cette conflagration, on décide d'élargir les rues de la Capitale Est et Saint-Sulpice aux dépens des propriétés de l'îlot urbain que délimite ses rues afin de faciliter la circulation. On procède à l'expropriation d'une bande de terrain de 4 pieds 8 pouces (1,45 m) en bordure nord de la rue de la Capitale et d'une bande de terrain large de 11 pieds 3 pouces (3,67 m) en bordure est de la rue Saint-Sulpice. Les vestiges des maisons-magasins et de leurs nombreuses dépendances feront place à d'imposants magasins-entrepôts où des immeubles à bureaux de 3 à 4 étages (site Ville de Montréal ; figures 18 et 19). Ces édifices occuperont la totalité des nouvelles limites des îlots urbains et leur façade secondaire se localisera sur la rue de la Capitale Est. Ce sont ces bâtiments, pour la plupart érigés entre 1853 et 1854, qui bordent aujourd'hui le tronçon à l'étude. Deux ont cependant disparu au cours du XXe siècle pour faire place à une aire de stationnement. Il s'agit du magasin-entrepôt occupant le lot 203 du second terrier (392, rue Saint-Paul) et celui occupant le lot 200-202 pte (7, place Royale).

Sources documentaires et cartographiques :

DOCUMENTAIRES

Arkéos inc. (2012)
Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération – Ville de Montréal.

Arkéos inc. (2011)
Étude de potentiel archéologique du bois d'Outremont, parc du Mont-Royal – Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et Direction des sports, des parcs et des espaces verts.

Arkéos inc. (2005)
Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel archéologique et supervision des forages archéologiques, terrain 19B – Ville de Montréal.

Arkéos inc. (2003)
La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990 — Collection Patrimoine archéologique de Montréal 2 – Ville de Montréal

Arkéos inc. (1991)
Projet Pointe-à-Callière. Centre d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les sites préhistoriques du Vieux-Montréal. Analyse et synthèse – Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal

Ethnoscop. Inc. (2014)
Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009 — Commission des services électriques de Montréal.

Ethnoscop. Inc. (2012)
Programme de subvention à la restauration et à la rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale et programme d'inventaire archéologique des terrains vacants. Stationnement entre 124 et 134, rue Saint-Paul Ouest, Montréal (terrain vacant 19B, MTL09-25-2, site BjFj-151) Inventaire archéologique, 2009 — Ville de Montréal.

Ethnoscop. Inc. (2002)
Hôtel Nelligan, 100-112, rue Saint Paul Ouest, Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. MTL01-06-5 – Ville de Montréal

Ethnoscop (2001)
Site Lemoyne-LeBer, BjFj-49, Vieux-Montréal. Interventions archéologiques – Ville de Montréal

Ethnoscop (2000)
Regards sur le site Lemoyne-LeBer, Vieux-Montréal, site BjFj-49 – Ville de Montréal

Ethnoscop. Inc. (1999)
Supervision de forages sur le terrain 19B, Vieux-Montréal – Ville de Montréal.

Groupe de recherches en histoire du Québec inc. (2003)
Montréal carrefour de commerce et des populations. Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la pointe à Callière (BjFj-22, 101G), 1991. Collection Patrimoine archéologique de Montréal 7 – Ville de Montréal.

Robert, J. C. (1994)
Atlas historique de Montréal – Montréal - Libre Expression.

SANM (1992)
Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50). Rue Saint-Pierre et quadrilatère borné par les rues Place Royales Est, de la Commune, Place d'Youville Nord et de Callière, 18 juin 1990-30 juin 1991 — Minitère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.

Stewart. A. (2000)
Chronologie historique des fortifications de Montréal - Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréa et MCCQ.

Ville de Montréal (1995)
Les rues de Montréal. Répertoire historique – Montréal, Méridien/Ville de Montréal.

Ville de Montréal (1969)
Liste des égouts de Montréal - Service des travaux publics, Ville de Montréal.

PLANS ANCIENS

1672 Attribué à François Dollier de Casson, Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la Haute-Ville (tiré de J.C. Marsan, 1994)

1685 Robert de Villeneuve. Villemarie dan l'isle de Montréal. 13 novembre 1685

1704 Levasseur de Neré. Plan de la ville de Montréal "Levé en l'année de 1704". Archives nationales de France, Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence.

1713 Gédéon de Catalogne. Plan de la Ville de montreal en Canada levé en lannee 1713.

1717 Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Montréal en Canada, 10 août 1717. Fonds du Dépôt des fortifications des colonies. Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence. 03DFC 472B

1724 Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France pour faire voir seulement les ouvrages qui ont été faits cette année à l'enceinte, 20 octobre 1724. Centre des archives d'outre-mer (France). Fonds du Dépôt des fortifications des colonies. Cote : 03DFC 474B

1752 Louis Franquet. Plan de la ville de Montreal dans la Nouvelle France. 1752 Service historique de l'armée. Château de Vincennes.

1804 Louis Charland. Plan de la ville de Montréal démontrant tout les bâtiments. 1804. Archives du séminaire de Québec. Fond Viger-Verreau. no. 225B, X-29

1815 Bouchette, J. Carte topographique de la province du Bas-Canada/Montréal : édition Élysée,1980. Fac-similé de l'édition originale : To his Royal Highness George Augustus Frederick...this topographical map of the Province

1825 John Adams. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public and private... 1825.* Archives nationales du Canada H1/340/Montreal/1825 NMC 12938

1846 Cane, J. Topographical and pictorial map of the city of Montreal/surveyed and drawn by James Cane. Montréal : Matthews & McLees, 1846. G 3454 M65 1846 C35 CAR.

1872 Plunkett et Brady. *Plan of the City of Montreal made by order of the Major Alderman and Citizens*. Archives de la Ville de Montréal MACM 1872-

1890 Goad, Charles Edward. *Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer - Montreal: Chas. E. Goad, civil engineer, 1890, vol. I, planche 2*, BNQM: G 1144 M65G475 G6 1890 CAR.

1918 (Goad, Charles Edward) Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal / Underwriters Survey Bureau Limited, 1915-1918*, BNQM: G1144 M65G475 C3 vol 2.

1940 Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal / Underwriters Survey Bureau Limited, 1918-1940*, BNQM: MIC/A1319 CAR

1950 Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal / Underwriters Survey Bureau Limited, 1950*, BNQM: MIC/A1319 CAR

1964 Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal / Underwriters Survey Bureau Limited, 1964*, BNQM: MIC/A1319 CAR

TRAVAUX PUBLICS

2000 Ville de Montréal. Travaux Publics (feuillets 80-86-2 et 80-86-1)

ICONOGRAPHIE

William Notman. Vue de Montréal en direction sud-ouest depuis la tour de l'église Notre-Dame 1859. Musée McCord, N-0000.193.138

Alexander Henderson. Inondation de la place Royale 1869. Musée McCord MP-0000.1826.96

Infrastructures souterraines

Description :

Abandonnées:

- Un égout ovoïde en brique de 3' de diamètre installé en 1895 au centre de la rue. Sa tranchée de construction, large d'environ 1,60 m et profonde de 3,40 m (10,40 m NMM), a entrainé la destruction de l'ensemble du tissu archéologique dans son emprise. Refait sur près de 5 m de longueur à l'angle de place Royal en 1990. Le reste de son tracé est TOUJOURS EXISTANT ;

- Une canalisation en terre cuite de 9 po de diamètre installée au centre de la rue au-dessus de l'égout en brique, possiblement en 1841. ABONDONNÉE.

Existantes :

- Une conduite d'eau en métal de 6 po de diamètre installée au centre de la rue au-dessus de l'égout en brique, possiblement en 1856 ;

- Un massif de 4 conduits de la CSEM de 0,20 m de côté construit du côté nord de la rue en 1914. Repose à une profondeur de seulement 0,85 m (13,20 m NMM), soit au-dessus des sols archéologiques d'intérêt. Raccorde les quelques bâtiments et lampadaires présents sur son tracé ;

- Un petit puits d'accès en brique (no 619 ; 1,60 x 1,13 m) construit en bordure nord de la rue en 1914. Repose à 1,37 m (environ 12,60 m NMM) sous la chaussée. Sa construction a entamé la portion supérieure des contextes archéologiques ;

- Un petit massif de Bell et ses raccords domestiques à l'extrémité est de la rue ;

- Deux bases de lampadaires (1914) localisés en bordure nord de la rue ;

- Deux égouts pluviaux (1895) en bordure sud de la rue ;

- Un puisard (1895) à l'ouest du puits d'accès 619 se raccordant à l'égout en brique.

Les services sont peu nombreux et localisés principalement au centre de la rue. Leur disposition et profondeur font en sorte que de larges (2,00 à 2,50 m) bandes de sols en place subsistent de part et d'autre de la rue.

À noter que les données présentées ici proviennent de la liste des égouts de Montréal (Ville de Montréal, 1969), des plans des utilités publiques produits jusqu'en 2003 par la division des Travaux publics de la Ville de Montréal (feuillets 80-86-1 et 80-86-2) et des relevés archéologiques réalisés sur la rue de la Capitale, à l'angle de la place Royal (SANM, 1992). Les figures 21 à 23 localisent la plupart de ces infrastructures.

Caractérisation des sols

Forage :

La documentation disponible ne fait état d'aucune étude de caractérisation des sols.

Sondage / tranchée :

La documentation disponible ne fait état d'aucune étude de caractérisation des sols.

Activités archéologiques

À ce jour, deux interventions archéologiques ont été conduites sur le segment de rue à l'étude (figure 20) :

Une supervision archéologique a d'abord été réalisée en 1991 à l'intersection de la place Royale et de la rue de la Capitale dans le cadre de travaux de réfection d'égout et d'aqueduc (BjFj-50 : 91Y11 et 91Y12 ; SANM, 1992). Lors de cette intervention, il a été possible de constater la présence de contextes stratigraphiques et de vestiges architecturaux relativement intègre de part et d'autre de la tranchée de construction de l'égout occupant le centre de la rue de la Capitale (figure 21). Le tissu archéologique préservé comprenait les vestiges des fondations du mur nord d'un imposant bâtiment en bois localisé, entre 1680 et 1700, dans la portion sud de la future rue de la Capitale, à environ 2,00 m de son front sud actuel (structure 91Y11). Le tissu archéologique préservé comprenait également les dépôts contemporains de l'occupation de ce bâtiment ainsi que ceux leur étant sous-jacents et formant le terrain d'origine (couche C7 à C15). La surface du sol naturel a été observée à une élévation variant du sud au nord de 11,80 à 12,20 m NMM, soit à une profondeur de 1,84 à 2,24 m sous la chaussée (14,04 m NMM). Quant aux fondations du bâtiment de 1680-1700 et les dépôts lui étant contemporains, leur sommet arasé a été observé à une élévation de 13,04 m NMM, soit à 1,00 m sous la surface. Mentionnons que le plan de 1685 n'illustre pas l'existence du bâtiment répertorié. Les documents manuscrits en font toutefois mention en 1680 (Bénigne Basset, 1680). Il sera remplacé vers 1700 par le second corps de garde. Ce dernier sera localisé dans l'axe actuel du front sud de la rue (vestiges mis au jour sur le site BjFj-03).

En 2008, un inventaire préalable a été mené dans le cadre des travaux de la CSEM sur son réseau souterrain à l'angle sud-ouest des rues de la Capitale Est et Saint-Sulpice (Ethnoscop, 2014). Cette intervention a mené à la mise au jour de nombreux vestiges architecturaux et contextes stratigraphique en lien avec l'occupation ancienne du lieu (XVIIIe-XIXe siècles) de même qu'à l'attribution du code Borden BjFj-152. Les informations relevées indiquent la présence d'un tissu archéologique stratifié faisant une épaisseur d'environ 2,30 m (13,78/11,47 m). À cet endroit, la surface du terrain d'origine affleurait autour de 11,82 m NMM dans l'axe de la rue de la Capitale et présentait une pente descendante vers le fleuve (moins de 11,47 m NMM) dans l'axe de la rue Saint-Sulpice. Les surfaces de circulation en usage au cours de la première moitié du XIXe siècle, voire avant (pavage de moellons de granite de la chaussée et la bordure en pierre de trottoir sud), furent également documentées dans l'axe de la rue de la Capitale. Ces dernières affleuraient à une élévation variant entre 12,85 et 13,11 m NMM. En ce qui a trait aux vestiges architecturaux, il s'agit des fondations de deux bâtiments s'étant succédé à l'angle sud-ouest des rues de la Capital et Saint-Sulpice au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Leur sommet arasé affleure respectivement entre 11,94 et 12,58 NMM.

Finalement, une seconde supervision archéologique a été conduite à l'intersection des rues de la Capitale et Saint-Sulpice dans le cadre du projet de reconstruction d'infrastructures dans la rue de la Saint-Sulpice, entre Notre-Dame et de la Commune (MTL09-25-3 ; Arkéos inc., 2012). Entre la rue de la commune et la rue Saint-Paul, les travaux ont consisté à superviser la désaffectation de puisards en bordure des trottoirs et leur réimplantation dans la chaussée, de même que la réfection des trottoirs. Aucune découverte significative n'a alors été réalisée puisque l'emprise des travaux, bien que relativement profonde en certains points, recoupait des remblais de comblement récents.

D'autres interventions ont également été menées en périphérie du tronçon à l'étude (figure 20) :

À l'ouest, le site archéologique de la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47) a fait l'objet d'une quinzaine d'interventions archéologiques entre 1980 et 2000. Les fouilles menées dans sa portion sud ont notamment démontré que l'utilisation de cet espace, jadis situé à la confluence du fleuve et de la petite rivière Saint-Pierre, remonte à près de 3 000 ans. Les interprétations formulées suggèrent que cet espace était un lieu de halte privilégié pour les Amérindiens jusqu'à la fondation de Ville-Marie. Les occupations documentées prenaient place sur un grand replat situé à une altitude de 12,50 à 11,70 m NMM. Les données disponibles au moment de la production de la synthèse des données préhistoriques en 1991 (Arkéos inc., 1991) semblaient par ailleurs indiquer que le replat se poursuivait au nord-est de la place Royal, vers la rue de la Capitale (Arkéos inc., 1991). Les données altimétriques récoltées par la suite par la SANM (1992) dans ce secteur et présentées ci-dessus tendent d'ailleurs à confirmer cette hypothèse. À ces données s'ajoutent celles récemment récoltées sur le lot 203 du second terrier localisé au nord de la rue de la Capitale dans le cadre de la réalisation d'inventaires archéologiques par forages et par sondages manuels (MTL99-06-6, MTL04-25-19, BjFj-151 ; Ethnoscop 1999 et 2012, Arkéos inc., 2005). Ces interventions ont permis de localiser la surface du terrain d'origine sol en divers points du site, notamment en bordure de la rue de la Capitale. À cet endroit, le terrain d'origine s'élevait à une altitude de 12,27 à 11,77 m NMM. Il semble ainsi fort probable que le replat accueillant identifié sur la portion sud du site de la place Royal se prolonge plus amplement vers le nord-est et recoupe la rue de la Capitale.

Outre le site de la place Royal (BjFj-3 et BjFj-47), plusieurs autres secteurs du Vieux-Montréal ont livré des vestiges préhistoriques, notamment le site du Versant Sud qui réunit les composantes des sites Lemoyne-Leber (BjFj-49 ; Ethnoscop, 2000 et 2001) et des jardins du séminaire Saint-Sulpice (BjFj-18) localisé au nord du secteur à l'étude sur un replat plus élevé (15,00 m NMM). L'ensemble de ces découvertes souligne une utilisation étendue du flanc sud de la colline du Vieux-Montréal au temps préhistorique. Signalons que plus de 5 000 artéfacts (assemblage lithique et céramique) et écofacts associés aux périodes d'occupation amérindienne ont été mis au jour dans les sites archéologiques de la place Royale et de Lemoyne-LeBer (Arkéos inc., 2003). Il s'agit de l'une des collections les plus importantes mises au jour sur l'île de Montréal et donne à ces sites une valeur exceptionnelle.

Les fouilles réalisées sur les sites de place Royale et de Lemoyne-Leber ont par ailleurs également livré nombre de témoins témoignant de la traite des fourrures avec les Amérindiens au XVIIe siècle. Rassades, colifichet, bagues dites Jésuites, retailles de métaux cuivreux sont au nombre des fragments mis au jour dans ces secteurs. Cette collection met en évidence l'étendue de cette activité commerciale dans le bourg de Ville-Marie.

Potentiel archéologique

POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

La rue de la Capitale Est semble s'inscrire dans le prolongement du grand replat identifié sur la place Royal (12,50-11,70 m NMM) et ayant livré une quantité fort appréciable d'indices témoignant d'occupations brèves en marge de la Petite rivière Saint-Pierre et du fleuve Saint-Laurent au cours de la période préhistorique du Sylvicole. De larges bandes de sols en place subsistent de plus de part et d'autre de cette rue dont la chaussée s'élève aujourd'hui autour de 14,00 m NMM. Les remblais historiques s'y sont accumulé une épaisseur de plus de 1,50 m, préservant le sol d'origine.

Compte tenu de la position favorable du segment de rue à l'étude, de la préservation des sols naturels sur de larges bandes ainsi que des résultats largement positifs des recherches archéologiques antérieures menées en périphérie immédiate, la présence de vestiges préhistoriques s'avère plus que probable. On reconnaît ainsi à la rue de la Capitale Est un fort potentiel archéologique découlant de fréquentations et d'occupations humaines brèves au cours de la préhistoire.

POTENTIEL EUROCANADIEN

Utilisation de la commune (1651-1665)
L'espace que recoupe la rue de la Capitale est d'occupation ancienne. Il s'insère dans la large bande de terre longeant le fleuve et constituant la commune entre 1651 et 1665. Utilisé par les habitants pour faire paître en commun les animaux, on doit présumer que les vestiges témoignant de cette phase d'occupation se résument à quelques objets perdus sans plus. La proximité de la commune avec le rivage du fleuve et le sentier qui le borde a peut-être contribué à l'apport de nombre débris découlant du transport maritime et terrestre, tels des débris de marchandise. Reste que les vestiges témoignant de l'utilisation de la commune seront vraisemblablement fugaces et peu évidents à lui être associés.

La pratique d'activités commerciales (1657-1676)
On sait encore très peu sur les modalités d'utilisation de la place publique créée en 1657 et sur ses limites avant 1676. On sait tout au plus qu'un hangar pour loger les Amérindiens lors des foires annuelles de fourrures y sera érigé en 1663. Le plan de 1672 semble également montrer que la place recoupe en partie l'espace à l'étude avant que ses limites ne soient formellement établies en 1676. Cette représentation pourrait illustrer que les premières concessions faites en 1666 correspondent à des emplacements stratégiques pour le commerce réservés à quelques particuliers privilégiés. Il est donc plausible que les activités commerciales de la place aient débordé de ses limites sur le secteur à l'étude. La règlementation établit en 1675 en vue de confiner à la place publique les foires commerciales annuelles des fourrures ainsi que les découvertes faites en périphérie du secteur à l'étude abondent en ce sens. La présence de vestiges associés aux pelleteries ne peut donc pas être écartée.

L'occupation initiale (1676-1714)
On sait également encore très peu sur les modalités d'occupation des concessions faites entre les années 1660 et les années 1690. Certaines données historiques et archéologiques démontrent toutefois la présence de quelques bâtiments permanents (maisons, hangar et dépendances) dès 1680 en marge de la rue Saint-Paul et de la place Royale. L'intervention menée sur la rue de la Capitales Est, à l'angle de la place Royale, a notamment permis de mettre en lumière la présence de vestiges (contextes archéologiques et vestige architectural) témoignant des premiers moments d'occupation des nouvelles concessions dans l'emprise de la rue de la Capitale. Les découvertes réalisées mettent notamment en évidence la localisation plutôt arbitraire des bâtiments en front sud de la rue avant que le tracé de cette voie de circulation ne soit officialisé vers 1714. Le bâtiment répertorié recoupait en effet les terrains de l'îlot urbain bordant la rue au sud. Il semble ainsi que les bandes de sols en place de part et d'autre du tronçon à l'étude pourraient livrer des vestiges associés aux premiers moments d'occupation des îlots lui étant aujourd'hui adjacents. Les vestiges présumés sont notamment en lien avec le cadre bâti principal et secondaire présent sur ces propriétés.

L'urbanisation (1714-1852)
Après l'homologation de la rue de la Capitale vers 1714, qui entraîna vraisemblablement la démolition, le recoupement ou le déplacement de quelques bâtiments, seule la limite sud de l'îlot nord recoupera encore la rue de la Capitale Est sur une largeur de 1,45 m, et ce, jusqu'à ce qu'on l'élargisse suite à l'incendie de 1852. Les incendies de 1721 et de 1765 provoqueront également le remplacement du premier cadre bâti. Suite à la première conflagration, les propriétaires semblent reconstruire à même les ruines des anciens bâtiments alors que la seconde entraînera la construction d'un nouveau cadre bâti, beaucoup plus imposant qui respectera les nouvelles normes entrées en vigueur en 1721. En parallèle, le cadre bâti se déploie, de telle sorte que les cours deviennent confinées à de petits espaces. Parmi les bâtiments présents on compte principalement des dépendances, mais également quelques maisons, notamment celles qui ont façade sur la Saint-Sulpice et la place du Marché. Ainsi, la bande de sol en place dans la portion nord de la rue de la Capitale pourrait livrer des vestiges associés au cadre bâti ayant pris place en bordure de la rue suite à son homologation en 1714 et avant son élargissement en 1852.

En somme, la rue de la Capitale Est doit être considérée à fort potentiel archéologique historique. Elle est en effet susceptible de receler de part et d'autre de son axe des vestiges témoignant du commerce des fourrures au XVIIe siècle et du cadre bâti témoignant de la vocation commerciale du quartier de la place du marché au XVIIIe et au XIXe siècle.

Valeur documentaire

L'emprise de la rue de la Capitale constitue l'un des rares espaces susceptibles de pouvoir documenter de façon probante l'histoire du secteur localisé à l'est de la place du Marché. Il convient d'assurer la protection des ressources archéologiques qu'il recèle.

Recommandation générale pour protection du patrimoine archéologique :

Le potentiel archéologique de la rue de la Capitale Est doit être considérée comme fort étant donné la nature des ressources archéologiques connues et présumées, tant préhistoriques qu'historiques, et la persistance de bandes de sols en place de largeur significative (plus de 2,00 m). Les ressources archéologiques présumées et connues sont associées :

1) Aux dépôts propres à documenter la topographie d'origine de ce secteur du Vieux-Montréal ;

2) Aux vestiges en lien avec les occupations préhistoriques documentées en périphérie ;

3) Aux vestiges en lien avec les foires annuelles des fourrures tenues au XVIIe siècle ;

4) Aux vestiges du cadre bâti qui bordait de part et d'autre la rue de la Capitale avant son percement en 1714 et aux vestiges du cadre bâti bordant son flanc nord entre 1714 et 1852, soit avant son élargissement.

Compte tenu du fort potentiel archéologique de la rue de la Capitale Est, il est recommandé que tout projet de construction ou de réfection (incluant leurs modifications ultérieures) impliquant des excavations soit soumis à l'attention de la Ville de Montréal afin que des mesures de protection soient mises de l'avant.

Documents annexés

Plans anciens (oui/non)	oui	1672, 1685, 1704, 1717, 1724, 1752, 1804, 1815, 1846, 1890
Plans anciens numérisés	oui	
Plans polyphasés	oui	1704, 1717, 1724, 1752, 1804, 1815, 1846, 1890
Plans des infrastructures souterraines	non	SITE: feuillets 80-86-1 et 80-86-2 (consulté uniquement)
Plans d'expropriation	oui	VdeM, Index des propriétés, vol 7 folio 2; TP: Dossiers de coord. consultés uniquement 33240, 3902,3899, 21338, voir figure 1)
Fiches et plans de caractérisation des sols	non	
Autres documents		

Avis de projet 1

Promoteur du projet : **Numéro du projet :**

Commission des services électriques de la Ville de Montréal Étude: 20121086

Nature des travaux projetés :

Le projet prévoit le remplacement du puits d'Accès 619 et son raccordement aux massifs et aux raccords attenants. Il prévoit aussi l'implantation d'un nouveau massif de six conduits de part et d'autre du PA619 sur une longueur de 37 m à l'ouest et sur une longueur de 3 m à l'est.

Impact sur les ressources archéologiques :

Le remplacement du PA 619 et son raccordement aux massifs et aux raccords attenants ainsi qu'au nouveau massif à l'est vont nécessiter l'excavation d'une tranchée de 3 à 5 m de côté sur une profondeur variant de 1,50 à 3,50 m (figures 22 et 23). Le PA existant est plus petit (1,13 x 1,60 x 1,37 m) que celui qui va le remplacer (1,60 x 2,20 x 2,30 m) de sorte que l'excavation nécessaire à son implantation va déborder largement de la zone déjà affectée par la construction de l'ancien. Le tissu archéologique qui subsiste toujours autour et sous l'ancien PA va être retiré en entier lors de l'implantation du nouveau. Le PA recoupe un secteur propre à documenter plusieurs aspects du secteur à l'étude, soit sa topographie naturelle, son occupation préhistorique et les différentes occupations domestiques et commerciales au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle. Mentionnons qu'il recoupe la façade secondaire du lot 205 (second terrier) concédé en 1666 ainsi que la façade principale du lot 206 crée en 1721 suite au morcellement du lot 205. Les vestiges de maisons-magasins, maisons-entrepôts, cabanes, hangars, dépendance, voûtes et autres dépendances s'étant succédé sur ces terrains jusqu'à l'élargissement de la rue en 1853 pourraient être présents dans son emprise.

Le massif à construire à l'ouest du PA compte six conduits et présente une longueur de 37 m. Son implantation va nécessiter l'excavation d'une tranchée pouvant atteindre une largeur de 0,75 m sur une profondeur de 1,50 m (figure 22). Le tissu archéologique qui subsiste toujours dans la portion nord de la rue de la Capitale sera arasé sur une épaisseur d'environ 0,50 m (13,04/12,50 m NMM), voir complètement à l'est, lors de sa construction (figure 23). À l'angle de la place Royal, une partie des sols archéologiques s'avèrent toutefois avoir été retirés sur les cinq premiers mètres de son tracé lors de la réfection des conduits d'égout et d'aqueduc en 1991. Cet espace conserve cependant son potentiel puisque la portion résiduelle des sols en place inclut la bande de terrain de 1,45 m de large qui fut expropriée en 1853 pour l'élargissement de la rue. Les vestiges touchés par cette excavation concernent les différentes occupations domestiques et commerciales au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle, plus spécifiquement celles des lots 202, 203 et 204 du second terrier et de leur façade secondaire.

Interventions archéologiques recommandées :

Compte tenu du fort potentiel archéologique de la rue de la Capitale Est, de la valeur exceptionnelle de ce potentiel et de l'impact des travaux de la CSEM, des interventions de différentes natures seront requises avant la réalisation des travaux (figure 23) :

- **Remplacements du PA 619, reconstruction des massifs attenants et construction du massif à l'est :**
  Ressources archéologiques présumées affectées par les travaux sont associées : à la topographie naturelle, aux occupations préhistoriques et aux activités domestiques et commerciales.
  Ancienneté des ressources archéologiques présumées : 3 000 ans avant aujourd'hui – 1852
  Intervention recommandée : ouverture d'une tranchée mécanique préalable et fouille de sondages manuels
  Objectif : statuer sur la présence de témoins préhistoriques, caractériser les dépôts naturels et historiques ainsi que les vestiges architecturaux

- **Construction du massif de conduits à l'est du PA 619 :**
  Ressources archéologiques présumées affectées par les travaux sont associées : aux activités domestiques et commerciales ainsi que possiblement à la topographie naturelle et aux occupations préhistoriques,
  Ancienneté des ressources archéologiques présumées : 1666–1852, voir jusqu'à 3000 ans avant aujourd'hui
  Intervention recommandée : ouverture d'une tranchée mécanique préalable et fouille ponctuelle de sondages manuels
  Objectif : statuer sur la présence de témoins préhistoriques, caractériser les dépôts naturels et historiques ainsi que les vestiges architecturaux

Advenant le cas de la découverte de témoins d'occupation préhistorique, des mesures de protection supplémentaires devront être réalisées afin de documenter convenablement les ressources préhistoriques présentes dans l'emprise des travaux.

Calendrier :

Les activités archéologiques seront conduites en 6 jours par un archéologue de terrain et deux techniciens de fouille.

Par : Cathy Couture **Date :** 23/01/2013 revisé en 2015

LISTE DES FIGURES

(1/2)

		Page
Figure 1 -	Extrait de l'Index des propriétés de la Ville de Montréal	1
Figure 2 -	Plan de 1672 attribué à François Dollier de Casson illustrant l'emplacement du secteur à l'étude	2
Figure 3 -	Extrait du plan de 1685 attribué à Robert de Villeneuve illustrant l'emplacement du secteur à l'étude	3
Figure 4 -	Extrait du plan de 1704 de Jacques Levasseur de Neré illustrant l'emplacement du secteur l'étude	4
Figure 5 -	Extrait du plan de 1704 de Jacques Levasseur de Neré superposé à la trame urbaine	5
Figure 6 -	Extrait du plan de 1717 de Chaussegros de Léry illustrant l'emplacement du secteur à l'étude	6
Figure 7 -	Extrait du plan de 1717 de Chaussegros de Léry superposé à la trame urbaine.....	7
Figure 8 -	Extrait du plan de 1724 de Chaussegros de Léry illustrant l'emplacement du secteur à l'étude	8
Figure 9 -	Extrait du plan de 1724 de Chaussegros de Léry superposé à la trame urbaine.....	9
Figure 10 -	Extrait du plan de 1752 attribué à Louis Franquet illustrant l'emplacement du secteur à l'étude. À noter que ce plan indique les nouvelles fortifications.....	10
Figure 11 -	Extrait du plan de 1752 attribué à Louis Franquet superposé à la trame urbaine ...	11
Figure 12 -	Extrait du plan de 1804 de Louis Charland illustrant l'emplacement du secteur à l'étude	12
Figure 13 -	Extrait du plan de 1804 de Louis Charland superposé à la trame urbaine	13
Figure 14 -	Extrait du plan de 1815 de Bouchette illustrant l'emplacement du secteur à l'étude.....	14
Figure 15 -	Extrait du plan de 1815 de Bouchette superposé à la trame urbaine.....	15
Figure 16 -	Extrait du plan de 1846 de James Cane illustrant l'emplacement du secteur à l'étude.....	16

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 17 - Extrait du plan de 1846 de James Cane superposé à la trame urbaine 17

Figure 18 - Extrait du plan de 1890 de Charles Edward Goad illustrant l'emplacement du secteur à l'étude 18

Figure 19 - Extrait du plan de 1890 de Charles Edward Goad superposé à la trame urbaine 19

Figure 20 - Plan de localisation des interventions archéologiques antérieures menées en périphérie du secteur à l'étude 20

Figure 21 - Croquis stratigraphique relevé sur la rue de la Capitale, à l'angle de la place Royal 21

Figure 22 - Impact des travaux sur les ressources archéologiques connus et présumés illustré sur le croquis stratigraphique relevé sur la rue de la Capitale, à l'angle de la place Royal 23

Figure 23 - Plan de localisation des interventions archéologiques proposées et des services d'utilités publiques existants et à construire dans le secteur à l'étude 25

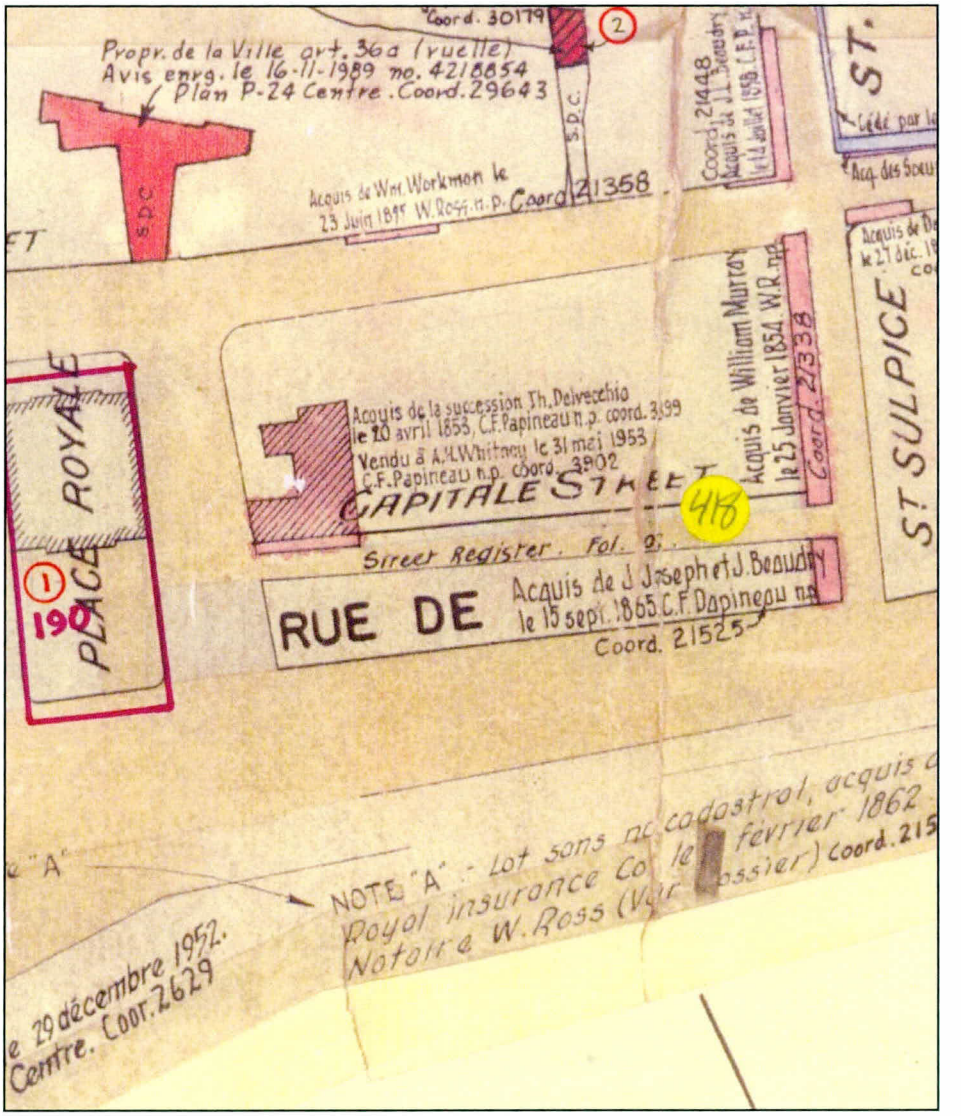

Figure 1 - Extrait de l'Index des propriétés de la Ville de Montréal (sources : TP : VP-7-2)

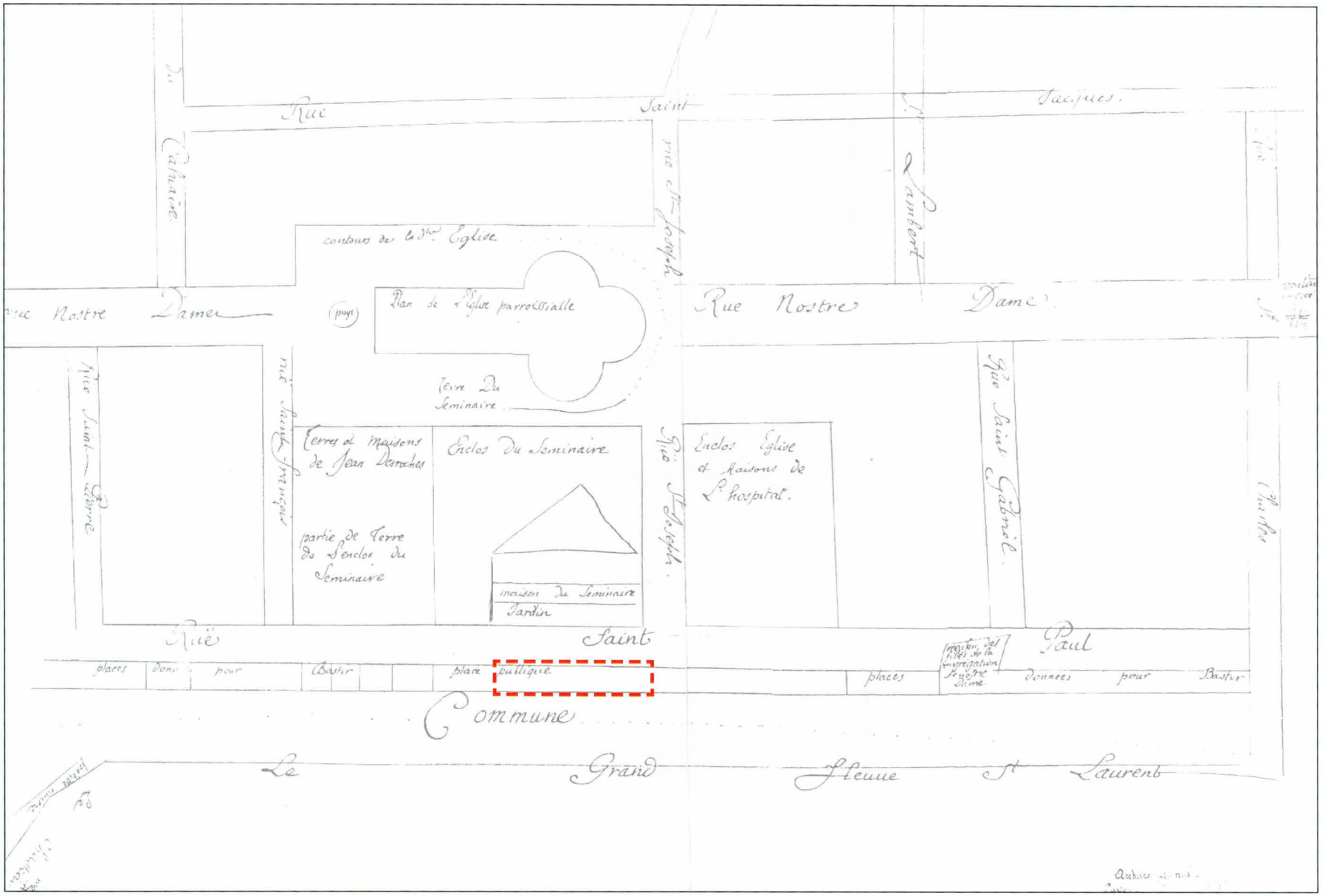

Figure 2 - Plan de 1672 attribué à François Dollier de Casson illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

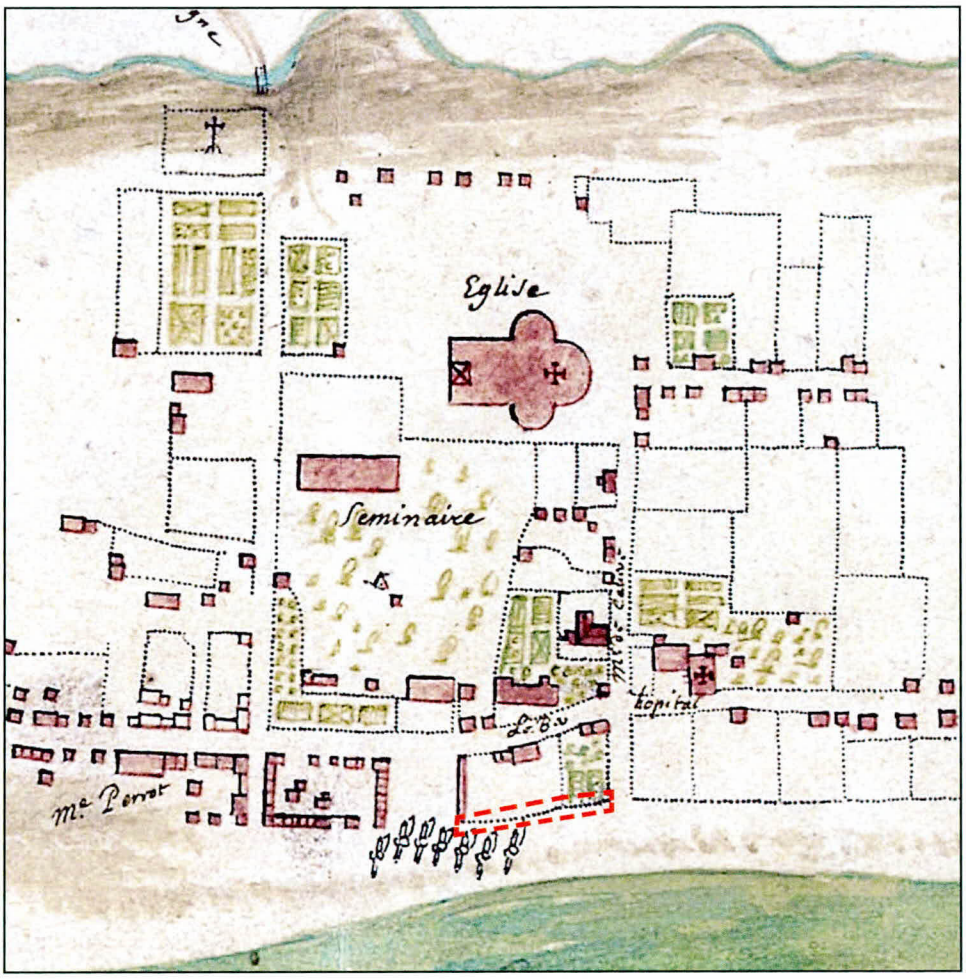

Figure 3 - Extrait du plan de 1685 attribué à Robert de Villeneuve illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

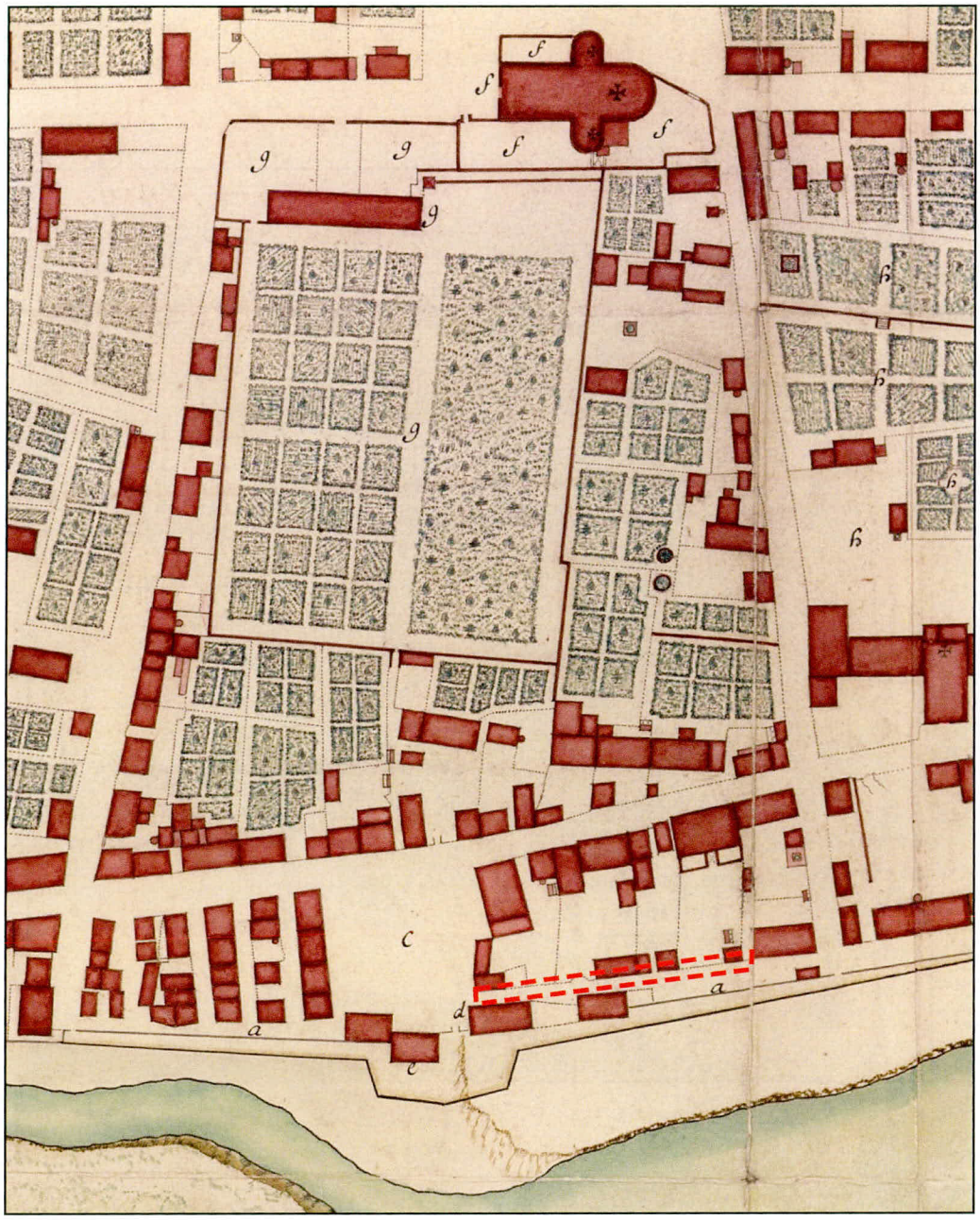

Figure 4 - Extrait du plan de 1704 de Jacques Levasseur de Neré illustrant l'emplacement du secteur l'étude

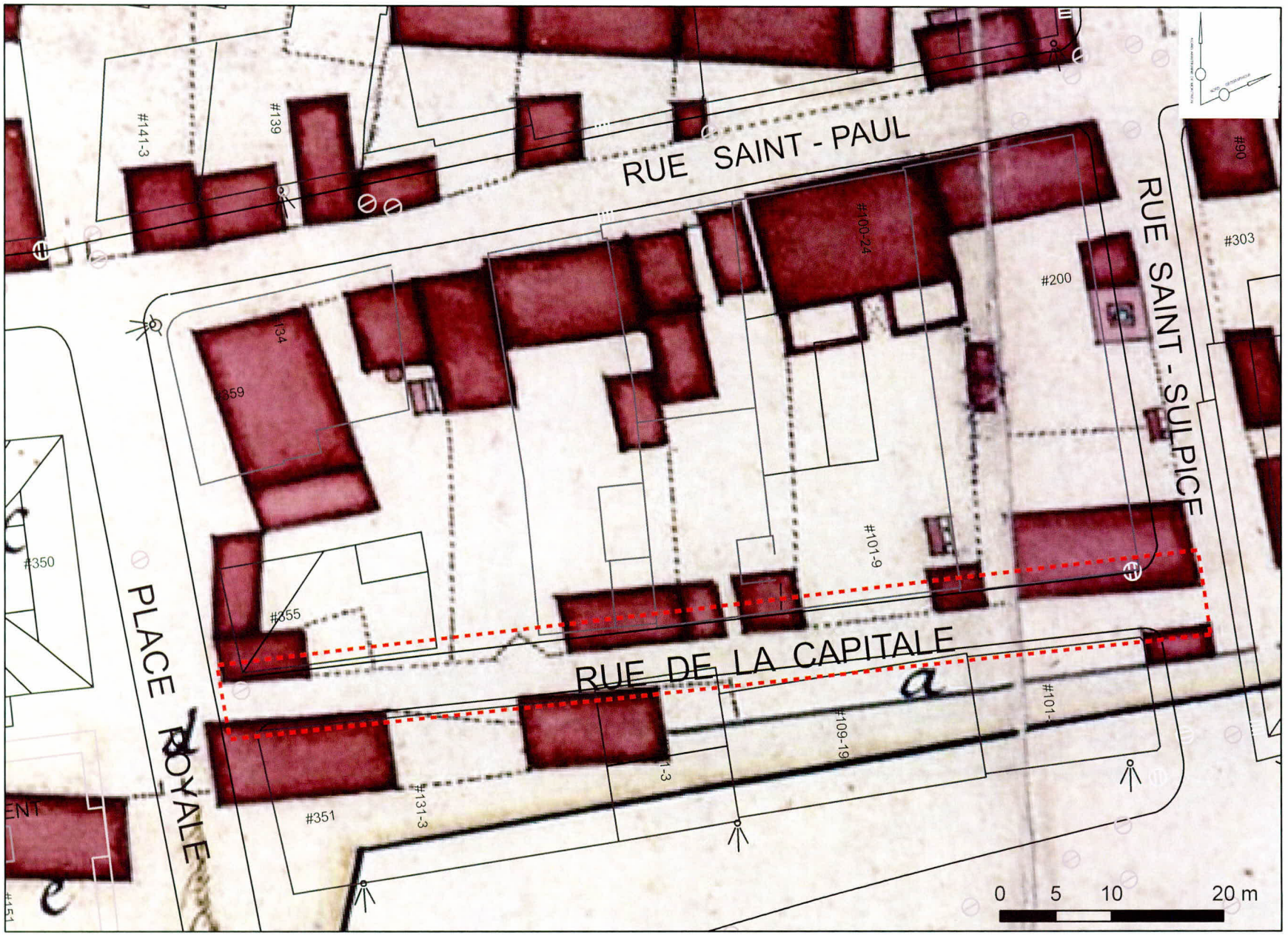

Figure 5 - Extrait du plan de 1704 de Jacques Levasseur de Neré superposé à la trame urbaine

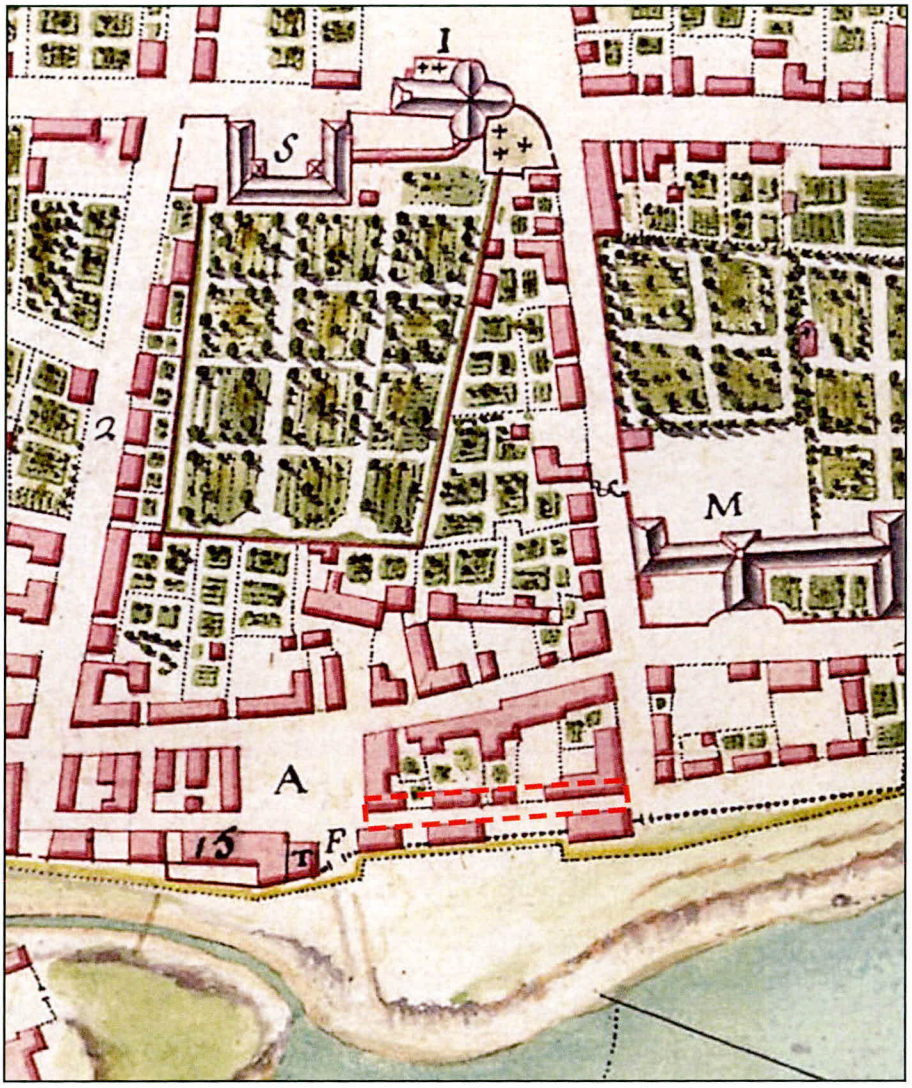

Figure 6 - Extrait du plan de 1717 de Chaussegros de Léry illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

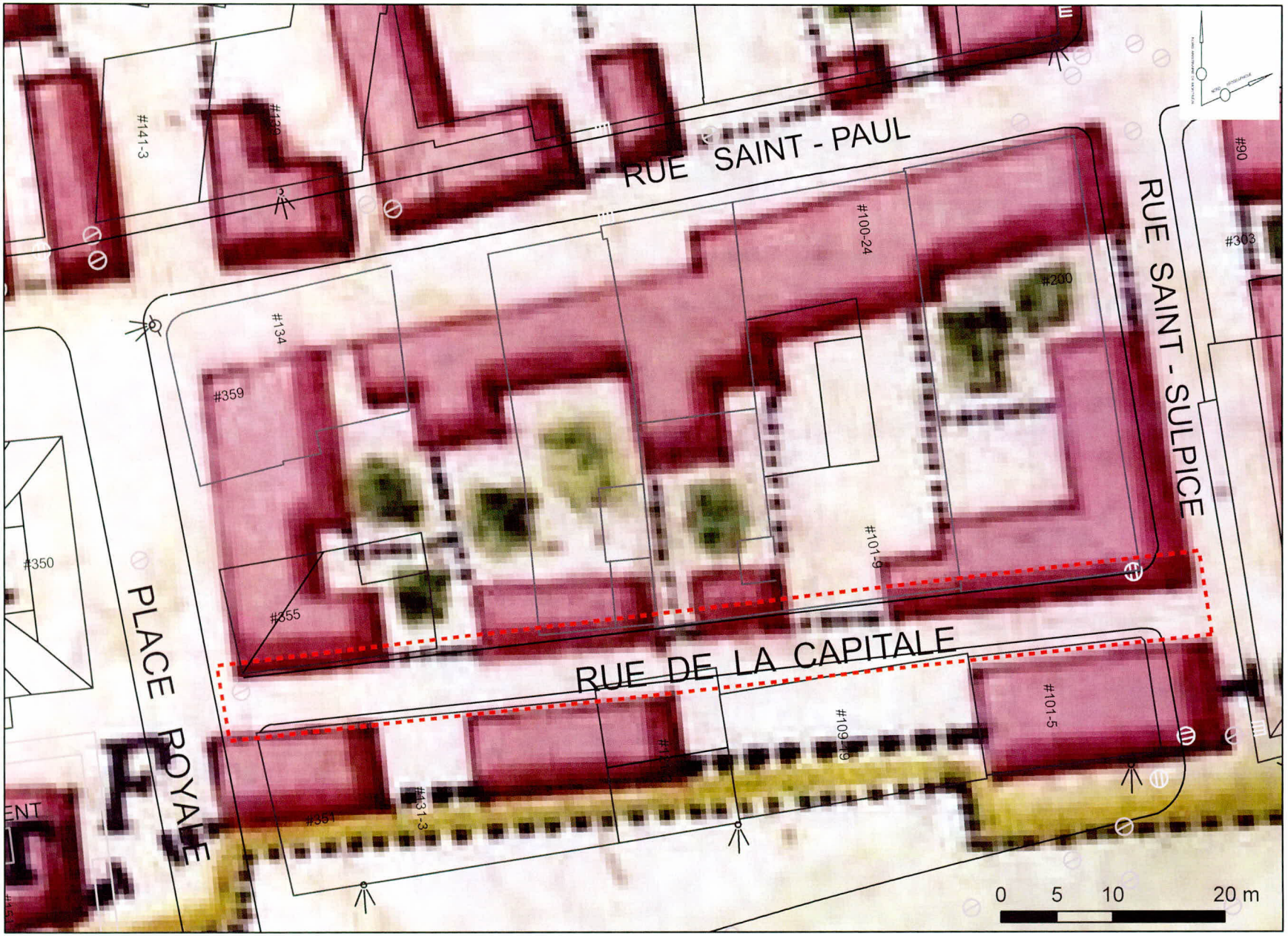

Figure 7 - Extrait du plan de 1717 de Chaussegros de Léry superposé à la trame urbaine

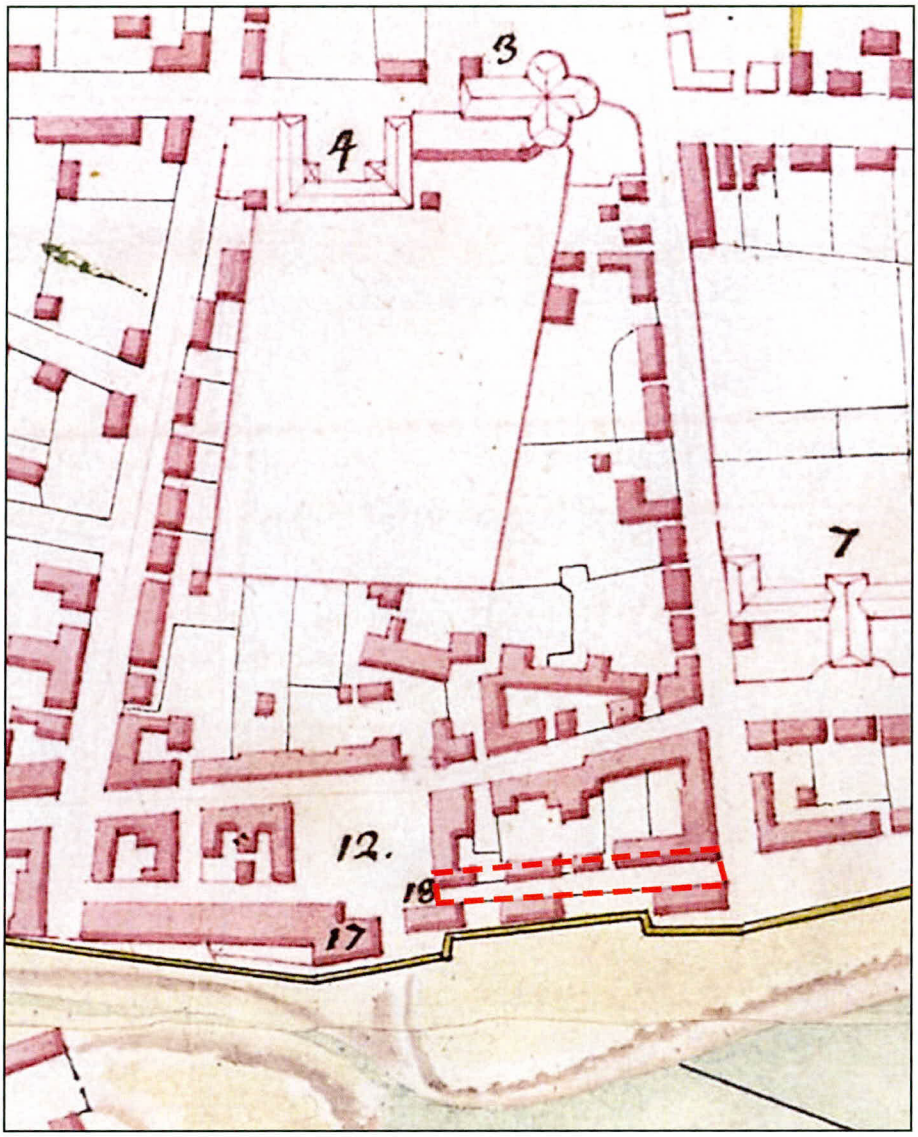

Figure 8 - Extrait du plan de 1724 de Chaussegros de Léry illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

Figure 9 - Extrait du plan de 1724 de Chaussegros de Léry superposé à la trame urbaine

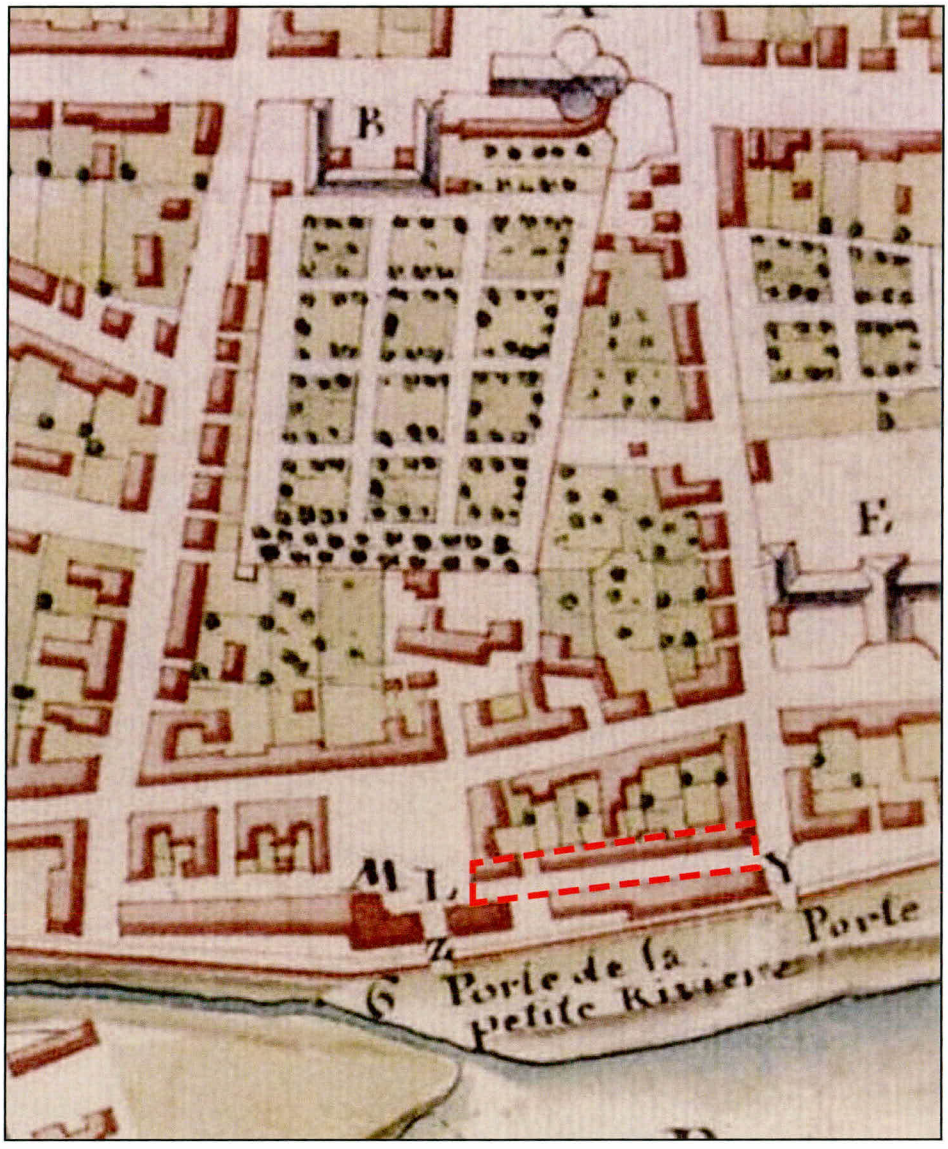

Figure 10 - Extrait du plan de 1752 attribué à Louis Franquet illustrant l'emplacement du secteur à l'étude. À noter que ce plan indique les nouvelles fortifications

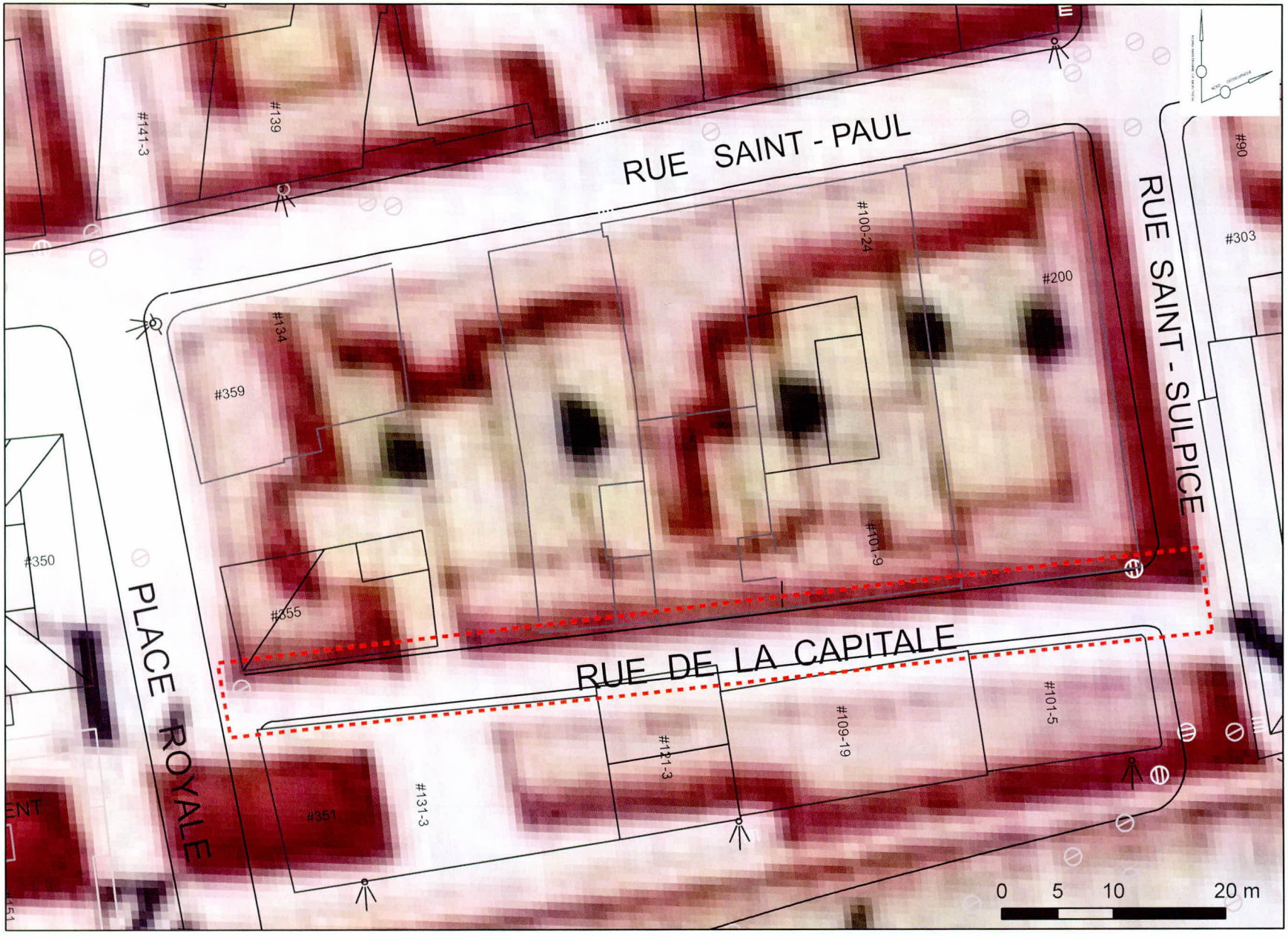

Figure 11 - Extrait du plan de 1752 attribué à Louis Franquet superposé à la trame urbaine

Figure 12 - Extrait du plan de 1804 de Louis Charland illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

Figure 13 - Extrait du plan de 1804 de Louis Charland superposé à la trame urbaine

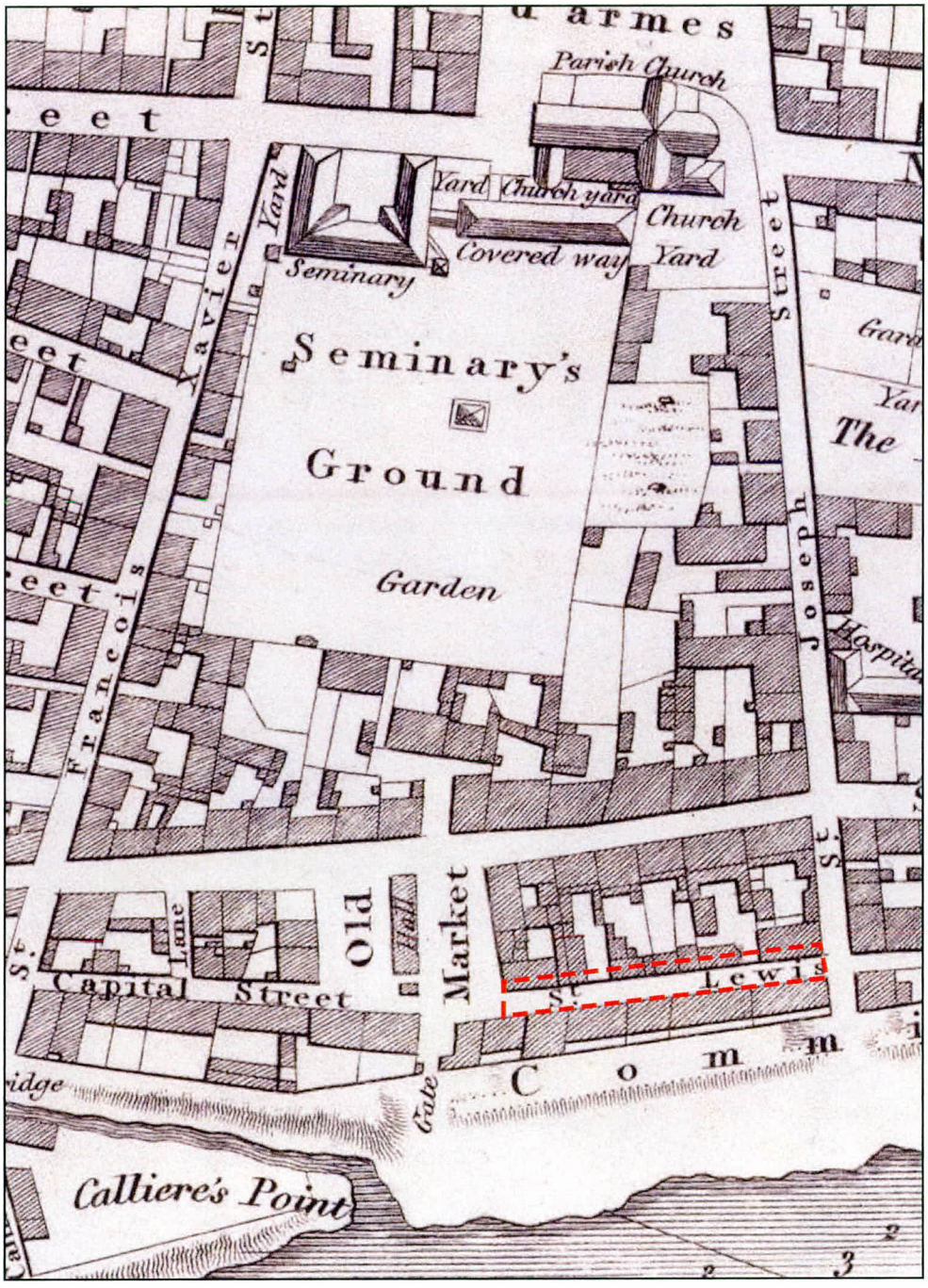

Figure 14 - Extrait du plan de 1815 de Bouchette illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

Figure 15 - Extrait du plan de 1815 de Bouchette superposé à la trame urbaine

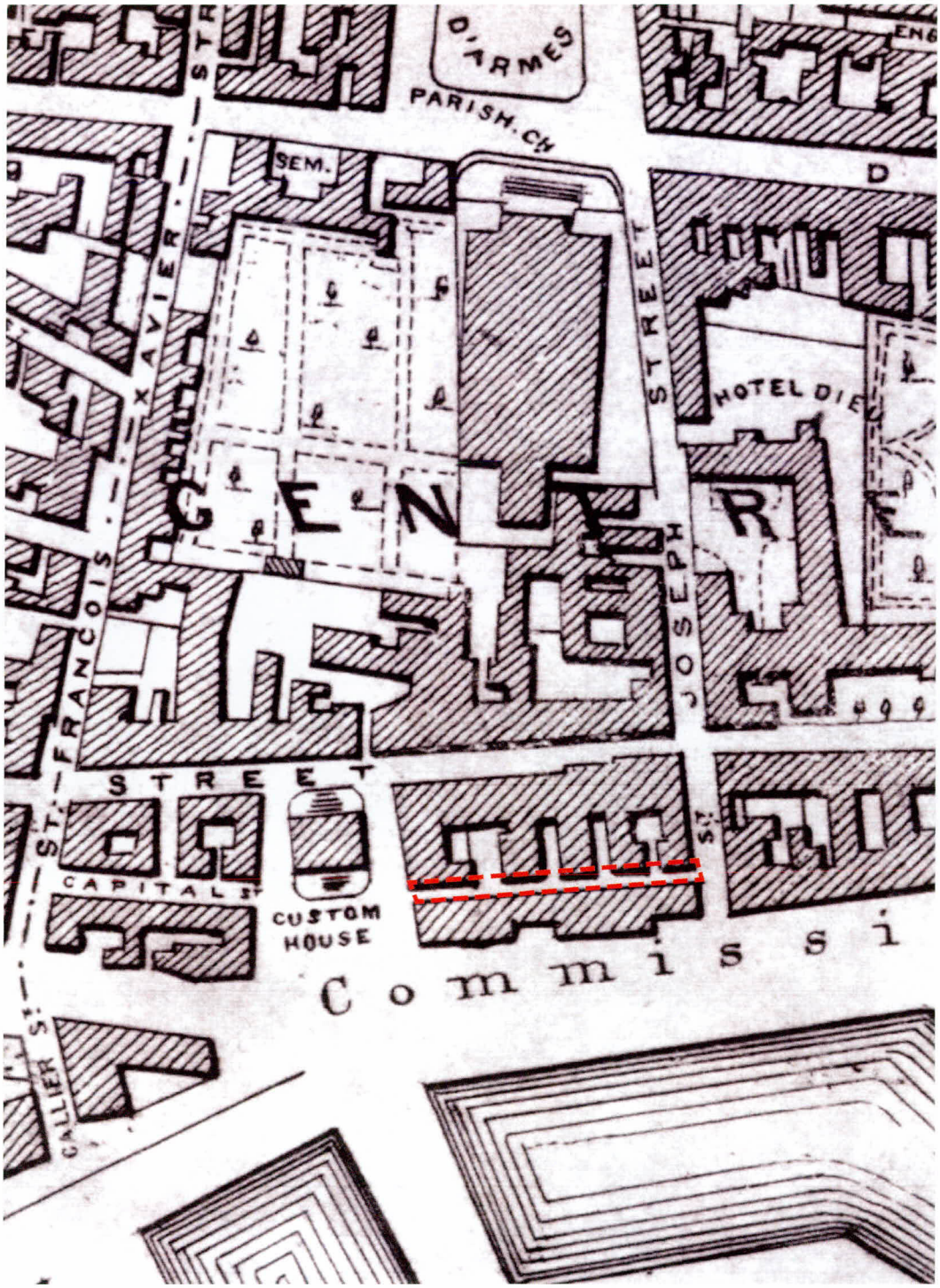

Figure 16 - Extrait du plan de 1846 de James Cane illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

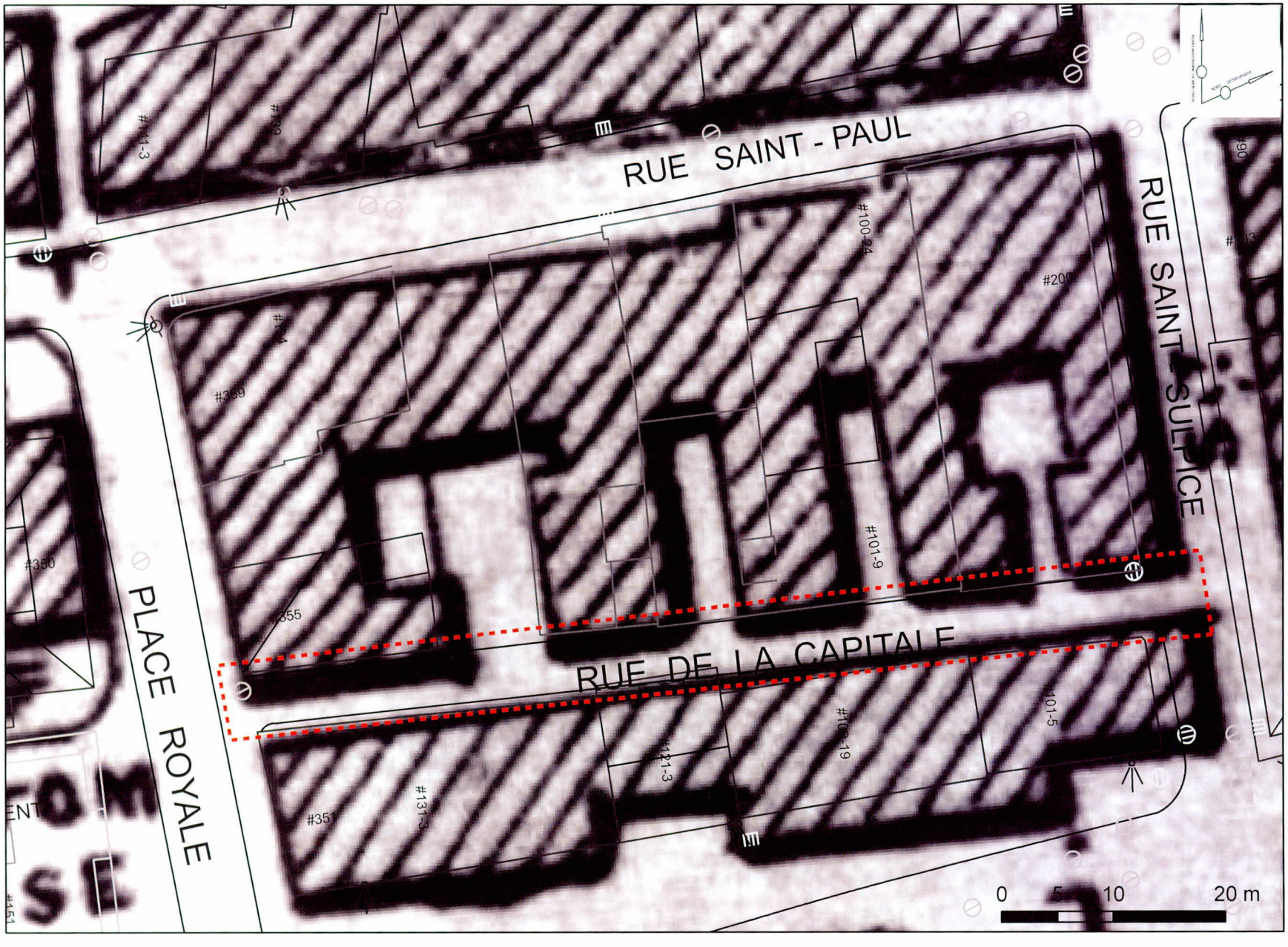

Figure 17 - Extrait du plan de 1846 de James Cane superposé à la trame urbaine

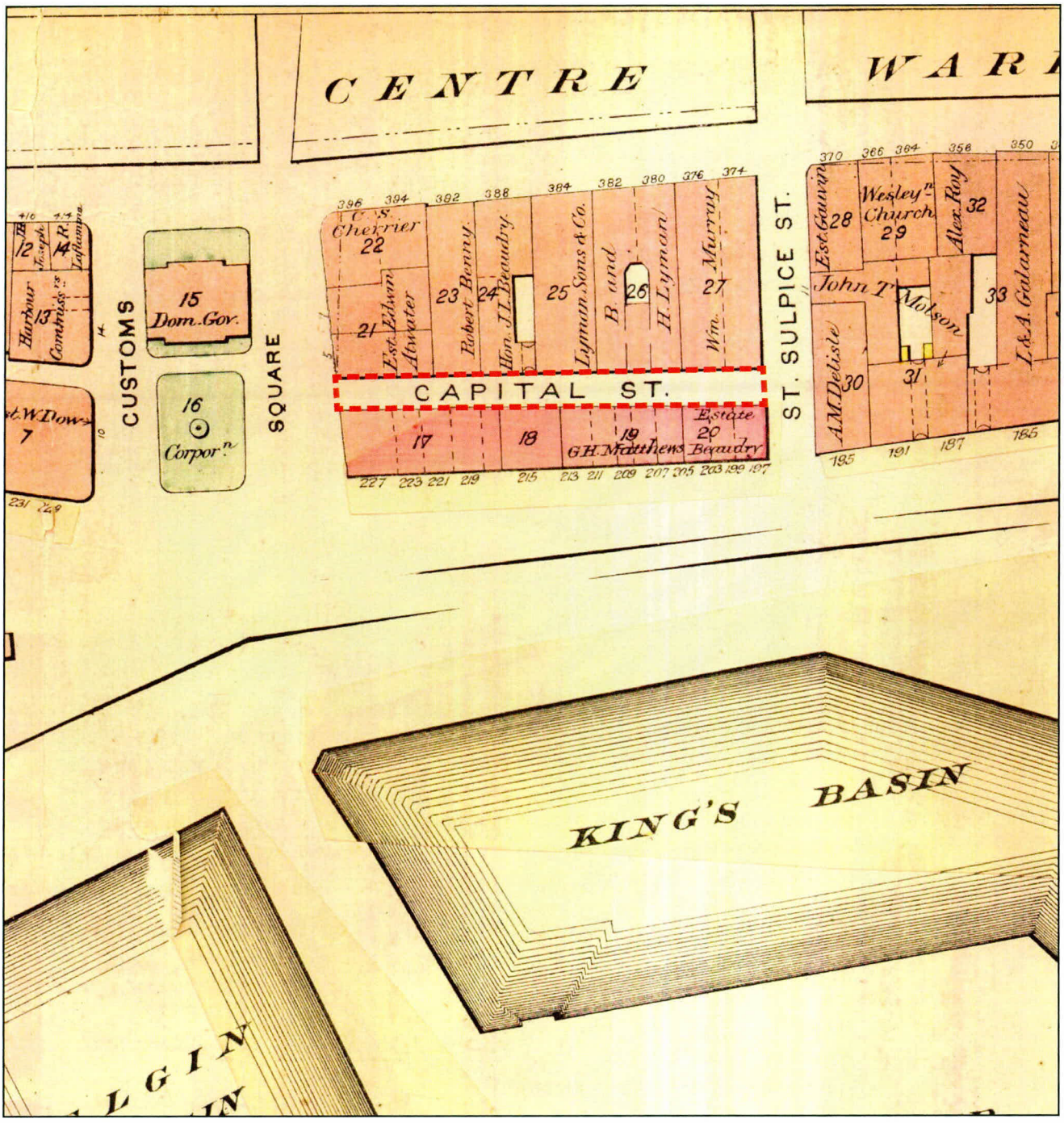

Figure 18 - Extrait du plan de 1890 de Charles Edward Goad illustrant l'emplacement du secteur à l'étude

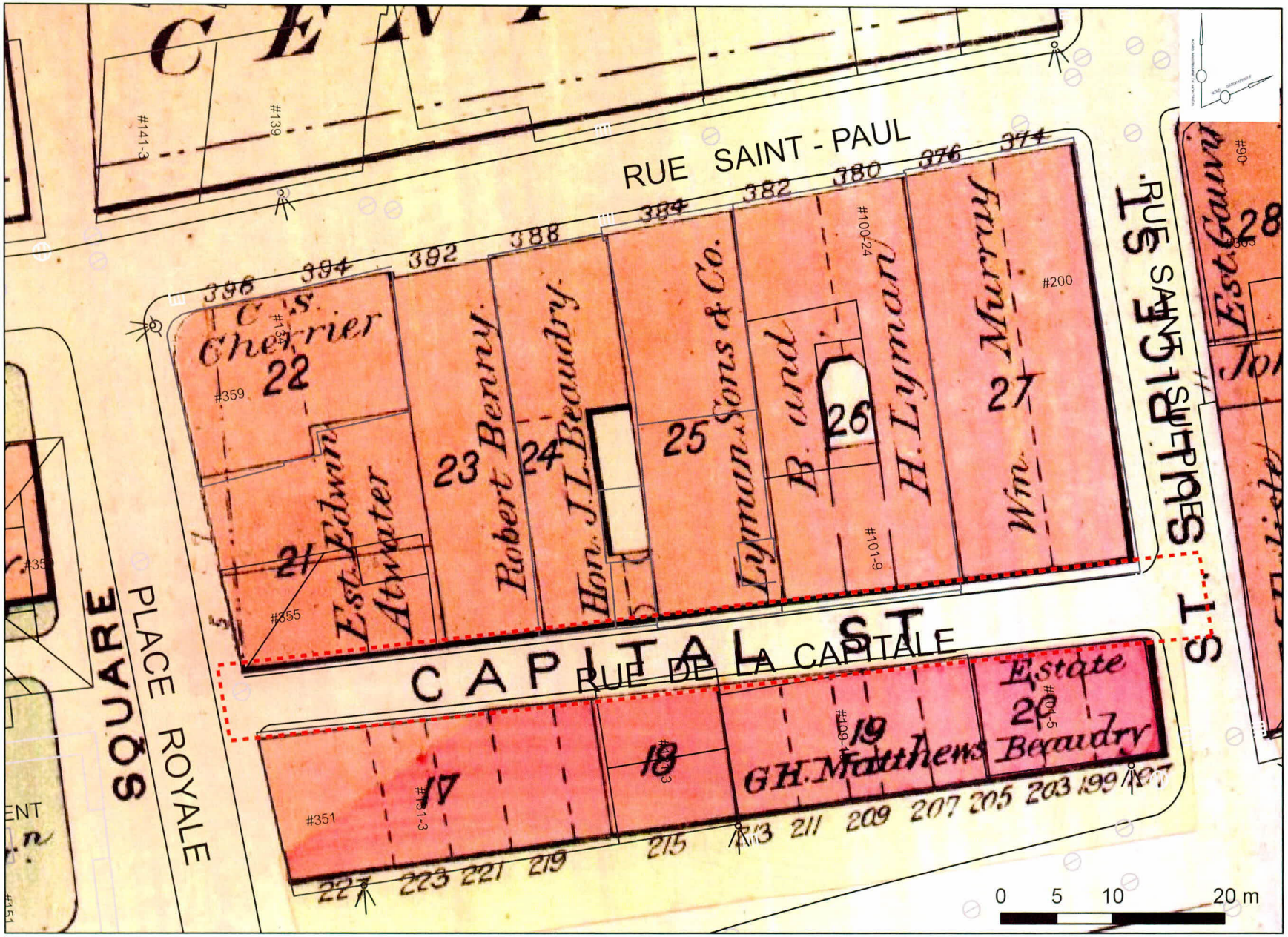

Figure 19 - Extrait du plan de 1890 de Charles Edward Goad superposé à la trame urbaine

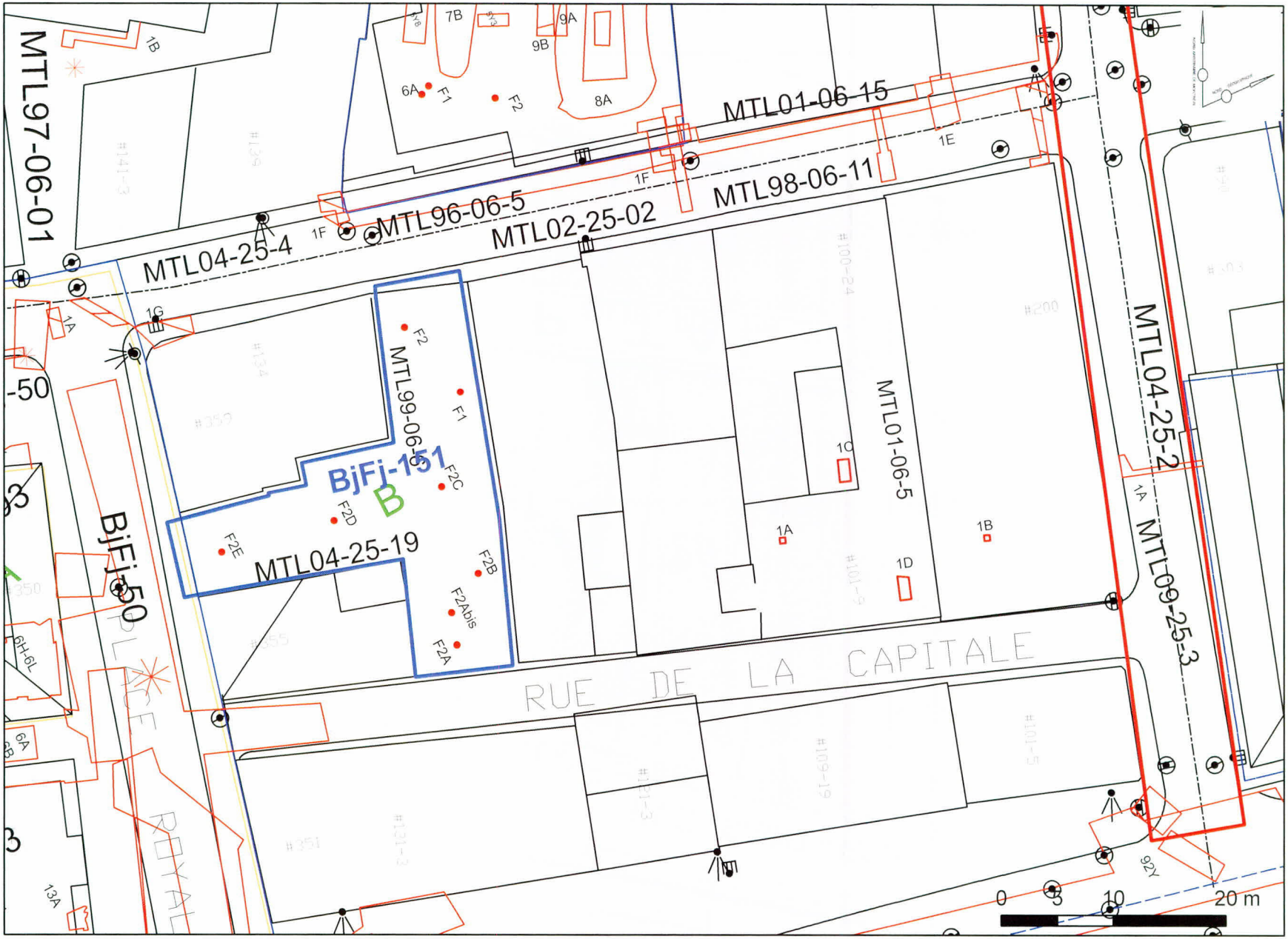

Figure 20 - Plan de localisation des interventions archéologiques antérieures menées en périphérie du secteur à l'étude

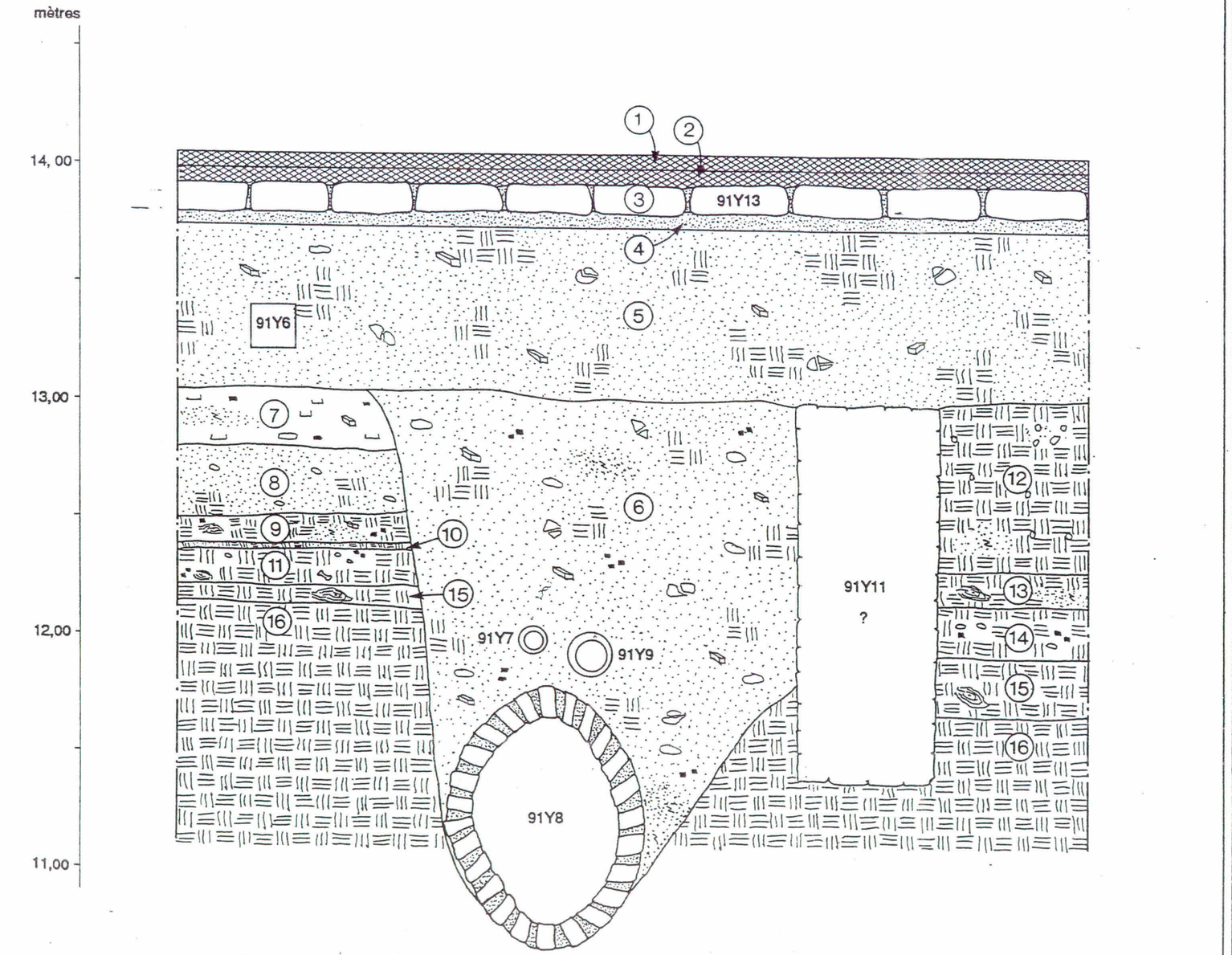

VILLE DE MONTRÉAL
Service de l'habitation et du développement urbain

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES
Direction du patrimoine de Montréal

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES RUES ET DES RÉSEAUX SOUTERRAINS DE MONTREAL- 1991, (BjFj-50)

surveillance archéologique sur les emprises publiques du site de la Place Royale et de la Pointe à Callière

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE, RUE DE LA CAPITALE EST, PAROI EST
BjFj-50-91Y59

BjFj-50-91Y12

Échelle 1:20

0 1 mètres

RELEVÉ: Jean Bergeron
Pierre Ratio
Robert Bilodeau

DESSIN: François Bélanger

novembre 1991

S.A.N.M.
Société d'archéologie et de numismatique de Montréal
280 est, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H2Y 1C5
Téléphone: (514) 861-7182 Télécopieur: (514) 861-8317

Figure 21 - Croquis stratigraphique relevé sur la rue de la Capitale, à l'angle de la place Royal (BjFj-50-91Y59 ; tiré de SANM, 1992)

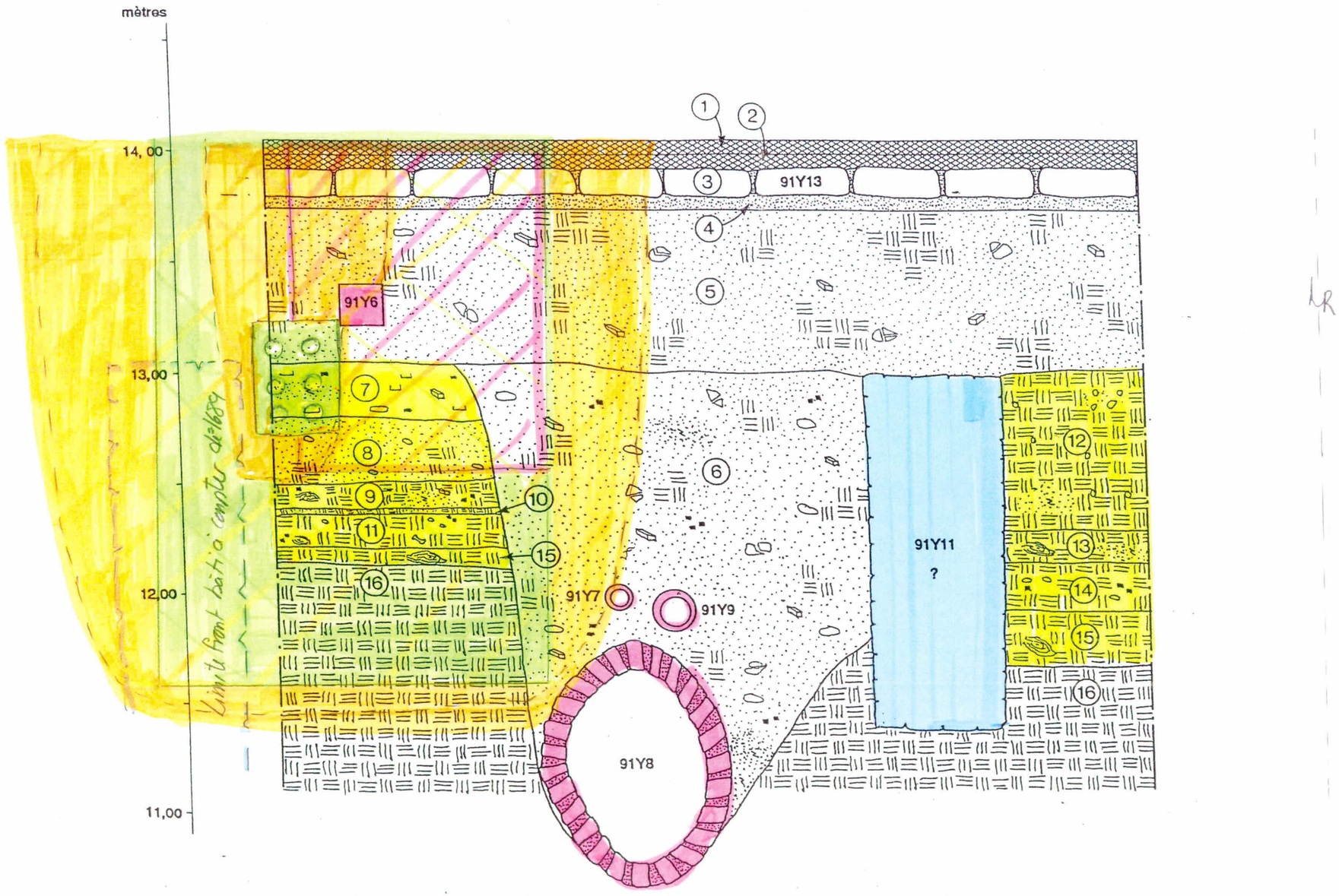

Nouveaux services

Tranchées à excaver pour l'installation des nouveaux services

Maçonnerie

Services existants

Sol d'intérêt archéologique

Échelle : 1:20

Figure 22 - Impact des travaux sur les ressources archéologiques connus et présumés illustré sur le croquis stratigraphique relevé sur la rue de la Capitale, à l'angle de la place Royal (BjFj-50-91Y59 ; tiré de SANM, 1992)

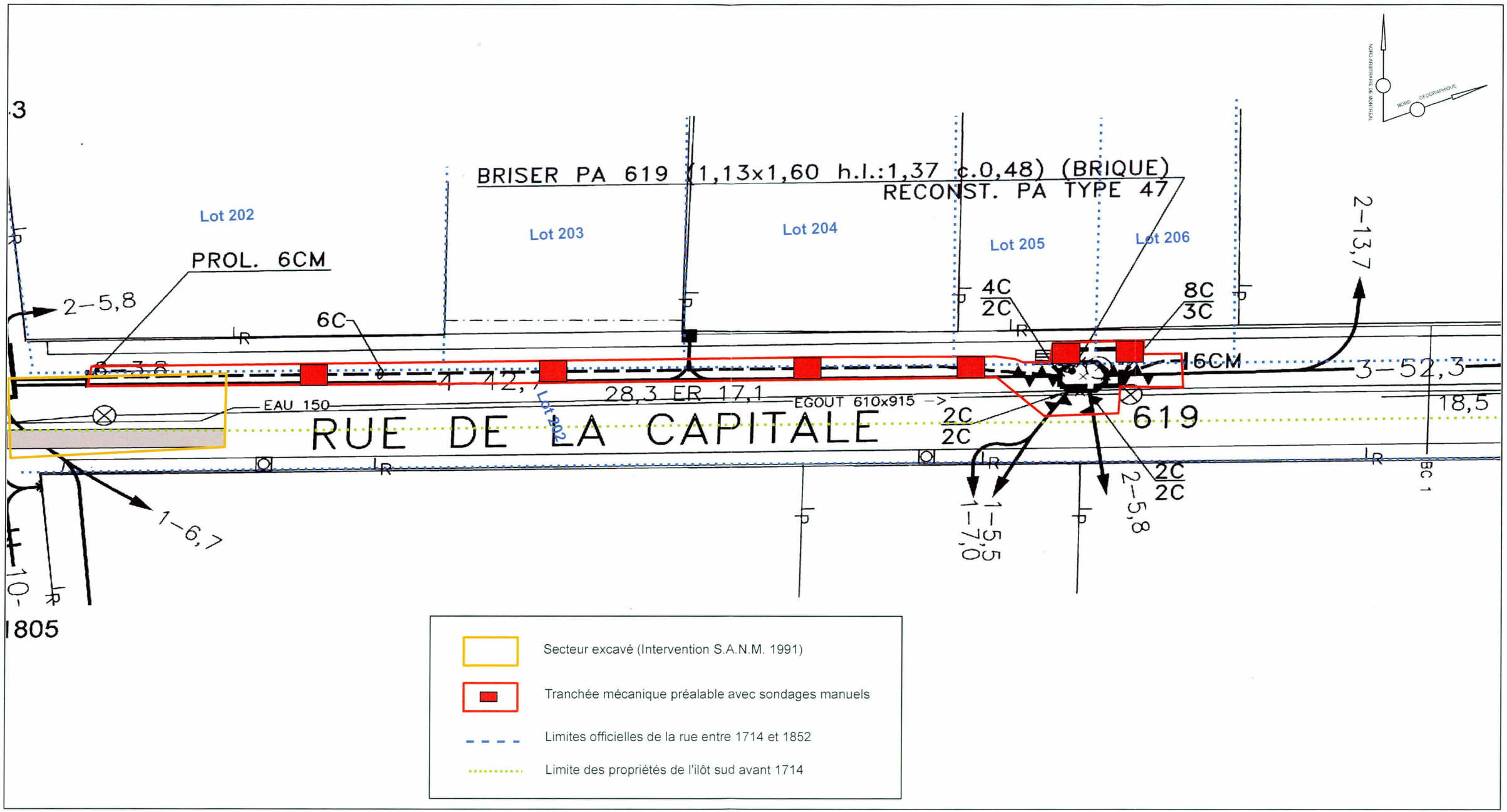

Figure 23 - Plan de localisation des interventions archéologiques proposées et des services d'utilités publiques existants et à construire dans le secteur à l'étude

ÉCHELLE : 1:150

0 1,25 2,5 5 m

Date
Janvier 2013

Numéro
de projet
850-1501

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

2.2
Répertoires des biens immobiliers et des services d'utilité publique

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1A, 2A et 2B	ST-1

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre formant la fondation du mur sud d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Portion est

Lot : Sous: 1A1

Sur: Sol naturel stérile ou remblai de comblement de sa tranchée de construction

Vestiges : Appuyé contre:

Imbriqué à:

Date : 07-10-2014

Orientation: Est-ouest

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Il fut dégagé complètement sur une longueur de 1,33m

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé, hauteur résiduelle de 2,05 m (13,82/11,77 m NMM)

- Extrémité ouest tronquée par la tranchée d'installation des raccords domestique d'égout en PVC actuel et passé (ST-2).

- Se poursuit plus à l'est, au-delà de 1A1.

- Une assise fut retirée lors de l'excavation de 1A1 afin de faciliter la fouille de 2B.

DESCRIPTION

- Ouvrage massif de 0,85-0,88 m de largeur (0,92-0,95 m à la base) et d'une hauteur résiduelle de 2,05 m .

- Ouvrage à parement double avec blocage composé de pierres calcaires grossièrement équarries de moyenne et de grande dimension, de quelques pierres des champs et de cales et lié par du mortier de chaux gras.

- Dressé. Toutefois, dans sa portion inférieure (entre 12,52 m NMM et 11,77 m NMM) le mur est moins bien dressé et est plus large (92-95 cm). Son parement nord présente un ressaut important (il ne s'agit pas d'un empattement). Dans cette portion du mur, les joints de mortier sont débordants, tout comme les pierres. Ces dernières sont de moyenne dimension et mal disposées.

- Appareil plus ou moins régulier, Assises régulières

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire, rares pierres des champs

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie pour les pierres calcaires, brute pour les pierres des champs

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

+/- régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé, excepté pour sa portion inférieure

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 5

régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et quelques-unes en boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras de couleur beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés portion supérieure, baveux et débordants portion inférieure

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 1-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

cale de 8-17 x 8-14 x 3-8 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

La portion inférieure du parement nord de la maçonnerie présente un ressaut du principalement à un manque de dressage de l'ouvrage. Il ne s'agit pas d'un empattement à proprement parler. Le parement sud de la portion inférieure présente également un ressaut, mais ce dernier est moins important.

Base d'appui :

Sol naturel stérile ou sols de comblement de la tranchée de construction de ST-1

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Dégagé sur 1,33 m

largeur: Portion dressée (sup.): 0,85-0,88 m
Portion non dressée (inf): 0,92-0,95 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	13,82 m 13,82 m 12,52 m		11,77 m 12,52 m 11,77 m	2,05 m 1,30 m 0,75 m	mur en entier portion dressée portion non dressée

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Grandes pierres: 42-50 x 28-35 x 23-30 cm
Moyennes pierres: 17-25 x- 17x25 cm (inclut pierres des champs)

Blocage: 10-20 x 8-19 x 3-15 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Dégagé entièrement sur une longueur de 1,33 m

Intégrité :

Sommet dérasé. Extrémité ouest tronqué par tranchée récente (XXe siècle) excavée pour la pose de raccords domestiques de conduits d'égout en PVC.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Aucun

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C1		

Photos: BjFj-171-14-N1: 003 à 012, 023, 069 à 071, 077 à 079,081 à 083

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Fondation sud d'un bâtiment construit sur le lot 206 du second terrier de Ville-Marie.

Datation :

1765 - 1852

Commentaires :

Bâtiment incendié en 1853

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1	ST-2

Réseau: Élimination des eaux usées

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	1
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire 0 | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire 0 | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

Conduite en PVC de 6 po de diamètre dont seule l'extrémité nord fut observée sous le puits d'accès existant (PA 619).

MATÉRIAUX

Type et dimension:

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 25/03/2012

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1	ST-2

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Sous PA 619, au centre de 1A1

Orientation: nord-sud

Pente: descendante vers le sud

Élévations :

Sommet : 12,12

Base : 11,97

ASSOCIATION

Raccord domestique d'égout à l'hôtel Nelligan localisée plus au nord.
Se raccorde peut-être à la conduite principale en brique située au centre de la rue.
Ce vestige traduit vraisemblablement une tentative de remplacement de l'ancien raccord en terre cuite grossière.
Le raccord de conduit, également en PVC, fut finalement passé à l'est du PA. Il est encore utilisé.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

COMMENTAIRES

Datation 1895 – XXe s.

RÉFÉRENCES

Archéologue: Cathy Couture

Plan: P1

Coupe:

Photos: BjFj-171-N1-047 et 048

Carnet:

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1	ST-3

Réseau: Élimination des eaux usées

	0/1
Canalisation:	1
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: 0/1

quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 1
circulaire 0 | trapézoïdal 0
Autre ou indéterminé

Coupe en plan:

quadrangulaire 0 | circulaire 0
ovoïde 1 | octogonale 0
Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

Canalisation en brick de type " brick barrel" présentant une longueur résiduelle de 0,60m dans la sous-opération 1A1. Poursuit sa course dans l'ouverture créée pour son passage dans la fondation de l'hôtel Nelligan. Dimension exrieure: 20 po de haut x 23 po de large. Dimension intérieure : 15 po de haut x 15 po de large.

MATÉRIAUX

Type et dimension: Brique commune rouge de 20 x 9.5 x 6 cm.

Appareil: Régulier

Assemblage:

Disposition: en panneresse, à plat et de champs

Liaison:

Joint: moins de 2 cm de largeur

Liant: mortier de chaux beige jaunâtre

Enduit:

Date de création fiche: 02/09/2015

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1	ST-3

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Dans l'ouverture crée dans le mur de fondation de l'hôtel Nelligan, et dans la portion nord-ouest de 1A1

Orientation: nord-nord-est /sud-sud-ouest

Élévations :

Sommet : 12,12

Pente: descendante vers le sud

Base : 11,42

ASSOCIATION

Raccord domestique d'égout à l'hôtel Nelligan localisée plus au nord.
Se raccordait vraisemblablement à la conduite principale en brique située au centre de la rue.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

Aucun

COMMENTAIRES

Une ouverture a été percée dans les fondations de l'hôtel Nelligan pour son installation
Tronqué à son extrémité sud par une tranchée de nature indéterminée, possiblement liée à l'abandon de ce conduit (excavations pour détruire et boucher la jonction de ce raccord avec la conduite principale d'égout). Le remblai comblant cette tranchée se compose des sols de l'endroit et des composantes de ST-2.

Datation 1841 - 1895

RÉFÉRENCES

Archéologue: Cathy Couture

Plan: P1

Coupe:

Photos: BjFj-171-N1-086 à 089

Carnet:

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1A	ST-4

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre formant la fondation du mur est d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Extrémité nord-ouest

Lot : Sous: 1A1 (remblais récents datant de post 1921)

Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre: Fondation sud de l'hôtel Nelligan s'appuie sur ST-4 qui se prolonge vers le nord sous ce dernier

Imbriqué à: ST-5, forme ensemble le coin sud-est d'un bâtiment

Date : 14-10-2014

Orientation: Nord-Sud

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Il fut dégagé partiellement en parement est sur une hauteur de 1,26 m , sur une largeur de 0,92 m et sur une longueur de 0,67 m

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé, hauteur résiduelle de plus de 1,26 m (13,63/moins de 12,37 m NMM)

- Extrémité sud tronquée par la tranchée de réfection de la conduite d'aqueduc de 4 po raccordant l'hôtel Nelligan au réseau principal situé au centre de la rue. Si on ajoute la portion manquante de sa jonction avec ST-5, il devait posséder une longueur de plus de 1,45 m.

- Se poursuit plus au nord,au-delà de 1A1, sous la fondation sud de l'hôtel Nelligan.

- Se poursuit vers l'ouest, en dehors de 1A1.

DESCRIPTION

- Ouvrage massif de plus de 0,80 m de largeur (plus de 0,93 m avec l'empattement situé en parement est) et d'une hauteur résiduelle de plus de 1,26 m.

- Ouvrage à parement double avec blocage composé de pierres des champs brutes ou légèrement ébauchées de moyenne dimension et de quelques pierres calcaires ébauchées de moyenne et de grande dimension et lié par du mortier de chaux gras.

- Plus ou moins bien dressé.

- Appareil irrégulier, Assises irrégulières

- Quelques pierres de son extrémité sud-est ont été réinsérées dans la maçonnerie et rejointées à l'aide de mortier de ciment gris.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres des champs ainsi que quelques pierres calcaires de carrière (?)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute et ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 5

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et quelques-unes en boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras de couleur beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés dans la portion visible de la maçonnerie

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégés par endroits

Épaisseur : 2-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

petites pierres de champs et éclats de pierre calcaire

Enduit (matériau et couleur) :

Aucun

Vestige de bois : **Essence :**

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Empattement visible en parement est. Ce dernier présente un ressaut de 12 cm.

Base d'appui :

Indéterminée, car non observé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Dégagé sur 0,67 m

largeur: Plus de 0,80 m
Plus de 0,93 m de largeur si on inclut l'empattement

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	13,63 m 13,63 m 13,16m	12,37 12,37	13,16 m	plus de 1,26m 0,47 m plus de 0,79 m	portion visible mur empattement

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Empattement visible en parement est: fait un ressaut de 0,13 m par rapport au parement et une hauteur d'au moins 0,79 m.

Dimensions des matériaux :

Pierres des champs; 10-15 cm x 16-30 cm x 16-40 cm

Pierres calcaires: 6-13 cm x 25-30 cm.

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Dégagé en parement est sur une largeur de 0,93 m, une longueur de 0,67 m et une hauteur de 1,26 m

Intégrité :

Sommet dérasé. Extrémité sud tronqué par tranchée récente (XXe siècle) excavée pour la réfection du raccord de conduit d'aqueduc de l'hôtel Nelligan.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Aucun. Mais les observations réalisées démontrent que certaines pierres dans la portion sud-est (portion tronquée) de la maçonnerie furent remises en place et rejointées à l'aide de mortier de ciment.

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C3	N1: 16 et 17	

Photos: BjFj-171-14-N1: 095 à 099 et 101 à 106.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation est d'un bâtiment érigé sur le lot 204 du second terrier de Ville-Marie. Son parement est (incluant l'empattement) déborde cependant de 0,25 m sur le lot 205.

Datation :

1765 - 1852

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1A et 1B	ST-5

Nom ou identification du vestige :

maçonnerie de pierre formant la fondation du mur sud d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Extrémité ouest de 1A et extrémité est de 1B

Lot : Sous: 1A1 et 1B1 (remblais récents datant de post 1921)
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre: ST-8
Imbriqué à: ST-4, forme ensemble le coin sud-est d'un bâtiment

Date : 15-10-2014

Orientation: Est-Ouest

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Il fut dégagé partiellement. Seules sa portion sommitale (en plan) et son extrémité est (en coupe, sur une hauteur d'au plus 1,14 m (13,68/ moins de 12,54 m NMM), furent observées. Sa largeur (0,75-0,80 m) et sa longueur résiduelle (1,20 m) sont par contre connues.

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé, hauteur résiduelle de plus de 1,14 m

- Extrémité est, à la jonction avec ST-5, tronquée par la tranchée de réfection de la conduite d'aqueduc de 4 po raccordant l'hôtel Nelligan au réseau principal situé au centre de la rue. Si on ajoute la portion manquante de sa jonction avec ST-4, il devait posséder une longueur de 2,05 m (en omettant l'empattement de ST4).

- Sa portion ouest a peut-être été tronquée lors de la construction de la fondation ST-8. Après observation, il semble que ST-5 s'appuie contre ST-8 et fut construit après cette fondation.

DESCRIPTION

- Ouvrage massif de plus de 0,80 m de largeur (plus de 0,93 m avec l'empattement situé en parement est) et d'une hauteur résiduelle de plus de 1,26 m.

- Ouvrage à parement double avec blocage composé de pierres des champs brutes ou légèrement ébauchées de moyenne dimension (portion inférieure) et de quelques pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne et de grande dimension (portion supérieure) et lié par du mortier de chaux gras.

- Plus ou moins bien dressé.

- Appareil irrégulier, Assises irrégulières

AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX DE LA CSEM

- Dérasé sur une hauteur d'au moins 1,01 m (12,67 m NMM) lors des excavations finales réalisées pour les travaux de la CSEM. L'archéologue n'a pas été appelé sur les lieux lors de ces excavations.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres des champs ainsi que quelques pierres calcaires de carrière (?)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, ébauchée et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3

régulières (portion supérieure), +/- régulière portion inférieure

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et quelques-unes en boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras de couleur beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés dans la portion visible de la maçonnerie

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé par endroits

Épaisseur : 1-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

petites pierres de champs et éclats de pierre calcaire

Enduit (matériau et couleur) :

Aucun

Vestige de bois : **Essence :**

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Indéterminée, car non observé

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Dégagé sur 1,20 m

largeur: P0,75-0,80 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
E	13,33	12,54		plus de 0,75 m	portion visible en coupe
W	13,68	13,37		plus de 0,31 m	portion sommitale visible
E+W	13,68	12,54		plus de 1,14 m	Estimation

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne et de grande dimension : 10-15 cm x 20-30 cm x 20-40 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Portion sommitale (en plan) et extrémité est tronqué (vue en coupe) sur une hauteur d'au plus 1, 00 m.

Intégrité :

Sommet dérasé irrégulièrement. Extrémité est tronqué par tranchée récente (XXe siècle) excavée pour la réfection du raccord de conduit d'aqueduc de l'hôtel Nelligan.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Aucun.

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1 et P2	C3	N1: 16 et 17	

Photos: BjFj-171-14-N1: 095, 103 à 107, 173 à 180

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation est d'un bâtiment érigé sur le lot 204 du second terrier de Ville-Marie.

Datation :

1765 - 1852

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1A, 2D, 2E, 2H et 2G	ST-6

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre formant la fondation du mur sud d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Portion nord-ouest de 1A

Lot : Sous: 1A1(remblais récents datant de post 1921)
Sur: 2D3, 2H1 à 2H4

Vestiges : Appuyé contre: Indéterminé
Imbriqué à: Indéterminé

Date : 17-10-2014

Orientation: Est-Ouest

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Il fut dégagé partiellement dans 1A1 (portion sommitale) et complètement dans vis-à-vis 2D, 2E, 2H et 2G sur une longueur de 3,20 m

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé de façon irrégulière lors de la pose du puisard, de ST-3 et de la réfection de la conduite d'aqueduc reliant l'hôtel Nelligan. Il fait une hauteur résiduelle de 0,31-0,86 m (12,32-12,57/11,71-11,69 m NMM) dans sa portion la mieux préservée à l'ouest et de moins de 0,25 m dans sa portion la plus dérasée à l'est (vis-à-vis 2H et 2G). À cet endroit, il ne reste que quelques pierres éparses de la première assise.

- Complètement tronqué à son extrémité est lors de la pose des raccords d'égout (dont ST-2) à l'hôtel Nelligan.

DESCRIPTION

- Ouvrage de 0,60 m de largeur, de moins de 0,86 m de hauteur résiduelle et de plus de 3,20 m de longueur.

- Ouvrage à parement double avec blocage composé de moellons de pierre calcaire (parfois schisteux) et de quelques pierres granitiques rougeâtres (pierres des champs) ébauchées de petite et moyenne dimension et lié par du mortier de chaux maigre.

- +/- bien dressé.

- Appareil irrégulier, Assises plus ou moins régulières

- Peut avoir été tronqué par ST-4/ST-5 plus à l'ouest, s'appuyer sur ces fondations ou être imbriqué à elles. La jonction entre ST-4/ST-5 et ST-6 n'a pas été dégagée. On ne peut donc rien affirmer à ce sujet.

AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX DE LA CSEM

- Tronqué dans sa portion dégagée lors des excavations finales réalisées pour les travaux de la CSEM.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres des champs (calcaires et granitiques)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 3 max

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux maigre de couleur beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) : désagrégé

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

petites pierres calcaires et granitiques

Enduit (matériau et couleur) :

Aucun

Vestige de bois : **Essence :**

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Sol naturel et divers creusement associés à la pose de ST-9 et ST-10 (2D3, 2H1 à 2H4)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Dégagé sur 3,20 m

largeur: 0,60 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
E	12,57		11,71	0,86 m	
W	12,32		11,69	0,63 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne dimension : 10-15 cm x 20-30 cm x 20-35cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Portion sommitale (en plan) et extrémité est tronqué (vue en coupe) sur une hauteur d'au plus 1.00 m.

Intégrité :

Sommet dérasé irrégulièrement. Extrémité est tronqué par tranchée récente (XXe siècle) excavée pour la pose de raccords d'égout à l'hôtel Nelligan.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Aucun.

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C8	N1: 16 et 17	

Photos: BjFj-171-14-N1: 110 à 112
BjFj-171-14-N2: 051 à 054

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation sud d'un bâtiment érigé sur le lot 205 du second terrier de Ville-Marie.

Datation :

2e moitié du XVIIIe s. - 1852

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1B et 2J	ST-7

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre formant la fondation du mur sud d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Portion centre-ouest de 1B, en paroi nord.

Lot : Sous: 1B1(remblais récents datant de post 1921), couches C4-1 à 3
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre: Fondations ST-8 à l'est
Imbriqué à: Indéterminé

Date : 17-10-2014

Orientation: Est-Ouest

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Seul son parement sud fut dégagé en paroi nord de 1B1 sur une hauteur d'au plus 0,94 m (13,61/moins de 12,67 m NMM), sur une largeur d'au plus 0,45 m et sur toute sa longueur résiduelle (8,60 m).

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé de façon irrégulière (13,61-13,08 m NMM) lors de l'aménagement de la rue en 1921 et de l'excavation d'une tranchée indéterminée excavée entre 1853 et 1921.

- Extrémité ouest tronquée jusqu'à une profondeur d'au moins 12,67 m NMM par une tranchée indéterminée excavée entre 1853 et 1921.

DESCRIPTION

- Ouvrage de plus de 0,45 m de largeur, de plus de 0,94 m de hauteur résiduelle et de plus de 8,60 m de longueur.

- Ouvrage à parement double composé de pierres des champs arrondis et de quelques pierres calcaires angulaires brutes et légèrement ébauchées de moyenne dimension et lié par du mortier de chaux maigre.

- Assise d'arasement perceptible au sommet, dans la portion centrale de la maçonnerie. Cette assise, épaisse de 6-8 cm d'épaisseur, est formée de pierres calcaires plates de moyenne dimension (+ de 23 cm-27 cm x 56 cm x 6-8 cm)

- +/- bien dressé.

- Appareil irrégulier, Assises plus ou moins régulières

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

pierres calcaires de carrière (?) (20 %) et pierres des champs (80%)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute et quelques-unes ébauchées

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 4

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux maigre de couleur beige jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 1-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Aucun

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Indéterminée, base non atteinte

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 8,60 m (longueur résiduelle)

largeur: plus de 0,45 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
E	13,08	12,67		0,41 m	portion fortement dérasée
W	13,61	12,67		0,94 m	Hauteur maximale dégagée

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Cales : petites pierres des champs (moins de 3 x 10 x 22 cm)

Assise d'arasement de 0,06-0,08 m d'épaisseur; les autres assises font 0,12-0,24 m d'épaisseur.

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne dimension : entre 8 cm x 26 cm x 26 cm et 24 cm x 24 cm x 33 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Parement sud sur une largeur de 0,45 m et sur toute sa longueur résiduelle visible

Intégrité :

Sommet dérasé irrégulièrement. Extrémité ouest tronqué par tranchée indéterminée excavée entre 1853 et 1921.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Extrémité ouest, les pierres sont déstructurées vis-à-vis la tranchée indéterminée.

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P2	C7		

Photos: BjFj-171-14-N1: 148 à 155 et 159

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation sud d'un bâtiment érigé sur le lot 203 du second terrier de Ville-Marie.

Datation :

1765 - 1852

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		1B	ST-8

Nom ou identification du vestige :

maçonnerie de pierre formant la fondation du mur sud d'un bâtiment antérieur à 1853

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Portion centre-est de 1B, en paroi nord.

Lot : Sous: 1B1(remblais récents datant de post 1921)
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre: Fondations ST-7 à l'ouest et ST-5 à l'est
Imbriqué à: Indéterminé

Date : 20-10-2014

Orientation: Est-Ouest

Description :

DEGRÉ DE DÉGAGEMENT

- Seul son parement sud fut dégagé en paroi nord de 1B1 sur une hauteur d'au plus 0,96 m (13,64/moins de 12,68 m NMM), sur une largeur d'au plus 0,40 m et sur toute sa longueur (10,60 m). Sa portion est fut toutefois observée qu'à sa portion sommitale.

ÉTAT DE CONSERVATION

- Sommet dérasé de façon irrégulière (13,64-13,18 m NMM) lors de l'aménagement de la rue en 1921 et de l'excavation d'une tranchée excavée entre 1853 et 1921 pour la mise en place d'une conduite d'aqueduc.

- Portion centrale tronquée sur une largeur de 0,65-0,70 m jusqu'à une profondeur d'au moins 12,68 m NMM par une tranchée indéterminée excavée après 1921.

- La portion sommitale de son extrémité est semble être déstructurée sur une longueur de 1,68 m.

DESCRIPTION

- Ouvrage de plus de 0,40 m de largeur, de plus de 0,96 m de hauteur résiduelle et de 10,60 m de longueur.

- Ouvrage à parement double avec blocage composé de pierres des champs et de moellons de pierres calcaires brutes et ébauchées de petite à grande dimension et lié par du mortier de chaux gras débordant (portion dégagée correspond donc à la portion enfouie de la maçonnerie)

- +/- bien dressé.

- Appareil irrégulier, Assises plus ou moins régulières

AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX DE LA CSEM

- La portion est de son parement sud fut détruit sur une longueur de 6 m lors des excavations finales réalisées pour les travaux de la CSEM.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

moellons de pierres calcaires (50 %) et pierres des champs (50%)

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute et ébauchée

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 4-5

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse et boutisse; une pierre en besace d'angles à l'extrémité ouest

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras de couleur beige clair et gris

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : baveux

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 1-4 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Aucun

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Indéterminée, base non atteinte

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 10,60 m au total **largeur:** plus de 0,40 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
C	13,18	12,68		0,50 m	portion fortement dérasée
E	13,64	12,68		0,96 m	Hauteur maximale dégagée

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Pierres de petite à grande dimension : essentiellement entre 8 cm x 16 cm x 16 cm et 16 cm x 38 cm x 40 cm, parfois jusqu'à 25-38 cm x 70 cm.

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Parement sud dégagé sur une largeur de 0,28 m et sur toute sa longueur

Intégrité :

Sommet dérasé irrégulièrement. Portion centrale tronquée par tranchée indéterminée excavée après 1921.

Altération des matériaux :

Aucune

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: Cathy Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P2			

Photos: BjFj-171-14-N1: 156 à 159, 173 à 185, 187 et 188

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de fondation sud d'un bâtiment érigé sur le lot 204 du second terrier de Ville-Marie.

Datation :

1765 - 1852

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1, 2D, 2G, 2H	ST-9

Réseau: Élimination des eaux usées

	0/1
Canalisation:	1
Conduite:	0
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 1 — voûté 0 — ovoïde 0 — circulaire 0 — trapézoïdal 0 — Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 1 — circulaire 0 — ovoïde 0 — octogonale 0 — Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

Canalisation quadrangulaire en bois de 0,15 m de côté observé sur une longueur de 1,90 m.

Tronqué à ses extrémités.

MATÉRIAUX

Type et dimension: Planches de bois fortement décomposées et affaissées. Au total, quatre planches disposées de façon à former les côtés, le couvert et le fond de la canalisation. Ces planches font 15-16 cm de largeur, une longueur résiduelle de 1,90 m et une épaisseur résiduelle de 1,5 cm tout au plus.

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison: Deux clous ? non localisés dans le bois de la canalisation, mis dans sac 2H1

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 02/09/2015

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1A1, 2D, 2G, 2H	ST-9

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Passe sous les vestiges de la fondation en pierre ST-6

Orientation: nord-ouest /sud-est

Pente: descendante vers le sud

Élévations :

Sommet : NW : 11,79
SE: 11,76

Base : NW: 11,72
SE: 11,69

ASSOCIATION

Raccord domestique d'égout au bâtiment ST-6 ou à un bâtiment plus ancien localisé plus au nord-ouest. Se raccordait vraisemblablement à une conduite principale qui devait être située au centre de la rue ou pouvait aller se jeter en dehors de la palissade.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

Aucun

COMMENTAIRES

Présence d'un dépôt d'occupation/abandon dans la canalisation. Les objets qui y ont été prélevés ont été mis dans le lot 2H1.

Sommet de la canalisation enfoui de seulement 8 cm sous la surface du sol naturel (11,85-11,88 m NMM). On peut donc présumer qu'au moins un remblai devait avoir été déposé sur les lieux avant la mise en place de cette conduite.

Datation 2e moitié du XVIIIe s. - 1852

RÉFÉRENCES

Archéologue: Cathy Couture

Plan: P1

Coupe:

Photos: BjFj-171-N1-163, 164, 167 et 168
BjFj-171-N2-057 à 059

Carnet:

Échantillon:

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-171		2H et 2G	ST-10

Nom ou identification du vestige :

Vestiges d'une clôture de pieux en bois

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : À la jonction de 2H et 2G, sous ST-6

Lot : Sous: ST-6 et ST-9 (lot 2H1)
Sur: Sol naturel stérile

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 20-10-2014

Orientation: Est-ouest

Description :

-Tranchée linéaire dégagée en plan sur une longueur de 1,45 m et sur toute sa largeur. Fouillé à son extrémité ouest (1/8 de la tranchée au total) jusqu'à sa base

- Sommet de la tranchée dérasé par ST-6 et par ST-9. La hauteur résiduelle de cette tranchée fait au maximum 0,30 m (11,71-11,69/11,41 m NMM).

- Tranchée linéaire axée est-ouest, excavée sur une profondeur d'au moins 44-47 cm (si l'on considère l'élévation du sol naturel adjacent: 11,88-11,85 m NMM) et une largeur de 0,38 à 0,42 m. En profondeur, la largeur de la tranchée diminue pour atteindre 0,20 cm de largeur; cette largeur qui doit correspondre au diamètre maximal des pieux devant y avoir été implantés. Ces derniers étaient absents; ils durent donc être retriés lors du démantèlement de la clôture. La fouille de cette tranchée n'a pu être réalisé au complet, de tell sorte que les négatifs de ces pieux n'ont pu être réellement observés

- Comblée par le lot 2H4 qui correspond à un mélange de sols de l'endroit incluant quelques éléments anthropiques (cailloux, pierres, dont certaines en grès, morceaux de bois en décomposition, charbons de bois, fragments de briques françaises, coquilles d'oeuf, tesson de céramique, retaille de chaussure, un éclat de silex) qui furent également notés dans le dépôt formant la surface du terrain d'origine (2C13, 2H3, 2G1 notamment). Les pierres étaient bien calées dans la tranchée.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : dégagé sur 1,45 m de longueur

largeur: 0,38-0,40 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	11,71 11,88-11,85		11,41 11,41	0,30 m 0,44-0,47 m	portion dérasée Profondeur minimale par

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Vue en plan sur une longueur de 1,45 met fouillé complètement dans son extrémité est

Intégrité :

Sommet dérasé par ST-6 et ST-9

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue:

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1			

Photos: BjFj-171-14-N1: 171 et 172

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Clôture de pieux érigée en front nord de la rue de la Capitale

Datation :

Fin XVIIe s. - 2e moitié du XVIIIe s.

Commentaires :

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES
RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1C1	ST-11

Réseau: Transport d'énergie (gaz)

	0/1
Canalisation:	0
Conduite:	1
Puisard:	0
Regard:	0
Chambre de vanne:	0
Borne fontaine:	0
Vanne:	0
Capteur d'humidité:	0
Autre:	

Profil en coupe: quadrangulaire 0 | voûté 0 | ovoïde 0 | circulaire 0 | trapézoïdal 0 | Autre ou indéterminé

Coupe en plan: quadrangulaire 0 | circulaire 0 | ovoïde 0 | octogonale 0 | Autre ou indéterminé

DIMENSIONS DU VESTIGE

Conduite en métal ferreux (fonte) de 3 1/2 po

MATÉRIAUX

Type et dimension:

Appareil:

Assemblage:

Disposition:

Liaison: Deux clous ? non localisés dans le bois de la canalisation, mis dans sac 2H1

Joint:

Liant:

Enduit:

Date de création fiche: 02/09/2015

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BjFj-171		1C1	ST-11

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: À 25 cm de la paroi sud de 1C1

Orientation: est-ouest

Pente: aucune

Élévations : **Sommet :** 13,19 **Base :** 13,13

ASSOCIATION

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

Aucun

COMMENTAIRES

Gaz Metro n'avait pas connaissance de l'existence de cette conduite.

Datation Vers 1840 – Début XXe s.

RÉFÉRENCES

Archéologue: Cathy Couture

Plan: P1

Coupe: C7

Photos: BjFj-171-N3 : 006 à 010

Carnet:

Échantillon:

2.3

Enregistrement photographique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1	1A	*Retrait de l'asphalte*	O	07/10/2014	CC
2	2	1A	*Retrait de l'asphalte*	E	07/10/2014	CC
3	3	1A - ST-1	*Portion du sommet dérasé de ST-1*	NE	07/10/2014	CC
4	4	1A - ST-1	*Portion du sommet dérasé de ST-1*	SE	07/10/2014	CC
5	5	1A - C1	*Portion supérieure de la coupe C1, partie nord*	E	07/10/2014	CC
6	6	1A - C1 -ST-1	*Extrémité est de la tranchée 1A en cours d'excavation*	ENE	07/10/2014	CC
7	7	1A - C1 -ST-1	*Extrémité est de la tranchée 1A en cours d'excavation*	ENE	07/10/2014	CC
8	8	1A - C1 -ST-1	*Extrémité est de la tranchée 1A en cours d'excavation*	ESE	07/10/2014	CC
9	9	1A - C1 -ST-1	*Extrémité est de la tranchée 1A en cours d'excavation*	ENE	07/10/2014	CC
10	10	1A - C1	*Portion supérieure de la coupe C1, partie sud*	E	07/10/2014	CC
11	11	1A - C1	*Portion supérieure de la coupe C1, partie sud*	E	07/10/2014	CC
12	12	1A - C1	*Portion supérieure de la coupe C1, partie nord*	E	07/10/2014	CC
13	13	1A	*Portion est de 1A en cours d'excavation*	NE	07/10/2014	CC
14	14	1A	*Portion est de 1A en cours d'excavation*	NE	07/10/2014	CC
15	15	1A	*Portion est de 1A en cours d'excavation*	OSO	07/10/2014	CC
16	16	1A	*Portion est de 1A en cours d'excavation*	E	07/10/2014	CC
17	17	1A	*Portion est de 1A en cours d'excavation*	E	07/10/2014	CC
18	18	2B1	*Surface 2B1, base 1A1*	E	09/10/2014	CC
19	19	2B1	*Surface 2B1, base 1A1*	E	09/10/2014	CC
20	20	2B2	*Base 2B1, surface 2B2*	E	09/10/2014	CC

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
21	21	2B2	*Base 2B1, surface 2B2*	E	09/10/2014	CC
22	22	2B2	*Base 2B1, surface 2B2*	E	09/10/2014	CC
23	23	1A1 - C1	*Portion supérieure nord de la coupe C1*	E	09/10/2014	CC
24	24	1A1	*Portion centrale de 1A en cours d'excavation*	O	09/10/2014	CC
25	25	1A1	*Portion centrale de 1A en cours d'excavation*	NO	09/10/2014	CC
26	26	1A1	*Portion centrale de 1A en cours d'excavation*	O	09/10/2014	CC
27	27	1A1	*Vue des sols remaniés présents en marge des fondations de l'hôtel Nelligan*	O	09/10/2014	CC
28	28	1A1	*Vue des sols remaniés présents en marge des fondations de l'hôtel Nelligan*	O	09/10/2014	CC
29	29	1A1	*Vue en plan du puits d'accès 619 et du puisard lui étant adjacent au nord-ouest*	NO	09/10/2014	CC
30	30	1A1	*Vue en plan du puisard après le retrait de son toit et de son couvert.*	S	09/10/2014	CC
31	31	2B3	*Base 2B2, surface 2B3*	E	09/10/2014	CC
32	32	2B3	*Base 2B2, surface 2B3*	E	09/10/2014	CC
33	33	2B4	*Base 2B3, surface 2B4*	E	09/10/2014	CC
34	34	2B4	*Base 2B3, surface 2B4*	E	09/10/2014	CC
35	35	2B5	*Base 2B4, surface 2B5*	E	09/10/2014	CC
36	36	2B5	*Base 2B4, surface 2B5*	E	09/10/2014	CC
37	37	2B5	*2B5 en cours d'excavation*	E	09/10/2014	CC
38	38	1A	*Portion centrale de 1A en cours d'excavation*	NO	09/10/2014	CC
39	39	2A1	*Base 1A1, surface 2A1*	E	09/10/2014	CC
40	40	2A1	*Base 1A1, surface 2A1*	E	09/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
41	41	1A1	*Nouvelle conduite égout (raccord Hôtel Nelligan) au nord du PA*	ONO	09/10/2014	CC
42	42	1A1	*Bande de sol en place au nord du puisard et empattement de la fondation de l'Hôtel Nelligan*	O	09/10/2014	CC
43	43	2B6	*Base réelle 2B5, surface 2B6*	E	09/10/2014	CC
44	44	2B6	*Base réelle 2B5, surface 2B6*	E	09/10/2014	CC
45	45	2B7	*Base 2B6, surface 2B7*	E	09/10/2014	CC
46	46	2B7	*Base 2B6, surface 2B7*	E	09/10/2014	CC
47	47	1A1 - ST-2	*Sols présents sous PA 619, en marge présumée de l'ancienne conduite d'égout de l" Hôtel Nelligan (ST-2)*	S	10/10/2014	CC
48	48	1A1 - ST-2	*Sols présents sous PA 619, en marge présumée de l'ancienne conduite d'égout de l" Hôtel Nelligan (ST-2)*	S	10/10/2014	CC
49	49	2B7	*Base 2B7 - arrêt arbitraire*	N	10/10/2014	CC
50	50	2B7	*Base 2B7 - arrêt arbitraire*	N	10/10/2014	CC
51	51	1A / 2B - C1	*Portion sud, paroi est de 1A et 2B*	E	10/10/2014	CC
52	52	1A / 2B - C1	*Portion sud, paroi est de 1A et 2B*	E	10/10/2014	CC
53	53	1A / 2B - C1	*Portion sud, paroi est de 1A et 2B*	E	10/10/2014	CC
54	54	1A / 2B - C1	*Portion sud, paroi est de 1A et 2B, détail de la base*	E	10/10/2014	CC
55	55	1A / 2B - C1	*Portion sud, paroi est de 1A et 2B, détail de la base*	E	10/10/2014	CC
56	56	2A1	*2A1 en cours de fouille avec 2A2 au sud*	E	10/10/2014	CC
57	57	2A2 / 2A3	*2A2 en cours de fouille avec 2A3 à l'ouest*	O	10/10/2014	CC
58	58	1A1	*Excavation portion centrale (sud-ouest) en cours*	O	10/10/2014	CC
59	59	2A3	*Base 2A2, surface 2A3*	O	10/10/2014	CC
60	60	2A3	*Base 2A2, surface 2A3*	E	10/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
61	61	1A - C2	*Paroi est, portion centrale, coupe C2 (section supérieure)*	SE	10/10/2014	CC
62	62	1A - C2	*Paroi est, portion centrale, coupe C2 (section supérieure)*	SE	10/10/2014	CC
63	63	1A - C2	*Paroi est, portion centrale, coupe C2 (section supérieure)*	SE	10/10/2014	CC
64	64	1A	*Retrait du drain et de la dalle de fond du PA 619*	SO	10/10/2014	CC
65	65	1A - C2	*Portion inférieure coupe C2*	SE	10/10/2014	CC
66	66	2A3	*Base 2A3 - Fin de fouille*	O	10/10/2014	CC
67	67	2A	*Paroi ouest de 2A, portion inférieure*	O	10/10/2014	CC
68	68	2A	*Paroi ouest de 2A, en entier*	O	10/10/2014	CC
69	69	2A - ST-1	*Paroi est de 2A, portion inférieure et ST-1*	ESE	10/10/2014	CC
70	70	2A - ST-1	*Paroi est de 2A, portion inférieure et ST-1*	ESE	10/10/2014	CC
71	71	2A - ST-1	*Paroi est de 2A, portion inférieure et ST-1*	ESE	10/10/2014	CC
72	72	1A1	*Excavation en cours de la portion centrale de 1A1*	SE	10/10/2014	CC
73	73	1A1	*Excavation en cours de la portion centrale de 1A1*	SE	10/10/2014	CC
74	74	1A1	*Sols de comblement présent sous le massif ouest et liés au raccord de conduit du puisard*	NO	10/10/2014	CC
75	75	ST-1	*Vue de ST-1*	ENE	10/10/2014	CC
76	76	ST-1	*Vue de ST-1*	E	10/10/2014	CC
77	77	ST-1	*Vue de ST-1*	E	10/10/2014	CC
78	78	ST-1	*Vue de ST-1, détail parement nord*	ESE	10/10/2014	CC
79	79	ST-1	*Vue de ST-1, détail parement nord*	ESE	10/10/2014	CC
80	80	1A	*Fondation sud de l'Hôtel Nelligan vis-à-vis 2A*	NE	10/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
81	81	ST-1	*Vue de ST-1, détail parement sud*	NE	10/10/2014	CC
82	82	ST-1	*Vue de ST-1*	NE	10/10/2014	CC
83	83	ST-1	*Vue de ST-1*	N	10/10/2014	CC
84	84	2A3	*Base 2A3 - Fin de fouille*	O	10/10/2014	CC
85	85	ST-1	*ST-1 en plan*	O	10/10/2014	CC
86	86	1A - ST-3	*Remblai associé à la démolition de ST-3*	O	14/10/2014	CC
87	87	1A - ST-3	*Vue de ST-3 en cours de dégagement et de démolition*	O	14/10/2014	CC
88	88	1A - ST-3	*Vue de ST-3 en cours de dégagement et de démolition*	NO	14/10/2014	CC
89	89	1A - ST-3	*Vue de ST-3 en cours de dégagement et de démolition*	NO	14/10/2014	CC
90	90	1A1	*Excavation de la portion ouest de 1A en cours*	O	14/10/2014	CC
91	91	1A1	*Excavation de la portion ouest de 1A en cours*	O	14/10/2014	CC
92	92	1A1	*Excavation de la portion ouest de 1A en cours*	NO	14/10/2014	CC
93	93	1A1	*Excavation de la portion ouest de 1A en cours*	E	14/10/2014	CC
94	94	1A1-C3	*Paroi ouest de 1A1 (coupe C3), sols en place et ST-4 en cours de dégagement*	O	14/10/2014	CC
95	95	1A1-C3	*Paroi ouest de 1A1 (coupe C3), sols en place et ST-4 en cours de dégagement*	O	14/10/2014	CC
96	96	ST-4	*Vue de ST-4*	O	14/10/2014	CC
97	97	1A1	*Paroi ouest, sol en place*	O	14/10/2014	CC
98	98	ST-4	*Vue de ST-4*	NO	14/10/2014	CC
99	99	ST-4	*Vue de ST-4*	NO	14/10/2014	CC
100	102	2C1	*Surface 2C1*	S	15/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
101	103	ST-4	*Vue de ST-4*	NO	15/10/2014	CC
102	104	ST-4	*Vue de ST-4*	NO	15/10/2014	CC
103	105	ST-4	*Vue de ST-4 et ST-5*	O	15/10/2014	CC
104	106	ST-4	*Vue de ST-4*	NO	15/10/2014	CC
105	107	ST-4	*Vue de ST-4*	N	15/10/2014	CC
106	108	ST-4	*Vue de ST-4*	N	15/10/2014	CC
107	109	ST-5	*Vue de ST-5*	O	15/10/2014	CC
108	110	2C2	*Base 2C1, surface 2C2*	S	15/10/2014	CC
109	111	2C2	*Base 2C1, surface 2C2*	S	15/10/2014	CC
110	112	ST-6	*Vue de ST-6*	O	15/10/2014	CC
111	113	ST-6	*Vue de ST-6*	O	15/10/2014	CC
112	114	ST-6	*Vue de ST-6*	SO	15/10/2014	CC
113	115	2C3	*Base 2C2, surface 2C3*	S	15/10/2014	CC
114	116	2C3	*Base 2C2, surface 2C3*	S	15/10/2014	CC
115	117	2D1	*Base 2D1, surface 1A1*	O	15/10/2014	CC
116	118	2D1	*Base 2D1, surface 1A1*	O	15/10/2014	CC
117	119	2C4	*Base 2C3, surface 2C4*	E	15/10/2014	CC
118	120	2C4	*Base 2C3, surface 2C4*	E	15/10/2014	CC
119	121	1B	*Début d'excavation, extrémité ouest, entre 0 et 2 m*	E	15/10/2014	CC
120	122	1B	*Début d'excavation, extrémité ouest, entre 0 et 4 m*	E	15/10/2014	CC

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
121	123	1B	*Début d'excavation, extrémité ouest, entre 0 et 4 m*	E	15/10/2014	CC
122	124	1B	*Début d'excavation, extrémité ouest, entre 6 et 10 m*	E	15/10/2014	CC
123	125	1B -2F- C4	*Paroi est de 2F, Coupe C4 (jonction 2F et 1B)*	O	15/10/2014	CC
124	126	1B -2F- C4	*Paroi est de 2F, Coupe C4 (jonction 2F et 1B)*	O	15/10/2014	CC
125	127	1B -2F- C4	*Paroi est de 2F, Coupe C4 (jonction 2F et 1B)*	O	15/10/2014	CC
126	128	1B	*Tranchée 1B, extrémité ouest, entre point 8 et 13,50 m,*	E	15/10/2014	CC
127	129	1B	*Tranchée 1B, extrémité ouest, entre point 8 et 13,50 m,*	E	15/10/2014	CC
128	130	1B	*Paroi Nord, vis-à-vis point 12,30 et 15 m de 1B*	NE	15/10/2014	CC
129	131	2F1	*Surface 2F1, base 1B1*	S	15/10/2014	CC
130	132	2C10	*Base 2C9, surface 2C10*	E	16/10/2014	CC
131	133	2C11	*Base 2C10, surface 2C11*	E	16/10/2014	CC
132	134	2D3	*Base 2D3 - Fin de fouille*	O	16/10/2014	CC
133	135	2C12	*Base 2C11, surface 2C12*	E	16/10/2014	CC
134	136	2E1	*Base 1A1, surface 2E1*	O	16/10/2014	CC
135	137	2E1	*Base 1A1, surface 2E1*	O	16/10/2014	CC
136	138	2F2	*Base 2F1, surface 2F2*	O	16/10/2014	CC
137	139	2F3	*Base 2F2, surface 2F3*	O	16/10/2014	CC
138	140	2F4	*Base 2F3, surface 2F4*	O	16/10/2014	CC
139	141	2F5	*Base 2F4, surface 2F5*	O	16/10/2014	CC
140	142	2F6	*Base 2F5, surface 2F6*	O	16/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
141	143	2F7 / 2F8	*Base 2F6, surface 2F7 et en partie 2F8*	O	17/10/2014	CC
142	144	2F8	*Base 2F7, surface 2F8*	O	17/10/2014	CC
143	145	2F9	*Base 2F8, surface 2F9*	O	17/10/2014	CC
144	146	2F9	*Base 2F8, surface 2F9*	O	17/10/2014	CC
145	147	2F10	*Base 2F9, surface 2F10*	O	17/10/2014	CC
146	148	1B	*ST-8 et sols adjacents au point 23 m*	E	17/10/2014	CC
147	149	2F10 / 2F11	*Base 2F10, surface 2F11 - Fin de fouille*	O	17/10/2014	CC
148	150	1B1 - 2J - ST-7	*Vue de ST-7 et de 2J*	E	17/10/2014	CC
149	151	1B1 - 2J - ST-7	*Vue de ST-7 et de 2J*	NE	17/10/2014	CC
150	152	1B1 - 2J - ST-7	*Vue de ST-7 et de 2J*	NE	17/10/2014	CC
151	153	1B1 - ST-7	*Vue de ST-7*	ONO	17/10/2014	CC
152	154	1B1 - ST-7	*Vue de ST-7*	ONO	17/10/2014	CC
153	155	1B1- 2J - ST-7	*Vue de ST-7 et de 2J*	NE	17/10/2014	CC
154	156	1B1 - ST-7	*Détail de ST-7, assise d'arasement*	N	17/10/2014	CC
155	157	1B1 - ST-7	*Détail de ST-7, assise d'arasement*	N	17/10/2014	CC
156	158	ST-8	*Vue de ST-8, extrémité ouest*	NE	17/10/2014	CC
157	159	ST-8	*Vue de ST-8, extrémité ouest*	NE	17/10/2014	CC
158	160	ST-8 - ST-7	*Vue de la portion centrale de 1B, jonction de ST-7 et ST-8*	NO	17/10/2014	CC
159	161	1B - ST-7- ST-8	*Vue de la portion centrale de 1B, ST-7 et extrémité ouest de ST-8*	ONO	17/10/2014	CC
160	162	2J - C6	*Paroi ouest de 2J, coupe C6*	O	20/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
161	163	2J - C6	*Paroi ouest de 2J, coupe C6*	O	20/10/2014	CC
162	164	2J1	*Base 1B1, surface 2J1*	S	20/10/2014	CC
163	165	2G1 / 2H1 - ST-9	*Base 1A1, surface 2G1 / 2H1, ST-9 et portion résiduelle de ST-6*	O	20/10/2014	CC
164	166	2G1 / 2H1 - ST-9	*Base 1A1, surface 2G1 / 2H1, ST-9 et portion résiduelle de ST-6*	O	20/10/2014	CC
165	167	2J2	*Base 2J1, surface 2J2*	S	20/10/2014	CC
166	168	2J3	*Base 2J2, surface 2J3*	E	20/10/2014	CC
167	169	2H2	*Base 2H1, surface 2H2 ; 2G1 en cours de fouille*	O	20/10/2014	CC
168	170	2H2	*Base 2H1, surface 2H2; 2G1 en cours de fouille*	O	20/10/2014	CC
169	171	2J4	*Base 2J3, surface 2J4*	S	20/10/2014	CC
170	172	2J4	*Base 2J3, surface 2J4*	E	20/10/2014	CC
171	173	2H4 - 2H5	*Base 2H3 / 2G2, surface 2H4 et 2H5*	O	20/10/2014	CC
172	174	2H4 - 2H5	*Base 2H3 / 2G2, surface 2H4 et 2H5*	O	20/10/2014	CC
173	175	1B - ST-8	*Vue en plan du sommet d'une section de la portion est de ST-8*	E	20/10/2014	CC
174	176	1B - ST-8 / ST-5	*Vue du sommet de ST-8 (portion ouest) et ST-5*	O	20/10/2014	CC
175	177	1B - ST-8 / ST-5	*Vue du sommet de ST-8 (portion ouest) et ST-5*	E	20/10/2014	CC
176	178	1B - ST-8 / ST-5	*Vue du sommet de ST-8 (portion ouest) et ST-5*	E	20/10/2014	CC
177	179	1B - ST-8 / ST-5	*Vue du sommet de ST-8 (portion ouest) et ST-5*	E	20/10/2014	CC
178	180	1B - ST-8 / ST-5	*Jonction ST-8 et ST-5*	O	21/10/2014	CC
179	181	1B - ST-8 / ST-5	*Jonction ST-8 et ST-5*	E	21/10/2014	CC
180	182	1B - ST-8 / ST-5	*Jonction ST-8 et ST-5*	E	21/10/2014	CC

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N1

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
181	183	ST-8	*Démolition parement sud de ST-8*	E	21/10/2014	CC
182	184	ST-8	*Démolition parement sud de ST-8*	E	21/10/2014	CC
183	185	ST-8	*Vue de ST-8 vis-à-vis le massif raccordant le lampadaire au réseau*	E	21/10/2014	CC
184	186	ST-8	*Vue de ST-8 vis-à-vis le massif raccordant le lampadaire au réseau*	E	21/10/2014	CC
185	187	ST-8	*Vue de ST-8 vis-à-vis le massif raccordant le lampadaire au réseau*	O	21/10/2014	CC
186	188	1B	*Conduite d'aqueduc de 4 pouces vraisemblablement vivante*	S	21/10/2014	CC
187	189	ST-8	*Poursuite de la démolition parement sud de ST-8*	O	21/10/2014	CC
188	190	ST-9	*Vue de ST-9 démantelée en partie et conduite d'aqueduc*	E	21/10/2014	CC
189	191	1B1	*Vue générale de 1B1*	E	21/10/2014	CC
190	192	1B1	*Vue générale de 1B1*	E	21/10/2014	CC

BjFj-171-13-N1-001_0001.JPG

BjFj-171-13-N1-002_0002.JPG

BjFj-171-13-N1-003_0003.JPG

BjFj-171-13-N1-004_0004.JPG

BjFj-171-13-N1-005_0005.JPG

BjFj-171-13-N1-006_0006.JPG

BjFj-171-13-N1-007_0007.JPG

BjFj-171-13-N1-008_0008.JPG

BjFj-171-13-N1-009_0009.JPG

BjFj-171-13-N1-010_0010.JPG

BjFj-171-13-N1-011_0011.JPG

BjFj-171-13-N1-012_0012.JPG

BjFj-171-13-N1-013_0013.JPG

BjFj-171-13-N1-014_0014.JPG

BjFj-171-13-N1-015_0015.JPG

BjFj-171-13-N1-016_0016.JPG

BjFj-171-13-N1-017_0017.JPG

BjFj-171-13-N1-018_0018.JPG

BjFj-171-13-N1-019_0019.JPG

BjFj-171-13-N1-020_0020.JPG

BjFj-171-13-N1-021_0021.JPG

BjFj-171-13-N1-022_0022.JPG

BjFj-171-13-N1-023_0023.JPG

BjFj-171-13-N1-024_0024.JPG

BjFj-171-13-N1-025_0025.JPG

BjFj-171-13-N1-026_0026.JPG

BjFj-171-13-N1-027_0027.JPG

BjFj-171-13-N1-028_0028.JPG

BjFj-171-13-N1-029_0029.JPG

BjFj-171-13-N1-030_0030.JPG

BjFj-171-13-N1-031_0031.JPG

BjFj-171-13-N1-032_0032.JPG

BjFj-171-13-N1-033_0033.JPG

BjFj-171-13-N1-034_0034.JPG

BjFj-171-13-N1-035_0035.JPG

BjFj-171-13-N1-036_0036.JPG

BjFj-171-13-N1-037_0037.JPG

BjFj-171-13-N1-038_0038.JPG

BjFj-171-13-N1-039_0039.JPG

BjFj-171-13-N1-040_0040.JPG

BjFj-171-13-N1-041_0041.JPG

BjFj-171-13-N1-042_0042.JPG

BjFj-171-13-N1-043_0043.JPG

BjFj-171-13-N1-044_0044.JPG

BjFj-171-13-N1-045_0045.JPG

BjFj-171-13-N1-046_0046.JPG

BjFj-171-13-N1-047_0047.JPG

BjFj-171-13-N1-048_0048.JPG

BjFj-171-13-N1-049_0049.JPG

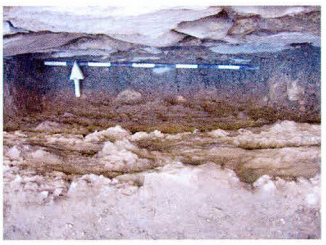

BjFj-171-13-N1-050_0050.JPG

BjFj-171-13-N1-051_0051.JPG

BjFj-171-13-N1-052_0052.JPG

BjFj-171-13-N1-053_0053.JPG

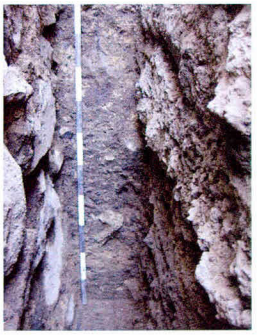

BjFj-171-13-N1-054_0054.JPG

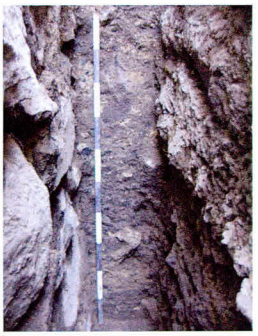

BjFj-171-13-N1-055_0055.JPG

BjFj-171-13-N1-056_0056.JPG

BjFj-171-13-N1-057_0057.JPG

BjFj-171-13-N1-058_0058.JPG

BjFj-171-13-N1-059_0059.JPG

BjFj-171-13-N1-060_0060.JPG

BjFj-171-13-N1-061_0061.JPG

BjFj-171-13-N1-062_0062.JPG

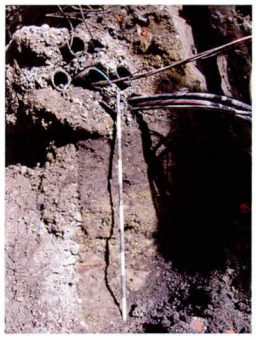

BjFj-171-13-N1-063_0063.JPG

BjFj-171-13-N1-064_0064.JPG

BjFj-171-13-N1-065_0065.JPG

BjFj-171-13-N1-066_0066.JPG

BjFj-171-13-N1-067_0067.JPG

BjFj-171-13-N1-068_0068.JPG

BjFj-171-13-N1-069_0069.JPG

BjFj-171-13-N1-070_0070.JPG

BjFj-171-13-N1-071_0071.JPG

BjFj-171-13-N1-072_0072.JPG

BjFj-171-13-N1-073_0073.JPG

BjFj-171-13-N1-074_0074.JPG

BjFj-171-13-N1-075_0075.JPG

BjFj-171-13-N1-076_0076.JPG

BjFj-171-13-N1-077_0077.JPG

BjFj-171-13-N1-078_0078.JPG

BjFj-171-13-N1-079_0079.JPG

BjFj-171-13-N1-080_0080.JPG

BjFj-171-13-N1-081_0081.JPG

BjFj-171-13-N1-082_0082.JPG

BjFj-171-13-N1-083_0083.JPG

BjFj-171-13-N1-084_0084.JPG

BjFj-171-13-N1-085_0085.JPG

BjFj-171-13-N1-086_0086.JPG

BjFj-171-13-N1-087_0087.JPG

BjFj-171-13-N1-088_0088.JPG

BjFj-171-13-N1-089_0089.JPG

BjFj-171-13-N1-090_0090.JPG

BjFj-171-13-N1-091_0091.JPG

BjFj-171-13-N1-092_0092.JPG

BjFj-171-13-N1-093_0093.JPG

BjFj-171-13-N1-094_0094.JPG

BjFj-171-13-N1-095_0095.JPG

BjFj-171-13-N1-096_0096.JPG

BjFj-171-13-N1-097_0097.JPG

BjFj-171-13-N1-098_0098.JPG

BjFj-171-13-N1-099_0099.JPG

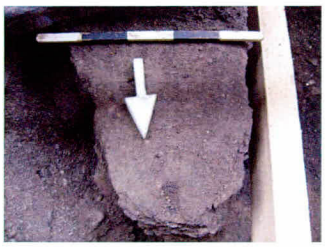

BjFj-171-13-N1-100_0102.JPG

BjFj-171-13-N1-101_0103.JPG

BjFj-171-13-N1-102_0104.JPG

BjFj-171-13-N1-103_0105.JPG

BjFj-171-13-N1-104_0106.JPG

BjFj-171-13-N1-105_0107.JPG

BjFj-171-13-N1-106_0108.JPG

BjFj-171-13-N1-107_0109.JPG

BjFj-171-13-N1-108_0110.JPG

BjFj-171-13-N1-109_0111.JPG

BjFj-171-13-N1-110_0112.JPG

BjFj-171-13-N1-111_0113.JPG

BjFj-171-13-N1-112_0114.JPG

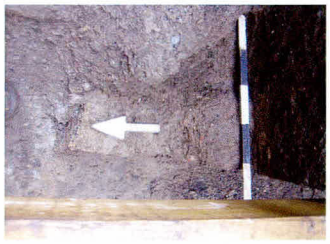

BjFj-171-13-N1-113_0115.JPG

BjFj-171-13-N1-114_0116.JPG

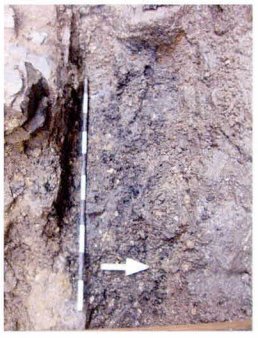

BjFj-171-13-N1-115_0117.JPG

BjFj-171-13-N1-116_0118.JPG

BjFj-171-13-N1-117_0119.JPG

BjFj-171-13-N1-118_0120.JPG

BjFj-171-13-N1-119_0121.JPG

BjFj-171-13-N1-120_0122.JPG

BjFj-171-13-N1-121_0123.JPG

BjFj-171-13-N1-122_0124.JPG

BjFj-171-13-N1-123_0125.JPG

BjFj-171-13-N1-124_0126.JPG

BjFj-171-13-N1-125_0127.JPG

BjFj-171-13-N1-126_0128.JPG

BjFj-171-13-N1-127_0129.JPG

BjFj-171-13-N1-128_0130.JPG

BjFj-171-13-N1-129_0131.JPG

BjFj-171-13-N1-130_0132.JPG

BjFj-171-13-N1-131_0133.JPG

BjFj-171-13-N1-132_0134.JPG

BjFj-171-13-N1-133_0135.JPG

BjFj-171-13-N1-134_0136.JPG

BjFj-171-13-N1-135_0137.JPG

BjFj-171-13-N1-136_0138.JPG

BjFj-171-13-N1-137_0139.JPG

BjFj-171-13-N1-138_0140.JPG

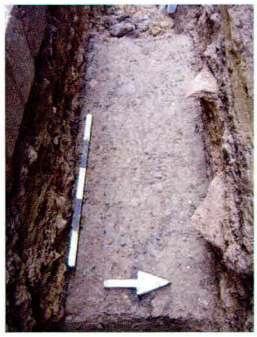

BjFj-171-13-N1-139_0141.JPG

BjFj-171-13-N1-140_0142.JPG

BjFj-171-13-N1-141_0143.JPG

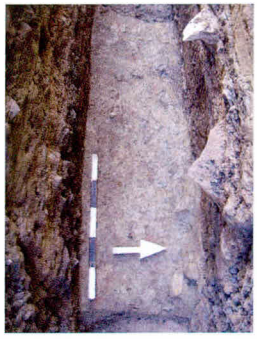

BjFj-171-13-N1-142_0144.JPG

BjFj-171-13-N1-143_0145.JPG

BjFj-171-13-N1-144_0146.JPG

BjFj-171-13-N1-145_0147.JPG

BjFj-171-13-N1-146_0148.JPG

BjFj-171-13-N1-147_0149.JPG

BjFj-171-13-N1-148_0150.JPG

BjFj-171-13-N1-149_0151.JPG

BjFj-171-13-N1-150_0152.JPG

BjFj-171-13-N1-151_0153.JPG

BjFj-171-13-N1-152_0154.JPG

BjFj-171-13-N1-153_0155.JPG

BjFj-171-13-N1-154_0156.JPG

BjFj-171-13-N1-155_0157.JPG

BjFj-171-13-N1-156_0158.JPG

BjFj-171-13-N1-157_0159.JPG

BjFj-171-13-N1-158_0160.JPG

BjFj-171-13-N1-159_0161.JPG

BjFj-171-13-N1-160_0162.JPG

BjFj-171-13-N1-161_0163.JPG

BjFj-171-13-N1-162_0164.JPG

BjFj-171-13-N1-163_0165.JPG

BjFj-171-13-N1-164_0166.JPG

BjFj-171-13-N1-165_0167.JPG

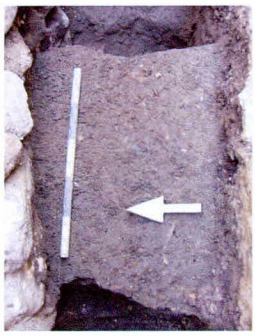

BjFj-171-13-N1-166_0168.JPG

BjFj-171-13-N1-167_0169.JPG

BjFj-171-13-N1-168_0170.JPG

BjFj-171-13-N1-169_0171.JPG

BjFj-171-13-N1-170_0172.JPG

BjFj-171-13-N1-171_0173.JPG

BjFj-171-13-N1-172_0174.JPG

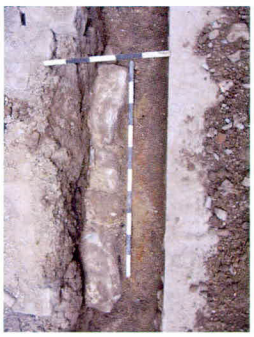

BjFj-171-13-N1-173_0175.JPG

BjFj-171-13-N1-174_0176.JPG

BjFj-171-13-N1-175_0177.JPG

BjFj-171-13-N1-176_0178.JPG

BjFj-171-13-N1-177_0179.JPG

BjFj-171-13-N1-178_0180.JPG

BjFj-171-13-N1-179_0181.JPG

BjFj-171-13-N1-180_0182.JPG

BjFj-171-13-N1-181_0183.JPG

BjFj-171-13-N1-182_0184.JPG

BjFj-171-13-N1-183_0185.JPG

BjFj-171-13-N1-184_0186.JPG

BjFj-171-13-N1-185_0187.JPG

BjFj-171-13-N1-186_0188.JPG

BjFj-171-13-N1-187_0189.JPG

BjFj-171-13-N1-188_0190.JPG

BjFj-171-13-N1-189_0191.JPG

BjFj-171-13-N1-190_0192.JPG

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N2

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
1	3803	2C5	*Base 2C4, surface 2C5*	S	15/10/2014	GV
2	3804	2C5	*Surface 2C5*	S	15/10/2014	GV
3	3805	2C6	*Base 2C6, surface 2C6, détail*	S	15/10/2014	GV
4	3806	2C6	*Base 2C6, surface 2C6*	E	15/10/2014	GV
5	3807	2C6	*Base 2C6, surface 2C6*	E	15/10/2014	GV
6	3808	2D2	*Base 2D1, surface 2D2*	S	15/10/2014	GV
7	3809	2D2	*Base 2D1, surface 2D2*	O	15/10/2014	GV
8	3810	2D2	*Base 2D1, surface 2D2*	N	15/10/2014	GV
9	3811	2C7	*Base 2C6, surface 2C7*	S	15/10/2014	GV
10	3812	2C7	*Base 2C6, surface 2C7*	E	15/10/2014	GV
11	3813	2C8	*Base 2C7, surface 2C8*	E	15/10/2014	GV
12	3814	2D3 / 2D4 / 2D5	*Base 2D2, surface 2D3 / 2D4 / 2D5*	O	15/10/2014	GV
13	3815	2D3 / 2D4 / 2D5	*Base 2D2, surface 2D3 / 2D4 / 2D5*	S	15/10/2014	GV
14	3816	2D3 / 2D4 / 2D5	*Base 2D2, surface 2D3 / 2D4 / 2D5*	S	15/10/2014	GV
15	3817	2C9	*Base 2C7 / 2C8, surface 2C9*	E	15/10/2014	GV
16	3818	2E2	*Base 2E1, surface 2E2*	S	16/10/2014	GV
17	3819	2E2	*Base 2E1, surface 2E2*	O	16/10/2014	GV
18	3820	2E3	*Base 2E2, surface 2E3*	O	16/10/2014	GV
19	3821	2E4	*Base 2E3, surface 2E4*	O	16/10/2014	GV
20	3822	2C13	*Base 2C12, surface 2C13 - Fin de fouille*	E	16/10/2014	GV

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N2

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
21	3823	2E5	*Base 2E4, surface 2E5, 2E6, 2E7*	S	16/10/2014	GV
22	3824	2C14	*Base 2C13, surface 2C14*	E	16/10/2014	GV
23	3825	2C14	*Base 2C14 - Fin de fouille*	E	16/10/2014	GV
24	3826	2C14	*Base 2C14 - Fin de fouille*	E	16/10/2014	GV
25	3827	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	E	16/10/2014	GV
26	3828	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
27	3829	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
28	3830	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
29	3831	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
30	3832	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
31	3833	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
32	3834	2C - C2	*Paroi sud de 2C, base de la coupe C2*	S	16/10/2014	GV
33	3835	2E7	*Base 2E6, surface 2E7*	O	17/10/2014	GV
34	3836	2E7	*Base 2E6, surface 2E7*	O	17/10/2014	GV
35	3837	2E8	*Base 2E7, surface 2E8*	O	17/10/2014	GV
36	3838	2E8	*Base 2E7, surface 2E8*	O	17/10/2014	GV
37	3839	2E9	*Base 2E8, surface 2E9*	O	17/10/2014	GV
38	3840	2E9	*Base 2E8, surface 2E9*	O	17/10/2014	GV
39	3841	2C13	*Continuité de 2C13 vers l'ouest*	S	17/10/2014	GV
40	3842	2C13	*Continuité de 2C13 vers l'ouest*	S	17/10/2014	GV

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N2

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
41	3843	2E10	*Base 2E9, surface 2E10*	O	17/10/2014	GV
42	3844	2E10	*Base 2E9, surface 2E10*	O	17/10/2014	GV
43	3845	2E10	*2E10 - Fin de fouille*	O	17/10/2014	GV
44	3846	2E10	*2E10 - Fin de fouille*	O	17/10/2014	GV
45	3847	2C14	*Base 2C13, surface 2C14 - Fin de fouille*	E	17/10/2014	GV
46	3848	2E - C8	*Paroi sud 2E, coupe C8*	S	17/10/2014	GV
47	3849	2E - C8	*Paroi sud 2E, coupe C8*	S	17/10/2014	GV
48	3850	2E - C8	*Paroi sud 2E, coupe C8*	S	17/10/2014	GV
49	3851	2E - C8	*Paroi sud 2E, coupe C8*	S	17/10/2014	GV
50	3852	2E - C8	*Paroi sud 2E, coupe C8*	S	17/10/2014	GV
51	3853	ST-6	*Sommet ST-6*	S	17/10/2014	GV
52	3854	ST-6	*ST-6, parement nord*	O	17/10/2014	GV
53	3855	ST-6	*ST-6, extrémité est perturbée*	N	17/10/2014	GV
54	3856	ST-6	*ST-6, surface et parement sud*	O	17/10/2014	GV
55	3857	ST-9	*ST-9 en cours de dégagement*	O	17/10/2014	GV
56	3858	ST-9	*ST-9 en cours de dégagement*	O	17/10/2014	GV
57	3859	2G / 2H - ST-9	*Surface 2G1, 2H1, 2H2 et ST-9*	O	17/10/2014	GV
58	3860	2G / 2H - ST-9	*Surface 2G1, 2H1, 2H2 et ST-9*	O	17/10/2014	GV
59	3861	2G / 2H - ST-9	*Surface 2G1, 2H1, 2H2 et ST-9*	O	17/10/2014	GV

BjFj-171-13-N2-001_3803.JPG

BjFj-171-13-N2-002_3804.JPG

BjFj-171-13-N2-003_3805.JPG

BjFj-171-13-N2-004_3806.JPG

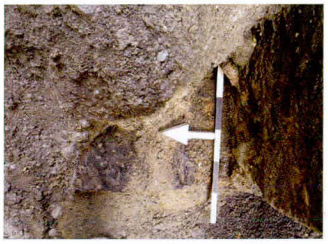

BjFj-171-13-N2-005_3807.JPG

BjFj-171-13-N2-006_3808.JPG

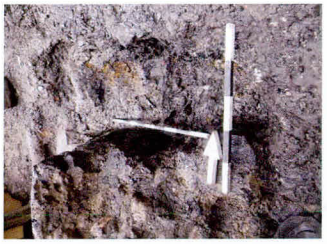

BjFj-171-13-N2-007_3809.JPG

BjFj-171-13-N2-008_3810.JPG

BjFj-171-13-N2-009_3811.JPG

BjFj-171-13-N2-010_3812.JPG

BjFj-171-13-N2-011_3813.JPG

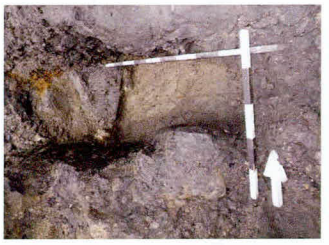

BjFj-171-13-N2-012_3814.JPG

BjFj-171-13-N2-013_3815.JPG

BjFj-171-13-N2-014_3816.JPG

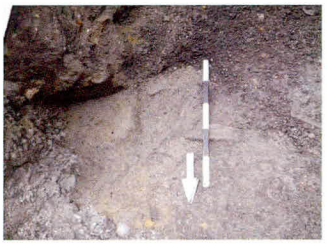

BjFj-171-13-N2-015_3817.JPG

BjFj-171-13-N2-016_3818.JPG

BjFj-171-13-N2-017_3819.JPG

BjFj-171-13-N2-018_3820.JPG

BjFj-171-13-N2-019_3821.JPG

BjFj-171-13-N2-020_3822.JPG

BjFj-171-13-N2-021_3823.JPG

BjFj-171-13-N2-022_3824.JPG

BjFj-171-13-N2-023_3825.JPG

BjFj-171-13-N2-024_3826.JPG

BjFj-171-13-N2-025_3827.JPG

BjFj-171-13-N2-026_3828.JPG

BjFj-171-13-N2-027_3829.JPG

BjFj-171-13-N2-028_3830.JPG

BjFj-171-13-N2-029_3831.JPG

BjFj-171-13-N2-030_3832.JPG

BjFj-171-13-N2-031_3833.JPG

BjFj-171-13-N2-032_3834.JPG

BjFj-171-13-N2-033_3835.JPG

BjFj-171-13-N2-034_3836.JPG

BjFj-171-13-N2-035_3837.JPG

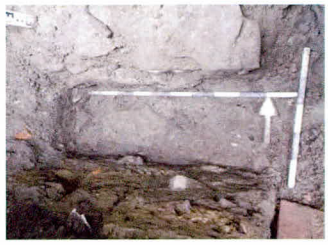

BjFj-171-13-N2-036_3838.JPG

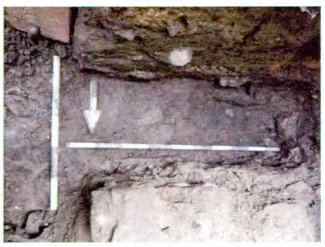

BjFj-171-13-N2-037_3839.JPG

BjFj-171-13-N2-038_3840.JPG

BjFj-171-13-N2-039_3841.JPG

BjFj-171-13-N2-040_3842.JPG

BjFj-171-13-N2-041_3843.JPG

BjFj-171-13-N2-042_3844.JPG

BjFj-171-13-N2-043_3845.JPG

BjFj-171-13-N2-044_3846.JPG

BjFj-171-13-N2-045_3847.JPG

BjFj-171-13-N2-046_3848.JPG

BjFj-171-13-N2-047_3849.JPG

BjFj-171-13-N2-048_3850.JPG

BjFj-171-13-N2-049_3851.JPG

BjFj-171-13-N2-050_3852.JPG

BjFj-171-13-N2-051_3853.JPG

BjFj-171-13-N2-052_3854.JPG

BjFj-171-13-N2-053_3855.JPG

BjFj-171-13-N2-054_3856.JPG

BjFj-171-13-N2-055_3857.JPG

BjFj-171-13-N2-056_3858.JPG

BjFj-171-13-N2-057_3859.JPG

BjFj-171-13-N2-058_3860.JPG

BjFj-171-13-N2-059_3861.JPG

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N3

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1	1C	*Vue de l'emplacement de 1C*	SO	27/10/2014	CC
2	2	1C	*Vue de l'emplacement de 1C*	SO	27/10/2014	CC
3	3	1C	*Excavation en cours*	SE	27/10/2014	CC
4	4	1C	*Excavation en cours*	NE	27/10/2014	CC
5	5	1C	*Excavation en cours*	O	27/10/2014	CC
6	6	1C - C7	*Partie de la coupe C7*	S	27/10/2014	CC
7	7	1C	*Services présents dans 1C*	O	27/10/2014	CC
8	8	1C	*Services présents dans 1C*	E	27/10/2014	CC
9	9	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7, partie supérieure*	S	28/10/2014	CC
10	10	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7, partie supérieure*	S	28/10/2014	CC
11	11	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7, partie inférieure*	S	28/10/2014	CC
12	12	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7, partie inférieure*	S	28/10/2014	CC
13	13	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7*	S	28/10/2014	CC
14	14	1C - C7	*Paroi sud, coupe C7*	S	28/10/2014	CC
15	15	2E- C8	*Paroi sud de 2E, coupe C8*	S	29/10/2014	CC
16	16	2E - C8	*Paroi sud de 2E, coupe C8*	S	29/10/2014	CC
17	17	2K1	*Base 1A1, surface 2K1*	S	29/10/2014	CC
18	18	2K2	*Base 2K1, surface 2K2*	S	29/10/2014	CC
19	19	2K2	*Base 2K1, surface 2K2*	S	29/10/2014	CC
20	20	2K3	*Base 2K2, surface 2K3*	S	29/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N3

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
21	21	2K3	*Base 2K2, surface 2K3*	S	29/10/2014	CC
22	22	2K4	*Base 2K3, surface 2K4*	S	29/10/2014	CC
23	26	1A / 2K	*Vue des installations de travail*	SO	29/10/2014	CC
24	27	2K5	*Base 2K4, surface 2K5*	S	29/10/2014	CC
25	28	2K5	*Base 2K4, surface 2K5*	S	29/10/2014	CC
26	29	2K6	*Base 2K5, surface 2K6*	S	29/10/2014	CC
27	30	2K7	*Base 2K6, surface 2K7*	S	29/10/2014	CC
28	31	2K8	*Base 2K7, surface 2K8*	S	29/10/2014	CC
29	32	2K9	*Base 2K8, surface 2K9*	S	29/10/2014	CC
30	33	2K10	*Base 2K9, surface 2K10*	S	29/10/2014	CC
31	34	2K11	*Base 2K10, surface 2K11 - Début planche*	S	29/10/2014	CC
32	35	2K12	*Base 2K11, surface 2K12 et planche calcinée*	S	29/10/2014	CC
33	36	2K12	*Base 2K11, surface 2K12 et planche calcinée*	O	29/10/2014	CC
34	37	2K13	*Base 2K12, surface 2K13*	S	29/10/2014	CC
35	38	2K14	*Base 2K13, surface 2K14*	S	29/10/2014	CC
36	39	2K15	*Base 2K14, surface 2K15*	S	29/10/2014	CC
37	40	2K16	*Base 2K15, surface 2K16*	S	29/10/2014	CC
38	41	2K16	*Base 2K15, surface 2K16*	O	29/10/2014	CC
39	42	2K17	*Base 2K16, surface 2K17*	S	29/10/2014	CC
40	43	2K17	*Base 2K16, surface 2K17*	S	29/10/2014	CC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N3

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
41	44	2K17	*Pièce ouvragée*		30/10/2014	CC
42	45	2K17	*Pièce ouvragée*		30/10/2014	CC
43	46	2K17	*Pièce ouvragée*		30/10/2014	CC
44	47	2K17	*Champignon prenant la forme de feuilles d'or dans 2K17*		30/10/2014	CC
45	48	2K17 / 2K18	*Base 2K17, surface 2K18*	S	30/10/2014	CC
46	49	2K17 / 2K18	*Base 2K17, surface 2K18*	O	30/10/2014	CC
47	50	2K19	*Base 2K18, surface 2K19*	S	30/10/2014	CC
48	51	2K19	*Base 2K18, surface 2K19*	O	30/10/2014	CC
49	52	2K20	*Base 2K19, surface 2K20*	O	30/10/2014	CC
50	53	2K20	*Base 2K19, surface 2K20*	O	30/10/2014	CC
51	54	2K - C5	*Paroi ouest, coupe C8*	O	30/10/2014	CC
52	55	2K - C5	*Paroi ouest, coupe C8*	O	30/10/2014	CC
53	56	2K - C5	*Paroi ouest, coupe C8*	O	30/10/2014	CC
54	57	2K - C5	*Paroi ouest, coupe C8*	O	30/10/2014	CC
55	58	2K - C5	*Paroi ouest, coupe C8*	O	30/10/2014	CC

BjFj-171-13-N3-001_0001.JPG

BjFj-171-13-N3-002_0002.JPG

BjFj-171-13-N3-003_0003.JPG

BjFj-171-13-N3-004_0004.JPG

BjFj-171-13-N3-005_0005.JPG

BjFj-171-13-N3-006_0006.JPG

BjFj-171-13-N3-007_0007.JPG

BjFj-171-13-N3-008_0008.JPG

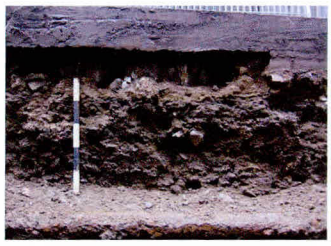

BjFj-171-13-N3-009_0009.JPG

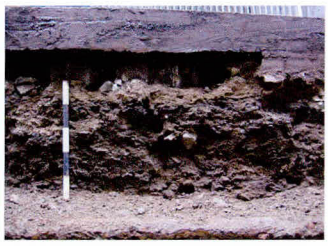

BjFj-171-13-N3-010_0010.JPG

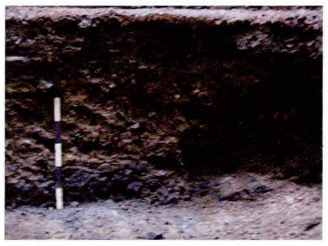

BjFj-171-13-N3-011_0011.JPG

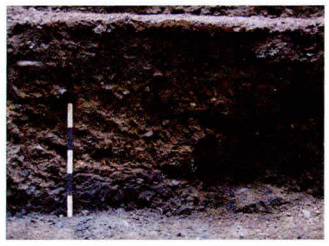

BjFj-171-13-N3-012_0012.JPG

BjFj-171-13-N3-013_0013.JPG

BjFj-171-13-N3-014_0014.JPG

BjFj-171-13-N3-015_0015.JPG

BjFj-171-13-N3-016_0016.JPG

BjFj-171-13-N3-017_0017.JPG

BjFj-171-13-N3-018_0018.JPG

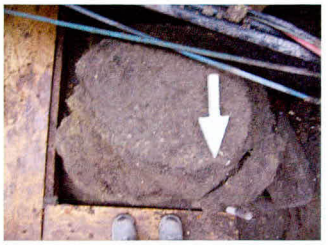

BjFj-171-13-N3-019_0019.JPG

BjFj-171-13-N3-020_0020.JPG

BjFj-171-13-N3-021_0021.JPG

BjFj-171-13-N3-022_0022.JPG

BjFj-171-13-N3-023_0026.JPG

BjFj-171-13-N3-024_0027.JPG

BjFj-171-13-N3-025_0028.JPG

BjFj-171-13-N3-026_0029.JPG

BjFj-171-13-N3-027_0030.JPG

BjFj-171-13-N3-028_0031.JPG

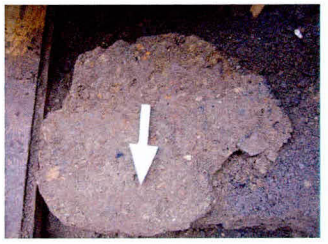

BjFj-171-13-N3-029_0032.JPG

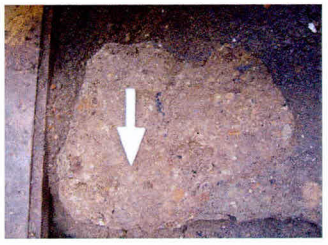

BjFj-171-13-N3-030_0033.JPG

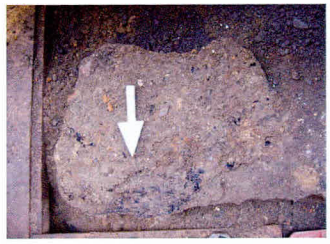

BjFj-171-13-N3-031_0034.JPG

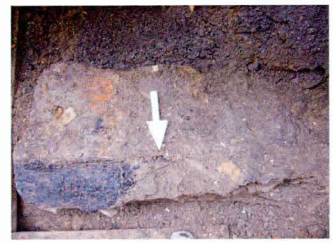

BjFj-171-13-N3-032_0035.JPG

BjFj-171-13-N3-033_0036.JPG

BjFj-171-13-N3-034_0037.JPG

BjFj-171-13-N3-035_0038.JPG

BjFj-171-13-N3-036_0039.JPG

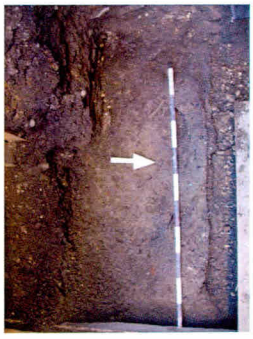

BjFj-171-13-N3-037_0040.JPG

BjFj-171-13-N3-038_0041.JPG

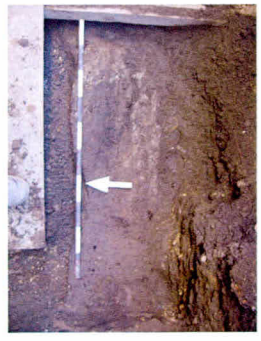

BjFj-171-13-N3-039_0042.JPG

BjFj-171-13-N3-040_0043.JPG

BjFj-171-13-N3-041_0044.JPG

BjFj-171-13-N3-042_0045.JPG

BjFj-171-13-N3-043_0046.JPG

BjFj-171-13-N3-044_0047.JPG

BjFj-171-13-N3-045_0048.JPG

BjFj-171-13-N3-046_0049.JPG

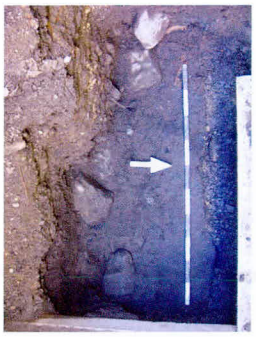

BjFj-171-13-N3-047_0050.JPG

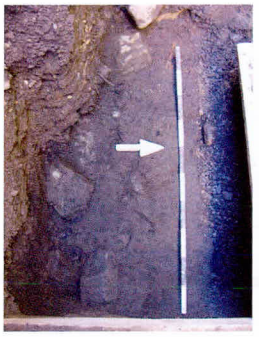

BjFj-171-13-N3-048_0051.JPG

BjFj-171-13-N3-049_0052.JPG

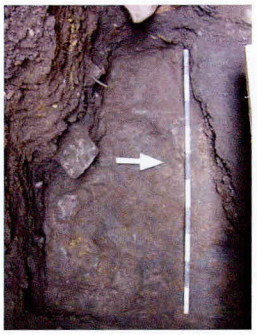

BjFj-171-13-N3-050_0053.JPG

BjFj-171-13-N3-051_0054.JPG

BjFj-171-13-N3-052_0055.JPG

BjFj-171-13-N3-053_0056.JPG

BjFj-171-13-N3-054_0057.JPG

BjFj-171-13-N3-055_0058.JPG

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Rue de la Capitale
Site BjFj-171

Film no : BjFj-171-13-N4

No	No doc.	Sous_op	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1	1C	*Fin des excavations en 1C*	NO	19/11/2014	CC
2	2	1C	*Fin des excavations en 1C*	O	19/11/2014	CC
3	3	1C	*Fin des excavations en 1C*	O	19/11/2014	CC

BjFj-171-13-N4-001_0001.JPG

BjFj-171-13-N4-002_0002.JPG

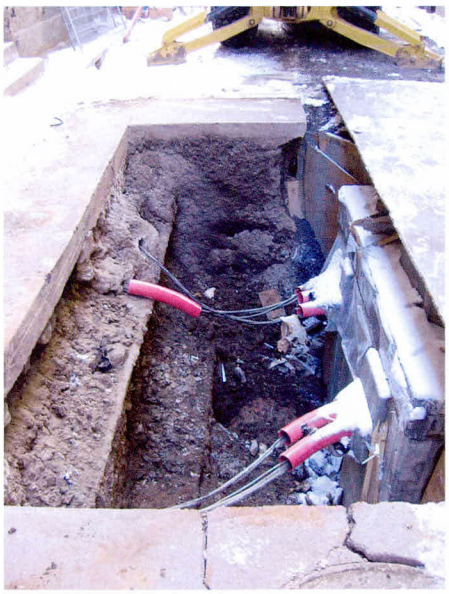

BjFj-171-13-N4-003_0003.JPG

2.4

Culture matérielle

Tableau 7 - Rue de la Capitale Est (BjFj-171) – Distribution de la culture matérielle par matériau et par objet

Catégorie	Matériau	Objet	Total
Céramique	Terre cuite grossière Saintonge	assiette	5
	Terre cuite grossière rose engobe glaçure jaune	contenant	1
	Terre cuite grossière chamois glaçure verte	Contenant, pichet ?, pot de chambre ?, terrine	64
	Terre cuite grossière rouge pâle glaçure incolore	marmite	2
	Terre cuite grossière chamois-rose glaçure verte	Contenant, terrine	16
	Terre cuite grossière Beauvais ?	contenant	1
	Terre cuite grossière sans glaçure	Brique, contenant	17
	Terre cuite grossière avec glaçure	contenant	4
	Terre cuite grossière locale glaçure verte	Contenant, terrine ?	5
	Terre cuite grossière locale glaçure incolore	contenant	12
	Terre cuite grossière locale glaçure coloration multiple	contenant	3
	Céramique de type amérindien	Pipe, tesson de panse	2
	Faïence blanche	Assiette, bol, soucoupe, contenant, objet à anse, pichet ?	125
	Faïence brune	contenant	2
	Cream coloured	contenant	3
	Creamware	contenant	2
	Terre cuite fine argileuse blanche	pipe	96
	Pearlware	contenant	1
	Grès Grossier	tuyau	3
	Grès grossier glaçure saline et Albany	contenant	2
	Grès grossier rhénan brun	contenant	1
	Grès grossier rhénan gris	contenant	1
	Porcelaine fine dure orientale	contenant	1
	Porcelaine fine dure indéterminée	indéterminé	1
	Céramique altérée	Contenant, égouttoir	27
Verre	Verre incolore sans plomb	verre à tige	2
	Verre incolore au plomb	Carafe, verre à tige, indéterminé	6
	Verre teinté régulier vert	Vitre, indéterminé	82
	Verre teinté régulier bleu-vert français	bouteille	11
	Verre teinté régulier turquoise	contenant	2
	Verre teinté régulier bleu	Bouteille, perle	2
	Verre teinté régulier ambre	perle	1
	Verre teinté fougère	verre à tige	36
	Verre de couleur transparent vert foncé	bouteille à alcool	2
	Verre de couleur transparent brun	bouteille	1
	Verre de couleur transparent vert foncé français	bouteille à alcool	21
	Verre de couleur opaque blanc	perle	9
	Verre de couleur opaque blanc ?	indéterminé	1
	Verre de couleur opaque bleu	perle	1
	Verre polychrome intercalé	perle	1
	Verre altéré	bouteille à alcool, contenant, vitre, indéterminé, perle	75

Catégorie	Matériau	Objet	Total
Métal	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	3
	Fer indéterminé	clou indéterminé, indéterminé	50
	Fer forgé	clou forgé, outil ?, patte de fixation ?, indéterminé	111
	Fer laminé	clou découpé ?	1
	Acier	couteau	4
	Métaux et alliages cuivreux	Anneau, bouton, dé à coudre, rondelle, indéterminé	16
	Cuivre laminé	indéterminé	4
	Plomb	Chevrotine, plomb de chasse, sceau à marchandise	3
	Laiton étamé	épingle	18
Matière première	Matières premières	Éclat	1
	Quartz	Galet	1
	Quartzite	Éclat	1
	Schiste ou ardoise	tuile	1
	Silex	Éclat, fragment, nucléus, pierre à fusil	19
	Solides stables	Graine, noix, noyau	8
	Os	ossements	1 329
	Coquille	Coquillages, coquille d'œuf	17
	Plastique	pellicule	1
	Cuir	chaussure	15
Indéterminé	Matériau indéterminé	indéterminé	2
TOTAL GÉNÉRAL			**2 262**

Tableau 8 - Rue de la Capitale Est (BjFj-171) — Distribution de la culture matérielle par fonction et par objet

Catégorie	Fonction	Objet	Total
Travail sur la matière	Pierre dure	Galet	1
	Pierre dure, résidus	Éclat	11
		Fragment	1
		Nucléus	1
	Matières multiples, outils	outil ?	1
	Fer, résidus	indéterminé	2
	Métal cuivreux, résidus	indéterminé	10
	Tissus, outils	dé à coudre	1
		épingle	18
Guerre et chasse	Guerre/chasse, armes à feu, accessoires	chevrotine	1
		plomb de chasse	1
		Pierre à fusil	8
Alimentation	Alimentation, préparation	égouttoir	2
		terrine	8
	Alimentation, cuisson	marmite	2
		tesson de panse	1
	Alimentation, ustensile de table	couteau	3
		couteau ?	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	16
		bol	2
		bol ou soucoupe	1
	Alimentation, vaisselle de service	pichet ?	4
	Alimentation, ustensile à usage spécifique	égouttoir	15
	Alimentation, entreposage des aliments	bouteille	11
	Alimentation indéterminée	contenant	33
	Entreposage indéterminé	bouteille	2
Consommation	Boissons, absorption	verre à tige	24
		verre à tige	8
		verre à tige ?	8
	Boissons, conserv./entreposage	bouteille à alcool	24
		carafe	1
	Tabac	pipe	97
Habillement	Attaches-sans identification	bouton	2
	Chaussures	chaussure	14
		chaussure ?	1
	Parures et bijoux	perle	15
Soin corporel	Excrétion	pot de chambre ?	2
Matériaux de construction	Matériaux de base-vitre	vitre	128
	Matériaux de base-divers	brique	7
	Matériaux de revêtement	tuile	1
	Fixations-clous	clou découpé ?	1
		clou forgé	105
		clou indéterminé	14
	Fixations-divers	patte de fixation ?	1
Aménagement	Plomberie et canalisation	tuyau	3

Catégorie	Fonction	Objet	Total
Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	contant	1
		contenant	202
		égouttoir	3
		indéterminé	29
		objet à anse	1
Commerce	Commerce	sceau à marchandise	1
Art	Beaux-arts et arts populaires	pellicule	1
Écofacts	Animaux sauf mollusques	ossements	1202
	Mammifères	ossements	114
	Oiseaux	coquille d'œuf	15
		ossements	2
	Poissons	ossements	11
	Mollusques	coquillages	12
	Végétaux	Graine	4
		noix	2
		noyau	2
Indéterminé	Indéterminé	anneau	1
		indéterminé	45
		rondelle	1
TOTAL GÉNÉRAL			**2 262**

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 | Archéologue : Cathy Couture | Date : Janvier 2015
Code : | Analyste : Suzanne Lachance | Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Pierre à fusil vraisemblablement réutilisée et peut être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de burin (?).	4	
2A1	4.1	Matières premières	Éclat	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Comp	Chert ou silex européen. Éclat altéré par la chaleur.	1	
2A1	1.99	Céramique altérée	contenant	2		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments noircis qui semblent être de la faïence.	1	
2A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Large.	1	
2A1	5.1.1	Os	ossements	3	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2A1	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
2A1	5.1.1	Os	ossements	7	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	1	
2A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte rouge.	élagué	
2A1	1.1.2.1	Faïence blanche	pichet ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs d'une anse. Décor peint bleu. Probablement de la faïence française.	1	
2A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	élagué	
2A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi, près de la base.	1	
2A1	2.3.2.1	V col opaque blanc ?	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment ressemblant à du verre opaque blanc, mais aussi à du coquillage.	1	
2A1	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	1	
2A1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec ébauche de bec verseur.	1	
2A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits et moyen clous.	1	
2A1	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	1	
2A2	1.99	Céramique altérée	contenant	1		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment noirci qui semble être de la faïence.	1	
2A2	5.1.1	Os	ossements	3	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	1	
2A3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
2B1	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule.	1	
2B1	2.4.2	V polychrome intercalé	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Perle étirée de forme oblongue et de couleur bleu intercalé de fines lignes blanches et de rouges.	1	
2B1	5.1.1	Os	ossements	62	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et oiseau.	1	
2B1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange.	élagué	
2B1	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'un rebord sans décor.	1	
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments altérés.	élagué	
2B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B1	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	1	
2B1	1.1.2.21	Cream coloured	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Glaçure tachetée brun. Identification incertaine.	1	
2B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec embout et de fourneau, sans marque ni décor.	1	
2B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits et moyen clous.	1	
2B1	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière épaisse.	1	
2B2	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	3	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de base et de paroi.	1	
2B2	2.99	Verre altéré	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments en processus de dévitrification.	1	
2B2	4.1.8	Silex	Pierre À fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Non utilisé ?	1	
2B2	5.1.1	Os	ossements	103	3	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau, poisson. Os scié.	1	
2B2	5.1.1	Os	ossements	8		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2B2	5.1.4	Coquille	coquillages	2	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments de type huître.	élagué	
2B2	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	5	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Petits fragments.	1	
2B2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois, décor peint bleu.	1	
2B2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint vert et noir.	1	
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	élagué	
2B2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Grosse perle bleu tubulaire, étirée et facettée .	5	4
2B2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	1	
2B2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
2B2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	11	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux très fins et de fourneau sans marque ni décor.	1	
2B2	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9		4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	En mauvais état.	1	
2B2	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de parois.	1	
2B2	1.1.1.104	TCG rose engobe glaç jaune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.	1	
2B3	5.1.1	Os	ossements	16		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	1	
2B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange.	élagué	
2B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
2B3	1.1.2.21	Cream coloured	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi. Glaçure tachetée brun. Identification incertaine.	1	
2B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments minuscules de tuyau.	1	
2B3	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi. Décor peint bleu.	1	
2B3	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B4	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2B4	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	1	
2B5	5.1.1	Os	ossements	38	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Une dent.	1	
2B5	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2B5	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu.	1	
2B5	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Céramique noircie.	1	
2B5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	élagué	
2B5	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	3	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Un fragment à tête enroulée.	1	
2B5	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	1	
2B5	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	1	
2B5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
2B5	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	1	
2B6	5.1.1	Os	ossements	16	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Une petite dent.	1	
2B6	5.1.1	Os	ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2B6	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	1	
2B6	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment avec soupçon de glaçure verte.	1	
2B6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
2B7	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	4	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de pied et de parois.	1	
2B7	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton fabriqué en deux parties : couronne circulaire bombée incomplète et oeillet absent.	1	
2B7	5.1.1	Os	ossements	57	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Quelques os sciés et quelques dents.	1	
2B7	5.1.1	Os	ossements	5	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2B7	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Minuscule fragment.	élagué	
2B7	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules avec décor bleu.	1	
2B7	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base.	1	
2B7	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Grosse perle enroulée ayant un peu la forme d'une toupie écrasée. Stries d'enroulement du verre.	5	1
2B7	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	1	
2B7	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	3	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Une perle oblongue entière et deux fragments d'une autre perle.	1	
2B7	3.1.1.2	Acier	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de lame de couteau ?	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B7	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments.	1	
2B7	1.1.2.21	Cream coloured	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi. Glaçure tachetée brun. Identification incertaine.	1	
2B7	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	1	
2B7	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment minuscule à décor imprimé bleu.	1	
2B7	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Petits clous.	1	
2C01	5.1.1	Os	ossements	40	3	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau et poisson.	1	
2C01	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment minuscule blanchi.	1	
2C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	élagué	
2C01	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	1	
2C01	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Petites perles en forme de beignet.	1	
2C01	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment altéré.	1	
2C01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.	1	
2C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	1	
2C01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	1	
2C01	3.1.2.22	Cuivre laminé	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'une feuille de cuivre repliée sur elle-même.	1	
2C02	5.1.1	Os	ossements	6	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	1	
2C02	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment. Pâte chamois-orangé, glaçure incolore. Probablement français.	1	
2C04	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os plats.	1	
2C04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Petit clou.	1	
2C05	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	1	
2C05	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Petite perle en forme de beignet.	1	
2C07	5.1.1	Os	ossements	7	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	1	
2C07	5.1.1	Os	ossements	3	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2C07	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Minuscule fragment.	élagué	
2C07	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	2	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Petits fragments.	1	
2C07	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2		4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments à décor peint bleu.	1	
2C07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	élagué	
2C07	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de parois.	1	
2C07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de rebord de fourneau.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	De longueur moyenne.	1	
2C07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans tête qui semble découpé.	1	
2C09	5.1.1	Os	ossements	4	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments.	1	
2C09	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchi.	1	
2C09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment minuscule de tuyau.	1	
2C09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	1	
2C09	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule. Intrusion ?	1	
2C11	5.1	Solides stables	Graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de Cucurbitacées. Courge, courgette ou citrouille.	1	
2C11	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment fondu.	1	
2C11	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minuscules.	1	
2C11	5.1.1	Os	ossements	18	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Un fragment avec traces de boucherie.	1	
2C11	5.1.1	Os	ossements	4	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2C11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
2C11	1.2.1.41	GG rhénan gris	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
2C11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de longueur moyenne.	1	
2C12	5.1	Solides stables	Graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de Cucurbitacées. Courge, courgette ou citrouille.	1	
2C12	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule.	1	
2C12	4.1.8	Silex	Éclat	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Probablement silex européen. Éclat du même matériau que ceux dans 2H2, 2H4 et 2C13.	1	
2C12	5.1.1	Os	ossements	18	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	1	
2C12	5.1.1	Os	ossements	6		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	1	
2C12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	7		4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments dont quatre avec décor peint bleu.	1	
2C12	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Petits fragments.	1	
2C12	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Demi perle globulaire.	1	
2C12	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois, dont une sans glaçure.	1	
2C12	1.1.1.12	TCG rouge pâle glaçure inc	marmite	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment minuscule.	1	
2C12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux et de fourneau.	1	
2C12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	1	
2C13	4.1.8	Silex	Éclat	2	2	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Probablement silex européen. Le plus gros spécimen se recolle avec 2H4. Même matériau que ceux dans 2H2, 2C12 et 2H4.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C13	5.1.1	Os	ossements	9		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2C13	5.1.1	Os	ossements	2		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments blanchis.	1	
2C13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment sans émail.	1	
2C13	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	1	
2C13	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4		7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise.	1	
2C13	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	1	
2C13	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	1	
2C13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau à large diamètre, sans marque ni décor.	1	
2C7	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Pierre à fusil vraisemblablement réutilisée et peut être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de perçoir (?).	1	
2D1	1.99	Céramique altérée	égouttoir	15	1	4.1.3.5	Alimentation, ustensile à usage spécifique	Frag	Fragments de rebords, parois, bases avec pied et perforations, et anse. Céramique complètement noircie. Probablement de la TCG à pâte chamois et glaçure verte. Objet intéressant rarement rencontré dans nos collections. Un seul objet ?	5	3
2D1	1.99	Céramique altérée	égouttoir	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de bases. Peut-être de la TCG locale.	2	
2D1	2.99	Verre altéré	indéterminé	16		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de verre teinté vert tordus par la chaleur.	2	
2D1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	2	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Fragments.	2	
2D1	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Un os long.	2	
2D1	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	12		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments presque tous sans émail.	2	
2D1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit objet en forme de tige carrée, vide à l'intérieur.	2	
2D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous en mauvais état.	2	
2D2	1.99	Céramique altérée	égouttoir	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Grands fragments de parois. Céramique complètement noircie. Probablement de la TCG chamois à glaçure verte. Se rattache avec 2D1 vraisemblablement.	5	3
2D2	1.99	Céramique altérée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois trop abîmées pour une bonne identification.	2	
2D2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Fragment.	2	
2D2	5.1.1	Os	ossements	29	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Traces de boucherie. Petite mâchoire assez particulière.	2	
2D2	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	2	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Petits fragments.	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4		4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment à pâte saumon et émail blanc. Deux fragments avec décor peint bleu.	2	
2D2	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
2D2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2		1.3.2.2	Fer, résidus	Frag	Fragments de fer fondu.	2	
2D2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
2E1	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment.	2	
2E1	2.99	Verre altéré	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	2	
2E1	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment fondu.	2	
2E1	5.1.1	Os	ossements	5	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	2	
2E1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	2	
2E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte rouge.	élagué	
2E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Dont un rebord.	2	
2E1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment avec parcelle de glaçure verte.	2	
2E1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
2E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau.	2	
2E1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	2	
2E4	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment.	2	
2E4	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de paroi très fine.	2	
2E4	5.1.1	Os	ossements	15	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Même petite mâchoire que précédemment. Traces de boucherie.	2	
2E4	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchi.	2	
2E4	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments dont un avec décor peint bleu.	2	
2E4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Vitre très mince.	2	
2E4	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois. La pâte présente différentes teintes par couche. Glaçure verdâtre.	2	
2E4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	2	
2E4	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base.	2	
2E4	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	2	
2E5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	2	
2E5	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de parois.	2	
2E6	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	2	
2E6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte rouge.	élagué	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E6	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment minuscule.	2	
2E6	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Sans forme précise. Peut-être deux clous collés ensemble.	2	
2E6	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	2	
2E7	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	2	
2E7	5.3.1	Plastique	pellicule	1	1	5.4	Beaux-arts et arts populaires	Frag	Fragment d'un pellicule de film avec perforations au rebord.	2	
2E7	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Très petit fragment.	2	
2E7	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	2	
2E7	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois ayant perdu leur glaçure.	2	
2E7	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	2	
2E7	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans tête, probablement forgé.	2	
2E8	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Pierre à fusil réutilisée comme pièce esquillée, puis comme perçoir.	3	
2E8	4.1.8	Silex	Nucléus	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Probablement silex européen. Nodule de silex (de ballast ?). Quelques traces de percussion et quelques petits éclats détachés par taille bipolaire (nucleus ?).	1	
2E8	5.1.1	Os	ossements	3	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Une mâchoire.	2	
2E8	5.1.1	Os	ossements	5		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	2	
2E8	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de parois avec décor peint bleu.	2	
2E8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de vitre ancienne.	2	
2E8	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
2E8	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	2	
2E8	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de lame.	2	
2E8	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de base.	2	
2E8	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	2	
2E8	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits et moyens clous.	2	
2E9	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Comp	Il ne manque qu'un petit fragment.	2	
2E9	5.1.1	Os	ossements	8	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont une mâchoire et une dent.	2	
2E9	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os blanchi.	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E9	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	6		7.1	Indéterminé	Frag	La rouille empêche une bonne identification.	2	
2E9	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit et moyen clous.	2	
2F01	5.1.1	Os	ossements	6	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	2	
2F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	élagué	
2F01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.	2	
2F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de fourneau.	2	
2F01	1.2.1.31	GG rhénan brun	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	2	
2F01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	2	
2F02	5.1.1	Os	ossements	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont un a été travaillé ou sinon il porte des traces de boucherie.	2	
2F02	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte ?	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments sans glaçure.	2	
2F03	2.99	Verre altéré	indéterminé	2		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de verre tordu.	2	
2F03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton en deux parties : couronne circulaire légèrement bombée et oeillet	2	
2F03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base à pied annulaire. Décor peint bleu.	2	
2F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	élagué	
2F03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	2	
2F03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	2	
2F04	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre tordu.	2	
2F04	2.99	Verre altéré	vitre	48		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont certains légèrement tordus. Un rebord.	2	
2F04	5.1.1	Os	ossements	3	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Deux fragments de poisson et un de mammifère.	2	
2F04	5.1.1	Os	ossements	2		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	2	
2F04	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment.	élagué	
2F04	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule sans émail.	2	
2F04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	2	
2F05	2.1.4	V inc au plomb	carafe	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de bouchon de carafe.	2	
2F05	5.1.1	Os	ossements	19		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Une mâchoire et une dent.	2	
2F05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	2	
2F06	5.1.1	Os	ossements	2	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	2	
2F06	5.1.1	Os	ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os blanchis.	2	
2F06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte saumon.	élagué	
2F06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2F06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F06	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	élagué	
2F06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tête non visible.	2	
2F09	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	5	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Fragments minuscules.	2	
2F09	5.1.1	Os	ossements	6		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments.	2	
2F09	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	2	
2F09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	élagué	
2F09	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	De forme globulaire.	2	
2F09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou à grosse tête.	2	
2F10	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige ?	5	2	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Très petits fragments.	2	
2F10	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Fragment minuscule.	2	
2F10	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Pierre à fusil. Quelques traces d'utilisation ou d'abrasion sur la mèche (partie la plus mince).	2	
2F10	4.1.8	Silex	Fragment	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Probablement silex européen. Fragment qui semble du même matériau que le nodule 2E8.	2	
2F10	5.1.1	Os	ossements	61		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Un os avec traces de boucherie.	2	
2F10	5.1.1	Os	ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	2	
2F10	5.1.4	Coquille	coquillages	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment.	élagué	
2F10	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	2	
2F10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	élagué	
2F10	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2		7.1	Indéterminé	Frag	Très petits fragments sans forme précise.	2	
2F10	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	2	
2F10	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Pourrait aussi être local.	2	
2F10	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments.	2	
2F10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	18		4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux et de tuyaux. Un tuyau porte un décor à la molette.	2	
2F10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	2	
2F10	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment.	2	
2F2	4.1.18	Quartzite	éclat	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Quartzite grossier. Éclat	2	
2F9	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Comp	Non utilisé	2	
2G1	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	5	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de la base avec ébauche de la tige. Marque de pontil. Fragments minuscules de paroi.	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G1	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Comp	Non utilisé	2	
2G1	5.1.1	Os	ossements	20	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	2	
2G1	5.1.1	Os	ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	2	
2G1	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4		4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de parois, dont deux avec décor peint bleu.	2	
2G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Très petits fragments.	2	
2G1	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	2	
2G1	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi ayant presque complètement perdu sa glaçure.	2	
2G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont un avec décor à la molette.	2	
2G1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	2	
2H1	5.1.1	Os	ossements	21		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un de mâchoire.	3	
2H1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment à pâte rouge.	élagué	
2H1	1.1.2.1	Faïence blanche	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une grosse anse.	3	
2H1	1.1.2.1	Faïence blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord sans décor.	3	
2H1	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi.	3	
2H1	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous ?	3	
2H1	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de lame.	3	
2H1	3.1.4.1	Plomb	plomb de chasse	1	1	3.3	Chasse	Comp	Très petit.	3	
2H1	4.1.10	Quartz	Galet	1	1	1.1.1	Pierre dure	Comp	Quartz ? Petit galet naturel portant quelques traces de percussion isolées (traces d'utilisation ou altérations anthropiques post-déposition ?)	1	
2H1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux, dont deux avec décor moulé à motif floral.	3	
2H2	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	2	
2H2	2.99	Verre altéré	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Comp	Perle tubulaire très bien finie. Verre altéré de couleur bleu, noir ou rouge.	5	2
2H2	4.1.8	Silex	Éclat	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Éclat du même matériau que ceux dans 2C12, 2H4 et 2C13.	3	
2H2	5.1.1	Os	ossements	11	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	3	
2H2	5.1.1	Os	ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	3	
2H2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	élagué	
2H2	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de parois.	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H2	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord.	3	
2H3	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule de pied.	3	
2H3	2.99	Verre altéré	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Demi perle oblongue. Le verre ressemble à de l'os.	3	
2H3	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Comp	Plaque d'ardoise noir discoïde. Tuile de toiture (fonction initiale?) dont la forme actuelle aurait été obtenue par percussion.	3	
2H3	4.1.8	Silex	éclat	4	4	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Comp	Probablement silex européen. 2 éclats avec cortex et 2 éclats sans cortex.	1	
2H3	5.1.1	Os	ossements	18	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et surtout du poisson.	3	
2H3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchi.	3	
2H3	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	3	3	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	3	
2H3	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tête absente.	3	
2H3	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	tesson de panse	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Minuscule tesson de panse. Densité élevée de dégraissant minéral. Paroi externe traitée au battoir gaufré ou cordé. Datation possible entre 1350 et 1700.	3	
2H4	4.1.8	Silex	Éclat	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Ent	Probablement silex européen. Se recolle avec 2C13. Même matériau que ceux dans 2H2, 2C12 et 2C13.	3	
2H4	5.5.7	Cuir	chaussure ?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Retaille.	3	
2H4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	pot de chambre ?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord.	3	
2J1	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Ent	Pierre à fusil vraisemblablement réutilisée et peut être retouchée pour obtenir une section plus pointue servant de perçoir (?).	3	
2J1	5.1.1	Os	ossements	6	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère (5) et poisson (1).	3	
2J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment à pâte orange.	3	
2J1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	3	
2J1	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou.	3	
2J2	5.1.1	Os	ossements	22	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Une petite dent.	3	
2J2	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	3	
2J3	5.1.1	Os	ossements	183	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Quelques os sciés ou portant des traces de boucherie. Huit dents	3	
2J3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchi minuscule.	3	
2J3	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebords. Décor peint bleu.	3	
2J3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	5		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments en vrac à décor peint bleu.	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2J3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec amorce d'anse d'un petit objet. Pâte saumon.	3	
2J3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	13		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments en vrac sans décor.	3	
2J3	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.	3	
2J3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Très petits fragments.	3	
2J3	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Petits fragments de paroi d'une bouteille carrée.	3	
2J3	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de parois.	3	
2J3	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Petite perle en forme de beignet.	3	
2J3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	3	
2J3	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	4		4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments.	3	
2J3	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	5		4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord et de parois.	3	
2J3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments.	3	
2J3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	13		4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	3	
2J3	1.3.2.99	PF dure indéterminée	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule.	3	
2J3	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits et moyens clous.	3	
2J4	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	3	
2J4	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	3		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	3	
2J4	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments minuscules de paroi et de pied plié.	3	
2J4	5.1.1	Os	ossements	65	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Surtout mammifère, et poisson. Fragments jointifs d'une mâchoire. Quelques traces de boucherie et de dents de rongeur. Un os long d'un grand mammifère présente indices de périostite.	3	
2J4	5.1.1	Os	ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	3	
2J4	5.1.4	Coquille	coquillages	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment.	élagué	
2J4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	6		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments à pâte orange ayant probablement porté une glaçure.	3	
2J4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu.	3	
2J4	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor.	3	
2J4	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	5		4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments minuscules à décor peint bleu.	3	
2J4	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	5		4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments minuscules sans décor.	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2J4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Très petits fragments.	3	
2J4	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	9		7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	3	
2J4	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule.	3	
2J4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine ?	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de parois.	3	
2J4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	3	
2J4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	3	
2J4	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	3	
2K01	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Petit fragment.	4	
2K01	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	4	
2K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	élagué	
2K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	4	
2K02	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K03	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	4	
2K03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2K03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	4	
2K04	5.1.1	Os	ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Très petits fragments.	4	
2K04	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment.	élagué	
2K04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2K04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	4	
2K05	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	élagué	
2K05	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.	4	
2K06	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Minuscule fragment de rebord.	4	
2K06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Diamètre 3,6 cm.	4	
2K06	5.1.1	Os	ossements	9		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau. Poisson ? Une dent.	4	
2K06	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K06	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	4	
2K06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	En mauvais état. Probablement forgé.	4	
2K07	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	4	
2K07	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment sans décor apparent.	4	
2K07	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment minuscule de clou ?	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2K07	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule ayant perdu sa glaçure.	4	
2K08	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule de paroi.	4	
2K08	5.1.1	Os	ossements	6	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	4	
2K09	5.1.1	Os	ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K09	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchi.	4	
2K09	1.1.2.1	Faïence blanche	bol ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord accompagné de fragments d'émail qui se sont détachés.. Décor peint bleu.	4	
2K09	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K11	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Très petit fragment de rebord.	4	
2K11	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre fondu.	4	
2K11	5.1.1	Os	ossements	32	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	4	
2K11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	4	
2K11	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Très petits fragments.	4	
2K11	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Lame de couteau.	4	
2K12	5.1	Solides stables	Graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de Cucurbitacées. Courge, courgette ou citrouille.	4	
2K12	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	4	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments minuscules de parois.	4	
2K12	5.1.1	Os	ossements	57	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Une dent.	4	
2K12	5.1.1	Os	ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	4	
2K12	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	3	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	6		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont un avec décor peint bleu.	4	
2K12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	4	
2K12	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	4	
2K12	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K12	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	4	
2K12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3		4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	4	
2K12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	4	
2K12	3.1.1.11	Fer forgé	patte de fixation ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Probablement une patte.	4	
2K12	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	4	
2K13	5.1.1	Os	ossements	32	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Traces de boucherie.	4	
2K13	5.1.1	Os	ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171 **Archéologue : Cathy Couture** **Date : Janvier 2015**
Code : **Analyste : Suzanne Lachance** **Collection : 3406**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2K13	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	2	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments sans décor apparent.	4	
2K13	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de col.	4	
2K13	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Petite perle en forme de beignet.	4	
2K13	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état. Tous des clous ?	4	
2K13	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de pied (sans glaçure) et de parois.	4	
2K13	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K13	1.1.1.22	TCG Beauvais ?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule. Beauvais ?	4	
2K13	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment.	4	
2K13	3.1.2.22	Cuivre laminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet plat irrégulièrement circulaire. Perforation centrale due à l'usure ?	4	
2K14	5.1	Solides stables	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cucurbitacées. Concombre possiblement.	4	
2K14	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K14	5.1.1	Os	ossements	45	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Traces de boucherie.	4	
2K14	5.1.1	Os	ossements	8		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	4	
2K14	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2K14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4		4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments. Décor peint bleu.	4	
2K14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K14	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K14	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	5		7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise. Peut-être deux clous.	4	
2K14	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petits fragments de tuyaux.	4	
2K14	3.1.2.22	Cuivre laminé	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	4	
2K15	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	4	
2K15	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	4	
2K16	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Ressemble à un clou.	4	
2K16	2.1.1	V inc sans plomb	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments minuscules de pied tourné et de paroi.	4	
2K16	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment minuscule.	4	
2K16	5.1.1	Os	ossements	13	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère (12) et poisson (1).	4	
2K16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K16	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de parois.	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-171
Code :

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Suzanne Lachance

Date : Janvier 2015
Collection : 3406

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2K16	1.1.1.12	TCG rouge pâle glaçure inc	marmite	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Grand fragment de paroi. Pourrait aussi être du Vallauris.	4	
2K16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit et moyen clous.	4	
2K17	5.1	Solides stables	noix	1	1	6.2	Végétaux	Recon	Noisette	4	
2K17	1.99	Céramique altérée	contant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Probablement de la faïence à émail noirci.	4	
2K17	2.2.2	V teinté fougère	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K17	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	3		7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise. Ne répond pas à l'aimant.	4	
2K17	5.1.1	Os	ossements	37	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	4	
2K17	5.1.1	Os	ossements	21		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	4	
2K17	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment minuscule.	élagué	
2K17	5.5.7	Cuir	chaussure	14	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Talon haut et étroit formé de plusieurs lamelles de cuir superposées reliées par des rivets de bois. Treize fragments divers pouvant appartenir à la même chaussure. Type 18e siècle.	4	
2K17	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments ayant peut-être porté une glaçure.	4	
2K17	1.1.2.1	Faïence blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu.	4	
2K17	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment minuscule. Décor peint bleu.	4	
2K17	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	8	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs d'une anse ? Pâte rouge. Décor peint vert et noir.	4	
2K17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K17	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules. Peut-être du verre fougère.	4	
2K17	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments minuscules.	4	
2K17	3.1.4.1	Plomb	sceau à marchandise	1	1	5.2	Commerce	Inc	Avec marque indéterminée. Une restauration permettrait peut-être une meilleure identification.	5	5
2K17	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	4	4	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	À tête enroulée.	4	
2K17	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	10	1	4.99	Consommation ind.Fragments de parois.	Frag	Fragments de parois, dont trois sans glaçure.	4	
2K17	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.Fragments de parois.	Frag	Petits fragments de rebord et de paroi.	4	
2K17	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	4	
2K17	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	10		4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux et d'un petit fourneau de type hollandais.	4	
2K17	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits et moyen clous.	4	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-171** - Op./S-op./Lot: 2B7 **No Catalogue: 2** **No Collection: 3406**

Code temporaire: **Site:** De la Capitale Est

Objet: Perle **Période:** historique

Code matériau: 2.99 **Matériau(x):** Verre altéré

Code fonction: 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

Origine: France **Datation:** 1642-1700

Contexte archéologique: Remblai de rehaussement/ surface d'occupation

Extrait de: Cathy Couture 2014

Dimensions: 20 mm x 3 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Longue perle tubulaire effilée en verre qui a vraisemblablement été altérée par la chaleur (prend une teinte bronze et, par endroits, bleu ou rouge).

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Verre très étiré (paroi très mince, moins de 1 mm). Travail à la chaîne.

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-171-2a et 2b **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: Suzanne Lachance **Date de catalogage:** 02/09/2015

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-171**	- 2D1 et 2D2	**No Catalogue: 3**	**No Collection: 3406**

Code temporaire: **Site:** De la Capitale Est

Objet: égouttoir **Période:** historique

Code matériau: 1.99 **Matériau(x):** Céramique altérér

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: France **Datation:** 1700-1853

Contexte archéologique: Dépôt d'occupation/abandon

Extrait de: Cathy Couture 2014

Dimensions: la pièce présentait un diamètre d'environ 30 cm selon nos estimations.

Nbr. fragments: 16 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragments de rebords, parois, bases avec pied et perforations, et anse. Céramique complètement noircie. Probablement de la TCG à pâte chamois et glaçure verte. Un seul objet ?

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Monté au tour à potier et vernisé à l'intérieur, sur l'anse et sur le rebord de la lèvre.

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire: Il assez rare de retrouver ce type d'objet

Quelques fragments sont recollables.

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-171-3a et 3b **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: Suzanne Lachance **Date de catalogage:** 02/09/2015

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-171** Op./S-op./Lot: 2B2 **No Catalogue: 4** **No Collection: 3406**

Code temporaire: **Site:** De la Capitale Est

Objet: Perle **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.4 **Matériau(x):** Verre teinté rég. bleu

Code fonction: 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

Origine: France **Datation:** 1642-1820

Contexte archéologique: Remblai de comblement

Extrait de: Cathy Couture 2014

Dimensions: 16 mm x 10 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Grosse perle tubulaire d'aspect torsadé en verre teinté régulier bleu.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Verre étiré et facetté à la meule (ou lime) de manière à donner un aspect torsadé à la pièce. Travail à la chaine.

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-171-4a et 4b **Dessins:**

(0/1) 0

Catalogué par: Suzanne Lachance **Date de catalogage:** 26/02/2015

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-171** Op./S-op./Lot: 2K17 **No Catalogue: 5** **No Collection: 3406**

Code temporaire: **Site:** De la Capitale Est

Objet: Sceau à marchandise **Période:** historique

Code matériau: 3.1.4.1 **Matériau(x):** Plomb

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: France, Québec, ou Antilles **Datation:** 1642-1700

Contexte archéologique: Remblai de rehaussement/ surface d'occupation

Extrait de: Cathy Couture 2014

Dimensions: 31 mm x 19 mm x 5 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Objet plat et circulaire à l'emplacement du sceau. Les inscriptions ne sont presque plus visibles. Présence des attaches de part et d'autre du sceau.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Artisanale. Coulée de plomb estampée.

Marque(s): **Fabricant:**
(0/1) 0

Commentaire: Les sceaux à marchandise étaient apposés sur le matériel d'importation et d'exportation.

Une restauration pourrait peut-être permettre de découvrir des inscriptions. À restaurer.

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-171-5a et 5b **Dessins:**
(0/1) 0

Catalogué par: Suzanne Lachance **Date de catalogage:** 02/09/2015

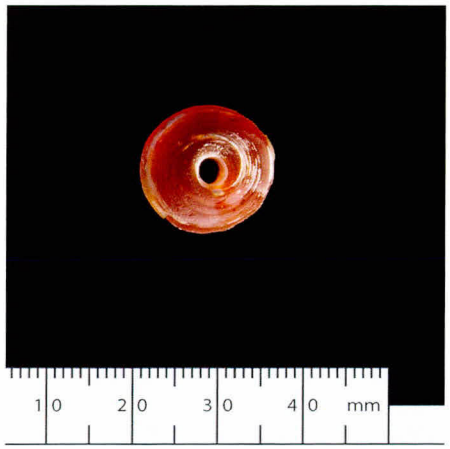

BjFj-171-1a.jpg

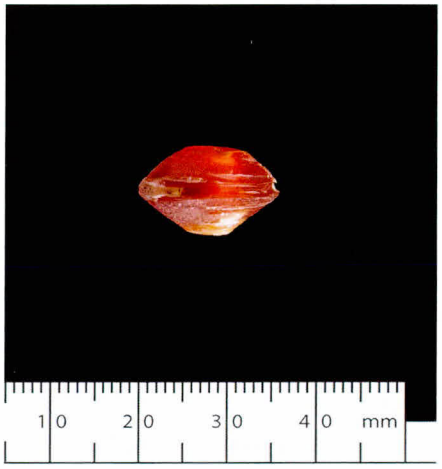

BjFj-171-1b.jpg

BjFj-171-2a.jpg

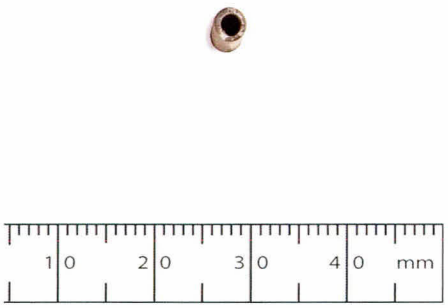

BjFj-171-2b.jpg

BjFj-171-3a.jpg

BjFj-171-3b.jpg

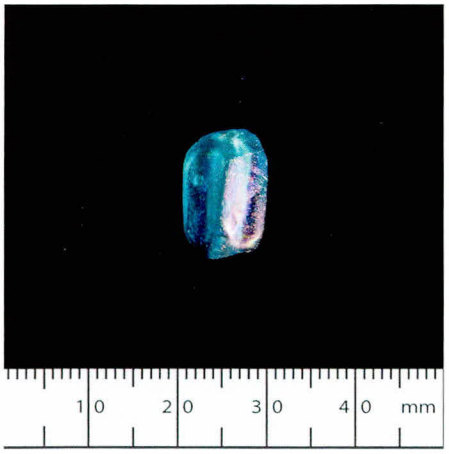

BjFj-171-4a.jpg

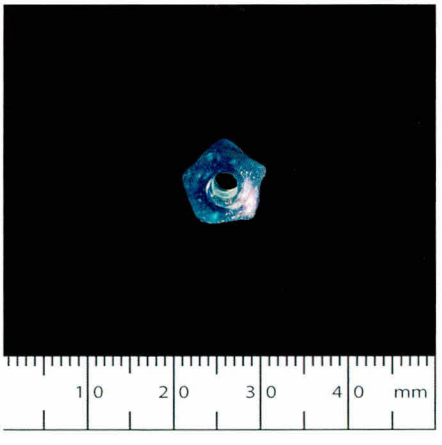

BjFj-171-4b.jpg

BjFj-171-5.jpg

2.5

Analyses spécialisées

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Département de géographie

Québec, le 3 septembre 2015

Mme Cathy Couture
Arkéos Inc.
51, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec)
H2R 1S6

Objet : Analyses macrofossile et pollinique de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal

---

Madame,

Vous trouverez ci-après le rapport des analyses macrofossile et pollinique de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal. Les analyses macrofossiles et la rédaction du rapport ont été effectuées par Mme Myosotis Bourgon Desroches, professionnelle de recherche spécialisée en analyse macrofossile au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Pour des raisons de temps, j'ai moi-même examiné l'échantillon pour son contenu pollinique.

En espérant le tout à votre satisfaction, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Martin Lavoie
Professeur titulaire
Département de géographie
et Centre d'études nordiques
Université Laval
Pavillon Abitibi-Price
2405, rue de la Terrasse
Québec (Québec)
G1V 0A6

Téléphone : 418-656-2131, poste 2230
Courriel : martin.lavoie@cen.ulaval.ca

Analyse macrofossile de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal

Les analyses macrofossiles de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal ont été effectuées au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval par Mme Myosotis Bourgon Desroches. L'échantillon a été chauffé légèrement dans une solution d'hydroxyde de potassium (KOH) 5 %. Ce traitement permet de nettoyer et de séparer le matériel qui est ensuite rincé sous jet d'eau délicat dans des tamis superposés de maille 850, 450 et 180 micromètres.

L'analyse macrofossile de l'échantillon a été faite sur un volume de 100 cm^3 de matériel en deux étapes d'analyse de 50 cm^3. Cette approche, dite des rendements décroissants, a été adoptée afin de déterminer le minimum de matériel à analyser pour obtenir un maximum de diversité des macrorestes végétaux. L'analyse du deuxième 50 cm^3 n'a pas permis de trouver de pièces végétales absentes dans le premier 50 cm^3. Les pièces ont été identifiées et dénombrées à l'aide d'une loupe stéréoscopique à un grossissement de 6 à 10×. Elles ont été identifiées à l'aide des collections de référence de pièces actuelles et fossiles du Laboratoire de paléoécologie terrestre ainsi qu'à l'aide d'ouvrages de référence (Martin et Barkley, 1961; Delorit, 1970; Montgomery, 1977; Berggren, 1981; Davis, 1993). Les résultats sont présentés dans le Tableau 1. La nomenclature suit celle de Marie-Victorin (1995).

L'échantillon BjFj-171-2H3 E1 est dominé par des fragments de petite taille ainsi que par du sable et contient peu de matériel végétal identifiable. Les fragments ligneux sont abondants mais leur petite taille ne permet pas leur identification, même au niveau du genre. Des charbons de bois, de petits ossements et des sclérotes de champignons du genre *Cenococcum* ont également été trouvés. Le piètre état de conservation des pièces végétales révèlent que les sédiments ont été soumis à des conditions propices à une forte décomposition et dégradation du matériel végétal.

Dix-huit (18) types de graines ont été trouvés dans l'échantillon et leur identification a permis de reconnaitre 14 taxons (Tableau 1). Bien que quelques espèces typiques des milieux humides soient présentes (*Scirpus* cf *cyperinus, Scirpus* sp., *Verbena* sp.),

l'assemblage végétal de l'échantillon suggère un habitat plutôt sec ou encore un environnement perturbé favorisant l'établissement d'espèces rudérales.

Les pièces les plus abondantes sont les graines de *Chenopodium* sp. La grande majorité des espèces du genre *Chenopodium* rencontrées au Québec sont des plantes herbacées introduites qui s'établissent dans les lieux incultes ou perturbés. Il en est de même de *Phleum pratense* qui s'échappe des cultures, ainsi que de *Portulaca oleraceae* et de *Plantago major* qui sont des espèces naturalisées et communes au voisinage des habitations et dans les lieux incultes (Marie-Victorin, 1995).

Neuf graines caractéristiques de la famille des Solanacées ont été trouvées. Elles se rapprochent le plus du genre *Solanum* qui regroupe plusieurs espèces comestibles (patates, tomates, aubergines) ainsi que des espèces naturalisées. Quant aux graines de *Rubus* sp. et de *Aralia* sp., la plupart de ces espèces se trouvent en milieu boisé relativement ouvert (Marie-Victorin, 1995).

Aucune information particulière ne peut être tirée de la présence des akènes du genre *Carex* ou des graines du genre *Panicum* qui sont représentés respectivement par des centaines et par des dizaines d'espèces s'établissant sous tous les conditions possibles. Quant au genre *Potentilla*, il comprend plus d'une quinzaine d'espèces qui se rencontrent dans différents types d'habitats.

Deux graines appartenant à la famille des Crucifères n'ont pu être identifiées au niveau du genre en raison de leur mauvais état de conservation. Les pièces dites « graine inconnue 1 » ressemblent au tégument interne d'une graine. Bien que leur forme rappelle certains akènes de la famille des cypéracées, il n'est pas possible de l'identifier avec certitude. Les graines inconnues 2, aussi non identifiables en raison de leur état de conservation, ressemblent à des graines de la famille des chenopodiacées. Il est aussi impossible d'identifier la graine inconnue 3 car elle est très dégradée. Elle ressemble à quelques graines de la famille des Crucifères. Aucune association n'a pu être faite pour le fragment de la graine inconnue 4. Finalement, les pièces dites « macrofossile inconnu » n'ont pu être identifiées. Elles rappellent néanmoins une écaille ou une partie de fruit.

Analyse sporopollinique de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal

Le traitement de l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 permettant d'extraire les grains de pollen et les spores des sédiments a été effectué au Laboratoire de paléoécologie terrestre du Centre d'études nordiques de l'Université Laval par Mme Myosotis Bourgon Desroches. Trois centimètres cubes de matériel ont été prélevés et traités selon la méthode de Faegri et Iversen (1989). Au début du traitement chimique, un volume connu d'un marqueur pollinique exotique (*Lycopodium)* a été ajouté à l'échantillon afin de calculer la concentration pollinique (nombre de grains par centimètre cube de sédiments) de l'échantillon. La suite des traitements consiste en une série d'attaques chimiques (HCl 10 %, acide fluorhydrique, acide acétique, anhydride acétique et acide sulfurique) afin d'éliminer le plus possible la matière organique et la matière minérale.

L'analyse sporopollinique a été réalisée par M. Martin Lavoie à l'aide d'un microscope à un grossissement de 400×. L'analyse a révélée l'absence quasi-complète de grains de pollen et de spores, outre les spores exotiques de *Lycopodium*. Seuls quelques grains (une dizaine) fortement corrodés furent observés. La matrice non-organique de l'échantillon ainsi que les conditions de forte décomposition sont peu favorables à la conservation à long terme des grains de pollen et des spores, ce qui explique que l'échantillon soit stérile en grain de pollen.

RÉFÉRENCES

Berggren, G., 1981, Atlas of Seeds and Small Fruits of Northwest European Plant Species, Part 3 Salicaceae-Cruciferae. Swedish Natural Science Research Council.

Davis, L.W., 1993, Weed Seeds of the Great Plains, A Handbook for Identification. University Press of Kansas.

Delorit R.J., 1970, Illustrated Taxonomy Manual of Weed Seeds. Agronomy Publications, River Fallas, Wisconsin.

Faegri, K. et Iversen, J. (1989), Textbook of Pollen Analysis, 4ième éd., révisée par K. Faegri, P.E. Kaland et K. Krzywinski, Wiley, Chichester.

Marie-Victorin, F., 1995, Flore laurentienne, 3ième édition. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Martin, A.C. and Barkley W.D., 1961, Seed Identification Manual. University of California Press, Berkeley.

Montgomery, F.H., 1977, Seeds and Fruits of Plant of Eastern Canada and Northeastern United States. Buffalo, University of Toronto Press, Toronto.

Rousseau, C., 1974, Géographie floristique du Québec/Labrador. Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.

Myosotis Bourgon Desroches
Professionnelle de recherche
Centre d'études nordiques
Université Laval
Québec

2 septembre 2015

Tableau 1. Pièces macrofossilles présentes dans l'échantillon BjFj-171-2H3 E1 provenant d'un site près de place Royale dans le Vieux-Montréal.

	BjFj-171-2H3 E1
Charbons de bois	127
Fragments ligneux	Abondant
Cenococcum sp., sclérotes de champignons	12
Chenopodium sp., graines (chénopode)	22 e, 4 m, 57 f
Panicum sp., graines (panic)	14 e
cf Solanum sp., graines (solanacée)	9 e
Scirpus sp. *1*, akènes (scirpe)	5 e
Potentilla sp., graines (potentille)	4 e
Carex sp., akènes lenticulaires (carex)	3 e
Phleum pratense, graines (phléole des prés)	2 e
Scirpus cf *cyperinus*, akènes (scirpe souchet)	2 e
Portulaca oleraceae, graines (pourpier gras)	2 e
Rubus sp., graines (framboisiers, ronces)	2 e
Brassicaceae, graines (Crucifère)	2 e
Plantago major, graines (plantain majeur)	1 e
Verbena sp., graines (verveine)	1 e
Aralia sp., graines (aralie)	2 f
Graine inconnue 1 (cf Cyperacée)	2 e
Graine inconnue 2 (cf Chenopodiacée)	1 e, 2 m
Graine inconnue 3 (cf Crucifère)	1 e
Graine inconnue 4	1 f
Macroreste inconnu 1 (écaille ou fuit)	2 e
Fragments d'os	7
Fragments d'insectes	3

(e : pièces entières, m : moitiés, f : pièces fragmentées)

Université de Montréal
Département d'anthropologie
Ostéothèque de Montréal, Inc.
C.P. 6128 Succ. Centre-Ville
Montréal Québec
H3C 3J7

IDENTIFICATION DES RESTES SQUELETTIQUES DU SITE BjFj-171, VIEUX-MONTRÉAL

Rapport réalisé pour Cathy Couture, Arkéos, inc.

Rapport no 304
Juillet 2015

© Ostéothèque de Montréal 2015

Avant-propos

Les restes osseux ont été identifiés par
Claire St-Germain à l'aide de la collection de référence
de l'Ostéothèque de Montréal Inc., sise dans les locaux du
Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.
Michelle Courtemanche a identifié les restes de poissons.

En vertu des droits d'auteur, aucune modification à ce texte ne doit être apportée sans le consentement des auteurs.
Dans le cas où les données du présent rapport seraient utilisées (publication, communication…), le crédit du travail doit être attribué aux auteurs et référencé dans le texte et la bibliographie.

Référence à citer :
Ostéothèque de Montréal, Inc. 2015. *Identification des restes squelettiques du site BjFj-171, Vieux-Montréal.* Auteure : Claire St-Germain. Rapport inédit no 304 réalisé pour Cathy Couture, Arkéos, inc.

PRÉSENTATION

Les restes squelettiques analysés dans ce rapport proviennent du site BjFj-171 (rue De la Capitale Est), Vieux-Montréal. Ils ont été prélevés dans le sol naturel d'origine et dans le premier remblai associé à l'établissement des premiers colons de Montréal. Les indices matériels indiquent une occupation amérindienne préhistorique et une occupation euro-canadienne ancienne (1642-1700).

Un total de **221** restes squelettiques (156 écrus et 65 brûlés) a été examiné.

Toutes les données de l'identification ont été inscrites sur les fiches d'identification de l'Ostéothèque de Montréal, Inc. (déterminations zoologiques et anatomiques, localisation squelettique, latéralité des pièces anatomiques et informations d'ordre taphonomique — altérations et traces).

Les codes utilisés pour l'enregistrement des informations sont présentés dans l'Annexe 1 du rapport; les résultats sont présentés sur les fiches d'identification de l'Annexe 2 (fichier Excel).

ANNEXE 1

LISTE DES CODES UTILISÉS

PRÉCISIONS SUR L'IDENTIFICATION ZOOLOGIQUE (IDZQ)

Pour les sites à l'étude, les catégories de grosseur correspondent aux tailles suivantes :

Gros Mammifères : taille boeuf, orignal, ours, cheval

Mammifères moyens-gros : taille porc, cerf de Virginie, mouton

Gros oiseaux :

Oiseaux petits-moyens :

Catégories taxinomiques mammifères

Artiodactyles	Comprends les cervidés, les bovidés (bœuf domestique, mouton et chèvre) et les suidés (sanglier et porc)

Catégories taxinomiques oiseaux

Phasianidés	Comprends les dindes, les tétraoninés (tétras et gélinotte huppée) et les phasianinés (poulet domestique, faisan de colchide et paon bleu)

CODES SUR L'INTÉGRITÉ (INTEG)

Les codes pour l'intégrité des restes peuvent être obtenus en combinant les codes de base suivants :

cp	os complet
cp-	os presque complet
ed	épiphyse distale
f	fragment
fca	fragment caudal
fcr	fragment crânial
fd	fragment distal
fdi	fragment de diaphyse
fdo	fragment dorsal
fepi	fragment d'épiphyse vertébrale
fla	fragment latéral
flo	fragment longitudinal
fm	fragment mésial
fp	fragment proximal
fpd	fragment proximal de diaphyse
fpo	fragment postérieur
fve	fragment ventral

SYMBOLES ANATOMIQUES (IDANA)

aip	aiguillon de la nageoire pectorale
axo	axonoste
bre	bréchet
camn	canine mandibulaire
car	os carré
clei	cleithrum
co	côte
cor	coracoïde
cox	os coxal
cr	crâne
cv-vtth	corps vertébral de vertèbre thoracique
dent	dent
drm	dermethmoïde
eca	écaille
ena	épine de la nageoire anale
ep	épine
fe	fémur
fur	furculum
hu	humérus
hyo	hyomandibulaire
i	indéterminé
inmn	incisive mandibulaire
io	interoperculaire
le	lépidotriche
mand	mandibule avec dents
max	maxillaire
maxd	maxillaire avec dent(s)
mcmt	métapode (métacarpe ou métatarse)
mo	molaire

mol	molariforme (prémolaire ou molaire)
momn	molaire mandibulaire
ol	os long
op	operculaire
pas	parasphénoïde
pha	phalange
phap	phalange proximale
pr	prémolaire
prem	prémaxillaire
preo	préoperculaire
ra	radius
rayb	rayon branchiostège
sca	scapula
sop	sous-operculaire
ster	sternum
tamt	tarsométatarse
ti	tibia
tita	tibiotarse
ul	ulna
ulca	ulnaire du carpe
vtth	vertèbre thoracique
zy	zygomatique

SYMBOLES DE LA POSITION ANATOMIQUE

APAX

p	appendiculaire
x	axial
i	indéterminé
se	squelette externe

CRTPV

c	crânien
o	postcrânien
i	indéterminé
p	pelvien
t	thoracique
pc	pectorale
a	anale
ca	caudale

DRGH

d	droit
g	gauche
i	indéterminé
—	ne s'applique pas

ANNEXE 2

FICHES D'IDENTIFICATION

Site BjFj-171 Analystes: Claire St-Germain et Michelle Courtemanche (restes de poissons)														
LOT	IDZQ	INTEG	IDANA	APAX	CRTPV	DRGH	ALTER	LOALT	COLL	COLLB	MOX	REMARQUES	NOM LATIN ESPÈCES	ANALYSTE
02A3	oiseaux ou mammifères	fdi	ol	p	i	i	fracturé	entièrement	1					CSTG
02A3	indéterminés	f	i	i	i	i			1					CSTG
02C13	artiodactyles	fdo	vtth	x	o	-			1		en 2 mox			CSTG
02C13	gros mammifères	f	i	i	i	i	3 marques outil	surface externe	1					CSTG
02C13	castor du canada	fpd	ti	p	p	d	fracture anthropique	distal	1				*Castor canadensis*	CSTG
02C13	canard	cp	pha#1	p	t	g			1					CSTG
02C13	porc domestique	f	camn	x	c	i	noircie			1	en 2 mox		*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02C13	gros mammifères	f	i	i	i	i			1					CSTG
02C13	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				2				CSTG
02C13	charadriiformes (pluviers/bécasseaux)	fp	ul	p	t	d			1					CSTG
02C14	artiodactyles	f	i	i	i	i	coupé	1 extrémité	1					CSTG
02C14	artiodactyles	f	mol	x	c	i			1					CSTG
02 E9	porc domestique	fm(po)	mand	x	c	g	coupée	ventralement + postérieurement	1		en 2 mox	âge approx: ≥ 8-12 mois < 18-20 mois	*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02 E9	porc domestique	cp(-)	momn#1	x	c	d			1			peu usée, âge approx: ≥ 6 mois	*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02 E9	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				1				CSTG
02 E9	ansérinés (oies)	fdi	ul	p	t	i	1 perforation; fracturé	sur diaphyse; longitudinalement	1		en 2 mox	grosse oie; perforation= chevrotine?		CSTG
02 E9	gros oiseaux	fdi	ol	p	i	i	fracturé	longitudinalement	1					CSTG
02 E9	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i			1					CSTG
02 E9	charadriiformes (pluviers/bécasseaux)	fd	tita	p	p	g			1					CSTG
02H3	artiodactyles	f	mol	x	c	i				1				CSTG
02H3	porc domestique	f(lo)	pr	x	c	i			1				*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02H3	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				1				CSTG
02H3	oiseaux ou petits mammifères	f	i	i	i	i			1		en 2 mox	côte très jeune mammifère?		CSTG
02H3	indéterminés	f	i	i	i	i	noirci + blanchi			3				CSTG
02H3	barbue de rivière	fd	aip	p	pc	i			1				*Ictalurus punctatus*	MC
02H3	poissons indéterminés	f	eca	se	o	-			2					MC
02H3	perciformes	cp	axo	x	o	-			1					MC
02H3	perciformes	cp	ep	x	o	-			2					MC
02H3	poissons indéterminés	cp	i	x	ca	-			1					MC
02H3	poissons indéterminés	cp-	co	x	o	i			1					MC
02H3	chevalier *spp.*	cp-	hyo	x	c	g			1					MC
02H3	perciformes	cp	io	x	c	g			1					MC
02K19	porc domestique	cp-	mo	x	c	i	noircie	entièrement		1		incluse cf jeune	*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02K19	gros mammifères	f	i	i	i	i			1					CSTG
02K19	tourte voyageuse	cp	cor	p	t	d			1				*Ectopistes migratorius*	CSTG
02K19	oiseaux petits-moyens	fm	cox	p	p	i			1					CSTG
02K19	oiseaux ou petits mammifères	f	cr	x	c	i	brun/noirci			2				CSTG
02K19	oiseaux ou petits mammifères	fdi	ol	p	i	i	fracturé; marques de dents	longitudinalement; surface externe	1					CSTG
02K19	oiseaux indéterminés	fd	co	x	o	i			1					CSTG
02K19	chevalier *spp.*	f	clei	p	pc	d			1					MC
02K19	chevalier *spp.*	cp-	op	x	c	g			1			cf chevalier blanc (*Moxostoma anisurum*)		MC
02K19	poissons indéterminés	f	eca	se	o	-			3					MC
02K19	poissons indéterminés	f	le	i	o	i			1					MC
02K19	poissons indéterminés	cp-	co	x	o	i			2					MC
02K19	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			1					MC
02K19	malachigan	cp-	rayb	x	c	d			1				*Aplodinotus grunniens*	MC
02C12	porc domestique	cp-	vtth	x	o	-			1		en 3 mox		*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02C12	bœuf domestique	fdi	ti	p	p	g	fracture anthropique + trace impact; marques dents carnivores	distal; proximal	1				*Bos taurus*	CSTG
02C12	porc domestique	fm	co	x	o	i			1		en 2 mox		*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02C12	mammifères moyens-gros	f	i	i	i	i			1					CSTG
02C12	artiodactyles	fdi	ol	p	i	i	coupé avec trace d'impact; fracture spirale	1 extrémité; entièrement	1					CSTG
02C12	gros mammifères	fdi	ol	p	i	i	fracturé ("éclat")	entièrement	1					CSTG
02C12	gros mammifères	f	i	i	i	i			1					CSTG
02C12	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				5				CSTG
02C12	indéterminés	f	i	i	i	i				1				CSTG
02C12	oiseaux ou petits mammifères	fdi	ol	p	i	i			2					CSTG
02C12	indéterminés	f	i	i	i	i			1					CSTG
02C12	tourte voyageuse	fd	ra	p	t	d			1				*Ectopistes migratorius*	CSTG
02C12	charadriiformes (pluviers)	fd	tita	p	p	d			1			gros pluvier		CSTG
02C12	esturgeon jaune	f	i	i	i	i			1				*Acipenser fulvescens*	MC
02C12	poissons indéterminés	f	le	i	o	i			1					MC
02C12	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			1					MC
02 E8	porc domestique	fpo(ve)	maxd	x	c	d			1				*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02 E8	artiodactyles	fp	co	x	o	d			1					CSTG
02 E8	gros mammifères	fdi	ol	p	i	i				1				CSTG
02 E8	gros mammifères	f	i	i	i	i				2				CSTG
02 E8	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				2				CSTG
02 E8	oiseaux indéterminés	cp-	vtth	x	o	-			1			jeune?		CSTG
02G1	bovidés	cp-	zy	x	c	g	coupé	rostralement	1			très jeune bœuf?		CSTG
02G1	bœuf domestique	fdola	vtth	x	o	-	marques dents carnivores	ventralement	1				*Bos taurus*	CSTG

Site BjFj-171 Analystes: Claire St-Germain et Michelle Courtemanche (restes de poissons)														
LOT	IDZQ	INTEG	IDANA	APAX	CRTPV	DRGH	ALTER	LOALT	COLL	COLLB	MOX	REMARQUES	NOM LATIN ESPÈCES	ANALYSTE
02G1	gros mammifères	f	i	i	i	i			3					CSTG
02G1	bœuf domestique	cp-	inmn	x	c	d	noircie	entièrement	1			noirci= édaphique (sol)?	*Bos taurus*	CSTG
02G1	porc domestique	f	mol	x	c	i			1				*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02G1	gros oiseaux	fdi	hu	p	t	g	fracture spirale	longitudinalement	1			cf oie		CSTG
02G1	phasianidés	fcr	bre	x	o	-			1			taille poulet (*Gallus domesticus*)		CSTG
02G1	oiseaux indéterminés	fm	ster	x	o	-			1					CSTG
02G1	oiseaux ou petits mammifères	fdi	ol	p	i	i			1					CSTG
02G1	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i			1	4				CSTG
02G1	indéterminés	f	i	i	i	i				1				CSTG
02G1	ranidés (grenouilles/ouaouaron)	cp-	fe	p	p	i			1					CSTG
02G1	porc domestique	ed	fe	p	p	g	marques dents carnivores	entièrement	1				*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02G1	chevalier *spp.*	f	op	x	c	d			1					MC
02G1	doré noir ou jaune	cp-	pas	x	c	-			1					MC
02G1	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			6					MC
02G1	barbue de rivière	fd	aip	p	pc	d			1				*Ictalurus punctatus*	MC
02H2	artiodactyles	fepi	vtth	x	o	-	coupée; marques dents carnivores	transversalement; ventralement	1					CSTG
02H2	artiodactyles	fm	co	x	o	d	coupée	distalement	1					CSTG
02H2	artiodactyles	fm	co	x	o	i	trace hache/couperet	face interne	1		en 2 mox			CSTG
02H2	gros mammifères	fdi	ol	p	i	i	marque outil; émoussé	surface externe; entièrement		1				CSTG
02H2	gros mammifères	fdi	ol	p	i	i				1				CSTG
02H2	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				3				CSTG
02H2	indéterminés	f	i	i	i	i				3				CSTG
02H2	tourte voyageuse	cp	tamt	p	p	g			1				*Ectopistes migratorius*	CSTG
02H2	chevalier *spp.*	f	max	x	c	g			1					MC
02H2	chevalier *spp.*	cp	prem	x	c	g			1					MC
02H2	poissons indéterminés	f	co	x	o	i			1					MC
02H2	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			3					MC
02H2	perciformes	f	i	x	c	i			1					MC
02K17	artiodactyles	f	cr	x	c	i			3					CSTG
02K17	porc domestique	fpd	ul	p	t	d	coupé (avec trace de couteau); marques dents carnivores	distalement; proximalement	1			âge approx: < 3 1/2 ans	*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02K17	porc domestique	fdi	ra	p	t	g	fracture spirale	longitudinalement	1				*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02K17	porc domestique	ed	mcmt	p	i	i			1			âge approx: < 2 ans	*Sus scrofa domesticus*	CSTG
02K17	artiodactyles	f	dent	x	c	i			1			canine porc mâle		CSTG
02K17	bœuf domestique	fp	co	x	o	d	coupée	distalement	1			gros (et vieux?)	*Bos taurus*	CSTG
02K17	artiodactyles	fp	co	x	o	i			1			gros bœuf		CSTG
02K17	artiodactyles	fm	co	x	o	g	coupée (avec trace de couteau); 2 marques outil	proximalement; surface externe	1			bœuf		CSTG
02K17	bœuf domestique	cp	phap	p	i	i	marques dents carnivores	proximalement	1				*Bos taurus*	CSTG
02K17	bœuf domestique	fdcr	hu	p	t	d	coupé (avec trace de couteau); marques dents carnivores	proximalement; caudalement	1				*Bos taurus*	CSTG
02K17	artiodactyles	fdi	ol	p	i	i	plusieurs marques d'outil	surface externe	1					CSTG
02K17	artiodactyles	f	cv-vtth	x	o	-			1					CSTG
02K17	mammifères indéterminés	f	vtth	x	o	-				1				CSTG
02K17	gros mammifères	f	i	i	i	i	trace hache/couperet; fracturé	surface externe; entièrement	1			côte ou os long		CSTG
02K17	ansérinés (oies)	fm	fur	x	o	-			1					CSTG
02K17	oiseaux ou mammifères	f	i	i	i	i			1					CSTG
02K17	oiseaux ou mammifères	fdi	ol	p	i	i			2					CSTG
02K17	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i			3	12				CSTG
02K17	indéterminés	f	i	i	i	i			1	11				CSTG
02K17	barbue de rivière	f	drm	x	c	-			1				*Ictalurus punctatus*	MC
02K17	chevalier *spp.*	f	i	x	c	i			1					MC
02K17	poissons indéterminés	cp-	co	x	o	i			1					MC
02K17	poissons indéterminés	f	eca	se	o	-			1					MC
02K17	poissons indéterminés	cp-	eca	se	o	-			1					MC
02K17	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			5					MC
02K17	chevalier *spp.*	f	preo	x	c	g			1					MC
02K17	malachigan	cp	ena	x	a	-	coupée	latéralement	1				*Aplodinotus grunniens*	MC
02K17	barbue de rivière	cp	aip	p	pc	g			1				*Ictalurus punctatus*	MC
02K18	bœuf domestique	cp	ulca	p	t	g			1			gros	*Bos taurus*	CSTG
02K18	bœuf domestique	fdca	hu	p	t	d			1				*Bos taurus*	CSTG
02K18	artiodactyles	fdi	ol	p	i	i	noirci	entièrement		1				CSTG
02K18	artiodactyles	fm	co	x	o	d	brun/noircie	surface externe (entièrement)	1					CSTG
02K18	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i	coupé; trace dérapage couteau	indéterminé; surface externe	1					CSTG
02K18	mammifères indéterminés	f	i	i	i	i				2				CSTG
02K18	oiseaux indéterminés	fdi	ol	p	i	i			2					CSTG
02K18	oiseaux indéterminés	fdi	ol	p	i	i	noircis (léger)			2				CSTG
02K18	tourte voyageuse	fd	ra	p	t	d			1				*Ectopistes migratorius*	CSTG
02K18	tourte voyageuse	cp	sca	p	t	g			1				*Ectopistes migratorius*	CSTG
02K18	oiseaux moyens	fp	tita	p	p	d			1					CSTG
02K18	oiseaux indéterminés	f	i	i	i	i			3					CSTG
02K18	barbue de rivière	fd	aip	p	pc	i			1				*Ictalurus punctatus*	MC
02K18	perciformes	f	rayb	x	c	i			1					MC

Site BjFj-171 Analystes: Claire St-Germain et Michelle Courtemanche (restes de poissons)														
LOT	**IDZQ**	**INTEG**	**IDANA**	**APAX**	**CRTPV**	**DRGH**	**ALTER**	**LOALT**	**COLL**	**COLLB**	**MOX**	**REMARQUES**	**NOM LATIN ESPÈCES**	**ANALYSTE**
02K18	ictaluridés (barbue/barbotte)	f	i	p	pc	i			1					MC
02K18	poissons indéterminés	f	le	i	o	i			5					MC
02K18	poissons indéterminés	f	co	x	o	i			2					MC
02K18	poissons indéterminés	f	i	i	i	i			1					MC
02K18	poissons indéterminés	f	sop	x	c	i			1					MC
02K18	doré noir ou jaune	cp-	car	x	c	g			1					MC
									156	65	221			
								TOTAL	**156**	**65**	**221**			
Liste des codes colonnes														
IDZQ	identification zoologique													
INTEG	fragmentation													
IDANA	identification anatomique													
APAX	appendiculaire ou axial													
CRTPV	crânien, post-crânien, thoracique, pelvien													
DRGH	latéralité													
ALTER	altérations													
LOALT	localisation des altérations													
COLL	restes à l'état frais													
COLLB	restes brûlés (noircis ou blanchis)													
MOX	restes en plus d'un morceau													

3
Annexe

Rue Saint-Henri (BiFj-96)

3.1

Historique de la compagnie Laporte, Martin & Cie

HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE LAPORTE, MARTIN & CIE

Hormidas Laporte se lança en affaires en 1870 comme épicier de détail dans le quartier Saint-Joseph, à l'ouest du Vieux-Montréal.- Entreprise de taille modeste au début, le commerce fleurit à tel point qu'en 1888 Laporte s'associa avec Jean-Baptiste-Albert Martin et Joseph-Octave Boucher pour fonder la compagnie Laporte, Martin et Cie. Cette compagnie se spécialise dans l'importation et la vente d'épiceries, de vins, de liqueurs, de thés, de fruits, d'épices et de diverses denrées de luxe en provenance d'Europe, d'Inde, de Chine et des îles Caraïbes. En 1892, la « maison Laporte et Martin » fait un chiffre d'affaires qui dépasse le million de dollars. C'est l'une des plus grandes firmes du genre au Canada. Elle compte de nombreux voyageurs de commerce au Québec, en Ontario et dans les provinces maritimes ainsi que plusieurs employés au siège social établi, à compter de 1908, à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Henri où il demeurera jusqu'aux années 1930. Dès le début des années 1920, la compagnie Laporte, Martin Limitée devra composer avec d'importants changements affectant le commerce d'épicerie de gros. D'une part, l'établissement en 1921 de la Commission des liqueurs du Québec, avec son monopole sur la vente des vins et des liqueurs, s'accaparera de la plus grande partie du commerce lucratif des boissons alcoolisées. D'autre part, la montée des chaînes de magasins alimentaires, avec leur propre réseau d'achats et de distribution, donnera lieu à un nouveau type de concurrence. Pour répondre au second défi, dès 1928 l'entreprise deviendra fournisseur de la chaîne de magasins Victoria Independent Stores Limited. Le début de la Crise des années 1930 entraînera des ajustements encore plus importants : en 1932, la firme fusionnera avec Hudon-Hébert-Chaput Limitée pour créer la compagnie Laporte, Hudon, Hébert Limitée.

Ville de Montréal. Gestion de documents et archives

Figure 8 - Photographie d'Hormidas Laporte

Signalons que l'homme d'affaires H. Laporte occupe plusieurs postes au sein de la communauté montréalaise (figure 8). Il est un des fondateurs et le premier président de la Compagnie d'assurance l'Alliance Nationale (1892-1902). Il est aussi actif au sein de la Chambre de commerce du district de Montréal (1894-1896) et de l'Association des épiciers en gros du Dominion. Il siège à la Commission des écoles catholiques de Montréal (1903-1906) et préside pendant trois ans la Société St-Jean-Baptiste. Hormidas Laporte fut également maire de Montréal (1904-1906) et président de la Banque Provinciale du Canada (1907- 1934). Pendant la Première Guerre mondiale, il accepte également l'un des postes les plus délicats que pouvait lui confier le gouvernement : *la présidence de la Commission des achats de guerre*. En récompense de ses loyaux services, le roi Georges V le nomme conseiller privé en 1917 et le fait Chevalier bachelier en 1918. En somme, comme le dit Saint-Pierre dans sa biographie de Hormidas Laporte : « *... la carrière de M. Laporte, qui s'est élevé par le travail, de la position la plus modeste au premier rang dans le monde commercial, est un bel exemple des occasions que notre pays offre aux jeunes gens qui aspirent à réussir par des moyens légitimes.* » (Saint-Pierre, 1894 : 100).

3.2

Rapport d'activité du 29 octobre 2013

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Montréal, le 29 octobre 2013

Madame Carmen Isac, ingénieure gestion de projets
COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
75, rue de Port-Royal Est, bureau 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Objet : Avis archéologique – Rue Saint-Henri, entre les rues William et Saint-Paul
V/Réf. : Contrat 1208, Étude 2012 0326
N/Réf. : 850-743-5-100

Madame,

Cet avis dresse un bilan d'une visite effectuée le 25 octobre 2013 sur le site archéologique du moulin des Sulpiciens (BiFj-96, opération 6). Il propose diverses recommandations pour l'enregistrement des vestiges observés et finalement inclut un budget de réalisation. Cette visite a donné suite à une découverte fortuite de vestiges architecturaux dans le cadre de l'installation d'un nouveau massif de conduits par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans la portion est de la rue Saint-Henri, entre les rues William et Saint-Paul. Elle visait, par le biais de l'examen succinct des contextes archéologiques mis au jour et de la documentation historique et archéologique disponible, à évaluer l'ancienneté des vestiges ainsi que l'intérêt de les documenter et d'assurer leur protection. La portée du mandat a été définie suite à une rencontre tenue le 23 octobre 20013 où étaient présents les représentants des différentes parties concernées, soit de la Ville de Montréal, d'Hydro-Québec et de la CSEM.

DÉMARCHE

Un bref survol des données historiques et archéologiques disponibles a d'abord été réalisé afin de mieux cerner l'évolution de l'occupation du site du moulin des Sulpiciens (BiFj-96). Cet exercice a notamment permis de constater qu'aucun cadre bâti n'est représenté sur les plans anciens à l'emplacement des vestiges architecturaux observés et que l'endroit a été rehaussé de façon importante au début du XIX^{e} siècle afin de devenir habitable.

La visite au terrain a permis de procéder à une première inspection des vestiges architecturaux et des contextes stratigraphiques résiduels. Il a été constaté que l'excavation de la tranchée nécessaire à la construction du nouveau massif de conduits de la CSEM (BiFj-96, sous-opération 6A) a entrainé la destruction de la portion supérieure des maçonneries en pierre calcaire (ST-24 et ST-25) formant le coin nord-ouest du soubassement d'un ancien bâtiment (photo 1). L'ouverture ainsi créée a permis l'observation de l'intérieur de la cave de ce bâtiment qui s'avérait ne pas être comblée, puisque transformée en espace d'entreposage souterrain (photo 2).

.../2

51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6 Téléphone : (514) 387-7757 Courriels : info@arkeos.ca Télécopieur : (514) 382-5659 autocad@arkeos.ca

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES

Les observations de terrain, appuyées par les données historiques et archéologiques disponibles, permettent d'établir que les vestiges architecturaux observés sont pour la plupart (ST-24 à ST-27) associés à un bâtiment faisant partie du complexe du collège de Montréal qui occupe le vaste terrain compris entre les rues Saint-Paul, William, Richard et Inspecteur entre 1804 et 1872/1879. En effet, bien que les plans anciens illustrent seulement la présence du collège, à l'angle sud-ouest des rues Saint-Paul et Saint-Henri, et d'une grande annexe, le long de la rue Richard, le complexe du collège comprend d'autres bâtiments. Les actes notariés dépouillés indiquent notamment qu'une boulangerie est présente sur ce terrain à compter des années 1840 (Ethnoscop, 2010). Les données archéologiques démontrent aussi qu'un bâtiment de latrines est également adossé au mur nord de l'enceinte en pierre du collège, dans l'axe de la rue Saint-Paul (Arkéos inc., 2012).

Selon l'inspection visuelle réalisée, les fondations de ce bâtiment du XIX^{e} siècle furent préservées lors du percement de la rue Saint-Henri entre 1872 et 1879 et réutilisées dans l'aménagement d'un espace d'entreposage souterrain qui sera annexé au nouvel édifice du 640 rue Saint-Paul Ouest (1872/1879-Aujourd'hui). À cette occasion, un toit en brique renforcé d'une armature en métal sera construit à l'intérieur de la portion préservée de l'enceinte du bâtiment du XIX^{e} siècle (ST-28) et une ouverture (porte) sera aménagée dans les fondations du nouvel édifice afin d'avoir accès à ce nouvel espace d'entreposage. Cette ouverture, visible sous la couche d'uréthane qui recouvre actuellement le parement extérieur de ces fondations, sera murée à l'aide de bloc de béton au cours du XX^{e} siècle, probablement après les années 1970, moment où l'uréthane fait son apparition sur le marché. L'espace d'entreposage souterrain est depuis inutilisé, mais était en très bon état de conservation jusqu'au moment de la réalisation des travaux de la CSEM. En effet, bien que la dalle de béton armé formant la fondation de la chaussée actuelle repose directement sur le toit et les murs de cette structure, sa mise en place ne semble pas l'avoir affaiblie.

RECOMMANDATIONS

1) Les observations faites au chantier ont montré la nécessité de procéder à l'enregistrement complet des vestiges architecturaux et des contextes stratigraphiques visibles. L'accès aux vestiges est toutefois assez restreint. À l'extérieur de l'espace souterrain, le nouveau massif a déjà été construit, ce qui empêche une bonne lecture des contextes stratigraphiques. Une ancienne coulée de béton occupe de plus l'emplacement possible de la tranchée de construction présente au nord de l'ancien bâtiment, là où la stratigraphie pourrait être plus facilement relevée. Au surplus, la faible dimension de la brèche créée dans le coin nord-ouest de l'espace souterrain ne permet pas à une personne d'y pénétrer afin de procéder aux enregistrements adéquats. Les nombreux débris de démolition (2013) qui jonchent le plancher empêchent également de prendre son élévation à partir de la brèche.

   Une stratégie particulière devra donc être mise en place afin d'assurer la documentation des vestiges mis au jour. Nous proposons que les relevés planimétriques et altimétriques des espaces intérieur et extérieur soient effectués à l'aide d'un instrument au laser par un arpenteur-géomètre. Le dégagement mécanique de certaines parois devra également être réalisé afin que soient effectués des relevés stratigraphiques en bordure extérieure de l'espace souterrain. La description des vestiges sera réalisée de la manière habituelle, en fonction de l'accessibilité, et complétée avec les informations provenant des relevés au laser.

.../3

2) Les propriétaires de l'édifice du 640 rue Saint-Paul Ouest devront aussi être rencontrés afin de valider les interprétations proposées sur les travaux récemment effectués sur les fondations de l'édifice et sur l'utilisation qui a été faite de l'espace d'entreposage souterrain.

3) Finalement, nous recommandons que les vestiges architecturaux soient l'objet de mesures de protection permanentes. Pour ce faire, la brèche devra être colmatée et la structure stabilisée (à la hauteur de la brèche) en fonction des recommandations émises par un ingénieur. À ce sujet, nous proposons que la brèche soit comblée par du béton renforcé de tiges de métal et recouverte d'un géotextile afin de l'isoler du nouveau massif électrique et de l'infrastructure de la chaussée. La localisation des vestiges architecturaux ainsi qu'une mention de protection de ces vestiges devront également être portées sur les plans des travaux publics de la Ville de Montréal, d'Info-Excavation et de la CSEM.

Soulignons que la réalisation des travaux proposés ne pourra être menée que lorsqu'Arkéos inc. aura obtenu du ministère de la Culture et des Communications les autorisations requises, soit au minimum deux semaines après l'envoi d'une demande de permis de recherches archéologiques.

Le tableau 1 accompagnant cet avis propose une évaluation budgétaire incluant les honoraires nécessaires à la réalisation de cet avis (incluant une visite au terrain) de même que ceux imputables à la réalisation des recommandations (incluant la réalisation d'un rapport).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Rocheleau
Coordonnateur

Cathy Couture, archéologue
Chargée de projet

CC/mt

c.c. M. Rober Gauthier, CSEM, M. François Bélanger, Ville de Montréal, M. André Burroughs, Hydro-Québec

p.j.

Photo 1 - Site BiFj-96, sous-opération 6A – Brèche percée dans la portion supérieure du coin nord-ouest du soubassement d'un ancien bâtiment du XIX^{e} siècle transformé en espace d'entreposage souterrain – Vue vers le nord-est

Photo 2 - Site BiFj-96, sous-opération 6A – Intérieur du soubassement d'un ancien bâtiment du XIX^{e} siècle transformé en espace d'entreposage souterrain – Vue vers le sud-est

3.3

Avis technique

Montréal, le 6 novembre 2013

CMS ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX inc.
1475, rue Gladstone
Montréal (Québec)
H4E 1C5

À l'attention de M. Gilles Berthelette

Objet : **Avis technique concernant un vide technique**
Coin des rues St-Henri et St-Paul, Montréal
V/D : 1208
N/D : 13-1812-M

Monsieur,

À votre demande, il nous fait plaisir de vous fournir notre avis technique concernant la découverte d'un vide technique à proximité du coin des rues St-Henri et St-Paul. Suite à notre relevé du 5 novembre 2013, nous avons été en mesure de déterminer que le vide technique fait environ 15'-0" de large par 10'-0" de profond et que le fond se situe à environ 6'-6" du dessus de l'asphalte.

Ce vide technique est adjacent au bâtiment existant et est bordé par 3 murs de pierre. Un des coins de mur de pierre est dégradé. Le toit de ce vide technique est supporté par des poutres d'acier (8" de haut et 4" de large) espacées de ±33". D'importantes traces de rouille ont été observées sur les sections de poutres d'acier visibles. Le toit de ce vide fait environ 20" et est composé de briques, de béton et d'asphalte. Aucune observation n'a été faite de l'intérieur du vide car l'espace pour y entrer était trop petit. Aucun avis n'a été émis de la part des archéologues à savoir s'il s'agit d'un vestige à conserver ou non.

Puisque les poutres d'acier sont dans un état tel qu'elles peuvent représenter un risque pour la sécurité du public, nous recommandons d'effectuer les travaux suivants :

- S'il s'agit d'un vestige à conserver, il faudra rebâtir le coin de mur de pierre de façon à rétablir l'appui de la première poutre d'acier et remplacer les poutres d'acier existantes (ce qui implique de refaire la composition du toit au-dessus du vide technique).
- S'il ne s'agit pas d'un vestige à conserver, il faudra remblayer le vide technique tout simplement.

L'avis des archéologues est donc déterminant pour la suite des travaux.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

MLC ASSOCIÉS inc.

François Théobald, ing. associé
FT/jc
c.c. : M. André Bolduc (bolduc@cmsgenie.qc.ca)
I:\PROJETS\13-1812-M Contrat ouvert CMS\6-Secretariat\Vide tech coin St-Henri et St-Paul 6 nov 2013.docx

3.4

Répertoire des biens immobiliers

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-96		6A1	ST-24

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre: mur nord d'un espace souterrain.

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au centre

Lot : Sous: 6A1 et ST-27
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre: Ou imbriqué au mur de fondation ouest du carré initial du 640 St-Paul Ouest
Imbriqué à: ST-25

Date : 23-11-2013

Orientation: Est-Ouest

Description :

- Ouvrage vraisemblablement complet avant la réalisation des travaux de la CSEM en 2013.

- La portion sommitale de son extrémité ouest fut démolie sur une hauteur de 0,76 m et sur une longueur de 0,80 m lors de la réalisation des travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1).

- Seule la portion dérasée de cet ouvrage (vue en coupe) ainsi que son parement intérieur (sud) est visible.

Description:

- Ouvrage à parement double avec blocage relativement massif (0,80 m de large) constitué de pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne et grande dimensions disposées à plat, en panneresse et en boutisse, pour former des assises plus ou moins régulières.

- Il est lié par un mortier de chaux gras.

- Il fait une hauteur de plus de 2,02 m et une longueur de 3,55 m.

Particularités:

L'ancrage en acier composant l'extrémité nord du toit de l'espace souterrain (ST-27) doit être attaché à la maçonnerie ST-24.

La présence de polyuréthane sur le parement ouest du mur de fondation ouest du carré initial de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest empêche de voir la liaison entre ce mur et ST-24.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauché, partiellement équarrie et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 9

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, boutisse; couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras blanc-beige (aucune concrétion de chaux)

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés et désagrégés à l'intérieur de l'espace souterrain ?

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

éclats de pierre calcaire, dimension de moins de 13 x 17 x 9 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 3,55 m **largeur:** environ 0,80 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	14,50 14,50	12,48 12,44		plus de 2,02 m plus de 2,06 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne et grande dimensions :

Longueur jouant entre 25 et 45 cm
Largeur jouant entre 20 et 25 cm
Épaisseur jouant entre 9 et 17 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Parement intérieur et portion supérieure de son extrémité ouest

Intégrité :

Tronquée dans la portion sommitale de son extrémité ouest par la tranchée excavée pour les travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1).

Altération des matériaux :

Mortier en partie évidé ?

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: C, Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C1	Relevés d'arpentage de l'arpenteur	Aucun

Photos: BiFj-96-13-N1: 12 à 14, 19 à 23
BiFj-96-13-N2: 11, 12, 20 à 22, 28, 29, 36, 43, 44

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur nord d'un espace souterrain

Datation :

1872-1879 - Abandon au cours du XXe siècle.

Commentaires :

L'espace souterrain dégagé est formé de quatre murs [mur nord (ST-24), mur ouest (ST-25), mur sud (non observé) et mur de refend (ST-26)] et d'un toit (ST-27) et est adossé (imbriqué ?) au mur de fondation ouest (sans no ST) du carré initial de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest. Le mur de refend divise cet espace en deux parties de mêmes dimensions (2,82 m x 3,30 m). Ses dimensions extérieures sont de 3,62 m (axe E-O) par 9 m (axe N-S).
Une dalle de béton contenant des agrégats grossiers (quelques concassés 0-3/4) sert de plancher à cet espace.

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-96		6A1	ST-25

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre: mur ouest d'un espace souterrain.

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au centre

Lot : Sous: 6A1 et ST-27
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: ST-24, ST-26, ST-27

Date : 23-11-2013

Orientation: Nord-Sud

Description :

- Ouvrage vraisemblablement complet avant la réalisation des travaux de la CSEM en 2013.

- La portion sommitale de son extrémité nord fut démolie lors de la réalisation des travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1) sur une hauteur de 0,76 m et une longueur de 1,60 m. Au sud de cette brèche, le parement extérieur (ouest) de l'ouvrage fut aussi démoli par les travaux de la CSEM sur une hauteur de moins de 0,76 m et une longueur de 0,95 m.

- Seules la portion dérasée et tronquée de cet ouvrage (vue en coupe) ainsi que la portion de son parement intérieur (est) localisé dans la partie nord de l'espace souterrain furent observées.

Description:

- Ouvrage à parement double avec blocage relativement massif (0,80 m de large) constitué de pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne et grande dimensions disposées à plat, en panneresse et en boutisse, pour former des assises plus ou moins régulières.

- Il est lié par un mortier de chaux gras.

- Il fait une hauteur de plus de 2.02 m et une longueur de plus de 4,90 m.

Particularités:

Les poutres en acier composant la portion centrale du toit de l'espace souterrain (ST-27) pénètrent sur une longueur de 0,35 m dans le parement est de la maçonnerie.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauché, partiellement équarrie et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 9

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, boutisse; couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras blanc-beige (aucune concrétion de chaux)

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés et désagrégés à l'intérieur de l'espace souterrain ?

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

éclats de pierre calcaire, dimension de moins de 13 x 17 x 9 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : plus de 4,90 m
longueur observée sur 4,10 m

largeur: environ 0,80 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	14,50 14,50	12,48 12,44		plus de 2,02 m plus de 2,06 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne et grande dimensions:

Longueur jouant entre 25 et 45 cm
Largeur jouant entre 20 et 25 cm
Épaisseur jouant entre 9 et 17 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Parement intérieur et portion supérieure de son extrémité ouest

Intégrité :

Tronquée dans la portion sommitale de son extrémité ouest par la tranchée excavée pour les travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1).

Altération des matériaux :

Mortier en partie évidé ?

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: C, Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C2 et C3	Relevés d'arpentage de l'arpenteur	Aucun

Photos: BiFj-96-13-N1: 5, 12 à 20, 23 à 25, 29, 31, 32
BiFj-96-13-N2: 9, 10, 12, 26, 27, 32 à 35, 41, 42

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur ouest d'un espace souterrain

Datation :

1872-1879 - Abandon au cours du XXe siècle.

Commentaires :

L'espace souterrain dégagé est formé de quatre murs [mur nord (ST-24), mur ouest (ST-25), mur sud (non observé) et mur de refend (ST-26)] et d'un toit (ST-27) et est adossé (imbriqué ?) au mur de fondation ouest (sans no ST) du carré initial de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest. Le mur de refend divise cet espace en deux parties de mêmes dimensions (2,82 m x 3,30 m). Ses dimensions extérieures sont de 3,62 m (axe E-O) par 9 m (axe N-S).
Une dalle de béton contenant des agrégats grossiers (quelques concassés 0-3/4) sert de plancher à cet espace.

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-96		6A1	ST-26

Nom ou identification du vestige :

Maçonnerie de pierre: mur de refend d'un espace souterrain.

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au centre

Lot : Sous: 6A1 et ST-27
Sur: Indéterminé

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: ST-25

Date : 23-11-2013

Orientation: Est-Ouest

Description :

- Ouvrage vraisemblablement complet.

- Seul le parement nord de ce mur a été observé.

Description:

- Ouvrage à parement double, possiblement, avec blocage tout comme ST-24 et ST-25.

- Largeur présumée de 0,80 m , tout comme ST-24 et ST-25.

- Il est constitué de pierres calcaires ébauchées et équarries de moyenne et grande dimensions disposées à plat, en panneresse et en boutisse, pour former des assises plus ou moins régulières.

- Il est lié par un mortier de chaux gras.

- Il fait une hauteur de plus de 2.02 m et une longueur de 2,82 m.

Particularités:

L'ancrage en acier composant l'extrémité sud de la portion nord du toit de l'espace souterrain (ST-27) doit être attaché à la maçonnerie ST-26.

L'extrémité est de la maçonnerie ST-26 se localise à 0,90 m du parement ouest du mur de fondation ouest du carré initial du 640 St-Paul Ouest.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

parement double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

ébauché, partiellement équarrie et équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 9

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse, boutisse; couché à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras blanc-beige (aucune concrétion de chaux)

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés et désagrégés à l'intérieur de l'espace souterrain ?

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 3,55 m

largeur: possiblement d'environ 0,80 cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	14,50 14,50	12,48 12,44		plus de 2,02 m plus de 2,06 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

Pierres de moyenne et grande dimensions:

Longueur jouant entre 25 et 45 cm
Largeur jouant entre 20 et 25 cm
Épaisseur jouant entre 9 et 17 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Parement nord observé uniquement

Intégrité :

Complet

Altération des matériaux :

Mortier en partie évidé ?

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: C, Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1		Relevés d'arpentage de l'arpenteur	Aucun

Photos: BiFj-96-13-N1: 25, 26,29, 31, 32
BiFj-96-13-N2: 15 à 19, 23 à 29, 31

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur de refend d'un espace souterrain

Datation :

1872-1879 - Abandon au cours du XXe siècle.

Commentaires :

L'espace souterrain dégagé est formé de quatre murs [mur nord (ST-24), mur ouest (ST-25), mur sud (non observé) et mur de refend (ST-26)] et d'un toit (ST-27) et est adossé (imbriqué ?) au mur de fondation ouest (sans no ST) du carré initial de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest. Le mur de refend divise cet espace en deux parties de mêmes dimensions (2,82 m x 3,30 m). Ses dimensions extérieures sont de 3,62 m (axe E-O) par 9 m (axe N-S).
Une dalle de béton contenant des agrégats grossiers (quelques concassés 0-3/4) sert de plancher à cet espace.

VILLE DE MONTRÉAL

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-96		6A1	ST-27

Nom ou identification du vestige :

Toit (armature en fer et maçonneries en brique) d'un espace souterrain

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Au centre

Lot : Sous: 6A1
Sur: ST-24 à ST-26

Vestiges : Appuyé contre: ST-24 et ST-26
Imbriqué à: ST-25 et mur de fondation ouest du 640 St-Paul Ouest.

Date : 25-11-2013

Orientation: Est-Ouest

Description :

- Ouvrage vraisemblablement complet avant la réalisation des travaux de la CSEM en 2013.

- Son extrémité nord-ouest fut démolie lors de la réalisation des travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1) sur une longueur de 0,82 m et une largeur de 0,22 m .

- Seule la portion tronquée de cet ouvrage (vue en coupe) ainsi que son intrados ont été observé dans la portion nord de l'espace souterrain. Ce toit se poursuit plus au sud et recouvre vraisemblablement la portion sud de l'espace souterrain.

Description:

L'ouvrage se compose d'une **armature** en acier soudée constituée de 5 pièces (deux ancrages et trois poutres) disposées dans l'axe est-ouest et distancées l'une de l'autre de 82,5 cm (32 po): I

Les deux ancrages présentent un profil en "U" (communément appelé Fers en U ou poutres en U). Ils font une hauteur de 21 cm, une largeur de 6 cm et une longueur présumée de 3,57 m (incluant leurs extrémités qui pénètrent, sur une longueur de 0,35 m, dans ST-25 et, présumément, dans le mur de fondation ouest du 640 Saint-Paul. Elles sont disposées aux extrémités nord et sud de la portion nord de l'espace souterrain et sont vraisemblablement ancrés aux murs ST-24 et ST-26 à l'aide de rivet.

Les trois poutres présentent un profil en "I" (communément appelé poutres ou poutrelles en I). Elles font une hauteur de 21 cm, une largeur de 11 cm et une longueur présumée de 3,57 m (incluant leurs extrémités qui pénètrent, sur une longueur de 0,35 m, dans ST-25 et, présumément, dans le mur de fondation ouest du 640 Saint-Paul.

L'ouvrage se compose également de quatre **maçonneries en brique commune rouge** de 0,80 m de large et de 2,82 m de longueur. Ces dernières furent érigées entre chacune des pièces de l'armature. Elles présentent un léger arc. Les briques font une dimension de 20,5 x 8,5 x 6,5 cm . Elles sont disposées sur deux rangs, en panneresse, sur le chant, et donnent à l'ouvrage une épaisseur de 21 cm. Liées par du mortier de chaux gras beige-jaunâtre.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

rangs de brique

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

panneresse; couché de chant

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de chaux gras beige-jaunâtre

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés au niveau du rang de l'intrados

Épaisseur : moins de 1 cm, le plus souvent 0,5 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Intérieur: 2,82 m
Extérieur: 3,57 m

largeur: 3,30 m dans la portion nord de l'espace souterrain

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	14,57 14,51		14,36 14,30	0,21 m 0,21 m	Portion élevée de l'arc Portion basse de l'arc

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

Ancrages en forme de "C": hauteur de 21 cm, largeur de 6 cm, longueur présumée de 3,57 m
Poutres en forme de "I" : hauteur de 21 cm, largeur de 11 cm, longueur présumée de 3,57 m
Briques: 20,5 x 8,5 x 6,5 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Vue en coupe portion tronquée et vue de l'intrados

Intégrité :

Extrémité nord-ouest fut démolie lors de la réalisation des travaux de la CSEM en 2013 (sous-opération 6A1) sur une longueur de 0,82 m et une largeur de 0,22 m .

Altération des matériaux :

Joints de mortier évidés par endroits sur le rang de brique composant l'intrados du toit.

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: C. Couture

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
P1	C1 à C3	Relevés d'arpentage par arpenteur	Aucune

Photos: BiFj-96-13-N1: 15 à 18, 26, 28 à 32
BiFj-96-13-N2: 9 à 11, 13 à 29, 31 à 35, 41 et 42.

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Toit de l'espace souterrain

Datation :

1872-1879 - Abandon au cours du XXe siècle.

Commentaires :

L'espace souterrain dégagé est formé de quatre murs [mur nord (ST-24), mur ouest (ST-25), mur sud (non observé) et mur de refend (ST-26)] et d'un toit (ST-27) et est adossé (imbriqué ?) au mur de fondation ouest (sans no ST) du carré initial de l'édifice du 640 Saint-Paul Ouest. Le mur de refend divise cet espace en deux parties de mêmes dimensions (2,82 m x 3,30 m). Ses dimensions extérieures sont de 3,62 m (axe E-O) par 9 m (axe N-S).
Une dalle de béton contenant des agrégats grossiers (quelques concassés 0-3/4) sert de plancher à cet espace.

3.5

Valeurs du site

VALEURS DU SITE

Les paragraphes qui suivent exposent les valeurs que possède le site du moulin des Sulpiciens (BiFj-96).

VALEUR DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

Le site du moulin des Sulpiciens présente un potentiel de recherche sur le terrain. La poursuite de la recherche archéologique permettrait en effet de mieux documenter le terrain d'origine et ses composantes (rivière Saint-Pierre) ainsi que les modifications qui lui ont été apportées au cours de la période historique. Cette recherche permettrait également de déterminer la nature de l'occupation préhistorique entrevue par la mise au jour d'un seul objet témoignant de cette période.

VALEUR DE CONNAISSANCE

La recherche sur le terrain a permis de localiser et de documenter certaines des composantes du moulin des Sulpiciens et du canal Saint-Gabriel (fin XVII^{e} siècle-circa 1800). Elle a également permis l'identification d'un espace d'entreposage souterrain d'entreposage abandonné relatant l'histoire du commerce canadien-français à Montréal.

VALEUR D'EXCEPTION

Le site présente une valeur d'exception, car il constitue l'un des seuls lieux contenant les vestiges des premiers moulins à eau érigés sur l'île de Montréal. Peu de vestiges concernant ce dernier sont toutefois susceptibles de subsister sur le site en raison de la présence de nombreux services d'utilité publique et d'un immeuble dans son emprise.

Le site renferme par ailleurs les vestiges d'un espace souterrain d'entreposage associé à l'un des commerces de vente en gros le plus important de la fin du XIX^{e} siècle et du premier quart du XX^{e} siècle, soit le magasin Laporte, Martin & Cie (1888-1950). Ce bâtiment est lui aussi préservé et en bon état. À ce titre, la préservation *in situ* de cet espace souterrain devrait être assurée.

VALEUR DE REPRÉSENTATIVITÉ

Le site présente une valeur de représentativité, car il comprend l'un des seuls espaces souterrains d'entreposage encore intègre et représentatif des activités commerciales du tournant du XX^{e} siècle dans la Ville de Montréal.